AUJOURD'HUI | SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Prévisions atmosphériques

Aujourd'hui : ensoleillé.
Demain : couvert et neige. Plus doux.

(Voir détails en page 10)

★ ★ ★

LE SOLEIL

83e ANNEE — No 17 QUEBEC, VENDREDI 17 JANVIER 1964 PRIX CINQ CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées	23 à 25	Mots croisés	22
A Québec auj.	8	P. féminines	6 et 7
Bandes illustrées	26	Patrons	9 et 17
Bridge	9	Propos médicaux	5
Décès	27	Spectacles	8 et 9
Finance	20 et 21	Sport	11 à 14
Horoscope	10	Télévision	16

Commissions scolaires en 1964-65

Il n'y aura aucun changement dans le mode de financement

Plus tard, nouveau régime de subventions de l'Etat

Par Normand Girard

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré, ce matin, à la reprise de l'ajournement sur le débat en réponse au discours du Trône, que son gouvernement s'inspirera, pour l'année scolaire 1964-65, des mêmes principes qui ont orienté la politique adoptée pour 1963-64 en matière de financement des Commissions scolaires.

Ainsi a expliqué M. Jean Lesage, le ministère de la Jeunesse continuera d'appliquer la politique de normalisation de l'effort fiscal local, à la lumière des principes adoptés en 1963-64 et en liaison avec le comité consultatif des budgets des commissions scolaires.

Le premier ministre a répété que son gouvernement paiera, à même son prochain budget, "le montant des déficits des commissions scolaires tels qu'ils apparaissent aux budgets approuvés par le ministère de la Jeunesse dans la mesure où ces déficits seront effectivement encourus".

"L'objectif auquel il vise, a-t-il annoncé, est d'instituer un système de financement qui permettra aux commissions scolaires d'équilibrer, de façon permanente, leurs budgets d'opération".

LES PRINCIPES

En plus de la normalisation de l'effort fiscal local, le gouvernement acceptera les budgets des commissions scolaires sur la base de critères provisoires de normalisation des dépenses, qui auront été mis au point, avant le 1er août 1964, par le comité du plan de développement des commissions scolaires.

"Le gouvernement affectera si nécessaire, a dit le premier ministre, un montant comparable à celui de l'année scolaire 1963-64 au paiement des déficits des commissions scolaires qui auront été jugées, à la lumière des normes établies en consultation avec le comité des budgets, incapables de financer elles-mêmes leurs dépenses prévues au budget".

LES MESURES

Le premier ministre a précisé que les mesures prises pour les années 1963-64 et 1964-65 sont essentiellement de deux ordres : elles concernent les subventions gouvernementales et les dépenses des commissions scolaires.

Les commissions scolaires bénéficieront, pour l'année 1965-66, a-t-il dit, d'un nouveau régime de subventions qui aura été mis au point à la lumière des recommandations de la Commission Parent et de la Commission Bélanger que nous avons l'intention de soumettre à l'étude et à l'approbation de la Législature, au cours de la session 1965."

M. Lesage a ajouté que quant à l'analyse des budgets des commissions scolaires, elle se fera à la lumière d'un plan de développement de l'enseignement qui servira de base à la normalisation des dépenses des commissions scolaires.

"Ce plan, a-t-il expliqué, sera établi à la lumière des recommandations de la Commission Parent et des disponibilités financières de la province."

LE PLAN

Le premier ministre a annoncé qu'à cette fin un comité du plan de développement des commissions scolaires sera créé au cours des prochaines semaines. Ce comité rattaché au Bureau de la planification du ministère de la Jeunesse, et la tâche qui lui sera confiée revêtent aux yeux du gouvernement une importance considérable.

En vue de l'orientation du développement des commissions scolaires, M. Lesage a dit qu'il faudra répondre au préalable à plusieurs questions, dont celles-ci :

"Quelle doit être l'ampleur et la qualité des services d'enseignement que les commissions scolaires doivent dispenser ?

"Que devrait être le coût de tels services ?

"Faudrait-il s'en tenir à une politique de minimum essentiel ?

"Quel serait ce minimum ?

(Suite à la page 10, 3e col.)

—o—o—o—o—

Enquête réclamée

sur l'emprunt à 6 pour cent

Le député du comté de St-Jacques, M. Paul Dozois (UN), a demandé aujourd'hui une enquête royale sur l'emprunt de $75 millions, à 6 pour cent, mis en vente le 17 septembre 1963.

Le député de Montréal-St-Jacques a émis l'opinion devant l'Assemblée législative aujourd'hui qu'il s'est fait de l'agiotage dans cette affaire et que la question devrait être éclaircie à la lumière d'une enquête royale.

Intervenant dans le discours du député, le premier ministre Jean Lesage a refusé la demande en déclarant qu'il avait personnellement fait une enquête et qu'il était satisfait.

M. Dozois a rétorqué que ce n'était pas suffisant. Le gouvernement a fait des enquêtes royales pour des questions moins graves. L'incident du 17

(Suite à la page 10, 7e col.)

—o—o—o—

Explications de M. Lesage

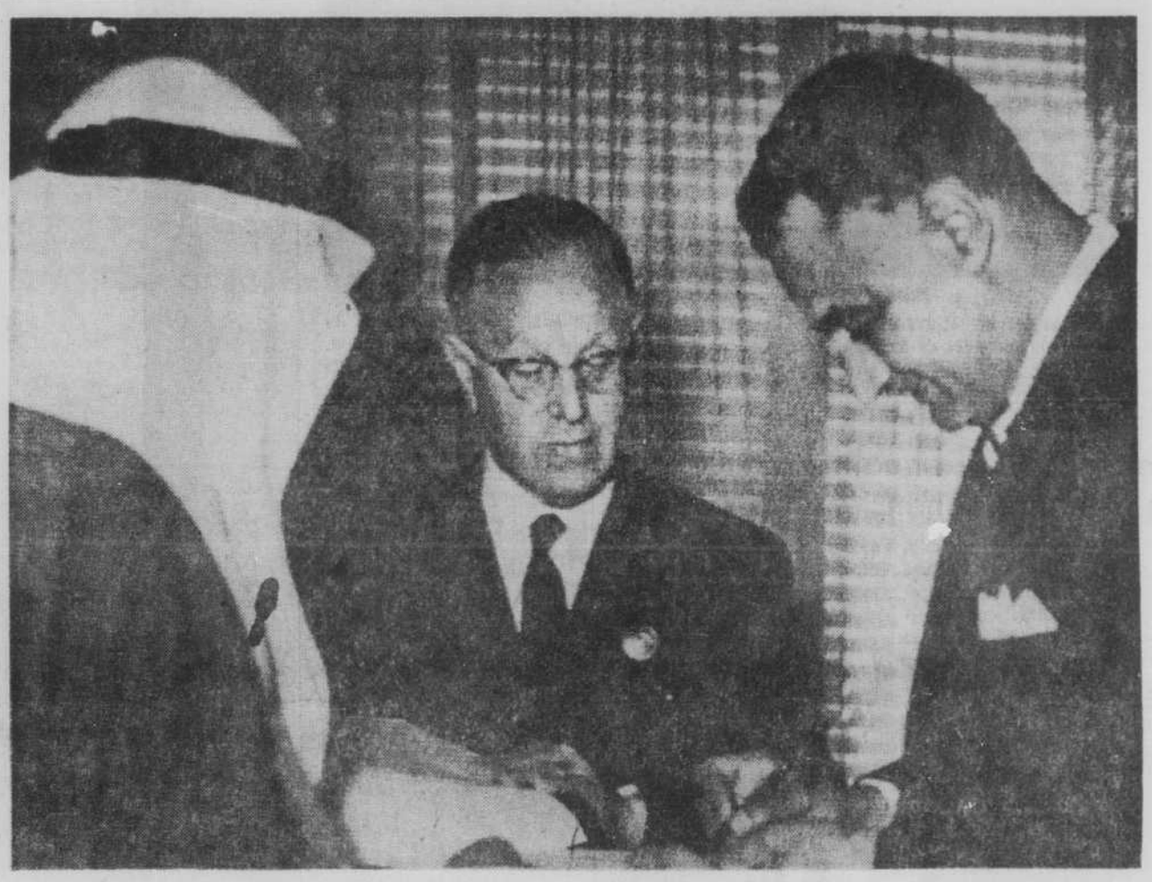
"Le succès retentissant qu'a connu auprès des acheteurs l'emprunt de la province de Québec de $75,000,000 à 6 pour cent en date du 1er octobre 1963, qui avait été décidé depuis le mois de juillet de la même année, n'a pas été différé plus longuement par la province en raison des nécessités suivantes," a expliqué le premier ministre Jean Lesage, ce matin:

Nécessité de faire face aux exigibilités d'octobre;

Nécessité de sérier les emprunts à intervalles réguliers;

Nécessité de profiter des disponibilités des institutions qui avaient virtuellement suspendu leurs achats massifs d'obliga-

(Suite à la page 10, 4e col.)



SIGNATURE DE NASSER — Les treize nations de la Ligue arabe ont terminé leur conférence au sommet tenue au Caire. Les pays ont décidé de créer un commandement militaire unique afin de lutter contre la décision de la République d'Israël de détourner les eaux du Jourdain. On voit le président de la République arabe unie, Gamal Abdel Nasser, signer le document élaboré à l'issue de la conférence. Au centre, on aperçoit Abdel Khaled Hassouna, secrétaire de la Ligue arabe. (Téléphoto PA)

De Gaulle à Pearson

Marché commun: pas un "atelier fermé"

PARIS — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a dit jeudi que le président de Gaulle lui a donné l'assurance que la France désire que la Communauté économique européenne soit un facteur de progrès dans le commerce mondial.

Le chef du gouvernement canadien a également divulgué que le Canada est intéressé à vendre de l'uranium à la France ce qui l'aiderait à se donner une force de frappe nucléaire indépendante.

C'est ce que M. Pearson a expliqué au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à l'issue d'un deuxième tête-à-tête prolongé au Palais de l'Elysée avec le président de Gaulle. Cette fois, le premier ministre Georges Pompidou et le ministre des Affaires extérieures, M. Maurice Couve de Murville, ainsi que le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires étrangères, M. Paul Martin, ont participé aux pourparlers. Cette seconde rencontre complétait les entretiens privés d'une heure et demie que MM. de Gaulle et Pearson avaient eus mercredi.

"ATELIER FERME"

M. Pearson a dit aux journalistes qu'il avait obtenu l'assurance que "la France espère et entend prendre les moyens pour que le Marché commun — dès qu'il aura mis de l'ordre dans ses propres affaires — devienne une association extrovertie.

"On nous a dit que la France a l'impression que la CEE ne doit pas être considérée comme un "atelier fermé". Le premier ministre canadien a dit que ce fut là l'expression employée par le porte-parole du côté français, présumément M. de Gaulle lui-même.

Le chef du gouvernement canadien a dit qu'il ne pouvait divulguer exactement ce que le président de la République française lui avait dit au cours de leurs conversations confidentielles, mais il a ajouté que les deux parties sont convenues de l'importance de la prochaine "ronde Kennedy" de négociations sur le commerce mondial qui se dérouleront à Genève avec comme principal objectif l'élimination des barrières commerciales dans le monde libre. C'est la réponse que M. Pearson a faite à un journaliste qui lui demandait quelles étaient les perspectives des exportations des produits agricoles du Canada aux pays du Marché commun.

OTAN-ONU

M. Pearson a reconnu qu'il existait des divergences d'opinion entre le général de Gaulle et lui-même aux sujets des fondations de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et du rôle des Nations unies dans la paix mondiale ; mais il a indiqué que le président de Gaulle est fermement convaincu de la nécessité

(Suite à la page 10, 6e col.)

En page 16, texte du communiqué émis à l'issue des entretiens Pearson-de Gaulle.

—o—o—o—



A PARIS



avec Amédée Gaudreault

Amédée Gaudreault, notre correspondant parlementaire à Ottawa, accompagne M. Pearson, premier ministre du Canada, à Paris. Sa chronique quotidienne nous vient donc de Paris.

PARIS — Le premier ministre du Canada quitte Paris ce soir, après trois jours d'entretiens — que tous les milieux s'accordent à qualifier d'extrêmement fructueux, même si, comme M. Pearson l'a lui-même reconnu avec bonhomie au cours d'une conférence de presse hier, personne ne s'est attendu à ce que ces colloques apportent des bouleversements dans la politique internationale.

Il s'agissait d'abord de permettre à deux chefs d'Etat de se mieux connaître et estimer. A ce propos, M. Pearson à souligné comment le ton des discussions avait été naturel, comment le général de Gaulle en particulier s'était efforcé de mettre ses visiteurs à leur aise et comment, par exemple, hier, ça ressemblait à une séance du cabinet canadien. Mais avec le réalisme caractéristique du général de Gaulle et sa clarté d'expression, ça surpassait notre cabinet, a dit en souriant M. Pearson. Il a révélé que lui et le général de Gaulle, qui ont eu trois entretiens, ont tenu une conversation vrai-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

"Bilinguisme pratique"

Se comprendre sans parler la langue de son interlocuteur

Paris, (PC) Les entretiens Pearson - de Gaulle, ici, mercredi et hier, ont apparemment cadré dans l'idée que M. Pearson se fait du bilinguisme pratique.

M. Pearson a dit à une conférence de presse, hier, que le président de Gaulle parlait en français, tandis que lui-même s'exprimait en anglais, de son côté. A l'occasion, un interprète intervenait pour plus de précision.

"C'est peut-être le bilinguisme comme il doit l'être", a dit M. Pearson.

Il a ajouté qu'il pouvait comprendre très bien de Gaulle et que de Gaulle a évidemment saisi son message.

A Manik II

Le feu fait deux morts

Deux hommes ont péri et huit autres ont subi des blessures sans gravité au début de la matinée, aujourd'hui, lorsqu'un incendie s'est déclaré dans la charpente de bois servant à la construction du barrage de la Manicouagan, à Manik II, au nord de Baie-Comeau. Les corps des victimes étaient identifiés, ce midi. La PP ne pouvait dévoiler les noms. On précisait toutefois qu'il s'agit de citoyens de la Côte Nord. Quant aux blessés, ils n'auraient rien de sérieux. Leur hospitalisation n'aurait même pas été jugée nécessaire. Environ 200 hommes étaient sur la charpente au moment de l'incendie.

Les flammes ont pris naissan-

(Suite à la page 10, 8e col.)

Autre amende à R. Fleming

Montréal (PC) — Reg Fleming, avant des Hawks de Chicago a été condamné à une amende supplémentaire de $100 pour sa conduite envers l'arbitre Vern Buffey lors de la joute du 4 janvier, a annoncé aujourd'hui le président de la Ligue nationale, Clarence Campbell.

Construire un ordre nouveau

Par Normand Girard

"Notre but en matière de fédéralisme canadien, a déclaré hier soir le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, n'est pas de briser ce qui existe, mais de construire un ordre nouveau de concert avec nos compatriotes de langue anglaise".

M. Lesage a expliqué qu'en cette matière, l'attitude générale de son gouvernement en est une à la fois réaliste et positive qui dérange l'état de choses existant au Canada. "Cependant, c'est inévitable.

"Cela nos compatriotes de langue anglaise doivent le comprendre", a-t-il soutenu.

Le premier ministre a en outre déclaré que son gouvernement ne défendait pas le principe de l'autonomie des provinces seulement parce qu'il s'agit d'un principe, mais bien plus parce que l'autonomie est pour nous la condition concrète de notre affirmation comme peuple.

"Notre attitude, dit-il, est gouvernée par les conditions de la réalité dans laquelle nous vivons et non par une prise de position théorique et abstraite."

Se reportant à ses conférences prononcées à Charlottetown, le 2 février 1963, et à London, le 24 mai 1963, M. Lesage a répété qu'il est de notre devoir de trouver d'ici peu, comment, au Canada, on pourra dorénavant faire une place plus grande à l'élément culturel français, tant dans les domaines où il est actuellement présent que dans ceux où il n'a pas encore eu la possibilité de se développer.

"A ce propos, dit-il, le Québec compte beaucoup sur les résultats de la Commission Royale d'enquête sur le biculturalisme que le gouvernement fédéral a instituée."

Le premier ministre a prévenu que nous nous ferions cependant illusion en croyant qu'une commission royale résoudra tous nos problèmes.

"Elle ne peut pas modifier des comportements fortement ancrés et souvent entretenus par des préjugés qui existent depuis des générations.

"Un rapprochement s'impose entre les deux grands groupes fondamentaux de la Confédération, mais celui-ci doit avoir une

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

La Bourse de New York qui a failli atteindre hier un nouveau sommet — la moyenne des industrielles de Dow Jones s'est approchée à moins de 0.50 point du record de 776.55 établi le 9 janvier — évoluait ce matin sans orientation précise en l'absence d'une demande adéquate. Il est possible que l'approche de la fin de semaine ait rendu certains investisseurs très prudents d'autant plus que la situation n'est pas tellement favorable à Panama et dans l'île de Zanzibar.

Comme la Bourse est habituellement très sensible aux événements internationaux, il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le marché hésite par le temps qui court. Incidemment, la moyenne des industrielles de Dow Jones marquait ce midi une baisse de 0.75 point à 775.38.

Les analystes ne prévoient aucune réaction d'envergure étant donné les bonnes nouvelles dans le monde des affaires. La Reynolds Aluminum ne vient-elle pas augmenter le prix du lingot d'aluminium de 23 à 24 cents la livre ? Notons en passant que la décision de Reynolds fait suite à l'augmentation récente des prix des produits finis tels que les feuillards, les feuilles, etc., augmentation annoncée par l'ALCOA. Cette dernière entreprise n'a pas encore décidé de hausser le prix des lingots, bien que la Kaiser ait décidé d'imiter le geste posé par la Reynolds.

Les Bourses de Montréal et

(Suite à la page 10, 8e col.)

Le tribunal tranche une querelle qui agitait la Beauce

St-Joseph. — M. le juge Marc Fortin annulle dans un jugement qui vient d'être rendu public, la résolution adoptée le 25 septembre dernier par la Commission scolaire régionale de la Chaudière pour la construction d'une école secondaire régionale de 24 classes avec 8 locaux spéciaux, au coût d'environ $1,000,000, dans le territoire de Ville St-Georges.

La Cour de Magistrat réserve toutefois à la Commission scolaire régionale de la Chaudière le droit d'adopter une nouvelle résolution pour la construction d'une école à St-Georges-Est à l'expiration d'un délai de 18 mois, à compter de la date du présent arrêt, si les conditions ont été changées de manière à faire voir l'opportunité d'une telle construction.

Cette décision du tribunal tranche une querelle qui a agité l'opinion dans la Beauce au cours des derniers mois. Le juge Fortin estime, dans le jugement qu'il vient de rendre, que "le projet est exorbitant, à l'égard de la condition économique de la population concernée et, en outre, la situation financière de la Commission scolaire régionale de la Chaudière est incertaine, le taux de la taxe pour l'année n'avait pas été décrété."

Les prévisions que la Commission scolaire régionale a soulignées à l'appui de son projet, selon le juge Fortin, "sont trop vagues, incertaines, aléatoires, lointaines ou étrangères à ses fins propres." On sait d'ailleurs que la Commission régionale prenait possession il y a quelques semaines d'une nouvelle école construite au coût de $2,000,000.

Si la nouvelle école projetée peut éventuellement devenir nécessaire, la décision de la construire maintenant, dit le juge, "est manifestement prématurée et dépourvue de la prudence et de la sagesse qui doivent marquer toute bonne administration de la chose publique."

UN MEMOIRE

Un fort groupe de commissions scolaires affiliées à la régionale ont, pour leur part, exhorté les commissaires régionaux, dans un mémoire, à apporter "une attention nouvelle à l'étude des structures de la régionale et à procéder avec la plus grande prudence à la réalisation des divers objectifs à atteindre."

Les commissions scolaires en cause sont toutes d'accord sur la nécessité d'assurer à la jeune génération une préparation adéquate à la vie. Elles soutiennent toutefois que "l'évolution de nos institutions scolaires doit respecter les cadres de la société actuelle et les normes doivent être établies en fonction des ressources limitées du milieu".

Le mémoire insiste sur l'importance de prendre les mesures nécessaires pour que la régionalisation ne devienne une cause de déséquilibre économique et démographique. Une centralisation excessive, plaident les commissions scolaires signataires, "amènerait graduellement le dépeuplement des campagnes et l'apparition de villages fantômes."

Au point de vue pédagogique, soutient le mémoire, "la centralisation trop poussée dégoûterait de l'étude une partie des enfants que l'on croyait avantager et compromettrait l'adhésion à la régionale des commissions scolaires qui hésitent encore à en faire partie."

Les courtiers demandent l'abrogation de la Loi des taxes de transfert sur les valeurs immobilières du Québec

MONTREAL. — De notre envoyé spécial, Martial Dassylva. — L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (section du Québec) a demandé, hier, l'abrogation de la Loi des taxes de transfert sur les valeurs mobilières de la Province de Québec. Comparaissant devant les membres de la Commission Bélanger, chargée d'enquêter sur la fiscalité dans le Québec, le président de l'organisme, M. Walter Pabey, a soutenu que l'abrogation de cette loi ferait croître le volume des affaires dans la Province en encourageant la venue de capitaux étrangers.

Selon l'Association des courtiers, l'application et l'interprétation de cette Loi est devenue de plus en plus difficile et de plus en plus compliquée avec les années. C'est ainsi que les effets à escompte sont exemptés de la taxe sur le transfert, cependant que les effets porteurs d'intérêt sont imposables.

Par ailleurs, il faut noter que seules le Québec et l'Ontario ont une taxe sur le transfert des valeurs mobilières. Dans le Québec, cette taxe sur les transferts a rapporté en 1962-63, la somme de $1,547,350, alors que le coût global de la perception de cette taxe s'est élevé à près de $100,000.

Les courtiers en valeur mobilière sont d'avis que la taxe sur le tranfert des valeurs mobilières n'est plus justifié et que son maintien ne se justifie plus.

L'Association a suggéré que, si la loi en question n'est pas abrogée, elle soit tout au moins amendée, afin de permettre de nouvelles exemptions destinées à remédier à certaines irrégularités qui existent actuellement.

Elle considère comme des irrégularités l'imposition des titres à court terme porteurs d'intérêts, l'imposition des transactions entre courtiers qui travaillent pour leur propre compte, l'imposition de la vente de titres souscrits par un premier courtier à un groupe de souscription, l'imposition sur la vente de titres à un émetteur pour le rachat aux fins d'un fond d'amortissement.

"Nous pensons, continue le mémoire de l'Association des courtiers en valeurs mobilières, que tout bien considéré, les points énumérés ci-desssus constituent les domaines d'imposition les plus lucratifs pour le gouvernement et que d'autres exemptions dans ces domaines réduiraient considérablement les revenus dérivant de l'impôt sur le transfert des valeurs mobilières par rapport au coût de perception et d'administration."

En précisant que la mise à jour de cette loi entrainerait une réduction du revenu "déjà insignifiant" qui en découle, l'Association ferme toutes les portes et ne laisse pas d'autre issue que l'abrogation pure et simple.

L'un des membres de la Commission Bélanger, M. Carl Goldenberg, a demandé aux porte-parole de l'Association comment la Province pourrait recupérer le million de dollars qu'elle perdrait en abrogeant la Loi actuelle. M. André Leman a répondu que l'abrogation stimulerait l'économie et amènerait de nouveaux capitaux dans la Province; ce qui compenserait amplement cette perte.

La taxe sur les primes d'assurance contre les incendies est injuste

MONTREAL (DNC) — Les compagnies d'assurances membres de la "Canadian Underwriters Association" ont réclamé, hier, l'abolition de la taxe de ¼ de un pour cent sur les primes d'assurance contre les incendies, contenue dans la Loi sur la prévention des incendies. Dans un court mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité présidée par M. Marcel Bélanger, secrétaire de la faculté de Commerce de l'université Laval, les compagnies ont soutenu que rien ne justifiait l'imposition d'une telle taxe.

Bien plus, ont-elles ajouté, cette taxe pénalise injustement plusieurs catégories de citoyens qui en s'assurant paient pour les services de prévention des incendies, alors que les non-assurés qui bénéficient également des mêmes services, ne déboursent rien.

Les compagnies d'assurance ont également demandé l'abolition des règlements des villes de Montréal et de Québec relatifs aux taxes imposées aux compagnies d'assurance pour défrayer les salaires, dans le premier cas, du secrétaire de la Commission des incendies, et, dans le second cas, du commissaire des incendies.



ASSERMENTATION DE NOUVEAUX AVOCATS: Me Paul Lebel, bâtonnier du Barreau de Québec, a présidé, ce matin, à l'assermentation des nouveaux avocats qui ont été admis à la pratique du droit à la suite des examens de janvier. De gauche à droite: MM. Jean-R. Côté, Michel Brochu, Hervé Matte, Camille Lessard et Paul Lebel.

Il n'existe plus d'autonomie municipale absolue (Laporte)

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a affirmé, hier, que le maintien de l'autonomie totale des 32 municipalités de l'Ile de Montréal est une chose périmée et dépassée.

S'adressant aux membres du club Richelieu, il a dit que l'autonomie municipale totale, inviolable, l'autonomie qui élève des barrières artificielles infranchissables entre municipalités d'une même agglomération est chose du passé.

"Il serait malheureux, voire injuste, que l'on me fasse dire que je pars en guerre contre l'autonomie municipale. Pas du tout. Je dis simplement que, par exemple, comme le droit de propriété est limité par le bien commun, l'autonomie municipale l'est de même."

M. Laporte s'est dit d'opinion que pour les grands services métropolitains — universités, grands hôpitaux, centres culturels, la protection en général, le bien-être social — il y a une responsabilité collective qui retombe sur les épaules de l'agglomération et non sur une ou des villes en particulier.

"Malheureusement, toutes les municipalités ne sont pas convaincues de cela. Les unes, comme Montréal, déclarent qu'il n'y a pas de problèmes métropolitains, alors que d'autres, tout en reconnaissant qu'ils existent, ne sont pas toujours passées de la parole aux actes'.

TROIS SOLUTIONS

Le ministre a dit que trois solutions s'offrent pour le règlement des problèmes métropolitains de l'Ile de Montréal:

1. L'amalgamation, qui créerait une seule grande ville aux dimensions de l'Ile de Montréal;

2. Une sorte de fédération de municipalités qui s'entendraient pour mettre en commun la création, l'administration et le coût de certains services;

3. La création d'une autorité supramunicipale.

Le gouvernement, a dit M. Laporte, va former un comité d'étude qui aura pour tâche de recueillir tous les faits, toutes les données du problème.

Toutes les parties intéressées sont invitées, a-t-il ajouté, à nous faire parvenir des mémoires.

"Nous avons déjà sur la question, je parle au nom du ministère, certaines opinions et certaines convictions, mais je puis assurer les administrateurs municipaux et tous ceux qu'intéressent ces problèmes que nous nous mettons en route avec un esprit parfaitement ouvert et donnons à chacun l'assurance qu'aucune décision n'est encore prise et que tous auront pleinement l'occasion de s'exprimer".

Le comité d'étude, qui se mettra au travail le plus rapidement possible, sera formé d'un représentant de Montréal et de chacune des municipalités de banlieue. Un haut fonctionnaire du ministère agira comme président du comité.

DYNAMISME DE MONTREAL

En attendant les résultats du travail du comité d'étude, a dit le ministre, les lois actuelles continueront de s'appliquer.

Toutes les municipalités, a-t-il dit, conservent le droit, et c'est élémentaire, de s'adresser à la législature pour suggérer des amendements aux relations intermunicipales actuelles.

La ville de Montréal est la ville la plus dynamique du Canada, a dit M. Laporte. Les villes de banlieue sont également en plein essor et c'est par milliers que chaque année augmente le nombre de leurs citoyens, et par douzaines celui des industries importantes qui s'installent chez elles.

"La province de Québec, qui voit cet essor avec infiniment de satisfaction et qui en tire profit, ne saurait se désintéresser des problèmes que cette croissance spectaculaire provoque."

Le Dr Bouchard qualifie d'anémique la situation financière de Ste-Foy

"La situation financière "anémique" dans laquelle se trouve aujourd'hui, la cité de Sainte-Foy, est le résultat d'une mauvaise administration, où trop souvent, des décisions ont été prises sans considération de la capacité financière du petit payeur de taxes".

C'est en ces termes que le Dr Sam Bouchard, candidat à la mairie de Sainte-Foy, s'adressait hier soir, dans une assemblée publique.

Le Dr Bouchard s'en est violement pris à la mauvaise administration financière de la cité. Pour illustrer ce qu'il a qualifié de "politique inconsidérée", le Dr Sam Bouchard a donné l'évaluation du centre commercial Place Laurier, qui est de $6,000,000, déclarant que ce montant ne représente que le tiers de la valeur réelle de l'emplacement.

"Les propriétaires de Sainte-Foy doivent connaitre enfin ces chiffres pour mieux juger la présente administration et pour enfin connaitre une des raisons qui font que le propriétaire de Sainte-Foy est le plus "taxé" sur le plan municipal, à travers tout le Québec".

Le Dr Bouchard a également déclaré qu'il était inconcevable de réaliser que la présente administration municipale ne s'est à peu près jamais prévalue de la loi provinciale qui autorise toute municipalité à charger une taxe de 5 pour cent sur les ventes de terrains dans la cité. Le produit de cette taxe, ajoute M. Bouchard, s'il avait été perçu régulièrement, aurait permis à la cité de doter les citoyens des plus beaux parcs et terrains de jeux de la province, sans qu'il leur en coûte davantage.

L'orateur a tenu à souligner que si la cité de Sainte-Foy avait perçu à quelques reprises cette taxe spéciale, c'est grâce aux pressions exercées sur le conseil par la Ligue des propriétaires de Sainte-Foy.

Rappelant que la dette obligataire de la cité de Sainte-Foy atteint aujourd'hui plus de $20,000,000, le Dr Bouchard a tenu à souligner que cela veut dire que chaque famille est par le fait même endettée de $2,000.

"Ces chiffres sont fabuleux, de conclure le Dr Bouchard, si nous regardons notre ville-soeur, Québec, que l'on dit des plus endettées de la province, et qui fait supporter à peine une dette de $800 par famille, pour une dette obligataire de $40,000,000".

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
Plus qu'une HUILE
Un Condiment Sain Savoureux Naturel
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

CONSEILLER JURIDIQUE

demandé par une entreprise canadienne ayant un personnel de 1,400 employés en Ontario et au Québec.

Le titulaire de ce poste devra conseiller la direction de l'entreprise sur les aspects juridiques de toute question qui lui est soumise. Il aura de plus la responsabilité d'un service juridique de qui relèveront certaines matières comme les affaires législatives, les litiges, les taxes, les contrats, les principales ententes ou transactions, les expropriations, les réclamations, les actes sur biens immobiliers, les baux et les brevets.

Les candidats à ce poste doivent être membres du Barreau de la province de Québec, être bilingues, et avoir rempli pendant plusieurs années des fonctions qui leur permettent d'apprécier le mécanisme administratif. Age requis: entre 35 et 45. Salaire initial: jusqu'à $12,500.

Toutes les offres de candidature doivent être adressées à

JOHN HOLT STETHEM AND COMPANY LTD.
Conseillers en personnel de direction
Edifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce
1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2,
Téléphone: 866-1904

46 clubs de pêche privés perdent leur territoire

Quarante-six territoires de pêche et de chasse auparavant loués à des clubs privés plus particulièrement dans la région du St-Maurice, seront dès cette année ouverts au grand public, a annoncé, jeudi, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Cette décision s'inscrit dans la ligne de la politique établie par le ministère en vue de rendre accessibles au grand public les territoires situés à proximité des régions habitées. Le Conseil du tourisme avait déjà étudié la question à la suite de nombreux mémoires provenant de différentes associations ou individus.

La réalisation complète de cette politique nécessitera quelques années selon la date de renouvellement des baux déjà accordés dans certaines régions.

Le comité des locations du ministère a établi à cette fin un plan directeur de récupération, en vue d'une application très objective de cette politique, il a aussi fixé une ligne de démarcation entre les territoires qui seront ouverts au public et ceux qui pourront encore faire l'objet de locations.

Les ministères du Tourisme et des Terres et Forêts ont conclu une entente pour que les propriétaires d'immeubles situés sur les territoires concernés aient priorité pour l'achat ou la location du fonds de terre pour fins de villégiature.

L'Hydro achète la coopérative d'électricité d'Abitibi-Est

MONTREAL (PC) — L'Hydro-Québec a annoncé hier qu'elle avait acquis la coopérative d'électricité d'Abitibi-Est. Le prix de la transaction n'a pas été mentionné.

Les 4,208 actionnaires de la coopérative se sont réunis mercredi soir à Amos et ont décidé d'accepter l'offre que leur avait faite le ministre des Ressources naturelles de la province, M. René Lévesque.

Un porte-parole de l'Hydro a ajouté que cette société était prête à absorber toutes les coopératives d'électricité qui voulaient vendre leurs actifs. Il a précisé qu'entre 25 et 28 coopératives avaient fait des propositions en ce sens, en plus des sept autres qui ont déjà été achetées.

Avant que la province ne commence à exproprier les firmes d'électricité, il y avait au Québec 46 coopératives qui desservaient environ 77,000 des 1,427,000 usagers des circuits électriques de la province.

Le porte-parole de l'Hydro-Québec a déclaré qu'il était difficile de déterminer le prix exact qui devait être payé aux coopératives, mais que ce prix était calculé selon la valeur de la coopérative au moment de l'achat. A cet estimé s'ajoute tout surplus accumulé. Dans le cas où il y a une dette, cette dernière est évidemment déduite du prix.

Pas en faveur de la gratuité scolaire au niveau universitaire

KINGSTON (PC) — Le principal de l'université Queen's M. James A. Corry, estime que ce ne serait pas juste à l'endroit des contribuables d'instituer la gratuité scolaire au palier universitaire.

Au cours d'une interview, M. Corry a dit que l'enseignement gratuit conférerait aux diplômés universitaires "une position privilégiée pour la vie. "Je ne crois pas que cela soit juste", ajouta-t-il.

Le principal de l'université Queens commentait une déclaration formulée mardi dernier par le président de l'Université de la Colombie-Canadienne, M. John B. MacDonald, qui lui favorise l'instruction gratuite à tous paliers, universitaire tout aussi bien que primaire et secondaire.

?
ACCIF
À VOTRE CAISSE POPULAIRE
(VOIR EN PAGES 17 ET 22)

$26,150.00
EN ARGENT...



1er PRIX: $10,000

2e PRIX	$3,000
3e PRIX	1,000
4e PRIX	600
5e PRIX	300
50 PRIX DE	150
50 PRIX DE	75



La seule condition pour participer à ce fabuleux tirage est de vous procurer au moins 2 bougies du carnaval. Lorsque notre représentant officiel se présentera chez-vous, vous êtes requis de bien vérifier si l'empaquetage est scellé.
Les personnes qui détiendront des BOUGIES CHANCEUSES devront se présenter au poste de télévision pour 11:30 PM, samedi soir.
Si vous voyez que l'heure avance et qu'on ne vous a pas encore visité ou si vous désirez vous procurer des bougies additionnelles, vous êtes priés de signaler:
529-6561

SAMEDI SOIR
bougies du CARNAVAL

La personne humaine est le dénominateur commun de la politique du gouvernement

Le premier ministre Jean Lesage a révélé, hier après-midi, que le dénominateur commun de la législation de son gouvernement cette année est "la personne humaine".

"Les projets que nous proposons, a-t-il expliqué dans sa réponse au chef de l'Opposition au cours du débat sur l'adresse au discours du Trône, touchent de près les individus et les familles et, par leur action, vont compléter les avantages d'ordre général déjà garantis par notre politique administrative et économique en vigueur depuis au moins deux ans".

Enumérant les nombreux projets que contenait le discours du Trône de mardi dernier, M. Lesage a déclaré: "Nous voulons que, par sa législation, le Québec se place clairement à l'avant-garde des nations modernes et réponde, de façon positive, à une demande maintes fois réitérées des mouvements syndicaux et de multiples organismes sociaux".

LE CONSOMMATEUR

Il a précisé que le but de son gouvernement était non seulement de coordonner, de systématiser et de moderniser toutes les lois ouvrières en plus d'établir une caisse de retraite publique, mais aussi de protéger le consommateur.

"D'abord, a-t-il dit, nous demanderons que soit confié au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation le contrôle de la viande, du lait et des autres aliments.

"Nous proposerons une nouvelle loi pour protéger les emprunteurs contre certains abus". Faisant allusion aux multiples critiques qui ont été formulées contre certaines pratiques dans ce domaine, M. Lesage a affirmé: "Le gouvernement entend, dans la mesure de ses moyens, mettre un terme à cette forme d'exploitation dont sont le plus souvent victimes les petits salariés".

LA VOIE TRACEE

Abordant la question de l'exploitation plus facile et rationnelle des forêts et le projet de refonte de la Loi des mines, le premier ministre a commenté: "Notre désir bien connu est d'assurer au peuple québécois une plus grande maîtrise de sa propre vie.

"Graduellement, nous avançons ainsi dans la voie que nous nous sommes tracée il y a plus de trois ans, et sur laquelle notre population, avec grand enthousiasme, a accepté de nous suivre".

Avant d'aborder ces quelques grandes lignes de la législation que son gouvernement entend apporter au cours de la présente session, M. Lesage avait brièvement répondu aux critiques du chef de l'Opposition sur la forme du discours du Trône.

Le premier ministre a dit en substance que celui-ci avait été habitué à des phrases ronflantes qui en faisaient, sous M. Duplessis, bien plus un "pamphlet" politique qu'un programme législatif clair et concis.

REALISATIONS

La première partie de la longue réponse qu'il a faite au chef de l'Opposition a été consacrée à la revue des réalisations de son gouvernement en vue de l'expansion économique, du rayonnement culturel, du bien-être social et de l'administration publique de la province.

M. Lesage a affirmé que la nationalisation de l'électricité, verdict de l'appel au peuple du 14 novembre 1962, commandait de procéder avec célérité.

"Elle permet déjà aux nôtres, a-t-il déclaré, de s'affirmer dans les domaines de la finance, de l'industrie et du commerce".

EXPANSION ECONOMIQUE

Le premier ministre a donné comme exemple de l'expansion économique, la nationalisation de l'électricité qui a permis de réaliser la transformation radicale que connaît la Gaspésie ou une usine de carton de revêtement sera construite à New-Richmond, les changements apportés dans la production de papier journal à l'usine de la Gaspesia Pulp and Paper, à Chandler, le réaménagement de la scierie Lacroix Lumber, à Carleton, l'établissement de la scierie de Bonaventure et l'ouverture d'une autre scierie à New-Richmond.

"De la nationalisation de l'électricité à la régionalisation industrielle — en passant par de nouvelles voies d'accès en forêt et par une attribution rationnelle des ressources forestières — , a-t-il dit, le gouvernement a contribué de façon positive à l'utilisation maximum des richesses de la région gaspésienne au profit de la population gaspesienne.

"Et, a-t-il affirmé, c'est ce que le gouvernement entend faire pour toutes les régions de la province. Ça, ce sont des faits, des réussites, de la planification bien faite".

Le premier ministre a aussi rappelé que l'année 1963 aura été une vedette pour l'agriculture du Québec dont le budget a atteint la somme de $52,706,836.08.

Enfin, il a mentionné les lois modifiant la Loi des Sociétés coopératives agricoles, des marchés agricoles, de l'aménagement rural et du développement agricole comme ayant été des mesures très importantes.

M. Lesage a ajouté: "L'agriculteur québécois a continué de bénéficier d'abondantes sources de crédit agricole, le travail du défricheur a été généreusement encouragé, une action réaliste a été entreprise en vue de la réorientation des productions agricoles et le gouvernement s'est engagé vigoureusement dans l'oeuvre de l'aménagement rural".

C'est sur ce chapitre que s'est arrêté le premier ministre à l'ajournement de la Chambre, à six heures. M. Lesage parlait déjà depuis au-delà d'une heure. Il devait continuer son exposé sur l'Adresse au discours du Trône à la reprise de l'ajournement, à 8h. 15 p.m., hier soir.

Malgré la situation insatisfaisante de notre économie, le chômage diminue

Adoption, en première lecture, d'un bill modifiant la Loi pour favoriser l'exécution de travaux d'hiver

Le premier ministre Jean Lesage a proposé pour le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, la première lecture d'une loi modifiant la Loi pour favoriser l'exécution de travaux d'hiver par les municipalités.

Le texte que ce projet modifie accorde aux municipalités, pour leurs travaux d'hiver, les sommes suivantes, savoir: la subvention fédérale et une subvention provinciale égale à 80 pour cent de la subvention fédérale.

Celle-ci étant portée en certains cas à 60 pour cent du coût de la main-d'oeuvre, le texte est modifié de façon que la subvention provinciale ne dépasse pas la différence entre ce coût et la subvention fédérale.

"Il est évident, a expliqué le premier ministre, que si le fédéral paie 60 pour cent du coût de la main-d'oeuvre à certaines municipalités désignées, et qu'en vertu de la loi nous payons 80 pour cent de la subvention fédérale, c'est-à-dire 48 pour cent, le fédéral et le provincial se trouveraient à payer 108 pour cent".

La motion a été adoptée à l'unanimité en première lecture par la Chambre.

"Tout en étant encore trop élevé pour que la situation économique actuelle nous satisfasse, le niveau du chômage au Québec diminue présentement. D'autre part, de nouveaux emplois continuent de se créer", a affirmé le premier ministre Jean Lesage, hier soir.

Le premier ministre a expliqué à l'aide de tableaux comparatifs qu'en décembre 1963, le nombre des chômeurs s'élevait à 130,000 comparativement à 154,000 au mois de décembre de l'année précédente. En novembre 1963, le nombre de chômeurs était de 111,000 par rapport à 124,000 en novembre 1962.

Il a dit que le nombre d'emplois créés au cours de la dernière année est un peu inférieur à ce qu'on avait enregistré l'année précédente, mais reste supérieur aux réalisations des années écoulées depuis 1957.

En 1961, 1962 et 1963, 119,000 nouveaux emplois ont été créés au Québec, par rapport à 58,000 seulement pour 1958, 1959 et 1960, soit plus que le double, a précisé le premier ministre.

MESURES PALLIATIVES

Le premier ministre a expliqué que parmi les mesures palliatives au chômage, il y a l'assistance sociale et la politique des travaux d'hiver.

La part du gouvernement du Québec dans les programmes d'aide pour les travaux d'hiver depuis deux ans s'établit comme suit:

	1962-63	1963-64
Nombre de projets soumis	2,152	1,991
Nombre de corporations qui ont soumis les projets	957	1,056
Coût des travaux	$106,411,658	$94,642,876
Contribution du gouvernement du Québec	12,601,148	14,764,156

Malgré Johnson, la Chambre va siéger à tous les lundis

Le premier ministre Jean Lesage a refusé hier d'acceder à une demande du chef de l'Opposition de ne pas tenir de séance en Chambre le premier lundi de chaque mois. Dès lundi, les députés se réuniront dans l'après-midi et le soir pour des séances régulières.

M. Johnson invoquait le fait que plusieurs députés sont maires, membres de conseils municipaux ou encore commissaires et qu'ils manqueront une séance locale. La suggestion émanait du député de Gaspé-Nord, M. François Gagnon.

M. Lesage a dit que les députés pouvaient "pairer", c'est-à-dire s'entendre avec un député ministériel pour ne pas voter si l'occasion se présentait. "Je ne suis pas disposé à accorder la requête", a dit M. Lesage.

Style toujours populaire

Nos lecteurs que la construction de maisons intéresse ou qui désirent devenir propriétaires trouveront demain, dans la page de Construction-Embellissement, sous la rubrique "La maison de la semaine", un attrayant bungalow, le modèle J-57 de la série.

La maison de style ranch compte quatre chambres à coucher, un vivoir surbaissé, une cuisine, une salle à manger, une salle familiale, 2½ salles de bains, un garage attenant, un vestibule de 65 pieds carrés, un porche arrière et un sous-sol à la grandeur. Les dimensions hors tout sont de 85'8" de longueur sur 33'6" de largeur. La surface totale, sans compter le garage et le porche, est de 1,946 pieds carrés.

Des esquisses de cette maison sont disponibles et peuvent être obtenues en faisant parvenir à nos bureaux le coupon, qui sera inséré demain dans la page de Construction-Embellissement de ce journal. Lisez cette page tous les samedis dans Le Soleil.

A Québec

avec Henri Dutil



Le fédéralisme vu par MM. Lesage et Johnson

Le premier ministre et le chef de l'Opposition se sont affrontés pour la première fois hier, dès les premières heures de cette troisième session de la vingt-septième Législature du Québec.

MM. Jean Lesage et Daniel Johnson sont deux politiciens aguerris par une longue expérience de la vie parlementaire (le premier ministre y est depuis 1945 et le chef de l'Opposition depuis 1946) et eurs premières minutes de contact après la lecture du Discours du Trône donnent toujours lieu à des échanges oratoires attentivement écoutés par les députés et les spectateurs.

La coutume veut que le chef de l'Opposition attaque durement le gouvernement et le charge de tous les péchés d'Israël tout en louangeant les oeuvres de l'ancienne administration. Le premier ministre, de son côté, défend son gouvernement et présente à la Chambre et au peuple un résumé de ce qui a été accompli avant de révéler les intentions administratives dans certains domaines.

M. Johnson a lu un discours couvrant soixante et douze pages dactylographiées. Il a parlé pendant une heure et cinquante minutes pour accuser le parti libéral de manquer d'honnêteté, de compétence et de planification, en plus d'avoir mal présenté le point de vue du Québec au cours de la première partie de la conférence fédérale-provinciale.

Le chef de l'Opposition fut agressif et parfois mordant pour réclamer la démission immédiate du gouvernement, après avoir affirmé que ce que la province de Québec désire c'est une cure de bon sens, de vérité et de liberté. "C'est le chef de l'Opposition qui a besoin de cette cure" a rétorqué le premier ministre et je vais la lui faire subir maintenant.

Ce fut le début du discours du premier ministre qui a parlé pendant une heure avant le souper, soit de 5 à 6 heures, et de 8h.15 à 9h.45, hier soir, avant d'ajourner à aujourd'hui pour traiter de deux autres questions importantes intéressant toute la province: le financement du gouvernement et des oeuvres qu'il veut entreprendre, et le financement des commissions scolaires.

Les deux chefs de parti ont touché à une foule de sujets mais le principal fut certainement celui des relations fédérales-provinciales. M. Johnson y a consacré presque la moitié de son réquisitoire contre le gouvernement et M. Jean Lesage a répondu pendant au moins une heure aux accusations du chef de l'Opposition qui venait de proclamer que le Discours du Trône ne contenait rien qui vaille pour le peuple. Le premier ministre a rétorqué que M. Johnson n'a pas compris le sens du Discours du Trône qui est entièrement orienté vers le mieux-être de la personne humaine.

Comme il convenait, dans les circonstances, le fédéralisme canadien a été analysé par les deux orateurs. M. Johnson a reproché au premier ministre d'avoir parlé des "besoins" prioritaires du Québec au lieu des "droits" prioritaires de notre province, comme le prescrivait une résolution adoptée unanimement par l'Assemblée législative au cours de la dernière session. M. Lesage a répliqué que l'attitude adoptée par son gouvernement est positive parce qu'elle n'agit contre personne mais affirme plutôt les positions que notre province entend tenir dans un pays où un nouveau fédéralisme va s'implanter par les efforts de tous ceux qui recherchent une solution nécessaire aux problèmes constitutionnels et fiscaux.

Le premier ministre a dit que le gouvernement n'est pas du tout satisfait des résultats des négociations entreprises à Ottawa en novembre, bien que notre province ait obtenu du succès dans un secteur, et qu'on peut être certain que tout sera remis en question lors de la reprise des débats à Québec durant le mois de mars.

Lesage défend Kierans

Le premier ministre Jean Lesage a défendu, hier, son ministre du Revenu. Depuis qu'il est engagé activement dans la politique, a-t-il dit, le ministre du Revenu a clairement démontré qu'il sait être pour le Québec et son gouvernement un apport aussi précieux qu'il le fut précédemment pour le monde universitaire, le monde de la finance et le monde des affaires.

Les résidents de Notre-Dame de Grâce ont élu un homme de grand talent, de haut savoir et d'une compétence remarquable.

Précédemment, le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson, avait ironisé quelque peu sur la nomination de M. Kierans telle que soulignée dans le discours du Trône. "Ceci a permis au premier ministre de redorer le blason du ministre terni par l'affaire des syndicats financiers".

M. Johnson a souhaité que le ministre du Revenu puisse tirer le gouvernement et le Trésor provincial du marasme dans lequel ils se trouvent.

Après trois jours de session, peu de spectateurs assistent aux grands débats à l'Assemblée législative

par Claude Tessier

La session a à peine trois jours que déjà il y a peu de spectateurs dans les galeries. Ont-ils été chassés par les grands discours du débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône prononcé au début de la semaine?

Hier, le chef de l'Opposition a prononcé un discours d'une heure et demie dans lequel il a passé en revue l'administration générale de la province pour finalement en arriver a demander la démission du gouvernement.

Le premier ministre a aussi revu, "brièvement" selon lui, le travail accompli par le gouvernement depuis l'élection du nouveau Parlement, le 14 novembre 1962. M. Lesage a parlé pendant 2 h. 45 et il en a encore pour une heure aujourd'hui.

On a donc assisté à deux grands discours, à des exposés visant à prouver l'incapacité et l'inefficacité de l'un et les réalisations de l'autre.

Cela veut-il dire qu'ils l'ont fait en termes différents?

M. Johnson a parlé, à un moment donné, de "la planification dans les nuages" du gouvernement Lesage.

M. Lesage a parlé "d'un chef de l'Opposition qui vit dans les nuages".

Cependant, ni l'un ni l'autre n'étaient au paradis. Ils en ont certainement enduré pendant que l'un parlait à l'autre.

Le point crucial du débat a été les relations fédérales-provinciales ou les affaires constitutionnelles.

Les rapports entre le gouvernement central et celui de la province de Québec restent à la base des problèmes politiques de l'heure. Ils émergent au milieu de la multitude des autres grandes questions de l'heure. Les discours d'hier en font état.

Des experts étudient les relations de travail avec le service public

Le premier ministre Jean Lesage a annoncé, hier soir, que trois experts travaillent déjà depuis plusieurs semaines à préparer et à faciliter les travaux du comité parlementaire des relations de travail dans le service public que l'Assemblée législative sera incessamment appelée à former.

M. Lesage a précisé qu'un premier rapport a été soumis par MM. Marcel Caron, Roch Bolduc et J.-Réal Cardin. Il a expliqué l'intention du gouvernement de constituer ce comité parlementaire d'un nombre restreint de députés afin qu'il puisse siéger pendant que la Chambre ou un autre comité est en séance.

Le premier ministre a ajouté que, parallèlement à la création du comité, il faudra constituer un organisme pour la négociation collective des conditions de travail des fonctionnaires. Trois raisons, a-t-il dit, ont déterminé le gouvernement à confier cette tâche importante, à un comité parlementaire spécial.

Premièrement: parce qu'il s'agit d'édifier des structures, une tâche d'un caractère essentiellement politique, le gouvernement en est venu à la conclusion que les représentants élus du peuple doivent être appelés à participer directement à l'élaboration de cette politique;

Deuxièmement: le travail du comité sera, à l'égard des dispositions du Code du Travail qui concernent les fonctions publiques, le prolongement de celui du comité qui, lors de la dernière session, a entendu les représentations de nombreux individus et groupements intéressés à cette législation. La Chambre devra attendre le rapport du comité avant de pouvoir procéder plus avant quant à ces dispositions du Code du Travail;

Troisièmement: concernant la constitution d'un organisme pour la négociation collective, M. Lesage a dit qu'il est évident que la formation d'un tel organisme s'impose puisque quelques syndicats ont obtenu de la Commission des relations ouvrières une reconnaissance officielle et que l'un d'entre eux a déjà réclamé des séances de négociations.

La caisse de retraite est une solution au problème des gens qui vieillissent

L'établissement d'une caisse de retraite provinciale, publique, universelle et fondée en partie sur des hypothèses actuarielles constituera une solution au problème qu'ont à confronter les personnes âgées du Québec, a déclaré, hier soir, le premier ministre Jean Lesage.

Tout en révélant qu'une commission para - gouvernementale devra peut-être être formée pour l'administration de cette caisse, le premier ministre a énuméré les sept principes qui ont guidé son gouvernement dans l'élaboration du projet.

Ce sont: 1.— La caisse de retraite relève clairement de la juridiction provinciale. L'article 94 A de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique semble très clair à ce sujet;

2.— Un régime de retraite doit assurer aux travailleurs salariés ou indépendants, au moment où ils se retireront du marché du travail, la continuation d'une partie du revenu leur permettant de conserver un niveau de vie ayant une certaine relation avec celui que garantissait son activité rémunératrice;

3.— Il sera nécessaire de prévoir des transferts des ressources entre les différentes catégories de travailleurs qui participeront au régime. La caisse de retraite sera fondée sur des hypothèses actuarielles;

4.— Une commission paragouvernementale devra peut-être être formée pour l'administration de cette caisse;

5.— L'établissement de la caisse de retraite n'affectera pas les droits acquis des travailleurs déjà protégés par les régimes existants;

6.— Le régime québécois de rentes sera universel. On évitera le plus possible l'exclusion de certaines catégories de citoyens;

7.— La caisse de retraite québécoise pourra devenir un outil important de la politique économique et financière du Québec.

PHARMACIEN DEMANDE
Expérience requise, bon salaire. Pharmacie O. Racine, Beauport.
Tél.: 661-7721

JAMAIS
Vous ne manquerez d'huile avec
Juneau & Dion Huiles Enr.
1425 de la Vérendrye
Service selon la météo
Tél.: 661-4554 — 623-9442

BUREAU A LOUER
Rue St-Vallier ouest, bureau neuf, au-dessus d'une pharmacie. Conviendrait pour médecin ou bureau d'affaires.
Tél.: 661-2393 ou 527-6925

GERARD LEVESQUE
LAURENT-P. BOLDUC
GASTON DESJARDINS
COME BOUCHER
AVOCATS
1026, rue St-Jean Québec
TEL.: 529-0101

Dionne et Drolet
AVOCATS
Denys Dionne, B.A., L.Ll.
Jean-Paul Drolet, B.A., L.Ll.
46, Côte de la Montagne
Tél.: 525-7195

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
Jour 9 h. a.m. à 5h.30 p.m.
Le samedi de 9h. à 12h.30
Le soir sur rendez-vous
- Examen de la vue
- Rééducation visuelle
- Choix de lunettes

HOMMES et FEMMES
Expérimentés dans la fabrication de la valise
S'ADRESSER
FANCY LEATHERS LTD
25 Verdun tél.: 683-3633

BOUFFARD, TURGEON, LAROCHELLE AMYOT, DERY, CHOQUETTE & LESAGE
AVOCATS & PROCUREURS • 399 ST-JOSEPH E. SUITE 605, QUÉBEC 2 • TÉL.: 529-0711
SENATEUR P.H. BOUFFARD, C.R.
JEAN TURGEON, C.R.
GERARD LA ROCHELLE, C.R.
RENÉ AMYOT,
STANISLAS DERY, C.R.
PIERRE CHOQUETTE
ROBERT LESAGE
PIERRE LESAGE



Appelez votre agence de voyage par air, rail ou autobus dès aujourd'hui pour vous renseigner sur la Floride. Pour recevoir un Guide de vacances illustré, écrivez à Sunshine, P. O. Box 872-S, Tallahassee, Florida ZIP 32304.

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, VENDREDI 17 JANVIER 1964

De nouveau, le bill 60

La version corrigée et augmentée du bill 60, déposée mercredi après-midi sur la table de l'Assemblée Législative, et présentée par le premier ministre lui-même, a subi l'étape de la première lecture.

A la demande de l'opposition, cependant, pour lui permettre d'en prendre connaissance et de l'étudier dans tous ses détails, le gouvernement a consenti à en remettre l'étude à jeudi prochain, à la suite de la deuxième lecture.

C'est alors seulement que ministériels et oppositionnistes s'affronteront sur cette mesure qui a déjà retenu l'attention de l'opinion publique depuis près d'un an: une mesure dont on ne peut se cacher l'importance parce qu'elle entraînera une transformation radicale de notre système d'éducation, de façon à le placer sous l'entière responsabilité d'un ministre: le ministre de l'éducation et à laisser le dernier mot au lieutenant-gouverneur-en-conseil sur tous les règlements que feront les comités confessionnels.

La nouvelle version du projet de loi comporte de nombreuses différences avec la première, mais le principe en reste le même. On a cependant tenu compte des recommandations soumises par l'épiscopat québécois en particulier afin d'entériner dans la loi les garanties demandées et de dissiper les craintes qu'on pouvait entretenir dans un secteur de l'opinion publique québécoise.

Les évêques, lors de leurs représentations auprès du gouvernement de la province, insistaient sur deux choses en particulier: l'introduction dans le projet de loi d'une déclaration explicite des libertés et des droits de base en matière d'éducation; une meilleure garantie de la confessionnalité de l'école.

Ils avaient à l'époque suggéré le texte d'une déclaration de principes dont le gouvernement a fait le préambule de son nouveau projet de loi: de sorte que du coup disparaissent plusieurs raisons qu'une partie de la population avait de s'opposer à la création d'un ministère de l'Education.

Quant aux autres recommandations de l'épiscopat on en a tenu compte et on peut dire que dans l'ensemble elles ont été agréées, tout comme on a fait suite à d'autres modifications soumises par les corps intermédiaires à la demande du chef du gouvernement après qu'il eut été décidé de remettre à la présente session l'étude du bill 60.

La lecture du texte du projet de loi, accompagné de notes explicatives, publié dans notre édition d'hier, permet de se faire une idée exacte des changements apportés au projet de loi initial et d'en juger la portée véritable.

Il ne saurait être dit dans les circonstances que le projet de loi n'a pas été longuement mûri, qu'il a été élaboré sans tenir compte de l'opinion publique, de la réaction des corps intermédiaires et en particulier des groupes professionnels ayant un intérêt tout particulier à la cause de l'éducation. Il semble en conséquence que, lors de la discussion du projet de loi, il deviendrait oiseux de se perdre en discussions sur des vétilles du moment que le projet de loi offrira toutes les garanties désirées à moins qu'on ne s'attaque au principe même de la création d'un ministère de l'éducation: ce que n'ont pas jugé à propos de faire les membres de l'épiscopat québécois.

Le projet de loi, tel que conçu, correspond à une des principales recommandations de la Commission Parent, qui a passé de longs mois à recueillir l'opinion de la population, à étudier les mémoires et à en retenir les idées-forces: les idées les plus susceptibles d'inspirer l'établissement d'un nouveau système, l'édification de nouvelles structures plus conformes aux besoins de notre temps et à l'évolution de notre milieu.

D'un discours à l'autre

Les échos du Discours du Trône à Québec s'éteignaient à peine qu'on entendait déjà ceux de Queen's Park à Toronto. Pas plus que celui de Québec, celui de Toronto ne donne tous les détails des lois que le gouvernement présentera; mais les deux ont fait allusion aux conférences fédérales-provinciales. Il est certains passages de celui de Toronto qui donnent déjà des indications sur la position que le premier ministre Robarts prendra à la prochaine conférence de Québec entre le gouvernement fédéral et les provinces.

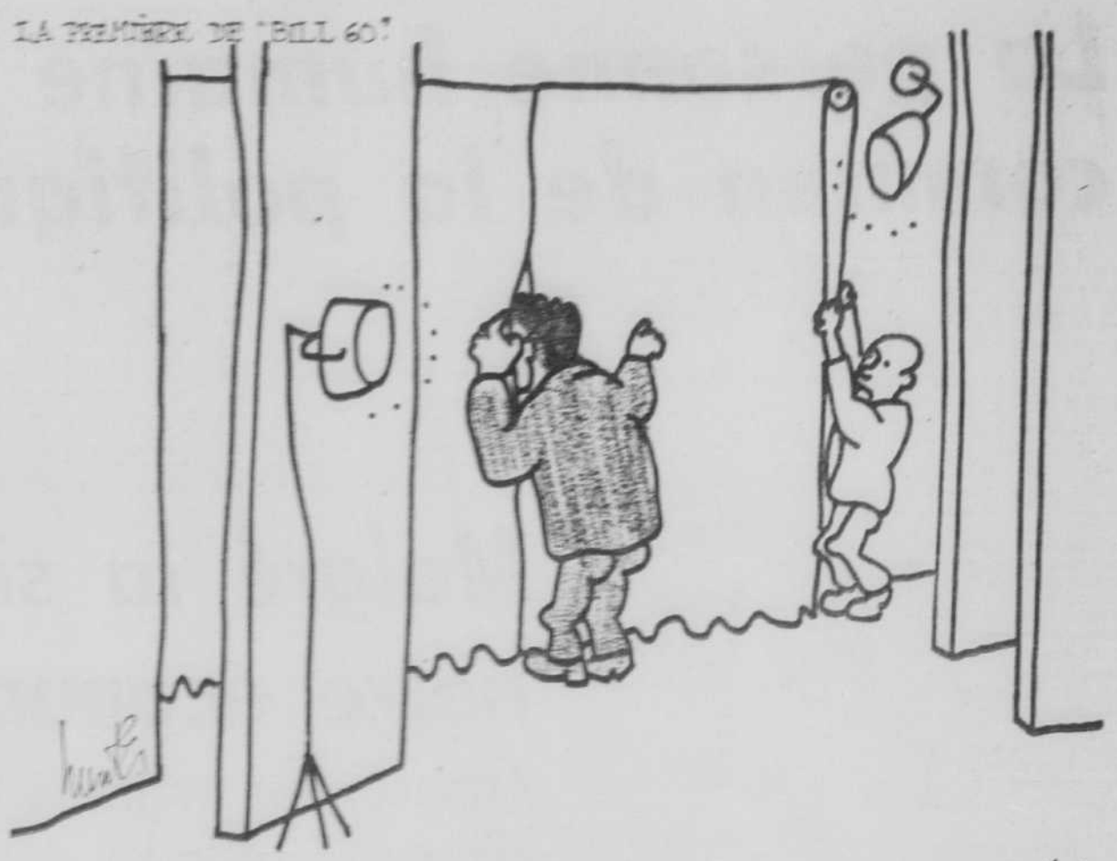
Il en ressort que l'Ontario estime qu'elle a consenti pas mal de sacrifices à la dernière conférence à Ottawa, en conséquence qu'elle n'acceptera aucune nouvelle modification des accords fiscaux qui pourrait être à son détriment. C'est pour préserver l'esprit des Pères de la Confédération qui dans leur sagesse, se sont rendus compte que le Canada pourrait se développer et prospérer uniquement dans une atmosphère de concorde et d'amitié entre les groupes ethniques que l'Ontario a vaincu sa répugnance naturelle au sujet des arrangements fiscaux, au cours de la conférence de novembre, y lit-on en substance.

Le Discours du Trône de Toronto insiste, par exemple, sur l'expansion connue par la province de l'Ontario en 1963. La plus populeuse et la plus riche du Canada, l'Ontario comprend que des sacrifices s'imposent pour elle pour assurer le développement du pays. On comprend assurément dans tout le Canada que l'Ontario se trouve à réfléchir sur ce qui se produira pour son revenu brut en vertu de la péréquation, si de nouveaux accords fiscaux lui demandaient plus que ce qu'elle estimera être le niveau de la portion congrue.

Du même coup, il est aussi aisé de comprendre le mérite des négociateurs du Québec qui ont réussi à obtenir ce qu'ils ont obtenu lors de la dernière conférence. Ce qui ne signifie pas que d'autres provinces que l'Ontario n'aient pas senti le besoin de maugréer. En fait, aucune province n'est seule et ne peut se considérer comme la seule à avoir des besoins à satisfaire dans un régime fédératif. Chacune profite de la prospérité des autres, si le système est bien équilibré. On peut penser qu'avec une production brute de $18 milliards l'an dernier, l'Ontario a établi le niveau de vie de l'Ontarien à quelque $400 de plus annuellement que celui du Québécois, à environ $2,600 contre $2,200 par tête en moyenne. (Le revenu annuel d'un Zanzibarite est de $60, celui d'un Algérien de $40).

D'où la nécessité pour l'Ontario de veiller à maintenir son rythme de croissance. Le niveau de vie industriel de toute province exige un soin jaloux. Si en Ontario le taux de croissance économique s'est maintenu à un si haut degré, on comprend aussi pourquoi le gouvernement Robarts veuille garder un si bon équilibre et retarde l'établissement d'une caisse de retraite, publique et universelle, même si Toronto n'envisage pas un processus identique à celui du Québec.

Somme toute, le Discours du Trône de l'Ontario, aussi chargé de mesures progressives, donne le ton à l'attitude autonomiste que le gouvernement ontarien prendra à la conférence fédérale-provinciale. Autodétermination pour autodétermination, autonomie pour autonomie, sacrifice pour sacrifice, l'Ontario et le Québec devront quand même s'asseoir à la même table en ayant dans l'esprit que ni l'une ni l'autre ne peut imposer sa loi à tout le Canada. A chaque tournant, le fédéralisme coopératif montre le bout du museau. La prochaine conférence dira où l'Ontario trouve qu'il peut lui causer du détriment.



L'OPINION DU LECTEUR

Si tous les Canadiens voulaient comprendre...

A l'occasion de la Fête de Noël, un journaliste d'Ottawa, M. Norman Smith, adressait une lettre au Père Noël qui traitait bien le sentiment d'un groupe de plus en plus considérable de nos compatriotes de langue anglaise en présence des difficultés qui nous séparent et menacent de rompre l'unité canadienne. Si quelques membres de notre groupe, plus vieux de l'autre groupe se montreront des sentiments exprimés par le journaliste ontarien, bien des malentendus seront dissipés. Voici le texte de ce document:

"Je sais qu'il est un peu tard pour vous écrire. Vous avez emballé vos malles sur votre carriole, et vous vous êtes débarrassé de la lourde poche que vous gardiez sur le dos pour répondre aux demandes de la dernière minute, puis vous êtes reparti.

"Je ne veux rien dire qui vous causerait de l'embarras ou qui prendrait trop d'espace. Tout ce que je réclame, c'est une idée, ou bien, si vous préférez un plus long mot, un peu de conscience.

"Non pas tant pour moi, Père Noël, mais pour tous les Canadiens. Je sais que vous aimez à faire appel à tout, alors la chose ne vous écartera pas de votre chemin. Comme une idée ne prend pas beaucoup d'espace, il importe peu que vous en ayez beaucoup, n'est-ce pas ?

"La difficulté qui se présente, c'est qu'il serait plus facile pour vous de l'exprimer que pour moi de l'écrire. Voyez-vous, c'est une chose délicate, et pourtant c'est une affaire importante; c'est une chose qui nous concerne sur terre, une chose du coeur.

"Je voudrais, Père Noël, que vous apportiez à tous les Canadiens, cette année, cette préoccupation que s'ils n'y prennent garde le pays va éclater.

"Je veux parler du problème du français et de l'anglais. J'ai l'impression troublante, au fond de moi-même, que la question est en train de nous échapper. Les clameurs que l'on pousse des deux côtés rendent l'accord et l'amitié encore plus difficiles.

"La grande majorité des gens pacifiques, d'un côté comme de l'autre, n'intervient pas pour faire taire ceux qui crient le plus fort. Les gens tranquilles se disent qu'il y a assez de bruit comme cela, et ils pensent qu'à la longue tout va s'apaiser.

"Mais je ne crois pas qu'ils ont raison. Car les turbulents s'excitent entre eux et leurs clameurs grossissent pendant que leurs revendications deviennent de plus en plus déraisonnables.

"A mesure que leurs réclamations deviennent déraisonnables, ils provoquent les gens qui voulaient rester neutres en cette affaire, mais qui ressentent maintenant que leurs propres traditions ou leur honneur sont en jeu. Et alors, les clameurs recommencent et l'animosité grandit.

"Il me semble que les deux clans en cause se séparent de plus en plus. Quand vous m'entendez, la semaine prochaine — (la lettre est écrite le 21 décembre) — vous vous en apercevrez bien et vous le ressentirez comme nous. C'est là une chose terrible en notre pays comme le Canada.

"Est-ce que tous nos efforts passés, nos épreuves et nos malheurs nous ont appris maintenant cette vérité malheureuse de séparatisme par les préjugés ?

"Comme Canadiens, nous nous sommes empressés jadis de blâmer les africains, les Européens de l'Est et même les Américains pour leur intolérance raciale; allons-nous maintenant ravaler nos belles déclarations devant la Société des Nations Unies ?

"Mais il est encore temps de tout réparer, si seulement vous voulez nous donner un peu de conscience de nous-mêmes et inspirer des sentiments d'affection et de fraternité dont la nation a besoin à l'heure actuelle.

"Apportez, Père Noël, de la lumière et du courage à nos dirigeants de langue anglaise afin qu'ils puissent parler à leurs compatriotes de la légitime validité des nombreux ressentiments de leurs concitoyens de langue française.

"Apportez aussi de la compréhension et de l'initiative à nos dirigeants de langue française afin qu'ils préviennent leurs compatriotes des dangers d'un extrémisme trop ardent.

"Apportez à la masse des citoyens paisibles des deux côtés la conviction que leur pays ne saurait être préservé par leur indifférence, pas plus qu'il ne le sera par la vague extrémiste qu'ils déplorent.

"Apportez à ces populations anglaises et françaises la voix de la raison qui soit entendue par tous ceux qui, par vanité ou par ignorance, divisent le pays contre lui-même et soulèvent les passions de race et de préjugé.

"Apportez à tous ce simple rappel que deux peuples ont édifié notre pays, avec l'aide et l'appui des nouveaux venus.

"Rappelez - nous, enfin, que pendant des générations nous nous sommes vantés à la face de l'univers que dans notre cher et beau pays il n'y avait pas de place pour les esprits étroits.

"Rappelez-nous que le mot "défi" est un terme familier parmi nous et que les Canadiens l'ont relevé de toute manière, depuis le défrichement des forêts vierges et la colonisation des terres, dans toute l'étendue du territoire, depuis les mers, les montagnes et jusqu'aux confins de l'Arctique.

"Dites-nous, en des termes chers à nos coeurs, que maintenant un autre défi doit être relevé, un défi final.

"Imprégnez dans nos esprits cette idée que, après tous ces accomplissements, après avoir conquis ce pays et exploité ses généreuses ressources et après en avoir bénéficié pleinement, il n'y a guère d'autre défi qui puisse nous étreindre si ce n'est celui de la fraternité.

"Faites-le afin que nous le ressentions comme une joie, comme une découverte, comme un réveil. Agitez les clochettes de votre carriole et non la sirène d'alarme. Faites que nous puissions rire de nos craintes et que nous tombions d'étonnement devant les folies que nous allions commettre. Faites-nous voir en quelque sorte notre bonne fortune pour qu'elle apparaisse glorieuse à nos yeux non seulement en comparaison des autres pays, mais aussi par sa valeur même.

"Merci, Père Noël. Ce sera alors le plus joyeux Noël que nous ayons connu si vous pouvez agir de la sorte, — et je crois que vous le pouvez, — comme nous le souhaitons du plus profond de notre être".

Norman Smith,
de l'"Ottawa Journal".

Problèmes scolaires à St-Aimé

La Malbaie et
St-Aimé-des-Lacs.

Monsieur le rédacteur,

Je viens par la présente demander l'hospitalité de votre journal, pour répondre à un journal local, "Le Confident de Charlevoix" dont M. Marcel Guay de La Malbaie est le propriétaire.

C'est une lettre ouverte. Je prends la responsabilité des faits, des chiffres et autres. Dans l'édition du "Confident" de mercredi le 8 janvier courant, il appert que la Commission scolaire de St-Aimé-des-Lacs (de Charlevoix), et dont M. Biliunt Lavoie est le président et M. Jacques Dufour le secrétaire, serait en bonne posture financière et bien équilibrée et même au-dessus de la moyenne des commissions scolaires du Québec et que, si toutefois ce n'était pas le cas la faute en serait au ministère de l'Instruction publique dont M. P. Gérin-Lajoie en est le ministre.

Pour rétablir les faits, la Commission scolaire de St-Aimé-des-Lacs, est une commission déficitaire vu que le 8 décembre 1963, la dite commission scolaire a déclaré dans une assemblée publique avoir un déficit au 30 juin 1963 de $9,000 et qu'elle avait un emprunt de $8,-300 à 6% de l'année courante, $600 en caisse et qu'elle devait environ $2,000 de salaires aux instituteurs à part une dette consolidée assez volumineuse, et d'autres comptes pas payés pour un montant de X.... Le tout est dû parce que la commission scolaire est mal administrée et dont le budget a été refusé à plusieurs reprises par le ministère de l'Instruction publique et que plusieurs citoyens ont demandé par les lettres enregistrées no 2886 du 1er décembre 1963, adressées au président Roland Lavoie et ses acolytes et à M. Jacques Dufour, le 4 décembre 1963, sous l'enregistrement no 2902, de bien vouloir démissionner.

Pour une évaluation d'environ $400,000 à un taux de $3.40 du cent, soit un revenu de $13,-600 et avec autant d'octrois gouvernementaux donnant un revenu de $26,000 pour une très petite commission scolaire et dont les dépenses sont minimes, il n'est pas logique que notre budget soit refusé et qu'à date aucune taxe scolaire ne puisse être perçue par cet organisme scolaire parce que pas accepté encore par le ministre et que le budget prévu par Québec serait d'environ $8.15 du cent et la dite commission scolaire essaye de faire accepter pour cette année le taux de $5.03 du cent.

Je suis moi-même propriétaire à St-Aimé-des-Lacs et les chiffres que j'avance sont authentiques, exacts et partent de la bouche du secrétaire, M. Jacques Dufour, à l'assemblée générale du 8 décembre 1963. N.B. En plus de transporter elle-même les élèves à $420 par mois plus cher que si c'était un contracteur, la Commission scolaire de St-Aimé-des-Lacs a trouvé moyen par l'entremise de son président, M. Lavoie et sur sa simple signature, d'acheter un autobus d'écoliers et ce, sans soumission au prix de $10,457 (autobus $9,482.20 et 975 de finance), tandis qu'elle aurait pu l'acheter à $7,000 si elle avait demandé des soumissions d'achat, ce dont je puis certifier parce que personnellement j'aurais offert une même machine à $7,000 comme représentant de compagnie.

Les soumissions de M. Edgar Boudrault à $480 par mois et de MM. Tremblay à $500 par mois sont préférables au coût de $900 par mois donné par le secrétaire Dufour, le 8 décembre 1963. Il en coûte à la commission scolaire $900 par mois de dépenses avec un autobus, tandis qu'un contracteur chargeait $480 et $500 par mois: le tout par soumission du 30 août 1963.

Je ne soumets ici que quelques cas qui sont appuyés par des faits authentiques, mais combien y en a-t-il d'autres encore dans le même sens au désavantage de la Commission scolaire de St-Aimé-des-Lacs ? Comment voulez-vous avec une telle administration accuser le ministère de l'Instruction publique de fautes personnelles, quand ce sont nous-mêmes qui les avons commises par incompétence, négligence, et autres, etc., etc., etc.

Nombre de commissions scolaires ont baissé leur taux de taxe et il en aurait dû être de même pour la Commission de St-Aimé-des-Lacs, mais, au lieu de cela il est remonté du double et il faudrait qu'elle triple son taux pour arriver. Au point de vue municipal, avec la même évaluation et au très bas taux de $1.25 du cent dans la même municipalité de St-Aimé-des-Lacs et avec beaucoup plus de dépenses municipales que scolaires et ce, sans octrois du gouvernement provincial, le maire, M. Henri Dallaire de St-Aimé-des-Lacs, trouve moyen de ne pas avoir de dettes et même d'avoir un compte de banque assez volumineux, que toute la population peut vérifier. Une copie dans le même sens de cette lettre a été envoyée au ministère de l'Instruction publique afin que chacun prenne la responsabilité de ses péchés et non pas accuser le ministère de l'Instruction publique de sa mauvaise administration.

Je vous remercie monsieur le rédacteur de votre hospitalité et si toutefois pour une raison ou pour une autre vous ne vouliez pas publier ma lettre, vous aurez bien la bonne amabilité de m'en aviser. Encore une fois, je vous remercie et je suis,

Votre obligé,

Dollard Charest.

WALTER LIPPMANN

Le premier message de Johnson

Le message du Président Johnson fournit un exemple manifeste, dans son style et sa substance, des dons politiques dont Lyndon Johnson est remarquablement doué. Il se révèle comme un chercheur passionné, animé du désir de trouver, au-dessous des questions d'intérêt, un terrain commun où tous les citoyens peuvent s'entendre.

Bien qu'il soit réputé comme l'un des hommes politiques les plus perspicaces de la génération actuelle, il en est arrivé maintenant, grâce à son expérience et au pouvoir qu'il détient, à exercer ses talents sur le plan national. Et personne ne peut l'apprécier mieux que son prédécesseur, le général Eisenhower, qui eut à traiter avec lui comme le chef d'un Sénat Démocrate.

Ce premier message définit bien ses buts et ses talents à découvrir le terrain d'entente sur les dépenses publiques et sur le bien-être social. Plus tard, le président Johnson sera mis plus rudement à l'épreuve au sujet des problèmes de race et de droits civils. Pour le moment, occupons-nous des premières choses à régler.

Le problème immédiat est d'adapter la politique d'économie du gouvernement aux mesures qui s'imposent pour parer à la pauvreté et pour stimuler en même temps l'économie de la nation. La solution qu'il présente consiste à épargner de l'argent en réduisant les dépenses extravagantes et en profitant de la période actuelle d'accalmie de la guerre froide pour pratiquer des coupures prudentes dans le service des fournitures militaires.

En agissant de la sorte, il peut présenter devant la nation une formule générale qui puisse combiner des vérités indéniables dans les positions en conflit, à savoir, par exemple, que le gaspillage et les dépenses extravagantes sont des maux à éviter, que le progrès social doit être soutenu et maintenu, que des réductions dans les dépenses pour les armements sont possibles puisque la guerre froide connaît une trêve, que l'argent ainsi épargné peut servir davantage à améliorer nos services publics qui sont inadéquats, et enfin, que le budget ne peut être déflationnaire, en considération du rôle qu'il joue dans l'économie nationale.

• • •

Dans la campagne qu'il entreprend contre la pauvreté, le président poursuit l'oeuvre que son prédécesseur, le président Kennedy, avait l'intention d'accomplir. Cet article du programme de l'administration Kennedy fait partie intégrante désormais du programme de M. Johnson.

Sur ce sujet, le président Johnson manifeste toute sa sincérité et son ardeur à réprimer la pauvreté qui existe dans beaucoup de milieux et qu'il connaît à fond; il sait par exemple que de 40 à 50 millions de citoyens américains vivent en bas du niveau de prospérité qui a rendu notre pays unique au monde.

Il est toujours trop facile, et même parfois plus agréable d'ignorer ce que l'écrivain Michael Harrington appelle dans son livre, "l'autre Américain". Car, d'une façon curieuse, l'Américain qui est pauvre demeure invisible; et ainsi on est porté à ne pas s'en préoccuper.

"La pauvreté se retrouve hors des sentiers battus, écrit M. Harrington; et les pauvres continuent d'habiter les locaux misérables du centre des villes, et ils restent singulièrement isolés de tout contact avec les gens des autres classes. Ils sont d'un autre âge; plusieurs d'entre eux ont 65 ans et plus, et il s'en trouve une bonne proportion qui ont 18 ans ou moins. En définitive, les pauvres forment une classe à part, politiquement invisible. Ils ne fréquentent pas les antichambres, ils n'ont pas de programme législatif, ils n'ont rien, ils n'ont pas de voix".

La lutte contre la pauvreté est une noble cause, et la santé de la nation s'en trouverait mieux si un plus grand nombre de citoyens s'y engageaient. La cause serait infiniment profitable aux pauvres qui en bénéficieraient. Et toute la nation, une fois lancée dans cette campagne, en recevrait le plus grand bien.

Le premier ministre Pearson dit sa confiance en l'ONU

Par Benoit HOULE de la Presse Canadienne

PARIS — Le premier ministre du Canada a réitéré sa confiance en l'ONU, au cours d'une conférence de presse, alors qu'il rendait compte de ses entretiens d'hier avec le général de Gaulle, à l'Elysée.

M. Pearson a déclaré que l'ONU peut être une force très efficace pour le maintien de la paix dans le monde.

Le premier ministre ajoutait que l'ONU et l'OTAN avaient été des sujets de discussion entre les deux hommes.

La rencontre s'est déroulée sans besoin de traducteur, M. Pearson parlant en anglais et le général de Gaulle parlant en français, chacun comprenant très bien ce que l'autre disait.

Hier, M. Pearson s'est dit très touché de l'accueil que lui ont réservé le peuple français et les autorités gouvernementales. "C'est une visite des plus intéressantes, l'accueil a été chaleureux. Je l'apprécie beaucoup".

M. Pearson a dit que les entretiens avec le président de la France avaient été très cordiaux et qu'ils avaient porté sur différents sujets, depuis le Marché commun européen à la possibilité d'investissement de capitaux français au Canada.

Le premier ministre a également souligné qu'il fera part au président Johnson des Etats-Unis de ses entretiens de Paris avec le général de Gaulle.

Au sujet du Marché commun européen, le premier ministre a déclaré que le général de Gaulle avait l'intention de recommander que son pays encourage l'organisme à étudier la possibilité d'adopter certaines mesures du Kennedy Round, aux entretiens du GATT à Genève, dans le but de réduire, dans certains cas, les barrières tarifaires de 50 pour cent.

La question a été soulevée par le premier ministre Pompidou, à la demande même du président de Gaulle.

Ce dernier a même ajouté que la CEE "n'était pas une boutique fermée".

"Nous avons été très encouragés d'entendre le général s'exprimer ainsi", a dit M. Pearson.

Le premier ministre a fait remarquer qu'on lui avait laissé entendre que la Communauté économique européenne se développera sans causer pour autant préjudice à l'activité commerciale du Canada, principalement en ce qui a trait aux exportations.

A un journaliste qui lui demandait s'il avait invité le général de Gaulle au Canada, M. Pearson a dit que la question n'avait pas été étudiée, mais que le général avait déjà fait une visite dans notre pays en tant que chef d'Etat français.

"J'exprime tout de même le voeu qu'il revienne et nous le recevrons chaleureusement", a dit M. Pearson.



HOMMAGE A KENNEDY : Un groupe de représentants du gouvernement canadien se sont rendus au cimetière Arlington à Washington, pour rendre hommage à la mémoire du président J. F. Kennedy en déposant une couronne de fleurs sur sa tombe.

Ottawa suit avec intérêt le projet anglais de stabiliser les produits en provenance des pays étrangers

OTTAWA (PC) — Le projet du gouvernement britannique de diminuer sa production de denrées alimentaires, laquelle est très coûteuse, et de stabiliser les produits en provenance de l'étranger, est suivi avec grand intérêt par Ottawa.

Une délégation britannique était à Ottawa la semaine dernière afin d'examiner la situation, particulièrement en ce qui concerne les céréales canadiennes.

Les entretiens sont plutôt de la nature d'une prise de contact mais la situation générale signifie que la Grande-Bretagne aura de moins en moins de cultures et importera de plus en plus, en cherchant à stabiliser les prix au moyen d'accords sur les marchandises avec les producteurs nationaux et étrangers, des surcharges à l'importation pourront également être imposées.

Pour un pays qui a traditionnellement constitué un marché libre pour les denrées alimentaires, cette tendance revêt une grande signification pour le Canada et n'est pas d'ailleurs sans lui poser des problèmes tout en lui offrant des possibilités.

La Grande-Bretagne est toujours le meilleur client régulier du Canada en ce qui concerne le blé; selon le nouveau projet, la Grande-Bretagne pourrait recevoir encore plus de blé, mais pas forcément uniquement du Canada.

LE PLAN ANGLAIS

Le plan britannique consiste à diminuer les coûts des subventions à l'agriculture, lesquelles se sont accumulées depuis la deuxième guerre mondiale; la France, l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays européens ont pris les mêmes mesures à l'égard des produits agricoles trop coûteux, et à utiliser plus de produits importés, lesquels sont moins coûteux.

L'ampleur considérable prise par les subventions à la production agricole a été causée en partie par le désir de ne plus dépendre des approvisionnements d'outre-mer — ou du moins pas autant que pendant la dernière guerre alors que les réserves de denrées alimentaires étaient descendues à des niveaux dangereux du fait de la guerre sous-marine contre les cargos anglais.

De toute manière, le blé britannique est cher et le gouvernement est décidé à en diminuer le coût.

On considère l'arrangement pris à l'égard du bacon comme devant constituer une tentative instructive; le marché de ce produit est en effet réparti entre les producteurs nationaux et ceux de six pays étrangers, avec une révision annuelle au cas où d'autres producteurs se manifesteraient.

La production britannique sera partiellement contrôlée pour différentes marchandises en limitant le soutien des prix à des qualités bien définies, ainsi que le fait le Canada pour le porc, les oeufs et un certain nombre d'autres articles.

Les perspectives commerciales pour le blé restent bonnes en ce qui concerne les exportations canadiennes vers l'Angleterre. Ce pays se propose de fixer des prix minimum pour les importations de manière que le niveau des prix intérieurs ne s'effondre pas. Si le prix de l'orge canadien descendait par exemple en-dessous du prix minimum, une surcharge serait alors imposée par les Britanniques afin de ramener le prix de l'orge au minimum désiré.

C'est un concept entièrement nouveau dans les relations commerciales britanniques, en particulier avec les producteurs du Commonwealth.

Production et échange d'électricité

Udall heureux de la décision du Canada de modifier sa politique

Washington (UPI) Le secrétaire américain à l'Intérieur, Stewart L. Udall, a déclaré hier que les récents développements dans le domaine de l'énergie électrique avaient ouvert la porte à un nouvelle ère de coopération entre le Canada et les Etats-Unis en ce qui a trait à la production et à l'échange d'électricité.

Udall a discuté de cette nouvelle politique d'échange d'énergie électrique au cours d'une conférence de presse à Washington et il a noté en particulier la décision de la Consolidated Edison Company, de New York, d'obtenir de l'électricité pour la Métropole américaine d'un central situé au Labrador, à 1,100 milles de distance.

Udall a signalé que la décision de la Consolidated Edison constituait un exemple de l'intégration des intérêts publics et privés dans ce domaine sur une base internationale.

Il a ajouté que selon lui, la même politique pourrait être suivie dans le projet de développement du gigantesque projet de la baie de Passamaquoddy.

Le secrétaire à l'Intérieur a aussi noté que le développement de la technique permettrait à l'heure actuelle de réaliser des choses impensables, il y a quelques années, comme le transport d'énergie sur de longues distances.

Le Canada a mis fin depuis quelque temps à sa politique d'opposition à l'exportation d'énergie électrique aux Etats-Unis.

Selon M. Udall, cette décision prise par le premier ministre Lester B. Pearson a ouvert la voie à "une nouvelle période de coopération dans le développement des ressources entre les deux pays."

Enquête sur la police à Ottawa

OTTAWA (PC) — La Commission de la police d'Ottawa a demandé au département du procureur général de faire une enquête sur "les aspects généraux et spéciaux de l'administration des services de police" dans la capitale fédérale. Cette requête a été présentée à la suite d'un rapport de la Commission de la police ontarienne qui a acquitté trois inspecteurs de police qu'on accusait de conduite criminelle.

Une déclaration publiée mercredi soir par le président de la Commission de la police d'Ottawa, le juge Glenn E. Strike, fait savoir que le directeur des poursuites pour l'Ontario n'a trouvé aucun fondement qui justifierait des accusations criminelles contre les trois policiers.

Les trois inspecteurs, MM. Borden Hobbs, Carl Norton et Tom Beggan, avaient été accusés d'avoir organisé un vol pour tendre une embuscade à deux hommes. Ils furent relevés de leurs fonctions le 19 décembre en attendant le résultat de l'enquête.

C'est Royal Bard, un des trois hommes arrêtés à la suite d'une embuscade, le 17 novembre, lors d'une tentative de vol chez un riche homme d'affaires d'Ottawa qui accusa la police. Condamné à trois ans de pénitencier, il va en appel.

Un grand spectacle de music-hall marquera l'ouverture des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste le 19 juin

MONTREAL (PC) — Les fêtes du Canada français, qu'organise la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et qui seront destinés à attirer dans la métropole des milliers de touristes, auront lieu cet été du 19 au 26 juin, a annoncé, hier, M. Jean Séguin, président de la Commission des fêtes du Canada français.

M. Jean Séguin et le lieutenant-colonel Yves Bourassa, commissaire général des fetes du Canada français ont revélé au cours d'une conférence de presse les grandes lignes du programme qui se déroulera "au Canada français" du 19 au 26 juin.

M. Bourassa a déclaré que la Commission des fêtes du Canada français était à constituer, par divers moyens, un budget de plusieurs centaines de milliers de dollars en prévision des fêtes de l'été prochain.

Un grand spectacle de music-hall à la grande salle de la Place des Arts, le 19 juin, marquera l'ouverture des fêtes. A ce spectacle prendront part des artistes de l'Afrique française, des Antilles et de France. Il s'agira en quelque sorte, a précisé le lieutenant-colonel Bourassa, d'un "salut de la communauté française au Canada français."

A l'occasion des fêtes du Canada français, des feux s'allumeront dans tout le Québec, jusqu'à Percé et Baie-Comeau, sur le Saint-Laurent et dans toutes les autres régions.

La permission aux armateurs de négocier avec chacune des cinq unions des Gens de Mer

MONTREAL (PC) — Les compagnies maritimes des Grands Lacs négocieront sur une base individuelle avec les cinq unions des marins placées actuellement sous la tutelle du gouvernement fédéral, du moins jusqu'à nouvel ordre.

C'est la décision qui a été prise à une rencontre de deux heures, hier, entre un comité représentant 40 compagnies maritimes et les membres du comité de tutelle fédéral.

Le capitaine John Milne, directeur du comité formé par les compagnies maritimes lundi afin de rencontrer les tuteurs fédéraux, a déclaré aux journalistes que les armateurs projettent de tenir une autre réunion afin de former un comité permanent.

La tutelle fédérale, décidée et formée le printemps dernier par Ottawa à la suite d'une enquête gouvernementale sur les actes de violence qui sévissaient sur les Grands Lacs, a le pouvoir de donner des conseils aux syndicats de marins placés sous sa surveillance.

La plupart des contrats de l'Union internationale des Gens de mer du Canada avec les armateurs expirent en mai prochain

Le capitaine Milne a révélé que les compagnies maritimes pourraient peut-être accepter de former un comité conjoint de négociations avec l'Union internationale des Gens de mer en vue des pourparlers sur les contrats de travail qui doivent débuter en mars.

Le contrat de l'ARC à une société québécoise: $820,855

Bagotville — Le contrat adjugé à la firme François Jobin Inc. de Québec, pour l'exécution de travaux à la base de l'ARC de Bagotville, notamment la construction d'un dépôt pour l'entreposage d'ogives nucléaires, se chiffre non pas seulement par $578,749 mais bien par $820,855. La différence au montant de $242,106 consiste en l'établissement d'installations de service rapide d'alerte ainsi que la construction d'un rajout à une salle de tir.

C'est ce que révèle un communiqué reçu, hier, du ministère de la Production de Défense sur les maisons canadiennes qui ont obtenu des contrats de défense non classés entre le premier et le 15 décembre 1963. Le montant global de ces contrats accordés par ce ministère et la société de la Couronne qui y est associée, "Defence Construction (1951) Limited" s'élève à $13,678,794.

Le communiqué du ministère de la production de Défense annonce également qu'une entreprise de la région a obtenu un contrat au montant de $22,355. Il s'agit de la firme Arvida Mix & Supply Co. Ltd., pour une commande de béton liquide.

Diefenbaker verrait bien Robert Thompson ministre dans le cabinet libéral

VANCOUVER (UPI) — Le chef du Crédit social, Robert Thompson, n'aurait pas d'objection à devenir ministre dans le cabinet libéral du premier ministre Lester Pearson, a déclaré le chef de l'Opposition, John Diefenbaker.

Le chef conservateur a déclaré aux journalistes que Thompson et certains éléments du Nouveau Parti démocratique se sentaient attirés par le parti libéral.

"M. Thompson parle avec vigueur et sans répit en faveur des libéraux," a-t-il ajouté.

Selon Diefenbaker, les éléments socialistes du NPD et les chefs libéraux ont amorcé à Toronto un dialogue en vue d'une telle union.

La décision de donner aux chefs de parti un supplément de $4 000 par année est une des raisons de l'augmentation du nombre des partis, a déclaré Diefenbaker.

"Mais, a-t-il ajouté, ironie des choses, c'est Thompson qui a propose l'augmentation de $4,000 et c'est son ennemi, Réal Caouette, qui obtient ce supplément."

"C'est Thompson qui a inventé la guillotine et qui ensuite se fait guillotiner, a-t-il dit.

Diefenbaker a aussi affirmé que lors du prochain congrès conservateur qui se tiendra à Ottawa le mois prochain, il sera réélu chef de son parti.

Le GIN GENEVER WF de FOCKINK

Savourez l'authentique gin de genièvre! Depuis 1679, la maison Wynand Fockink d'Amsterdam est réputée dans le monde entier pour son gin au bouquet si particulier. Vous pouvez maintenant vous procurer le WF au même prix qu'un gin de genièvre ordinaire — Essayez aussi les délicieuses liqueurs WF.

Mélangé et embouteillé par H. Corby Distillery Ltd., Montréal (P.Q.)

A PARIS . . .

(Suite de la première page)

ment bilingue, chacun s'exprimant dans sa langue maternelle et comprenant assez bien celle de l'autre pour ne recourir que rarement aux services d'un interprète, généralement pour faire préciser un point important.

Malgré un programme étourdissant de rencontres et de réceptions qui l'a constamment accaparé depuis trois jours, M. Pearson était lui-même détendu et il a donné une conférence de presse à la canadienne, c'est-à-dire acceptant quelques dizaines de questions à l'improviste, une méthode que l'on évite ici.

Un communiqué publié aujourd'hui annoncera officiellement la satisfaction d'Ottawa et de Paris, confirmant sans doute aussi la tenue de colloques ministériels annuels ou semi-annuels entre les deux pays et l'instauration d'un système d'échanges de bourses destinées aux intellectuels et techniciens selon une formule destinée au Québec, certes, mais aussi à toutes les autres provinces du pays.

CANADA ENTIER

Justement, M. Pearson a déclaré hier soir au premier ministre Pompidou, dans une allocution prononcée à un dîner officiel offert par le Canada, qu'il espérait que ce voyage augmenterait l'amitié non seulement des Canadiens français mais aussi des Canadiens anglais pour la France, de même que pour la culture française, à laquelle le Canada anglais s'intéresse maintenant beaucoup plus qu'auparavant et qu'il apprécie davantage.

Dans sa conférence de presse il a aussi voulu mettre fin à une rumeur lancée dans un journal anglais du Canada à l'effet que le général de Gaulle aurait tenu des propos sympathiques aux séparatistes québécois. Il a expliqué que le général de Gaulle lui avait fait part, en termes émouvants et clairs qu'il désirait que le Canada devienne un pays fort, uni et indépendant. En outre, la France est prête à accroître son aide culturelle, se considérant, comme M. Pearson l'a répété ici à plusieurs reprises, comme l'une des mères-patries. Mais ceci, a précisé le général de Gaulle au premier ministre, pour le Canada d'un océan à l'autre.

Dans son discours de la veille à l'Elysée, le général de Gaulle avait également pris la peine de préciser que la solidarité particulière de son pays avec les Canadiens français ne saurait contrarier nos relations avec votre Etat fédéral. Et ce n'est sans doute pas par hasard que "Le Monde" avait choisi hier ce sujet pour titrer un de ses principaux articles.

PROPOS MÉDICAUX

Par le Dr Walter Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo.

MEDICAMENTS ANTIPALUDEENS

Comme je le disais il y a quelque temps, il y a des médicaments antipaludéens synthétiques qui peuvent, à certains moments, apporter un grand soulagement aux patients souffrant de rhumatisme articulaire et autres maladies appelées communément maladies collagènes



Récemment, on a constaté que certains patients qui, pendant un certain temps, prenaient de fortes doses de chloroquine, voyaient moins bien qu'avant. Cela signifie que les médecins devront cesser de donner ce médicament.

A la suite de l'absorption de ce médicament, la cornée de l'oeil est devenue vitreuse. De plus, on a noté une dégénérescence de la rétine.

Les médecins surveillent de près les effets de plusieurs autres médicaments contre le paludisme.

COUT DE L'HOSPITALISATION

Je viens de prendre connaissance d'une étude qui a révélé que les gens dans les hôpitaux ne se préoccupent pas uniquement de leur santé, mais ils s'inquiètent du coût des soins, du bruit et des aliments. Selon l'"American Hospital Association", depuis 10 ans, le coût par jour à l'hôpital a doublé. Présentement, la moyenne est de $36.8 aux Etats-Unis.

Le coût de la construction et de l'administration des hôpitaux augmente sans cesse. En outre, on donne dans les hôpitaux des traitements et des soins que l'on ne donnait pas il y a plusieurs années.

Beaucoup de gens se plaignent du bruit et de la mauvaise nourriture. On se demande parfois comment un homme qui est censé être cuisinier peut rendre même un oeuf à peine mangeable. Des excuses cependant aux hôpitaux qui ont de bons cuisiniers.

JAMBES QUI NE PEUVENT RESTER TRANQUILLES

Il y a des personnes nerveuses qui se plaignent amèrement que leurs jambes ne peuvent rester tranquilles. Elles souffrent d'une sensation désagréable dans les jambes et parfois dans les bras. La sensation est ressentie en profondeur dans les membres, parfois dans les muscles et les os. Le malaise survient lorsque la personne est au repos, assise ou couchée, (souvent elle est forcée de se lever et de marcher. D'habitude, il n'y a aucune douleur, mais il y a un malaise sourd.

Pendant des années, j'ai cherché des livres et des articles écrits sur ce malaise, mais je n'ai rien trouvé de très utile.

Néanmoins, les conseils du médecin seront d'un grand secours.

POSTEZ CE COUPON

Vos épargnes maintenant rapportent

6 3/4 %

d'intérêt avec les billets de Prudential Finance à courte échéance de 365 jours

5 3/4 % d'intérêt pour 183 jours

PRUDENTIAL FINANCE CORP. LTD.

20 rue St-Jean, Québec

Tél.: 529-0085

Veuillez m'envoyer gratis et sans obligation de ma part des détails complets et mon exemplaire personnel de "UN AUTRE PIEU D'OR"

Q.L.S.

NOM .....

ADRESSE .....

PROVINCE .....

VILLE .....

TÉL. 73F

Pollack QUEBEC

UN SPECIAL DE LA MAISON MAX FACTOR



ACHETEZ un rechange "CREME PUFF"... obtenez "ERACE" GRATIS

Erace est un bâton que toute femme devrait avoir pour effacer les lignes de fatigue, cernes ou plis de la peau. Pour une période de temps très limité, Erace vous est offert gratuitement avec chaque achat de 'Creme Puff', l'unique fond de teint compact créé pour tous les types d'épidémie ! Choisissez celui qui vous convient !

POUR PEAU SECHE — POUR PEAU GRASSE — POUR PEAU REGULIERE

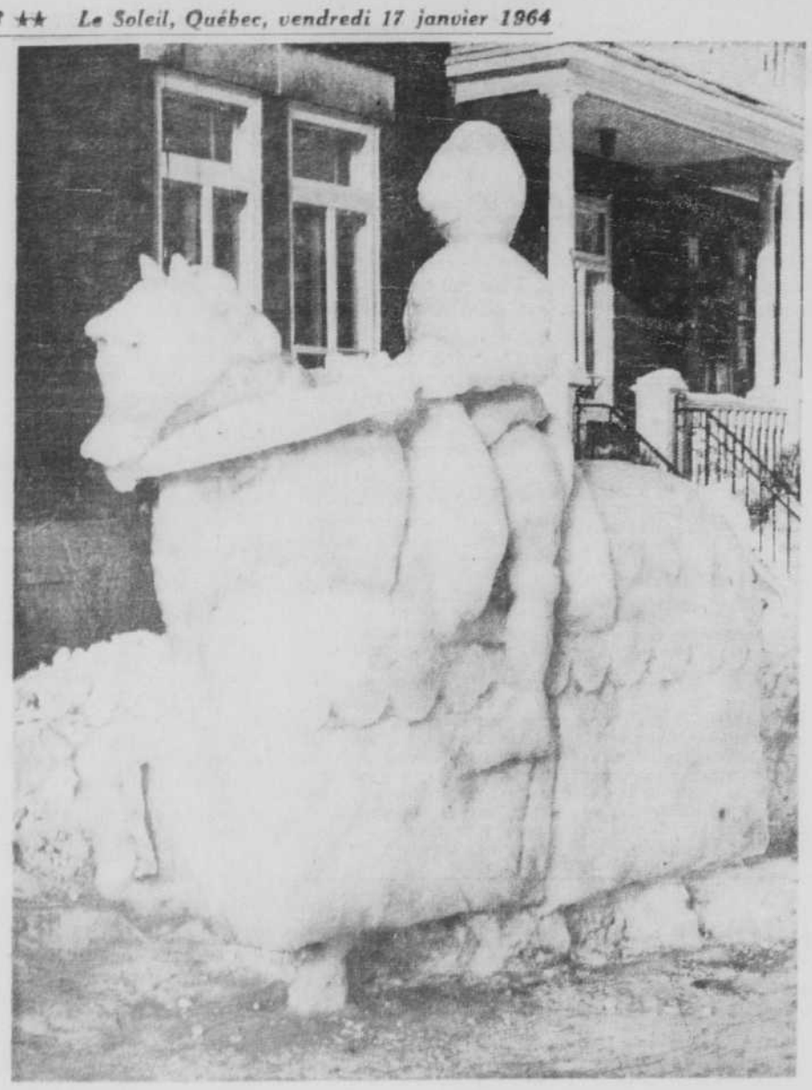


1.50 — 1.50 — 1.25

VENEZ ECRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — COSMETIQUES — Rez-de-chaussée

De la neige, un seau d'eau et 40o sous zéro...



LE DEFENSEUR DU CARNAVAL a vu le jour comme bloc de neige, sculpté dans ses grandes lignes, puis fini avec de la neige moulée. S'inspirant de l'Encyclopédie de la Jeunesse, M. Michel Desrochers de la rue Fraser, a choisi un thème historique pour son 11e monument. Le 11e, car la première année du Carnaval, il en avait fait deux et depuis, il n'a jamais laissé passer un Carnaval sans y participer avec enthousiasme, en montant, devant sa porte, un monument de neige glacée.

De la neige, un seau d'eau, des mitaines et 40o sous zéro ! Voilà le moyen le plus facile de faire un monument de glace, nous dit M. Clément Paré, professeur de sculpture à l'école des Beaux Arts, quand nous lui avons demandé pour vous quelles étaient les techniques les plus simples à employer pour les amateurs qui veulent se lancer dans la fabrication d'un monument, pour le Carnaval.

NEIGE MOUILLEE OU GLACE TAILLEE ?

Dans le monument de neige mouillée, il s'agit plutôt de modelage, alors que la forme prend corps par le travail des mains seules, alors qu'avec la glace, il s'agit de taille directe, où le modelage ne compte pas. Dans la glace, pour que l'oeuvre avance assez bien, il faut un outil tranchant assez simple, comme une hache ou un ciseau à bois assez gros pour empêcher l'amateur sculpteur de vouloir faire trop de détails, commente ce sculpteur de carrière.

GLACE SCULPTEE

Ceux qui veulent se lancer dans la réalisation d'un monument de glace sculptée peuvent prendre exemple sur le monument de la place d'Youville, dit M. Paré ; voilà un travail qui respecte les possibilités qu'offre la glace, ajoute-t-il. Quand le créateur choisit des formes très simples, elles sont plus visibles dans la glace, et les détails ne le serviraient pas, car seules les grandes lignes auront de la valeur.

Il faut être réaliste, car avec la transparence de la glace, la lecture de l'oeuvre est beaucoup plus difficile, commente ce professeur de sculpture, et dans le choix de la forme à donner, il faut se conformer aux matériaux employés ; la glace demande des lignes simples, d'aspect vigoureux.

Votre monument peut vous rapporter de magnifiques prix

N'oubliez pas d'inscrire votre oeuvre au concours de Monuments de neige et de glace du Carnaval d'Hiver de Québec (1964), présenté en collaboration avec les quotidiens Le Soleil et L'Evénement.

Le monument même peut rapporter au sculpteur $250 et un trophée souvenir.

L'inscription du monument se fait par l'envoi d'une photo du monument terminé, et du formulaire dûment rempli, adressés au "Concours de monuments de neige et de glace, case postale 638, Québec 4, avant minuit le 23 janvier prochain.

Rappelons qu'en inscrivant votre monument, vous conservez votre droit de vote pour la seconde étape du concours dont le prix est un gros lot d'une valeur totale de $3,700.

Si l'on a l'intention de travailler une tête assez nature, il est préférable de choisir la neige qui laissera voir les détails, à cause de son opacité ; la lumière permettra alors de mieux voir les traits, grâce aux ombres plus marquées. Les mêmes détails, dans la glace, seraient perdus car l'oeil passe à travers la glace comme s'il s'agissait de la vitre.

GARE AU SOLEIL

Quand on travaille la neige, il est préférable de faire des choses assez grosses, qui se tiennent avec la neige gelée, et éviter les armatures trop compliquées, car si un dégel subit survient, l'épaisseur de la neige permettra de "sauver la face" du monument, alors qu'un montage compliqué, parfois mince en partie, risque de fondre au soleil.

Un grattoir quelconque donnera la forme voulue à la neige, mais la main, protégée par un gant de caoutchouc, sous la mitaine, peut suffire amplement pour réaliser n'importe quel monument.

M. Paré recommande d'éviter la couleur qui, lorsqu'elle bave ou que le soleil vient la détremper, viendra salir la neige et donnera un air vulgaire au monument. Si l'on tient à la couleur, il vaut mieux faire comme pour le gâteau d'anniversaire de la colline parlementaire, et utiliser du carton.

Mais comme font les enfants avec les yeux de charbon de leurs bonhommes de neige, on peut faire entrer d'autres éléments que la neige dans un monument. Parfois un bâton, un balais, une vraie chaudière, viendront animer une création originale.

LE CHOIX DE MODELE

Il faut éviter de copier, ou de s'inspirer trop directement des modèles tout faits, illustrés par une image, dit M. Paré qui ajoute que les meilleurs monuments sont ceux réalisés spontanément par des gens qui avaient de l'imagination.

Le domaine des légendes est une source assez riche d'inspiration ; la politique, les sports, et l'histoire sont tous des domaines qui peuvent fournir un sujet intéressant à exploiter, autant pour l'amateur que pour le professionnel.



LA LAME D'UN RESSORT D'AUTOMOBILE, munie d'un manche, voilà l'outil que s'est fabriqué Gilles Dufour pour sculpter dans la glace vive.

Une princesse chante pour conserver les traditions de sa race

Montréal (PC) — La princesse Alanis O'Bomsawin, de Trois-Rivières, dans le Québec, est une Indienne du Canada qui chante le folklore et les légendes de son peuple, pour conserver les traditions culturelles des Abenaquis, de la race des Algonquins. Née dans la réserve indienne d'Odanac, près de Sorel, qui se situe à 80 milles à l'est de Montréal, elle fut nommée Kaliawato, qui signifie "celle qui apporte la joie".

Une princesse indienne reçoit un nom approprié choisi par sa tribu, lorsqu'elle est un peu plus âgée. Son père était le chef de la nation des Abenaquis, constituée par un groupe de tribus qui vivaient en Nouvelle-Angleterre avant de s'installer dans la réserve Odanac.

Vêtue d'un costume en peau de daim, la princesse Alanis chante sans accompagnement, ou par le seul bruit rythmé du tam-tam. A l'âge de huit ans, elle quittait la reserve de Sorel pour aller vivre à Trois-Rivières, mais pour retourner faire de fréquentes visites "elle voulut ressusciter la culture indienne. "La langue est menacée de disparaître, et c'est bien triste", de commenter la princesse. Elle ajoute cependant que ses chansons et légendes peuvent facilement être apprises par les enfants.

AU FESTIVAL

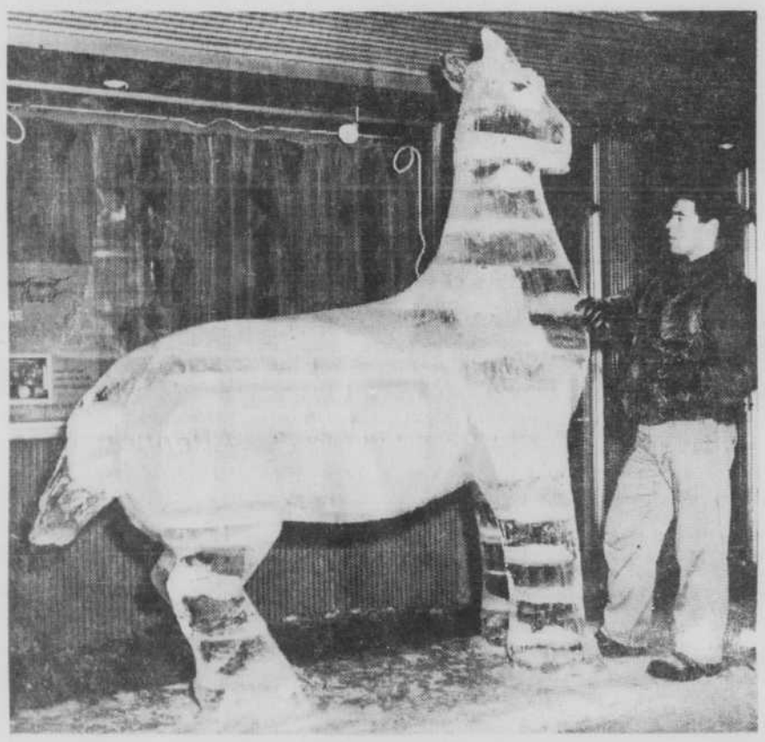
La princesse Alanis a représenté les Indiens du Canada au cours d'un Festival tenu à New York, en octobre 1962. Avant cette manifestation elle ne chantait que devant des groupes d'amis et les gens de sa tribu. A son avis, l'enseignement donné dans les écoles au sujet des nations indiennes est largement responsable pour la présente attitude et la façon de traiter les Indiens. "On ne saurait croire combien les enfants peuvent souvent se montrer cruels et je l'ai expérimenté dans ma jeunesse du fait de ma nationalité", explique la jeune indienne.

Depuis quelque temps, on s'intéresse davantage à la culture indienne, mais, selon la princesse, il est difficile de retrouver ce qui fut perdu durant de longues années. Elle a raconté qu'à l'arrivée des missionnaires, ces derniers ne voulaient pas que les Indiens chantent leurs propres chansons, non plus qu'ils aimaient leurs danses. Ils enseignaient plutôt à la population indienne des hymnes sur la musique des refrains d'origine française les plus connus à l'époque.

La chanson favorite de la Princesse est la plus moderne de son répertoire, mais elle fut composée il y a 110 ans, et donne des conseils aux Indiens de la réserve Odanac.



La princesse Alanis O'Domsawin



QUELQUES BLOCS DE GLACE, soudés ensemble à la façon de la pierre, avec de la neige et de l'eau comme mortier, sont sculptés par Gilles Dufour, élève en quatrième année de sculpture, à l'école des Beaux-Arts de Québec.

"L'art de confectionner des omelettes" aura sans doute beaucoup de lecteurs

New York, (PA) — La personne qui connaît tous les raffinements de cuisson de l'omelette, aussi bien que les amateurs en art culinaire, seront fort intéressés par un nouveau Livre de Recettes intitulé "L'art de confectionner les omelettes". L'auteur est Mme Romaine, de Lyon, France, issue d'une famille de restaurateurs dans un centre de gourmets, réputé parmi les meilleurs au monde.

Maintenant installée dans son petit restaurant de New York, Mme Romaine prépare elle-même ses omelettes, plus délicieuses les unes que les autres, et ce, tous les jours de l'année, tant et si bien qu'elle est connue sur le plan international, comme la Reine des confectionneurs d'omelettes.

ANNONCE

DOULEURS du RHUMATISME

Cherchez-vous le soulagement contre les douleurs du rhumatisme et de l'arthrite? Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide à leurs souffrances en prenant T-R-C. Ne soyez plus handicappé par des douleurs lancinantes ou des élancements douloureux. Essayez les T-R-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

T63-6F

La pleine capacité juridique serait donnée à la Québécoise

QUEBEC PC — Le gouvernement du Québec projette d'instituer une loi pour mettre un terme à la discrimination contre les femmes de la province.

A l'ouverture de la session à Québec, le discours du Trône inscrivait un projet de loi qui sera présenté dans le but de donner aux femmes mariées "la pleine capacité juridique". Selon l'antique loi du Québec, une femme mariée de cette province ne peut intenter aucune procédure légale, ou subir une intervention chirurgicale sans le consentement écrit de son mari. Parmi les personnes autorisées qui favorisent ce projet de loi se trouve Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre sans portefeuille, et la première femme à siéger au Parlement du Québec.

Après l'énoncé du Discours du Trône, Mme Kirkland-Casgrain, en parlant de la clause pour améliorer la position juridique de la femme au Québec, a déclaré que c'était le but qu'elle poursuivait depuis son entrée dans le monde politique en 1962.

En mai dernier, une commission provinciale a soumis la première partie d'un rapport sur le statut de la femme mariée, au gouvernement Lesage. La Commission a demandé que les femmes, au Québec, soient autorisées à agir comme chef de famille en l'absence du mari, en certaines circonstances, comme par exemple pour signer le permis d'intervention chirurgiale.

On a également demandé de faire disparaître le mot "obéissance" de la femme à son mari, selon le texte du Code Napoléon. Le code civil de la province de Québec est dérivé de l'ancien code Napoléon, de même que certaines traditions britanniques.

A la chasse, je vois venir devant moi un délicieux steak

Ottawa (PC) — "Lorsque je vais à la chasse, je vois à travers l'animal, un délicieux steak bien juteux dont je me régalerai", commente Susie Hicks, une arrière-grand-mère, tireuse de premier ordre, qui s'amuse à courir l'orignal. Mme Lloyd Hicks, d'Ottawa, a été surnommée "One-Shot Susie" par ses compagnons de chasse, à cause de son habileté au tir, qui découle d'une expérience de 25 ans.

C'est son mari qui lui enseigna à manier le fusil, et l'élève est maintenant sur un même pied d'égalité que le maître. Mme Hicks, qui a toujours aimé la vie au grand air, a fait une première expérience à l'âge de 13 ans, en essayant une arme ancienne, relique de la guerre des Boers. Lloyd Hicks, son camarade d'enfance qui habitait à quelques milles de sa demeure de Picton, en Ontario, l'avait mise au défi de se servir d'un tel fusil. Mais depuis ce temps, Mme Hicks se montre plus difficile dans le choix de ses armes à feu.

SES ARMES

Elle possède trois carabines pour abattre le gros gibier et un fusil pour le gibier à plumes. Cette experte ne craint pas de courir la brousse, comme une jeune Diane chasseresse, bien qu'elle ait quatre enfants, neuf petits-enfants, et deux arrière-petits-enfants.

A son avis, la chasse est excellente pour la santé. Mme Hicks regrette seulement que les manufacturiers canadiens ne fabriquent pas encore des costumes de chasseuses. Aussi, elle s'accommode de vêtements d'hommes, et porte des bottes pour garçonnets, car dans la section des chaussures pour hommes, aucune paire de bottes n'est assez petite pour convenir à son pied. Lorsque ses enfants étaient petits, Mme Hicks se contentait de tir à la cible, et plus tard la chasse au canard, avant de courir le gros gibier, comme elle le fait maintenant en compagnie de son mari et parfois de leur deux fils.

Elle conseille aux femmes qui veulent apprendre à chasser de se servir d'abord d'un petit fusil de calibre .22, et ensuite de plus lourdes carabines.

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

M. H. Drinkwater de la maison Henry Morgan & Co. Limited de Montréal, ira à Québec les 23 et 24 janvier, dans l'intention d'acheter des antiquités.

Il est intéressé particulièrement à des petites tables, sièges (de salon et de salle à manger) commodes, bureaux, cabinets (non pas de style victorien ni mobiliers de chambre à coucher) porcelaine, cuivre, étain et autres objets décoratifs, peintures à l'huile de sujets primitifs et des premiers temps de la colonie. Egalement des fusils à mire et armes tranchantes.

TOUS LES ITEM DOIVENT ETRE D'UNE ANCIENNETE DE CENT ANS ET PLUS

Rendez-vous acceptés par lettres reçues à Montréal avant le 21 janvier . . . veuillez mentionner détails en entier.

Veuillez adresser vos lettres comme suit:

Salon des Antiquités
Henry Morgan & Co. Limited
Carré Philippe, Montréal, Qué.

FIANCÉS
Surplus d'inventaire

SERVICE À DÎNER EN PORCELAINE en VENTE au PRIX COUTANT

Aussi escomptes variant de
33⅓ à 50%
sur
COUTELLERIES
en coffrets
ET VERRERIES

Balance de
LAMPES DE TABLE
à liquider
Grand choix $3 et plus



Renaud & cie
VAISSELLE
82, St-Paul, Québec 2
Tél. : 525-4775

Du lundi au vendredi ouvert de 9h. 30 a.m. à 5h. 30 p.m. Le samedi jusqu'à midi.

PLAN MISE-DE-COTE

Invitation engageante

Londres (PC) — Trois serveuses, spécialistes dans l'art de distribuer des plats élisabethains, viennent au Canada pour promouvoir les fêtes du 400ème anniversaire de Shakespeare. Il s'agit de Margot Dachy, d'Hylda Sims et de Rose-Anne Law, serveuses dans la salle élisabéthaine de l'hôtel Gore, à Londres. Elles seront de service, dans leurs costumes du XVIième siècle, aux fêtes qui auront lieu le 28 janvier à Vancouver, le 4 février à Toronto et le 7 février à Montréal.

Sous la direction de Mlle Dachy, qui dirige les serveuses du Gore, elles serviront neuf repas aux invités de la presse, de la radio, de la télévision et de l'industrie du tourisme. Elles se rendront en outre à Edmonton le 29 janvier, à Calgary le 30, à Winnipeg le 31 et à Ottawa le 1er février.

Au Canada, comme à Londres, elles initieront leurs invités à l'usage de la coutellerie et des assiettes de l'époque Tudor, aux coutumes de cette époque les femmes sont servies après leurs "seigneurs et maîtres", et les distraieront avec des chansons, et des madrigaux.



AU CANADA — Ces trois serveuses de la Salle élisabéthaine de l'Hôtel Gore, à Londres, viendront sous peu au Canada pour initier les Canadiens aux joies de la cuisine de l'ère élisabéthaine et pour promouvoir les voyages en Grande-Bretagne. De gauche à droite se trouvent Margo Dachy, qui dirige l'équipe, Roseann Law et Hylda Sims. (Photo PC)

DES EXPLICATIONS

Elles expliquent les origines des plats et des boissons, comme l'hydromel, apéritif composé de miel et de cidre dont on pensait, à l'époque de Shakespeare, qu'il favorisait la virilité.

Elles montrent aux invités comment applaudir les ménestrels après leur tour de chant et, après chaque festin, participent à la cérémonie de la coupe d'amour et distribuent du tabac, des pipes d'argile et du tabac à priser.

Mlle Sims joue du luth.

Aux menus figurent l'esturgeon à la sauce au vin, la tête de verrat, la salade d'hiver, et le pâté d'artichaut.

La musique a pris toute la place dans la vie de madame Oistrakh

En rencontrant madame David Oistrakh, on retrouve le visage épanoui de madame Krouchtchev, le même sourire engageant, et les mêmes cheveux tirés modestement en chignon sur la nuque.

Madame Oistrakh accompagne son mari, le célèbre violoniste russe David Oistrakh, dans ses tournées à travers le monde, et c'est ainsi qu'elle est arrivée à Québec hier, avec son mari et son fils Igor qui seront aujourd'hui les solistes invités au concert du Grand soir de l'orchestre.

TOUTE SIMPLE

Madame Oistrakh, que nous avons dérangée dans son repos, après une envolée de Montréal, retardée par la tempête, nous est apparue dans un costume de voyage gris sombre, carrelé par de discrètes lignes brique; seul, un collier de grosses perles éclairait son cou. "Je m'habille selon..." a-t-elle dit quand on lui a demandé quelle toilette elle porterait pour la soirée de gala. "peut-être ce tailleur, a-t-elle continué, en disant avec simplicité que son mari a tant besoin de costumes, qu'il n'y a guère plus de place pour ses affaires à elle, dans les bagages.

COMPAGNE D'UN MUSICIEN

Elle-même graduée au piano du conservatoire d'Odessa, où étudia aussi son mari, madame Oistrakh ne fait plus de musique, mais suit plutôt la carrière de son mari; elle assiste à presque tous ses concerts et "sa principale occupation dans la vie est d'être la compagne d'un musicien".

La musique prend donc beaucoup de place dans sa vie, et dans sa maison, avec les élèves de son mari et les disques qu'ils aiment tous deux entendre, "surtout les symphonies peu connues et les opéras" nous confie-t-elle. Son mari la sérénade-t-elle parfois? "Non, il me fait tourner les disques que j'aime" nous répond-elle.



MME OISTRAKH

GRAND-MAMAN

Le visage souriant, comme une bonne grand-mère, elle parle de son fils unique Igor qui suit les traces de son père, et de son petit-fils Valérik, qui n'a que deux ans et quatre mois, et ne peut donc manifester son talent à un âge aussi tendre. "Tout dépendra de ses dons, et de ses parents" remarque la sage grand-maman.

Questionnée sur les souvenirs de concerts qui l'auraient rendue le plus fière, madame Oistrakh dit que la vie d'un musicien est si occupée que sa femme n'a pas le temps d'être fière. Il y a tant de déplacements, ajoute-t-elle, que notre vie n'est qu'un tournoiement, avec un concert à tous les deux jours.

COMME CHEZ ELLE

Retrouver la neige a dû être une joie pour elle, car madame Oistrakh admet dans un sourire qu'en parcourant nos rues, "elle avait l'impression d'être chez elle". Toutefois, elle compte bien voir Moscou au printemps, sa ville qu'elle a quittée le 28 octobre dernier, pour accompagner son mari dans sa tournée américaine.

Cette Russe s'exprime dans un anglais très doux, qu'elle a appris à Moscou. C'est la seule langue étrangère qu'elle connaisse.

Devant la cordialité de madame Oistrakh, on regrette de ne pouvoir l'interroger dans sa langue, car si elle répond gentiment à toutes nos questions, on sent que la barrière des langues et des façons de penser, nous empêche de réaliser cet échange qu'il est si enrichissant de faire, entre peuples différents.

Madame Oistrakh vit pour la musique, elle la sert, ayant choisi d'être la compagne d'un musicien. Nous aurions aimé mieux pénétrer la belle personnalité de cette femme, au bénéfice de nos lectrices, mais malheureusement, les mots ont été pour nous une barrière.

Souhaitons que ce soir, la musique puisse faire le lien entre des gens qui aiment les mêmes choses, mais ne savent pas toujours se le dire.

La mode 1964, vue à l'italienne

Rome (UPI) — La mode, printemps-été fait son apparition à Rome. Les couturiers ont en effet commencé hier à présenter leur collection. Les défilés qui feront voir quelques-uns des plus beaux modèles d'Italie se poursuivront pendant dix jours.

Durant la présentation d'hier les enfants étaient en compétition avec les mannequins adultes. Ils sont sortis victorieux de la rencontre. L'assistance composée d'acheteurs, de représentants de la presse et de femmes de la société romaine n'a pas ménagé ses applaudissements pour ces mannequins juniors qui se sont acquittés avec grâce et simplicité de leur rôle.

Le dessinateur Zingone avait choisi un garçonnet de quatre ans pour démontrer la fraîcheur d'un ensemble de plage en jersey gris à rayures rouges.

Deux fillettes portaient avec grâce une robe de plage à motifs fleuris accompagnée d'un bonnet de bain s'harmonisant avec la robe, tandis qu'un jeune garçon de huit ans, les épaules haussées en signe de protestation, était vêtu d'un ensemble comprenant un pantalon à longueur du genou et une chemise sport turquoise et noir.

Quelques créations pour adultes ont aussi été présentées.

Au rayon des accessoires, Amedeo Perrone a décoré le gant de chevreau blanc classique de boutons de rose, de feuilles, de fraises et de fines grappes de raisins.

Le dessinateur de chaussures Albanese offre des souliers ouverts à talons robustes dans des tons de violet et de vert Kelly. La pointe du soulier se termine en "bec de canard".

Les tricots et robes deux-pièces du couturier Albertina sont très souvent ouvert dans le dos et boutonnés jusqu'à la taille. On remarque un grand col sur une courte jaquette de tricot. Les teintes les plus populaires semblent être les rose et vert pomme.

Le couturier Alberto Mosconi met en vedette les chiffons imprimés. Ses robes sont drapées, plissées ou recouvertes d'un boléro de façon à camoufler la transparence du tissu.

Le fourreur Agoccioni défie avec succès la mode printanière pour présenter des manteaux et jaquettes de fourrure reversibles. Une jaquette d'après-ski en vison qui présente une face de tapisserie fut très remarquée.

Les défilés se poursuivront pendant dix jours de façon à donner une vue d'ensemble de toute la mode italienne. Dimanche, les présentations seront données à Florence où 14 dessinateurs et quelque 24 boutiques présenteront leur collection.

La robe du soir raccourcit pour mettre la cheville en évidence

Rome (UPI) — Les soeurs Fontana et Antonio de Luca ont donné en avant-première cette semaine un aperçu de leur collection printemps-été.

Le point le plus caractéristique semble bien être la longueur des jupes pour le soir. En effet les robes continueront de couvrir les genoux, mais l'ourlet sera situé à quatre pouces au-dessus de la cheville de façon à mettre celle-ci en lumière.

Les soeurs Fontana continueront à offrir des décolletés variés. Pour les débutantes les tissus préconisés sont l'organza blanc ou le shantung rebrodé.

Les robes de jour offrent moins de changements. La taille est haute et généralement atténuée. La jupe couvre le genou, mais la jambe demeure dégagée.

On retrouve les soeurs Fontana dans les robes et manteaux contrastants. Nous avons remarqué un manteau de soie blanche accompagné d'une robe cocktail drapée dans un chiffon vert herbe.

Le blanc est une des teintes dominantes de la collection. Il est suivi de près par les vert, jaune citron, rose et noir.

La collection d'Antonio de Luca met en vedette les pull-overs souples et confortables qui cadrent parfaitement avec le printemps et l'été. L'encolure en V, le col tortue ou le col roulé ajoute à l'effet.

De Luca présente aussi des ensembles pullover et jupe ou robe deux-pièces. Ses manteaux sont droits mais suffisamment amples pour être portés avec les robes ou pullovers à grands cols.

Attention à la pelle

Chicago, (U.P.I.) — Les hommes d'âge moyen, et tout particulièrement ceux qui souffrent d'embonpoint et mènent des vies sédentaires, devraient y aller doucement avec la pelle. C'est du moins le conseil que leur donne l'Association médicale américaine.

On servira des plats du Canada français chez le Haut-commissaire

Par Brenda Large

OTTAWA PC — Mme Lionel Chevrier apportera un peu du Canada français à Londres dans son nouveau rôle de première Dame Canadienne en Grande-Bretagne.

La charmante épouse du Haut commissaire du Canada, en Angleterre, se propose de faire déguster à ses invités britanniques des mets traditionnels canadiens-français, tels que la soupe aux pois et la tourtière.

Cette transition du milieu politique au monde diplomatique paraîtra fort naturelle pour la gracieuse grand-mère aux cheveux d'argent, qui succède à Mme George Drew comme châtelaine officielle du Canada à Londres. Ses amis disent que sa dignité et ses manières affables en font une hôtesse parfaite. Elle a assumé des fonctions sociales et présidé à des manifestations publiques depuis son mariage à M. Lionel Chevrier, en 1932. Ce dernier, trois ans plus tard, se lança dans une carrière politique qu'il vient tout juste d'abandonner pour le poste qu'il occupera à Londres à compter du premier février.

DEUX VOYAGES

Mme Chevrier n'a fait précédemment que deux voyages en Angleterre, d'abord en 1948, pour un court séjour alors qu'elle se rendait à Paris, et en 1953, pour le couronnement. Elle a mentionné que sa future existence londonienne lui apparaît comme "une aventure merveilleuse". M. et Mme Chevrier ont mis en vente leur maison de brique rouge tout près de la promenade à Ottawa, propriété où ils ont vécu 15 ans. Sauf les objets personnels, et la collection de tableaux appartenant à la famille, le contenu de la maison sera également vendu.

A Londres, ils habiteront dans une plus vaste demeure qui compte 17 pièces réparties sur cinq étages. Cet hôtel particulier, qui est la résidence officielle du Haut commissaire canadien, se situe dans le West-End, un quartier fashionable de Londres.

Mme Chevrier ignore encore la date exacte de son arrivée dans la capitale britannique. Elle devra probablement rester quelques semaines à Ottawa, pour régler les détails du déménagement.

SA FAMILLE

Rien ne saurait plaire davantage à Mme Lucienne Chevrier que de parler de sa famille. Bien que ses six enfants, dont trois filles et autant de garçons, sont maintenant des adultes, elle laissera au Canada un peu de son coeur. Sa fille cadette, Marie, âgée d'une vingtaine d'années, est en troisième année du cours sciences politiques à l'université d'Ottawa, et projette de continuer ses études en Angleterre.

L'un de ses fils, Jean, est étudiant à l'université de Paris, et sera en mesure de faire de fréquentes visites à ses parents à Londres. Mais les quatre autres enfants, dont deux filles mariées, resteront au Canada.

Mme Chevrier s'est toujours intéressée à la politique, tout en conciliant ses responsabilités familiales. Elle a mentionné qu'à l'époque des années 1930, bien peu de femmes assistaient aux ralliements politiques.

Plus tard, lorsque M. Chevrier quitta sa ville natale de Cornwall en Ontario, pour la circonscription de Montréal-Laurier, Mme Chevrier, dont les enfants avaient grandi, consacra plus de temps à l'activité politique de son mari, et aux réunions sociales.

"Mais j'ai toujours laissé à mon mari le soin de faire les discours, un domaine où il excelle," de dire Mme Chevrier. Et même aujourd'hui, elle a du mal à se représenter son mari, cet homme énergique de 60 ans, loin de la carrière politique qu'il a poursuivie durant plus d'un quart de siècle. "Je devrai lui aider à s'habituer à ses nouvelles fonctions," a dit Mme Chevrier dans un sourire.

ANNONCE

LES FEMMES CANADIENNES S'INTÉRESSENT AUX SAVONS

Même les fabricants de savon avouent que leurs produits peuvent dessécher votre épiderme et lui faire perdre son humidité naturelle. Les savons ont réellement besoin d'un élément humidifiant — et c'est pourquoi ils ont dû ajouter du cold cream à la plupart des savons. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream — le Pond. Le COLD CREAM DE POND nettoie en profondeur et fait disparaître les traces de maquillage que le savon ne peut atteindre. LE COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés. Il redonne à votre épiderme l'humidité dont il a besoin. Il nourrit et adoucit votre peau. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND.

SOUDAINEMENT VOUS ETES RAVISSANTE!

Quelques semaines à l'école

MONA BROWN

et vous pourrez partager les secrets de beauté de centaines de femmes. Goûtez le bonheur d'être belle et sûre de vous.



—Une démarche plus élégante
—Une silhouette plus attirante
—Une personnalité plus attachante

Quelles que soient vos raisons: une meilleure situation, une vie sociale plus agréable, une plus grande confiance en vous, ou une carrière de mannequin, vous trouverez avantage à discuter de votre problème particulier avec MONA BROWN.

—DEMARCHE —GYMNASTIQUE —Soin des cheveux
—MAINTIEN —PSYCHOLOGIE —CONVERSATION
—SOINS DE LA PEAU —Culture générale —MODE
—MAQUILLAGE —CALME SOCIAL —COULEURS
—ETIQUETTE —DICTION —TISSUS
—VOCABULAIRE

Pour rendez-vous tél. 683-7783

Studio : 1050 Raymond Casgrain APP. 308

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Solde fin-de-saison H.R. de belles fourrures

SAMEDI . . . DERNIER JOUR

Le stock H.R. entier de fourrures de qualité à des réductions de prix inégales!

Manteaux, jaquettes, écharpes et étoles . . collection "H.R.'s Own" des fourrures les plus recherchées et les plus fashionables . . quelques-unes à exemplaire unique!

Egalement . . ces six groupes importants:

Manteaux de Mouton de Perse teint noir — *Faits pour se vendre $550 . .* $399

Jaquettes en flancs de Rat musqué rasé (teint en tons pastels) — *Faites pour se vendre $295 . .* $169

Manteaux de Castor rasé (peaux retouchées) — *Faits pour se vendre $550 . .* $369

Manteau en dos de Rat musqué teint — *Faits pour se vendre $495 . .* $299

Manteaux de Vison Canada Majestic* Pastel ou Dark — *Faits pour se vendre $2500 . .* $1799

Etoles de Vison Canada Majestic* Pastel — *Faites pour se vendre $550 . .* $399

*Canada Mink Breeders

Conditions faciles, si désiré!

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

VENTE DE JANVIER

40% à 50%

CHANDAILS nylon, orlon, laine

CARDIGANS ET PULL-OVER Couleurs assorties

LAINE MOHAIR Bernat Klein $1.39 pour ..... .85



MARGOT'S WOOLCRAFT LTD.

959 Ave Cartier, Québec

Tél. : 522-1627

A Québec aujourd'hui

Convocations

Assermentation des nouveaux avocats — En la salle du barreau, du Palais de Justice, à 11 hres.

SAMEDI

Société St-Jean-Baptiste de Québec — Colloque, au Motel des Laurentides, à 2 h. Sujet : "Qui démissionne ? Les jeunes ou les adultes ?"

Conseil Central des Oeuvres de Québec — Assemblée générale annuelle, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Garde Indépendante Champlain — Soirée récréative, au sous-sol de l'église St-Roch, à 8 h.

Concerts

Orchestre Symphonique de Québec — Concert des violonistes David et Igor Oistrakh. Au Palais Montcalm à 8.00 hres p.m.

Théâtre

Théâtre de l'Estoc — Spectacle canadien à 8.30 hres p.m.

Sports

BASKETBALL

Ligue Interscolaire — Rencontres dans les ligues midget, Sillery à Q.H.S. ; juvénile, Q.H.S. à l'Académie, et senior, Séminaire à l'Ecole Normale Laval, à 7.30 p.m.

CURLING

Club Québec — Ronde quart de finale du British Consols, Etchemin - Jacques-Cartier, à 8.00 p.m.

HOCKEY

Ligue Interuniversitaire — Varsity Blues de Toronto vs Rouge et Or de Laval, à l'Aréna du parc Victoria, à 8.00 p.m.

Cabarets

A La Porte St-Jean : Ginette Ravel — Miriam & Remmy — Gilles St-Pierre — Piet Coomans — Marius. **Page Blanche :** Nicole Lord. Ce soir : 10h., 12h.30.

Au Bal Tabarin : Sally The Shape — Dolores Du Vaughn — Mimi Jourdan. Ce soir : 9h., 11h., 12h.30.

Au Baril d'Huitres : Varel Et Bailly et les Chanteurs de Paris — Claude Girard — Denis Walsh — André De Chavigny. Ce soir : 10h. 11h.30, 1h.

Au Coronet : Ginette Reno — Ruby Sidor — Marcel Tardif. Ce soir : 9h., 11h., 12h.30.

Chez Emile : Yasmina Yamal — Bob Roberto — André Clément. Ce soir : 10h.15, 12h.30.

Chez Gérard : "Freddy's Latin Fire Follies" revue avec 7 artistes. Ce soir : 10h., 12h.

Lafayette : Elvalina — The Vargas — Marcel Chevari. Ce soir : 10h.15, 12h.30.

Louis XIV : Mickie Vail — Danièle — Gaston Bolleau. Spectacles : 10h.30, 12h.30.

La Tournée du Moulin : Les Tip-Tops. Spectacle continuel.

Neptune : Revue Go-Go Latin avec Carola et Jose Merino. Ce soir : 10h.30, 12h.30.

Avec les Oistrakh tout est mémorable

Chaque minute de la vie de David et Igor Oistrakh est vécue pleinement : aussi est-il difficile, en les interrogeant de trouver, par exemple ce qui les a le plus ou le moins impressionnés, quels concerts ou quels accueils qui demeurent chez eux les plus mémorables.

D'abord parce qu'avec les Oistrakh, tout est mémorable et celui qui les a entendus jouer et les a admirés ne doutera pas un instant qu'il en soit ainsi. Qu'après tous ces concerts qu'ils ont donnés dans les grandes salles de l'univers, ils aient été accueillis immanquablement par des ovations. Qu'à la suite de chaque récital, la presse les ait loués et que les impressarii les aient adulés. "Ainsi, dit David, le père, à ce stade-ci de ma carrière, je ne crois pas avoir jamais été pris ne goûtant pas chaque instant de mon existence entre ma musique et mon épouse." Car pour les deux Oistrakh, deux facteurs restent inséparables de leur vie : leur musique et leur épouse. Ont-ils un instant de liberté, c'est avec leur épouse qu'ils vivront cet instant, à se promener, à se reposer. Puis quand ils sont seuls, en tournée de récitals ou de concerts, c'est la musique qui prévaut évidemment et, le lendemain d'un récital ou d'un concert, pour se détendre, ils feront encore ensemble de la musique.



Je disais plus haut que rien de spécial ne peut les avoir impressionnés ? Oui, un fait pourtant. La connaissance d'une jeune violoniste japonaise de 13 ans dont les Oistrakh m'ont dit hier qu'elle était une véritable merveille. "J'ai rencontré plusieurs jeunes violonistes prometteurs, dit David, mais jamais comme cette petite fille". Interrogé séparément, Igor partage les idées de son père sur tout et quand je lui demande si tout de même quelque chose ou quelqu'un l'aurait impressionné dans sa carrière : "Oui, une jeune Japonaise, une violoniste extraordinaire que nous avons d'ailleurs amenée à Moscou, afin qu'elle s'y perfectionne".

Les Oistrakh, chacun le sait, on un talent, une carrière splendides. Peu de violonistes ont atteint leur renommée. Aussi pour les Oistrakh, on comprend qu'il n'y ait pas de frontière. "Qu'il s'agisse d'un public de l'Union soviétique, du Japon, de l'Australie ou des Etats-Unis, aucun n'est différent pour nous, ni dans leurs réactions ni dans leurs préférences. Mozart, Bach, Beethoven, Bartok ontvété et de...eureront toujours les idoles de plusieurs générations".

Personne n'ignore maintenant que les Oistrakh joueront à Québec ce soir, avec l'orchestre symphonique de Québec, à l'occasion du "grand soir de l'Orchestre" préparé sous le patronage des journaux "Le Soleil et l'Evénement". Il est maintenant assuré qu'on jouera à guichet fermé.

Mercouri et Belafonte

Melina Mercouri et Herry Belafonte seront tous deux en vedette dans "Romancero". Le film, sera tournée à Paris et raconte l'histoire d'un prêtre qui devient amoureux d'une entraineuse.

Vive la Grèce !

Stathis Giallelis, vedette grecque de 21 ans du film d'Elia Kazan "America, America", dit qu'il aime la vie trépidante d'Hollywood et de New York, mais qu'il n'a pas l'intention de quitter sa ville natale, Athènes.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement averti et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol : — Aujourd'hui et samedi, reprise de Irma La Douce (AR) : (146 min.) : 1.00, 3.15, 5.40 hrs. "The Jacqueline Kennedy Asian Tour" à 1.15, 4.40, 8.00 hrs. Dernier programme complet à 7.40 hrs.

Cartier : — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Les Nouvelles Aventures d'Ali Baba (A) : 1.30, 4.25, 7.45 hrs. Les Lâches vivent d'Espoir (P) : 3.50, 6.10, 9.30 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Cinéac : — Le Milliardaire d'un Jour (AA) : 1.30, 4.10, 6.50, 9.30 hrs. Nouvelles : 3.40, 7.20, 8.55 hrs. Cri d'Angoisse (AR) : 3.50, 7.35 hrs.

Ciné-Club International : "Feux Croisés" (A) et "Le Coup du Berger" à 8.30 hres.

Cinéma de Paris : — Actualités : 12.35, 4.15, 7.55 hrs. Ça t'la coupe (AA) : 12.45, 4.20, 8.10 hrs. Histoire d'un Amour (D) : 2.25, 5.50, 9.45 hrs.

Classic : — Les Liaisons Coupables (D) : 1.15, 3.10, 9.00 hrs. Le Verdict (AR) : 3.25, 7.30 hrs. Fin : 11.20 hrs.

Empire : — Courts métrages : 2.00 et 8.30 hrs. La Fille aux Yeux d'Or (P) : 2.40, 5.10 hrs. Sortie à 4.15 et 10.45 hrs.

Impérial : — Les Dents du Diable (AR) : 1.00, 5.00, 9.15 hrs. Sujet : 2.50, 6.50 hrs. Hold-up à Londres (A) : 3.23, 7.32 hrs.

Lairet : — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Les Lâches vivent d'Espoir (P) : 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Les Nouvelles Aventures d'Ali Baba (A) : 2.40, 6.00, 9.20 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Laurier : — Jeunesse Délinquante (A) : cinémascope : 1.30, 5.40, 7.40 hrs. Nouvelles : 7.40, 9.05 hrs. Marco Polo (A) : (en français), cinémascope couleurs : 2.55, 6.00, 9.20 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Pigalle : — Le Petit Vagabond (AA) : 2.10, 3.45, 5.42, 9.05 hrs. Le Roi des Imbéciles (A) : 2.02, 5.18, 8.24 hrs. Actualités : 2.36, 8.24 hrs.

Princesse : — Education Sentimentale (A) : 1.00, 6.07 hrs. Sujet : 2.39, 7.46 hrs. Opération Scotland Yard (A) : 2.45, 7.52 hrs. Les Possédés du Mal (AR) : 4.12, 9.19 hrs.

Rialto : — Les Liaisons Coupables (D) : 1.00, 5.00, 9.05 hrs. Le Verdict (AR) : 3.00, 7.00 hrs. Annonces : 4.55, 9.00 hrs. Nouvelles : 8.55 hrs. Fin : 11.05 hrs.

Sillery : — Au Sud de Mombasa (A) : couleurs : 7.30 hrs. Autopsie d'un Meurtre (AR) : 9.05 hrs. Fin : 11.30 hrs.

Studio 9 : — Samedi et dimanche : "Adieu Philippines" à 2.00 et 4.00 hrs.

Théâtre d'Auteuil : — Jules et Jim (D) : 8.30, 8.30 hrs.

Victoria : — L'Impasse aux Violences (AR) : 1.15, 4.30, 7.50 hrs. Les Nuits de Raspoutine (D), couleurs : 2.50, 6.00, 9.25 hrs. Continuel de 1.15 à 11.00 hrs.

Cinéma de Lévis : — Recours en Grâce (AR) : 8.00, 9.17 hrs. Nouvelles : 7.37 hrs. Les Bras de la Nuit (D) : 7.52 hrs.

Bienville : — Et Mourir de Plaisir (AR) technirama, technicolor : 6.30, 9.25 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. Ville sans Pitié (AR) : 7.55. Fin : 10.40 hrs.

Cinéma Lido : — L'Esclave de Rome (A), (couleurscope) : 8.15, 9.31 hrs. Nouvelles : 7.47 hrs. Les Poupées d'Amour (AR) : 8.02 hrs.



LA JOLIE CATHERINE DENEUVE sera une des principales interprètes du film de Jacques Demy : "Les parapluies de Cherbourg". Elle y jouera aux côtés de Nino Castelnuovo, Marc Michel, André Wolff, Ellen Farner et Anne Vernon.

AU SUD DE MOMBASA
Couleurs
Cornel Wilde — Donna Reed
AUTOPSIE D'UN MEURTRE
James Stewart - Lee Remick
CINÉMA SILLERY

A L'AFFICHE
Cinéma LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tél. : 837-2272
L'ESCLAVE de ROME
"Totalscope" "Eastman Color"
Ressana Podesta - Guy Madison
LES POUPEES D'AMOUR
Film sur la traite des blanches

Jules et Jim
Un film de François Truffaut
avec Jeanne Moreau
THEATRE D'AUTEUIL
35 rue d'Auteuil
Tél. : 524-6876

EN PREMIERE NORD-AMERICAINE
4 JOURS SEULEMENT
Adieu Philippine
JACQUES ROZIER
Commençant demain au
STUDIO 9
9 rue St-Louis — 523-9740

PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
2me film May BRITT Curd JURGENS dans
FRANK SINATRA · SHIRLEY MacLAINE · MAURICE CHEVALIER · LOUIS JOURDAN with JULIET PROWSE
Cole Porter's CAN-CAN
COLOR by DE LUXE
L'ANGE BLEU
(Cinémascope en couleurs)
Aujourd'hui dernier jour
LE PETIT VAGABOND — LE ROI DES IMBECILES

Aucun pouvoir ne pouvait l'arrêter ...
Aucune femme ne pouvait lui résister...
LES NUITS DE RASPOUTINE
EDMUND PURDOM · GIANNA MARIA CANALE · JOHN DREW BARRYMORE
EN PRIMEUR 2 GRANDS FILMS
L'HORREUR POUSSÉE AU PAROXISME !
L'IMPASSE DES VIOLENCES
PETER CUSHING
DYLASCOPE
HORAIRE
Violences : 1.15h., 4.30h., 7.50h.
Raspoutine : 2.50h., 6.00h., 9.25h.
VICTORIA
A L'AFFICHE

CINEAC
Place Laurier Tél. : 653-2112 Air Climatisé
Commençant AUJOURD'HUI
2 EXCELLENTS FILMS du 17 au 23 janvier
MILLIARDAIRE POUR UN JOUR
Glenn Ford — Bette Davis en couleurs
Aussi :
CRI D'ANGOISSE
Van Johnson — Hildegard Neff

IMPERIAL
Ce drame émouvant se déroule dans un déploiement magnifique d'images et de couleurs !
"LES DENTS DU DIABLE"
ANTHONY QUINN & YAKO TANI
L'histoire d'un vol plus qu'audacieux !
"HOLD-UP A LONDRES"
JACK HAWKINS & NIGEL PATRICK

3e et DERNIERE SEMAINE
LE FILM LE PLUS DISCUTE DE L'ANNEE !
FESTIVAL DE SAN-FRANCISCO
LA FILLE AUX YEUX D'OR
FESTIVAL DE VENISE
MARIE LAFORET FRANCOISE PREVOST
AUJ. à 2 h. et 8 h. 30
EMPIRE
Un sujet délicat pour
ADULTES SEULEMENT
Samedi et Dimanche : 1h. 3h., 5h., 7h. et 9h.

STAR RESTAURANT
coin Quatre-Chemins, Ancienne-Lorette
DANSE
les mardi, jeudi et samedi à l'orgue : Charles Gingras
Entrée libre.
Tél. : 872-9082

DANSE
TOUS LES SOIRS
Restaurant Valencien
licencié
169, ST-LOUIS, LORETTEVILLE
Vendredi avec les METRONOMES.
Samedi
JEAN-GUY DEMERS à l'orgue
Réceptions de toutes sortes.
Pour res. Tél. : 842-1387 ou 842-8069
Entrée gratuite

PRINCESSE
EN COULEURS : Drame puissant sur un sujet assez peu traité à l'écran.
"LES POSSEDES DU MAL"
Dick Bogarde, Mylene Demongeot, John Mills
EN COULEURS :
"OPERATION SCOTLAND YARD"
Michael Craig & Yvonne Mitchell
"EDUCATION SENTIMENTALE"
Jean Claude Brialy & Dawn Addams

CAPITOL
Un Théâtre Famous Players
3e SEMAINE
(JUSQU'A MARDI)
Continu de 1h. à 11h. ; "Irma La Douce" : 1h. 50, 5h. 15, 8h. 40
L'une des plus impudentes comédies pour adultes !
THIS PICTURE IS FOR ADULTS ONLY
MIRISCH COMPANY AND EDWARD L. ALPERSON PRESENT
JACK LEMMON SHIRLEY MacLAINE
IN BILLY WILDER'S IRMA la DOUCE
TECHNICOLOR® PANAVISION®
Aussi à : 1h.15, 4h.40, 8h. : JACQUELINE KENNEDY ASIAN TOUR
Matinées : 99¢ ; Soirs : $1.25 ; Aucun prix d'étudiants

SALLE CLIMATISÉE
PIGALLE
Spécial pour les enfants
REPRESENTATION SAMEDI MATIN
A 10 HRES ADMISSION 40¢
Vous l'avez aimé dans ECOUTE MA CHANSON
Vous l'avez adoré dans LA CHANSON DE L'ORPHELIN
Vous ne l'oublierez jamais dans son plus grand triomphe !
JOSELITO
le Petit VAGABOND

Cinéma de Paris
2e GRANDE SEMAINE
2 GRANDS FILMS EN COULEUR
Histoire d'un Amour
("Back Street")
SUSAN HAYWARD · JOHN GAVIN
DANY SAVAL
"ÇA T'LA COUPE"
DEUX FILMS QUE VOUS N'OUBLIEREZ PAS !

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
UNE ENQUETE SUR LE COMPORTEMENT.. EXTRA-CONJUGAL.. DE LA FEMME
JANE FONDA SHELLEY WINTERS
CLAIRE BLOOM GWYNS JOHNS
LES LIAISONS COUPABLES
EN COULEUR
CHAPMAN REPORT

2 GRAND FILMS EN PRIMEUR
DAILY NEWS
SCANDALE AU COLLEGE !
Verdict
TERM OF TRIAL
A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS
CLASSIC • RIALTO

EN PRIMEUR L'AVENTURIER le plus FORMIDABLE DE TOUS LES TEMPS !
MARCO POLO
LE VAINQUEUR DES HORDES BARBARES DE L'ORIENT !
RORY CALHOUN .. YOKO TANI
CINEMASCOPE COLOR
EGALEMENT A L'AFFICHE
Perdus dans la jungle du crime...
JEUNESSE DELINQUANTE
CINEMASCOPE
2 vues françaises en primeur Basse-Ville, Québec
LAURIER
AUJOURD'HUI

J'ai eu un bébé noir !
Vous serez CHOQUÉS ou ENTHOUSIASMÉS, mais vous ne resterez pas indifférents !
Les LÂCHES vivent d'espoir
UNE EPOPÉE SPECTACULAIRE
avec FRANÇOISE GIRET GORDON HEATH
LES NOUVELLES AVENTURES D'ALI BABA
ROD FLASH BELLA CORTEZ
SCOPE et COULEURS
CARTIER et LAIRET
Dès aujourd'hui !

Le projet HARP sera accéléré au cours de l'année 1964



MISSILE — Ce Noir est en train de polir l'intérieur d'un énorme canon utilisé pour les essais de missiles au polygone canadien situé dans les Barbades. Ce canon est utilisé par une équipe de savants de l'université McGill qui étudient l'espace.
(Photo PC)

Paragon, Barbades (PC) — A Paragon, sur les bords de l'Atlantique, se trouve un canon de la marine d'un diamètre de 16 pouces qui a déjà servi à envoyer 20 missiles au cours de la première année de réalisation du projet de recherches de l'université McGill à haute altitude. Le projet HARP High Altitude Research Project sera accéléré cette année, car on se propose de tirer 200 coups de canon dans l'espace.

Les fusées Martinet, dont le nom vient de l'oiseau qui se trouve sur l'écusson de McGill, sont envoyées dans l'espace grâce au canon de 68 pieds, comme un obus, et la rapidité de la poussée donne à leur trajectoire une précision extraordinaire. Une fois en vol, le moteur du missile est allumé, ce qui lui assure une poussée supplémentaire.

Le peu de frais entraînés par ces opérations et la précision obtenue pourraient permettre aux petites nations de placer en orbite des instruments scientifiques sans dépenser beaucoup d'argent.

FINANCEMENT

La réalisation du projet HARP, qui entre dans le cadre de recherches pacifiques, est dirigée par M. Donald Mordell, doyen de McGill. Il est financé par les Américains et le travail est exécuté en collaboration avec les services de recherches de l'armée américaine et leur laboratoire de recherches balistiques.

A Paragon, c'est le Dr Charles Bull, professeur de génie à McGill, qui dirige les opérations. Plusieurs officiers canadiens à la retraite travaillent également sur place.

Au nombre des travaux réalisés grâce à ce projet, figure l'envoi de gaz dans la haute atmosphère pour en déterminer la température. Jusqu'ici on a envoyé des projectiles à 60 ou 100 milles en hauteur.

On étudie actuellement la possibilité de mettre au point une fusée à trois étages qui pourrait monter à 1,000 milles.

Les fusées ne sont pas récupérées et les observations sont faites avec des appareils photo et des radars. Cependant, lors des nouvelles expériences prévues pour ce mois-ci, le Twin Falls, navire américain équipé de radars spéciaux, aidera aux recherches. Il sera peut-être nécessaire d'établir des postes de repérage dans d'autres îles des Caraïbes.

Sur la côte ouest des Barbades, McGill a deux autres établissements scientifiques, l'Institut de recherches Bellairs, poste de recherches sur le monde vivant de la mer, et la Station expérimentale Brace, qui étudie actuellement de nouveaux emplois de l'énergie du soleil et des vents.

L'Institut Bellairs, établi en 1954, est dirigé par le Dr John Lewis, d'Ottawa, professeur à McGill. Des travaux y ont été faits sur le poisson volant et sur l'oursin.

La Station Brace a récemment mis au point un four solaire.



PREPARATIFS — Ce canon de la marine pesant 142 tonnes est utilisé pour les recherches dans l'espace faites par une équipe de scientifiques de l'université McGill, sur une plage des Barbades. Les scientifiques qu'on voit sur la photo sont, de gauche à droite : David Weiss, ingénieur en mécanique; Roy Kelly, administrateur du polygone; et Ray Kennington, principal technicien qui s'occupe du canon.
(Photo PC)

L'histoire aujourd'hui

17 JANVIER 1964

Par la Presse Canadienne

Neuf bandits ont commis, en 1950, il y a 14 ans aujourd'hui, un vol dans le garage de Boston de la maison Brink's, y prenant $2,700,000, dont plus de $1,200,000 en argent liquide. Ce fut le plus grand vol d'argent liquide jamais fait aux Etats-Unis. La bande fut découverte en 1956.

1917 — Les Etats-Unis achètent les îles Vierges au Danemark.

1933 — Une conférence entre les provinces et l'administration fédérale est convoquée à Ottawa au sujet de la crise.



VOS PIEDS VOUS FONT-ILS MAL?

Si vous souffrez
• de malaise aux jointures et muscles du pied
• d'inflammation douloureuse du gros orteil
• d'écailles aux orteils et à la plante du pied, vous obtiendrez un

PROMPT SOULAGEMENT

en frottant les parties douloureuses avec ce produit médicamenté très pénétrant:

BUCKLEY'S WHITE RUB

Soulagement complet ou argent remis

En vente partout: 75¢ seulement

Le bridge contrat



par Noël Duchesne

4297 B-2570

INDISCRETION

Au bridge, comme en bien des domaines, la moindre indiscrétion peut avoir de graves conséquences. Contre des adversaires muets, le déclarant ne peut s'en remettre qu'aux probabilités et de nombreux contrats sont perdus alors qu'une connaissance de la distribution en aurait permis la réussite. Particulièrement, en ce qui concerne les chelems, tout contre qui n'est pas fait dans le but de diriger l'entame peut devenir une grave indiscrétion pouvant guider le déclarant.

Donneur : Nord

Tous vulnérables

NORD
♠ 10 8 5 3
♥ A R D 9 8 4 3
♦ néant
♣ R 4

OUEST
♠ A D 9 6
♥ 10 2
♦ D V 10 7 5
♣ V 8

EST
♠ 7 2
♥ V 7
♦ 8 4 2
♣ D 9 6 5 3 2

SUD
♠ R V 4
♥ 6 5
♦ A R 9 6 3
♣ A 10 7

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♥	passe	2-♦	passe
4-♥	passe	4-S-A	passe
5-♦	passe	6-S-A(1)	contre
passe	passe	passe	

(1) Sud accorde ses préférences au contrat sans-atout afin de se protéger contre une attaque à pique.

Entame : — dame de carreau

Sans le contre de pénalité de l'adversaire, le déclarant se dirait que son problème se limite à bien juger le partage des piques, tentant d'obtenir la première levée du roi si l'as est jugé chez Est, et au contraire recourant à l'impasse du valet si la dame est jugée comme étant à droite. Comme déjà le contre de pénalité de l'adversaire est léger, il faut donc lui prêter une possibilité de deux levées de pique, et si plus il détient les deux honneurs mineurs de trèfle, en cas tant mieux, les chances de succès deviennent excellentes. Comment procéder ?

L'as et la dame de pique étant supposés chez Ouest, il faut donc recourir au squeeze, l'arme de dernière ressource.

Le Mort abandonne le trois de pique et le déclarant fait la première levée de son roi de carreau. Comme le Mort défile ses coeurs, convaincu que l'as et la dame de pique se trouvent chez Ouest, le déclarant abandonne tout d'abord ses trois piques, puis un carreau. Alors qu'un seul coeur se trouve au Mort, le tableau est donc le suivant :

NORD
♠ 10 8 5
♥ 3
♦ —
♣ R 4

OUEST
♠ A D
♥ —
♦ V 10
♣ V 8

EST
♠ 7 2
♥ —
♦ —
♣ D 9 6 5

SUD
♠ —
♥ —
♦ A 9 6
♣ A 10 7

Comme le Mort encaisse son dernier coeur, Est abandonne le deux de pique, Sud le six de carreau et que peut le joueur en Ouest ?

Si Ouest se réduit à l'as de pique, le Mort en jouera le cinq; le dix et le huit devenant cartes gagnantes. Ouest ne peut abandonner un carreau, car le neuf deviendrait la douzième levée. L'adversaire doit donc sacrifier son huit de trèfle. Le Mort encaisse le roi de trèfle, et comme il en fait suivre le quatre, avec succès le déclarant tente l'impasse du dix. Ainsi seule la dernière levée sera cédée à l'un des carreaux de Ouest, s'il a eu la sagesse de les conserver, mais tout de même il a été la victime de son indiscrétion !

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

838

Voici deux nouveaux chapeaux qui accompagneront bien vos vêtements de sport et vos vêtements de ville. Il s'agit d'un travail au crochet.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

L'art de la conversation

L'art de la conversation est une chose à cultiver, mais ailleurs que dans une automobile en marche pour celui qui la conduit. Lorsque la circulation est dense ou à haute vitesse. Il suffit d'une fraction de seconde d'inattention pour provoquer un accident. Vous ne manquerez pas à la politesse en indiquant à vos passagers que vous devez concentrer toute votre attention à la route; leur sécurité et la vôtre valent bien un peu de silence.

La maladie de coeur exerce ses ravages

Au Canada, la cause la plus courante de décès est encore la maladie de coeur. Il faut tout de même ne pas oublier que la maladie de coeur se présente sous plusieurs formes, depuis l'atteinte très grave aux formes les plus bénignes. Tout symptôme de maladie de coeur doit recevoir l'attention d'un médecin afin qu'un traitement puisse être instauré immédiatement.

Le diabète doit être diagnostiqué et traité

Le diabète doit être diagnostiqué et traité à ses débuts car il peut causer d'autres désordres, comme la cécité, par exemple. Chez les personnes qui ont dépassé la quarantaine, qui dépassent de plus de dix livres leur poids normal et qui ont eu des diabétiques dans leur famille, un examen médical périodique, avec tests de diabète, s'impose. Le diabète, s'il est traité à point, ne rend pas nécessairement la vie impossible aux diabétiques qui s'en tiennent rigoureusement aux directives de leur médecin.

L'Orchestre Symphonique de Québec
en collaboration avec
LE SOLEIL — L'ÉVÉNEMENT
présente



Brahms : Concerto en ré majeur — Opus 77 — David Oistrakh
Tchaïkovsky : Concerto en ré majeur — Opus 35 — Igor Oistrakh
Bach : Concerto pour deux violons en ré mineur — David et Igor Oistrakh
Au pupitre : WILFRID PELLETIER

AU PALAIS MONTCALM
CE SOIR A 8h.
(Concert hors-série — Billets réguliers non valables)

CONCOURS DE MONUMENTS de NEIGE et de GLACE

Prenez une meilleure photo de votre monument

EN SUIVANT CES SIMPLES CONSEILS

1—Gardez l'objectif à l'abri de la neige et de l'humidité.

2—Gardez la caméra à l'abri du froid dans son étui ou sous les vêtements.

3—Pour faire ressortir la texture de la neige, employez un éclairage latéral.

4—Enroulez le film avec précaution — il peut devenir cassant quand il fait très froid.

5—Maintenez fermement la caméra . . . appuyez lentement sur l'obturateur.

6—Faites en sorte que l'arrière-plan de vos clichés soit simple et dégagé.

7—Prenez plusieurs photos sous différents angles et éclairages. Vous pourrez ainsi choisir la meilleure et vous en servir pour l'inscription.

L'inscription de votre monument se fait à l'aide d'une photo du monument terminé à l'adresse suivante :

Concours de monuments
Case Postale 638
Québec 4

avant minuit le 23 janvier.

Ce concours est présenté par vos quotidiens préférés

LE SOLEIL
L'ÉVÉNEMENT

en collaboration avec
Le Carnaval d'Hiver de Québec (1964)

Construire un ordre nouveau

(Suite de la première page)

portée nouvelle: il doit se faire dans les deux sens.

"J'avoue, a-t-il dit encore, que les Canadiens français redoutent les rapprochements tels qu'on les entend habituellement. Pour nous, ils ont souvent voulu dire des concessions de notre part sans contrepartie équivalente d'autre part.

"Ce genre d'échanges ne doit plus avoir de place dans un pays qui voudrait vraiment sauvegarder les traits culturels d'une population formée d'éléments distincts."

LATITUDE D'ACTION

M. Lesage a précisé que le Québec ne demande pas, comme province, un traitement particulier et indûment avantageux par rapport au sort qu'on ferait aux autres provinces.

"Il demande cependant une latitude d'action qui convienne à son statut de mère-patrie de tous ceux qui, au Canada, parlent notre langue et partagent notre culture.

"Si le Canada tient à son entité propre, on laissera au Québec — on les lui rendra — les pouvoirs économiques, financiers et politiques qui permettront au Canada français de croître sur tous les plans dans une confédération vécue selon un esprit nouveau."

REALISME

En ce qui concerne l'attitude réaliste du Québec en matière de fédéralisme, M. Lesage a déclaré que la constitution actuelle, aussi imparfaite qu'elle soit, donne tout de même certaines juridictions précises.

"Nous voulons donc d'abord occuper les champs d'action qui nous appartiennent constitutionnellement. Pour cela, il faut deux choses:

1.—Que le gouvernement fédéral se retire des domaines qui ne sont pas les siens;

2.—Que nous disposions des outils financiers nécessaires pour nous acquitter adéquatement de responsabilités plus grandes.

"C'est par la formule dite "d'option" que nous pouvons atteindre ce double but", a-t-il dit.

M. Lesage a expliqué que l'attitude de son gouvernement est également positive "parce que nous n'agissons contre personne, mais pour le Québec, non pas en nous repliant sur nous-mêmes, mais plutôt en nous affirmant.

"De plus, chaque fois qu'une mesure d'origine fédérale ne nous convient pas, nous proposons une alternative. Exemple: caisse de retraite provinciale. Nous ne nous contentons pas de nous plaindre; ce serait une attitude stérile."

Il a rappelé que cette conférence n'est que la première tranche d'une conférence fédérale-provinciale qui se continuera à Québec à la fin de février ou au début de mars et qu'on reviendra à la charge.

"Il n'est pas question que le Québec se contente de ce qu'il a obtenu", a-t-il réaffirmé.

EPANOUISSEMENT

Enfin, M. Lesage a expliqué qu'en exprimant les positions du Québec au gouvernement central et au reste du pays, nous avons essayé de vivre la logique du régime confédératif.

"Pour nous, a-t-il rappelé, celui-ci n'est pas une camisole de force, ni un ensemble de règles conduisant à l'uniformité. Nous croyons au contraire qu'il peut et doit être flexible et qu'à l'intérieur de ce régime, le Québec, pourra vivre et s'épanouir comme il l'entend, sans empêcher le reste du Canada de vivre lui aussi à sa façon."

ALTERNATIVES

Quant aux demandes financières et aux suggestions du Québec, face aux besoins actuels, M. Lesage a répété ce qu'il avait déclaré peu après la conférence de novembre:

"Si nous n'obtenions pas le minimum qu'il nous faut, nous serons forcés de choisir l'une ou l'autre des trois voies ou même les trois à la fois: emprunter davantage, être réduit à utiliser la double taxation ou couper certaines dépenses pourtant essentielles."

Il n'y aura aucun changement...

(Suite de la première page)

"Serait-il nécessaire d'imposer ce minimum comme normes à toutes les commissions scolaires?

"Doit-on prendre pour acquis que le coût d'un service comme l'enseignement dépend exclusivement du jeu de l'offre et de la demande ?

"Dans quelle mesure et à quelles conditions peut-on, au contraire, tenter de revaloriser son évolution et sa croissance?"

COMMISSION PARENT

Le premier ministre a dit espérer que le rapport de la Commission Parent contiendra sans doute des réponses d'ordre général à ces questions, mais que parce que l'élaboration d'un tel plan et surtout sa mise en oeuvre vont mettre en cause les intérêts et les points de vue de groupes divers, le gouvernement a décidé de confier à un comité, auquel tous les milieux directement intéressés seront appelés à participer activement, le soin de préparer le plan qui servira de guide à l'action coordonné du gouvernement et des commissions scolaires.

"Les solutions immédiates qui s'imposent, a-t-il dit en terminant sur ce sujet, aussi bien que les solutions à long terme auxquelles il faut viser exigent, par conséquent, qu'elles soient élaborées dans les cadres d'un organisme spécialement constitué à cette fin".

Explications de M. Lesage

(Suite de la première page)

tions en raison des incertitudes qui pesaient sur le marché depuis le budget canadien et la déclaration du président des Etats-Unis.

"Ces institutions, a-t-il dit, étaient vraisemblablement disposées à placer des sommes importantes pourvu que le rendement en soit nettement favorable.

"En résumé, pour les six premiers mois de l'année, les exigibilités nettes étaient évaluées à une somme de l'ordre de $160,000,000 par rapport à des disponibilités de $61,000,000. En fait, il s'agit là d'opération de caisse mais l'ampleur des travaux en cours exigeait que celle-ci soit alimentée".

TAUX D'INTERET

Quant au taux d'intérêt qui était fixé à 6 pour cent, le premier ministre a expliqué qu'il tenait compte des conditions du marché au moment de l'emprunt et des disponibilités d'emprunt qui faisaient que ce n'était qu'au Canada que l'émission projetée pouvait être lancée.

MODIFICATION

Le premier ministre a précisé qu'une fois l'emprunt lancé, c'est-à-dire immédiatement après le 18 septembre, le marché financier a été modifié par l'effet de certains facteurs sur lesquels le gouvernement du Québec n'avait aucun contrôle:

1. — L'émission de $300,000,000 d'obligations à court terme par le gouvernement fédéral;

2. — Vente de blé à l'Union Soviétique, accord qui a eu de profondes répercussions sur l'attitude des prêteurs et des épargnants;

3. — Evolution de la masse monétaire qui a passé de $16,095,000,000 à $16,422,000,000, soit une augmentation de $327,000,000.

"Or, a dit le premier ministre en terminant son exposé qui aura duré presque quatre heures depuis la séance d'hier après-midi, une telle augmentation de la masse monétaire peut représenter un accroissement dix fois plus considérable des disponibilités des banques qui s'empressent d'acheter pour leur portefeuille des obligations dont les taux se raffermissent alors sensiblement".

Le temps

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions officielles de la météorologie émises par l'Observatoire du Canada à 11h.30 ce matin:

Québec, Lac St-Jean et Mauricie: généralement ensoleillé aujourd'hui. Le temps se couvrira demain matin et la neige commencera à tomber. Plus doux. Vents légers devenant de l'est de 15 à 20 milles demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain à Québec 5 et 20, à La Tuque zéro et 20, à Chicoutimi 5 et 15 au-dessus.

Marché commun: pas un "atelier...

(Suite de la première page)

de maintenir une puissante alliance atlantique.

Le premier ministre a révélé qu'il avait dit au chef d'Etat français que le Canada croit que les Nations unies peuvent être très efficaces dans certaines circonstances "en empêchant que de petites disputes ne dégénèrent en graves conflits".

M. Pearson a laissé entendre que le président de Gaulle serait heureux que le Canada joue le rôle de médiateur entre Paris et Washington dans certaines questions délicates. Il a observé qu'il tiendrait le président Johnson au courant des entretiens qu'il a eus à Paris, lorsqu'il rencontrera celui-ci à Washington la semaine prochaine.

Puis il a ajouté sans préciser davantage : "Nous avons d'ailleurs été encouragé à le faire".

Au cours de sa conférence de presse, M. Pearson qui était secondé par M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, a par ailleurs fait des commentaires sur d'autres questions :

INVESTISSEMENTS

La France est intéressée à faire des investissements au Canada, et le gouvernement fédéral accueille chaleureusement cette nouvelle avec l'espoir que les intérêts français feront des investissements dans l'ensemble du Canada et non seulement au Québec.

Le Canada est désireux de vendre de l'uranium à la France. A ce propos, M. Pearson a fait remarquer qu'il ne voyait aucun illogisme entre les ventes éventuelles d'uranium en France et la politique du Canada contre la multiplication des armes nucléaires comme c'est le cas pour la création d'une puissance nucléaire.

Enquête réclamée

(Suite de la première page)

septembre a causé une certaine inquiétude dans la population et la tenue d'une enquête permettrait de rétablir la confiance de la population.

À son avis, l'emprunt que le Québec a fait à peu près en même temps que la ville de Montréal (qui a emprunté $35 millions) montre un écart de .35 pour cent dans le taux d'intérêt. Cela représente plus de $5 millions de dollars.

M. Dozois a ensuite préconisé le système des soumissions, du moins dans certains cas, pour mettre les syndicats financiers en concurrence dans les questions d'emprunts.

M. Lesage a répondu que le système des soumission n'était pas possible.

Au début de son discours, le député de St-Jacques s'en est pris au ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte, pour avoir signé l'accord avec le fédéral sur l'Office fédéral des prêts aux municipalités. Le fédéral peut en vertu de la loi faire l'inspection des dossiers de la province et des municipalités.

Le monde de...

(Suite de la première page)

de Toronto se sont bien comportées en matinée en dépit de l'allure hésitante du marché de Wall Street. Dans la métropole, les titres de l'Aluminium sont demeurés en vedette avec un gain de $0.87 ½ à $31.87 ½, un nouveau sommet. Steinberg "A" a également touché un nouveau haut en se hissant à $27.00. A Toronto, l'indice des industrielles a avancé de 0.38 point à 142.53, un nouveau record. Cet indicateur du marché avait accompli le même exploit hier.

Le feu fait deux morts

(Suite de la première page)

ce au début de la matinée et se seraient déclarées dans une cabane qui servait d'abri aux travailleurs. De là, le sinistre s'est propagé aux formes devant recevoir le ciment. Des agents du poste de la PP, à Baie-Comeau, ont été dépêchés sur les lieux et font enquête.

Dodd's KIDNEY Pills
UN TRAITEMENT POUR MAL DE DOS ET SENSATION DE FATIGUE RÉSULTANT D'IRRITATION URINAIRE ET DE TROUBLE DE LA VESSIE
NUMBER 4087 THE PROPRIETORS

Horoscope

par Francesca Waldier

SAMEDI 18 JANVIER

BELIER (21 mars au 19 avril) La journée sera difficile et vous serez porté à vous irriter à tout propos.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) De légères difficultés vous rendront de très mauvaise humeur. Essayer de penser et d'agir de façon plus positive. Un vieil ami aura besoin de votre aide.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin) Evitez de vous mêler aux foules, vous n'en deviendriez que plus irritable. Laissez-vous guider par votre intuition et vous en retirerez d'excellents avantages.

CANCER (22 juin au 22 juillet) Ne vous fatiguez pas outre mesure, car vous aurez besoin de toutes vos forces pour mener à bien une tâche plutôt ardue. Vous recevrez de bonnes nouvelles.

LION (23 juillet au 22 août) Journée propice aux travaux artistiques. Vous devrez régler au plus tôt un problème intime. Au cours de cette journée, vous vous entretiendrez avec une personne intéressante.

VIERGE (23 août au 22 septembre) Vous rencontrerez une personne qui partage vos idées et vos aspirations. Elle vous aidera à mettre au point certains projets. Vous connaîtrez le succès dans vos affaires personnelles.

BALANCE (23 septembre au 23 octobre) Tâchez de rencontrer vos amis. Vous prendrez une décision importante qui concerne à la fois votre travail et votre situation financière.

SCORPION (24 octobre au 22 novembre) Excellente journée pour vous occuper de vos affaires personnelles. Efforcez-vous de consolider les liens d'amitié qui vous lient à une certaine personne.

SAGITTAIRE (23 novembre au 21 décembre) Vous vous sentirez en excellente condition physique. Vous aurez à régler un problème personnel, sans pour autant négliger vos occupations.

CAPRICORNE (22 décembre au 19 janvier) Malgré votre grande impulsivité, vous aurez la possibilité de venir à bout d'une difficulté. Une solution inattendue viendra mettre fin à une discorde familiale.

VERSEAU (20 janvier au 18 février) Accordez beaucoup d'attention à vos affaires personnelles et prenez garde de ne pas trop négliger vos relations sociales. Journées très heureuse, en général.

POISSONS (19 février au 20 mars) La chance favorisera votre travail et vos affaires d'argent. Tout travail vous semblera facile, aujourd'hui.



Le prix modique de la Meteor n'est pas nouveau... c'est plutôt grâce à ses lignes nouvelles et originales ainsi qu'à ses nombreux avantages supplémentaires que ses ventes ont augmenté de 96.8%.

Un seul coup d'oeil— une impression inoubliable! De sa superbe calandre jusqu'à son élégante lunette Breezeway, les lignes de la Meteor sont nettes et raffinées. Vous conduirez votre Meteor avec orgueil, mille après mille, jour après jour!

C'est presque de la climatisation — une glace arrière servo-commandée facultative! En été, elle permet d'obtenir une ventilation rafraîchissante; en hiver, vous la baissez un peu et le givre sur les autres glaces disparaît. La neige n'entravera pas la visibilité à l'arrière car la lunette est en angle rentrant. La Meteor est la seule voiture de prix modique qui vous offre un dispositif aussi pratique.

Les accessoires de la Meteor ont été conçus en fonction du confort et de la commodité. Vous aimerez les accoudoirs rembourrés, les déflecteurs à manivelles, le tapis épais, les souples vinyles et les draps haute mode, l'ouverture large et commode des portières! La Meteor vous offre d'incalculables avantages pour son prix modique; ce qui explique pourquoi ses ventes pour la période d'octobre à décembre sont de 96.8% plus élevées que l'an dernier à la même date.

Dimensions, qualité, luxe, performances... la METEOR a vu grand en '64



Le hardtop 2 portes Meteor Custom — une autre des excellentes voitures Ford-Canada, construites au Canada. Pneus à flanc blanc et couvre-roue moyennant supplément.

8293A7 Ford MERCURY

MONTCALM AUTOMOBILES INC. 901, 1ère Avenue Québec Tél.: 529-2131

ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES INC. 61 Rue St-Henri Lévis Tél.: 837-3681

AUTOS USAGÉES SAFE BUY

Canadien à 1 point de la tête



CIRCULATION INTENSE :: Au moment où le photographe actionnait son appareil au cours du match Chicago-Canadiens, hier soir, il y avait une circulation intense devant la cage de Glenn Hall. Outre Hall, on aperçoit de gauche à droite : Jean Béliveau, Stan Mikita, Bernard Geoffrion, Al MacNeil et Wayne Hillman. Les porte-couleurs de la métropole ont remporté cette importante joute sur un but de Bernard Geoffrion. (Téléphoto PC)

Après un gain de 1-0 sur les Black Hawks

MONTREAL (PC) — Un but de Bernard Geoffrion à 6:48 de la première période a donné un gain de 1-0 aux Canadiens de Montréal sur les Black Hawks de Chicago, ce qui a réduit l'avance de ces derniers à un point au sommet de la ligue Nationale de hockey, hier soir.

Les Canadiens ont remporté trois de leurs quatre derniers matches contre les Hawks, qui comptent cinq victoires en 10 rencontres, y compris deux verdicts nuls.

Jean Béliveau a récolté une aide sur le but de Geoffrion et il s'est ainsi approché à un point du meneur chez les compteurs, Stan Mikita, des Hawks.

Geoffrion, évitant la mise en échec de Pilote autour des filets des Hawks, a saisi une passe de Béliveau pour déjouer Hall sur un court lancer.

Charlie Hodge a enregistré un blanchissage relativement facile et ses seuls moments dangereux survinrent au dernier engagement lorsque Ab McDonald et Eric Nesterenko ont frappé le poteau avec leur lancer.

CHICAGO 0, MONTREAL 1

Première période

1—Montreal: Geoffrion (12e), (Béliveau, Ferguson) 6:48
Punis: Pilote 16:13, Béliveau 16:43.

Deuxième période

Aucun but.
Punis: Maki (min. et mauv. cond.) 13:30, Geoffrion 15:37.

Troisième période

Aucun but.
Pun: Aucune.

ARRETS —

Hall,	11	11	10—32
Hodge,	10	4	6—18

Boston défait Detroit, 5-1

BOSTON (PA) — La recrue Gary Dornhoefer a réussi ses deux premiers buts dans la ligue Nationale de hockey, hier soir, alors que les Bruins de Boston ont triomphé des Red Wings de Detroit 5-1.

A sa première saison chez les pros et à sa quatrième joute dans les majeures, Dornhoefer a brisé la glace à 14:20 du second engagement en faisant dévier un lancer de 40 pieds de Tom Johnson.

Ce but a mis fin à une série de 154 minutes et 22 secondes par le gardien Roger Crozier, qui avait blanchi les Bruins dans deux matches précédents.

DETROIT 1, BOSTON 5

Première période

Aucun but.
Punis: Howe 2:59, Jeffrey 9:34, Oliver 9:41, Barkley 17:30.

Deuxième période

1—Boston: Dornhoefer (1er), (Johnson, Oliver) 14:20
2—Boston: Mohns (3e), (Kurtenbach, Hebenton) 19:56
Puns: Ingram et Leiter 8:09, Smith 9:33, Hebenton 9:57, Gadsby 13:33, M. Pronovost et Kurtenbach 17:19.

Troisième période

3—Detroit: Ullman (8e), (Gadsby, Smith) 0:38
4—Boston: Dornhoefer (2e), (Oliver, Bolvin) 6:36
5—Boston: Kurtenbach (8e), 9:39
6—Boston: Green (2e), (Kennedy, Leiter) 12:16
Puns: Jeffrey 5:01, A. Pronovost et Mohns 8:31, Johnson 12:34.

ARRETS —

Crozier,	16	9	8—33
Johnston,	10	7	11—28

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Aucune joute.
Ligue Nationale
Chicago 0, Montréal 1
Detroit 1, Boston 5
Ligue Centrale
Aucune joute.
Ligue de l'Est des E.-U.
Nashville 6, Clinton 1
Long Island 5, Johnstown 2
Ligue de l'Ouest
Aucune joute.
Ligue Junior "A"
Trois-Rivières 1, Victoriaville 10
Ligue Progression
Aigles 3, Bulldogs 4
Loups 6, Castors 6

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Québec à Baltimore
Buffalo à Providence
Pittsburgh à Rochester
Ligue Nationale
Aucune joute.
Ligue Centrale
Omaha à St Paul
Cincinnati à St. Louis
Ligue de l'Ouest
Denver à San Francisco
Los Angeles à Vancouver
Ligue Interuniversitaire
Toronto à Québec
McGill à Waterloo

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	41	22	19	0	145	138	44
Hershey	39	21	17	1	122	128	43
Baltimore	44	19	23	2	117	138	40
Providence	39	16	20	3	148	134	35
Springfield	36	13	22	1	114	142	27

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	39	22	14	3	132	100	47
Pittsburgh	39	22	16	1	130	111	45
Rochester	34	20	14	0	130	99	40
Buffalo	37	12	22	3	92	137	27

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	42	22	13	7	132	95	51
Montréal	40	21	11	8	125	103	50
Toronto	40	21	13	6	119	93	48
Detroit	41	15	19	7	102	124	37
New York	40	13	21	6	118	134	32
Boston	41	9	24	8	87	127	26

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Omaha	38	27	7	4	161	100	58
St. Louis	43	18	18	7	174	164	42
Minneapolis	41	18	18	5	155	153	41
St. Paul	41	18	21	2	126	132	38
Cincinnati	37	7	24	6	101	177	20

LIGUE JUNIOR "A" PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	27	18	5	4	135	80	40
As Juniors	28	12	13	3	135	131	27
Citadelles	28	11	15	2	107	132	24
Tr.-Rivières	27	9	17	1	116	180	19

LIGUE JUNIOR D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	36	27	4	5	212	120	59
Canadien Jr	35	22	10	3	182	117	47
Peterborough	35	17	12	6	108	117	40
Niagara-F.	33	16	13	4	124	100	36
S. Catharines	34	15	15	4	148	148	34
Oshawa	36	11	19	6	137	181	28
Hamilton	34	6	23	5	113	168	17
Kitchener	33	5	23	5	78	180	15

LIGUE JUVENILE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Tire R.	14	11	2	1	67	27	23
R. Landry	15	7	8	0	57	51	14
Québec-O.	15	4	8	3	36	57	11
Beauport	14	4	8	2	36	63	10

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	16	6	2	3	61	47	14
Loups	16	5	3	3	52	44	13
Castors	16	5	3	3	52	58	8
Aigles	16	1	8	3	44	59	5

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pont-Rouge	11	10	0	1	57	21	21
Beauport	12	8	3	1	75	37	17
Beaupré	10	6	3	1	49	33	13
St-Gérard	13	6	6	1	61	57	13
St-Albert	11	4	7	0	44	41	8
N.-D. Qué	19	2	8	0	36	80	4
St-Emile	13	2	11	0	24	83	4

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
McMaster	4	3	0	1	22	14	7
Toronto	3	3	0	1	15	6	5
Montréal	3	3	0	0	12	7	4
Laval	3	2	1	0	22	11	4
McGill	3	1	2	0	7	8	2
Queen's	3	0	3	0	6	17	0
Waterloo	4	0	4	0	14	34	0

LIGUE DIMANCHE-MATIN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Guy	14	8	3	3	65	34	19
Bisson	14	6	5	3	61	51	15
Rest. Bell	14	6	6	2	35	40	14
Malouin	14	6	6	2	26	37	14
Blais	14	6	7	1	33	44	13
Pelletier	14	4	9	1	39	55	9

Compteurs de la Nationale

	B	A	Pts
Mikita, Chic.	33	33	66
Béliveau, Cdns.	18	36	54
Hull, Chic.,	28	24	52
Bathgate, Rang.,	12	32	44
Wharram, Chic.,	24	19	43
Howe, Det.,	14	25	39
Goyette, Rang.,	13	26	39
Mahovlich, Tor.,	18	20	38
Hay, Chic.,	14	22	36
Gilbert, Rang.,	15	20	35
Keon, Tor.,	12	22	34
Oliver, Bost.,	13	21	34
Rousseau, Cdns.,	11	21	32
Henry, Rang.,	18	13	31
Pilote, Chic.,	4	26	30
McDonald, Chic.,	11	18	29
Pulford, Tor.,	11	18	29
Kelly, Tor.,	5	24	29

Le duo Laprise à Montréal

Le tournoi provincial ouvert de badminton, se tiendra à Montréal, demain et dimanche. Quelques-unes des meilleures raquettes du Canada seront sur les rangs. Ed Yablonski, de Montréal, défendra son titre dans le simple masculin.

Paul-Henri et Jean-Claude Laprise, finalistes l'an passé, représenteront la Vieille Capitale.

Koch est le premier semé à triompher

POMPANO BEACH, Floride, (UPI)- Le brillant joueur brésilien Tomaz Koch a pris la tête des joueurs semés qui ont balayé leurs matches par des victoires hier dans la deuxième ronde du tournoi de tennis invitation de la Côte d'Or.

Koch a défait Barry Shakespeare de Halifax par 6-0, 6-0; A. Procopio, du Brésil a battu le Dr Alfred Mills, de Miami, par 6-4, 0-6, 6-3; Roberto Marcher, du Brésil, a défait Jerry Thompson de Palm Beach, par 6-3, 6-4, 6-3 et ensuite Eduardo Zuletta, de l'Equateur, a défait Marcher par 6-3, 6-3.

Nick Kalo de Grèce a remporté son match contre A. Acuna, du Pérou, par 6-4, 6-2 et a ensuite défait Cliff Murphy de Pompano Beach par 6-3, 6-1.

Dans la division senior, le premier semé Jack Staton, champion de Floride, a défait R. Praken, du Michigan, par 0-6, 7-5, 6-1. Le deuxième semé Alex Cymalo, de Fort Lauderdale, a battu B.. Dorsavage, de la ville de New York par 6-1, 6-2.

Dans les doubles, Tomaz Kooh et A. Procopio du Brésil ont battu Bill Esser et Dave Buerkle, tous deux de Palm Beach, 6-0, 6-0. Le tournoi est disputé au Silver Thatch Inn et les finales auront lieu dimanche.

Au carrefour des Sports



Par Claude Larocheile

SAWCHUK A EU LA FROUSSE DE L'HOMME-MIRACLE

Terry Sawchuk a eu la frousse de sa vie, le mois dernier quand il a vu le diminutif cerbere Roger Crozier s'agripper avec une telle énergie à la cage du Détroit qu'il pensa qu'il serait mis à pied après 13 ans de service dans le grand circuit.

Profitant d'une blessure au dos du vétéran de 34 ans, Crozier s'amena de Pittsburgh pour relancer la machine des Wings avec cinp parties sans échec: deux gains et trois parties nulles. Pendant ces cinq joutes, il n'alloua que 10 buts et s'empressa de cueillir son premier blanchissage dans la Ligue Nationale.

Les Wings pensaient avoir découvert leur plus remarquable athlète depuis Gordie Howe. Dans sa sixième rencontre dans l'uniforme du Detroit, il se montra de nouveau efficace en limitant les Leafs à deux buts, mais les Wings n'en perdirent pas moins 2-0.

Ce fut dans la septième joute que Sawchuk, miné par l'inquiétude, respira plus à l'aise. Sid Abel n'avait pas mis la main sur un homme-miracle, devait-on apprendre. Les Canadiens humilièrent Detroit 6-1 le 18 décembre et bafouèrent Crozier à cinq reprises en moins de 10 minutes.

C'est alors que Sid Abel pensa de nouveau à Sawchuk. Il déclara: "Terry est imbattable quand il est en forme."

REAY N'AVAIT PAS CONFIANCE EN HALL

Depuis ce temps, Sawchuk a été entre les poteaux des Wings dans plusieurs parties. S'il a découvert que Crozier, un gardien de 21 ans originaire de Bracebridge, Ontario n'est pas un surhomme, Sid Abel n'en garde pas moins une grande confiance en lui, et copiant la formule profitable du Toronto et du Chicago, les Wings ont décidé d'aligner de front deux gardiens de buts de calibre majeur.

"Le jeu est devenu tellement dur sur les nerfs d'un gardien qu'il est insensé de croire qu'un seul homme soit capable d'accomplir la besogne," affirmait Billy Reay après avoir fait graduer Denis Dejordy au camp d'entrainement. Dejordy devrait partager la fonction avec Glenn Hall, mais ce dernier, poussé dans le dos par un cerbère d'excellent calibre, a offert dans la première moitié de la saison le meilleur hockey de sa carrière.

Billy Reay n'avait pas tellement confiance en Glenn Hall, et la première chose qu'il fit en devenant instructeur fut d'insister auprès de Tommy Ivan et Jim Norris pour qu'ils acceptent la présence de Dejordy auprès de Hall.

A force d'insister, il parvint à convaincre Jim Norris à un tel point que ce dernier annonça publiquement: "D'ici quelque temps, tous les clubs de la Ligue Nationale seront forcés d'avoir deux solides gardiens de buts dans leur alignement."

Le hockey a fait de grands progrès dans ce domaine. Il fut un temps pas très éloigné où un entraineur possédant quelques notions sur l'art de garder les buts était le cerbère substitut. Souvent, il se voyait forcé de garder les buts de l'équipe rivale. Situation folichonne.

Reay s'attendait de faire un usage fréquent de Dejordy. La présence de ce dernier eut cependant l'effet d'aiguillonner Glenn Hall qui conserva son poste de numéro 1.

Au pilote du Chicago revient toutefois le crédit d'avoir amélioré la situation des Hawks entre les poteaux.

CE TAPE-A-L'OEIL EST INHUMAIN

Il est excellent et même nécessaire d'aligner deux bons gardiens de buts. Mais il y a une façon humaine de leur faire partager la besogne. C'est pourquoi, nous n'approuvons la méthode employée à quelques reprises par Sid Abel.

Le jour de Noël, par exemple, à l'occasion d'un match Rangers-Detroit, il avait donné l'ordre aux deux gardiens Sawchuk et Crozier de se préparer pour la rencontre. Il leur fit savoir à tous deux qu'ils devaient prendre leur steak à l'heure habituelle. Il leur annoncerait avant le match qui serait utilisé.

Il est évident qu'une telle situation procure une tension supplémentaire aux deux hommes.

"Peut-être même que je leur ferai porter l'uniforme à tous les deux et que je les utiliserai à tour de rôle dans la même joute comme le fit Frank Boucher à New York vers la fin des années 40, envisagea Sid Abel. Il habillait Sugar Jim Henry et Chuck Rayner, mais c'est un manège qui ne dura pas longtemps."

Un manège excellent pour la publicité mais qui soumet les nerfs du gardien de buts à rude épreuve. Dick Irvin eut naturellement recours à ce tape-à-l'oeil avec Charlie Hodge et Jacques Plante en pleine série éliminatoire. Ces deux derniers ont gardé un goût amer de cette expérience.

Elle n'est pas humaine puisqu'elle ajoute à une tension déjà écrasante.

Le coach de Detroit agit sagement en utilisant deux gardiens de buts, mais il devra le faire en ménageant les nerfs de ses deux hommes.

Plante blessé

CHICAGO (PA) — Jacques Plante, des Rangers de New York, a été hospitalisé, hier, en raison d'une infection au pied droit.

Plante aurait marché sur un clou dans le vestiaire des Rangers après leur victoire à Toronto mercredi soir.

Le pied a commencé à enfler peu après l'arrivée de l'équipe, ici, en vue d'une partie samedi soir. Après une première piqûre par le médecin de l'équipe du Chicago, celui-ci l'a envoyé à l'hôpital pour d'autres traitements.

Le médecin croit que Plante sera prêt à jouer demain, mais les Rangers ont rappelé Gilles Villemure, du Baltimore, par mesure de précaution.

Plus tôt dans la journée, les Rngers avaient appris que Earl Ingarfield devait s'absenter pendant plusieurs parties. Il était revenu au jeu après une absence de huit joutes, mercredi soir, mais s'est senti victime d'étourdissements au cours du match.

Dans la Nationale

Le total de buts des clubs est le plus bas en cinq ans

MONTREAL — On a compté moins de buts dans la Ligue Nationale cette saison que pour le même nombre de joutes, depuis cinq ans et les Bruins de Boston sont apparemment responsables de cet état de choses. L'instructeur Milt Schmidt avait promis que ses joueurs feraient beaucoup mieux, défensivement, cette saison et il a certes tenu parole puisque les Bruins ont alloué en moyenne 3:15 buts par joute contrairement à leur moyenne de 3:71 pour les cinq dernières saisons. Offensivement, toutefois, les Bruins ont perdu du terrain et s'ils avaient réussi, à compter en moyenne 2:79 buts par joute, au cours des cinq dernières saisons, leur moyenne pour les 40 premières joutes de la présente saison n'a été que de 2:05 buts par partie. De fait, dans les joutes où les Bruins ont joué, la moyenne des buts comptés par les deux clubs en lice a baissé de 1:30 but par joute et c'est ce qui a fait que le total du circuit a été le plus petit total enregistré depuis cinq ans.

Les Black Hawks de Chicago, pour leur part, comptent plus de buts qu'ils l'ont jamais fait dans le passé et ils semblent en voie de vouloir établir un record d'équipe. Conduits à l'attaque par leurs as Bobby Hull, Stan Mikita et Bobby Ken Wharram, les Hawks ont réussi à compter en moyenne 3:22 buts par joute jusqu'ici, soit le meilleur total de circuit entier et de beaucoup total à celui de 2:85 qu'ils ont affiché au cours des cinq dernières saisons. En 1961-62, quand le Chicago compta 217 buts pour établir son nouveau record d'équipe, il compta en moyenne 3:10 buts par partie.

Les Hawks ont également très bien fait défensivement et il semblent décidés, là aussi à établir un nouveau record d'équipe. Au cours des cinq dernières saisons, leur moyenne de buts alloués, par joute, a été de 2:66 et cette année, du moins jusqu'ici, les gardiens Glenn Hall et Denis DeJordy ont tenu leurs rivaux à 2:32 buts par joute. Le record d'équipe des Hawks, incidemment, fut de 2:50 buts contre en 1952-53 quand le Chicago accorda un total de 175 buts à ses rivaux.

Le seul autre club à faire mieux, offensivement, cette saison, en comparaison des buts comptés depuis cinq ans est celui des Rangers de New York qui, en 39 parties disputées jusqu'ici a maintenu une moyenne de 2:90 buts par joute tandis qu'au cours des cinq dernières saisons, sa moyenne avait été de 2:85. Les Rangers n'ont pu faire aussi bien défensivement toutefois et leur moyenne a été légèrement supérieure cette année puisqu'ils ont accordé 3:33 buts par joute en comparaison de 3:29 buts pour la moyenne des cinq dernières saisons.

Les Canadiens de Montréal ont compté jusqu'ici 3:18 buts par joute tandis qu'ils avaient conservé une moyenne de 3:57 au cours des cinq dernières années et défensivement, les Canadiens ont vu leurs rivaux compter 2:64 par partie au lieu de 2:49. Les Red Wings de Detroit ont obtenu le même succès, défensivement, en conservant une moyenne de 2:98 buts contre mais offensivement, ils ont eu moins de succès avec 2:53 buts par joute en comparaison de 2:66 pour les 5 dernières années. Les Leafs de Toronto, enfin, n'ont pu faire aussi bien ni offensivement, ni défensivement. Les Leafs ont compté 2:95 buts par joute, en moyenne, en comparaison de 3:07 et ils ont enfin alloué 2:66 buts par joute, en comparaison de 2:41 pour les 5 années passées.

Dans les 1,050 joutes offertes par la ligue Nationale durant les saisons 1958-59 à 1962-63 inclusivement, les six clubs ont compté un total de 6,229 buts pour une moyenne de 5:93 buts par partie. Cette saison-ci, en 119 joutes, soit jusqu'au 12 janvier, le total a été de 667 buts et la moyenne, donc, de 5:61 buts par joute.

Depuis que le calendrier de 70 parties par saison a été adoptée par la LNH en 1949-50, la moyenne des buts comptés dans une joute — par les deux clubs — a baissé de 5:5 en 1949-50 quand il y eut 1,148 buts comptés, à 4.8 en 1952-53 avec 142 buts de moins ou un total de 1,006 buts comptés et également en 1953-54 (1,009 buts comptés). Puis la moyenne augmenta jusqu'à 6:0 buts par joute, en 1961-62 (1,264 buts comptés). L'an dernier, la moyenne fut de 5:95 buts par joute avec un total de 1,249 buts. C'est donc dire qu'on a compté 258 buts de plus en 1962-63 qu'en 1952-53 et le président Campbell, pour sa part, explique le plus haut total de buts de cette façon :

"Vers la fin des saisons '40 et au début des saisons '50, les instructeurs recommandaient surtout le hockey défensif à leurs joueurs puisqu'ils étaient d'avis que moins on commettait d'erreurs, défensivement, moins on enregistrait de défaites. Les clubs jouèrent donc du hockey beaucoup plus défensif et il y eut donc moins de buts comptés. "Il devint toutefois apparent, vers 1954-55, que les infractions de retenue — soit le "holding", le "hooking" et le "tripping" — ou si vous le préférez les infractions qui consistent à retenir, à faire trébucher ou à mettre un joueur en échec illégalement empêchaient les meilleurs compteurs et aussi les petits joueurs de briller comme ils peuvent le faire.

"Afin de remédier à cette situation, on décida donc de réunir les propriétaires, les directeurs-gerants, les instructeurs et aussi les arbitres et il fut décidé qu'on serait beaucoup plus sévère à l'avenir pour ce qui a trait à ce qu'on peut appeler les délits mineurs énumérés ci-dessus. Le but commun était d'en arriver à une moyenne de 6 buts par joute, pour les deux buts dans une joute régulière et il semble bien que cette moyenne de 6 buts est celle qui fait le mieux l'affaire des spectateurs des six villes du circuit et aussi celle des autorités de la ligue Nationale".

Course de fond dans la Beauce

Pour une deuxième année consécutive, le Club de Ski Beauce Inc. organise une course de fond, qui sera présentée dimanche, à Vallée-Jonction.

Cette course est sanctionnée par la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, laquelle sera représentée par Walter Moisan, vice-président, qui agira comme arbitre du concours.

Malheureusement, l'an dernier, une forte tempête de neige s'est abattue sur Québec et empêcha plusieurs coureurs de s'y rendre.

Les freres Ouellet, fameux coureurs de l'Etat du Maine, dont l'un d'eux fut le gagnant de la première course, devront se surpasser cette année, car une forte délégation de 19 coureurs du Club Castor de Valcartier est déjà inscrite, parmi lesquels figurent les membres de l'équipe qui remporta les honneurs de la Traversée du Lac St-Jean à Ski, l'an dernier.

Pour informations supplementaires et inscriptions, on doit communiquer avec le président du Club, Georges-Ant. Nadeau, C.P. 220, Vallée-Jonction.

COMMIS
demandé
pour magasin expédition, 12e année, bilingue Commerce électrique.
Faire application à la main
ECRIRE A DEPT 4426 LE SOLEIL

N'oubliez pas que la:
GRANDE VENTE DE JANVIER
se continue
Jusqu'au 25 de janvier inclusivement
DANS LES 3 MAGASINS
P.-H. DeBlois
834 EST, RUE ST-JOSEPH — 340, DE LA COURONNE
714, RUE ST-JEAN
Venez profiter de nos nombreux spéciaux

NOTRE VENTE DE
COMPLETS SUR MESURES
est en cours
$69.85
2 POUR $135.
Valeur de $95.00 chacun
Ed. Carmichael
1060 rue St-Jean Tel.: 529-9081
UN SEUL MAGASIN A QUEBEC

ATTENTION !
TELEVISION
CANAL 5
"ALL STAR GOLF"
DEMAIN SOIR
A 7.30 PM
avec
VS
une
gracieuseté de
Buanderie Lévis
LTEE
LOCATION NUCOAT

LE VILLAGE DU CARNAVAL
LUTTE
au Centre Paroissial
CHANGEMENT DE PROGRAMME A CHAQUE JOUR
LITTLE BEAVER et les lutteurs nains
à chaque programme, avec un
ARBITRE SPECIAL, tels que :
St-Georges Côté — Eddy 1, 2, 3 Creatchman
Guy Samson — Juliette Béliveau
Louis Chassé — Jacques Normand, etc., etc.
EN VEDETTE :
L'abodinable HOMME DES NEIGES et le GORILLE
AUTRES COMBATS de lutte sanctionnés par la Commission Athlétique de Québec
VENEZ VOIR A L'OEUVRE les
Nature Boy Dupuis — Mr Morgan — Tony Baskie
Robin des Bois — Johnny Leduc — Bob Kaiser
Constant Labrecque — Juan Lopez — Bob Morin
Butch Neron — Pat Lawrence — Tony Messer
Paul Teddy — Johnny Michaud — John Darby
HORAIRE :
Lundi à Jeudi : 8 h. 30 et 10 h. 30 p.m.
Vendredi : 8 h. p.m., 10 h. et minuit
Samedi et dimanche :
3 h. p.m. — 8 h. — 10 h. et minuit
SAMEDI SOIR
VENTE DE LA BOUGIE
officielle au
VILLAGE DU CARNAVAL

Dans le monde du Sport



par Léonce Jacques

NE PAREZ PAS VOTRE CHEMISE

Si, par hasard, vous n'avez qu'une seule chemise à vous mettre sur le dos, n'allez pas la parier contre les chances de retrouver les Canadiens de Montréal en tête de la ligue Nationale de hockey lundi matin.

Pendant que tout le monde se demande ce qui ne va plus chez les Black Hawks de Chicago, qui n'ont remporté que quatre victoires contre six défaites au cours de leurs dix dernières rencontres, c'est le contraire qui se produit au sujet des Canadiens. Tout le monde commence à se demander s'il y aura quelqu'un pour les arrêter dans leur poussée victorieuse.

Après avoir triomphé des Hawks par 2-1 dimanche dernier à Chicago, les Canadiens se sont payé le luxe d'un blanchissage aux dépens des mêmes Hawks hier soir à Montréal et les Montréalais ne sont plus qu'à un seul point du premier rang, et les Hawks de la première moitié de la saison ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes.

Demain soir, les Canadiens recevront la visite des Red Wings de Detroit au Forum pendant que les Hawks recevront la visite des Rangers. Dimanche, les Canadiens seront à Boston alors que les Maple Leafs joueront à Chicago.

Sur papier, on peut dire que les Canadiens auront une fin de semaine plus facile que celle des Hawks et c'est pourquoi on peut leur accorder de bonnes chances de grimper jusqu'au premier rang.

Avant le début de la saison, les experts avaient choisi les Canadiens pour terminer le calendrier régulier aussi bas qu'en cinquième place mais on devra admettre que le club n'a pas joué souvent comme une équipe de cinquième position. Avec un Jean Beliveau en grande forme et avec un Charlie Hodge déterminé à prouver qu'il est autant capable que n'importe qui, l'équipe du Forum semble avoir décidé de tout faire dans une tentative pour faire mentir les experts et ses chances de réussir sont excellentes.

Après avoir gagné le championnat de la saison régulière durant cinq saisons consécutives, les Canadiens durent se contenter de la troisième place le printemps dernier, avant de succomber en cinq parties devant les Leafs en semi-finale.

Avaient-ils alors été blessés dans leur orgueil ? Ont-ils développé un complexe de supériorité qui leur permettra de tout balayer ? On l'ignore pour le moment mais rien n'empêche que le club va bien. Très bien même.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Le robuste ailier droit Terry Gray avait été rappelé par les Canadiens de Montréal en vue de la partie d'hier soir contre Chicago et il se rapporta au Forum en dépit d'une blessure à la hanche . . . Finalement, il n'a pas joué avec les Canadiens et a pris le train hier soir, à Montréal, en compagnie de ses coéquipiers des As, à destination de Baltimore . . .

Parce qu'il est le président du comité de la vente de la bougie du Carnaval, Georges Labrecque sera dans l'impossibilité de se rendre à Ottawa demain où sera tenue une importante réunion de la Fédération canadienne des sports amateurs, réunion où il sera question des Jeux d'Hiver interprovinciaux du Canada, organisme dont Labrecque est également le président . . . Il sera remplacé par Claude Bergeron et Me André Marceau . . . On sait que le Conseil National des Sports Amateurs a recommandé au gouvernement fédéral de voter le montant d'argent nécessaire à l'organisation des Jeux d'Hiver de 1966 à Québec et on attend la décision du cabinet au cours de la semaine prochaine . . .

A Claude Beaudoin de Beauport: merci pour vos commentaires au sujet des pages sportives du journal Le Soleil . . . Pource qui est des statistiques officielles de la ligue Américaine de hockey, la maladie de James Ellery, le directeur de la publicité du circuit, a quelque peu compliqué les choses au cours des dernières semaines mais il vient d'être remplacé temporairement par Sheldon Fullerton de Cleveland et on peut vous assurer que la situation s'améliorera d'ici quelques jours . . .

Pour avoir voulu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, Charles Finley, le propriétaire des Athlétiques de Kansas City, n'est pas dans une situation bien intéressante et qu'il ait raison ou non de vouloir aller opérer sa franchise à Louisville, il a certainement eu tort de ne pas consulter ses confrères de la ligue Américaine avant d'agir . . . Finley savait aussi bien que n'importe qui que tout transfert de franchise doit être approuvé par la ligue et c'est élémentaire . . .

Le gardien de buts Roger Crozier des Red Wings de Detroit n'avait pas accordé un seul but aux Bruins de Boston en 154 minutes de jeu quand ces derniers marquèrent leur premier but de la rencontre d'hier soir . . .

"Nous n'avons pas été favorisés par les hasards du jeu" a déclaré le pilote Fern Flaman des Reds de Providence, à son retour dans cette ville après les deux défaites encaissées par son club devant les As de Québec au Colisée.

La ligue Américaine dit NON à Finley

NEW YORK (UPI) — Affichant de nouveau un air de défi, Charles O. Finley a déclaré hier soir qu'il ne lui reste plus qu'à se présenter devant une cour de justice dans le but de savoir si la ligue Américaine de baseball peut l'empêcher de déménager son club de baseball de Kansas City à Louisville.

Le dynamique propriétaire des Athlétiques de Kansas City a déclaré qu'il avait fait part de son intention aux gouverneurs de la ligue Americaine après que ces derniers eurent refusé par un vote de 9-1 de lui donner la permission de transporter son club à Louisville. Finley a ajouté que les gouverneurs avaient paru nullement bouleversés par sa déclaration.

Finley a ajouté: "J'ai maintenant l'intention de porter ma cause devant une cour de justice afin de savoir si la ligue Américaine a légalement le pouvoir qu'elle croit avoir pour m'empêcher de déménager mon club de baseball".

Malgré cette déclaration, Finley a ajouté qu'il a l'intention de retourner à Kansas City dans le but de tenter d'obtenir un bail d'un an avec les autorités civiques de Kansas City pour la location du stade.

En plus de rejeter la demande de Finley, les gouverneurs de la ligue ont décidé par un autre vote de 9-1 de chasser Finley hors des cadres du circuit si ce dernier ne signe pas un bail avec les autorités civiques de Kansas City d'ici le 1er février.

"J'ai toujours pensé que j'étais un bon vendeur" a dit Finley. "J'ai fait appel à mes meilleurs arguments mais je n'ai impressionné personne".

"Je ne crois pas que la ligue Américaine puisse me forcer à rester dans une ville où je n'obtiens pas justice. J'ai dit aux directeurs du circuit que j'avais perdu exactement $1,280,000 au cours des trois saisons que j'ai passées à Kansas City. C'est un montant important. Mais cela ne leur a rien fait".

Finley a ajouté: "De plus, je crois que le baseball n'a pas le droit de me forcer à rester dans une ville où je perds continuellement de l'argent. Je ne crois pas que la cour maintiendra la décision de la ligue Américaine".

Le résultat du scrutin fut annoncé par Joe Cronin, le président de la ligue Américaine. Il ne prit même pas le temps d'expliquer que le seul vote en faveur de Finley avait été le sien.

Lisant ensuite une assez longue déclaration, Cronin a laissé savoir que les gouverneurs de la ligue avaient pris la décision d'exclure Finley des cadres de la ligue Américaine s'il ne réussit pas à en venir à une entente avec les autorités civiques de Kansas City d'ici le 1er février, soit d'ici deux semaines.

Il y a dix jours, Finley signa un contrat en vue de faire jouer les Athlétiques à Louisville. C'était un contrat de deux ans et Finley avait pris cette décision sans consulter les officiels du circuit. Il signa ce contrat après avoir tenté, mais en vain, d'en venir à une entente avec les autorités de Kansas City pour la location du stade de l'endroit.

Hier matin, Finley plaida lui-même sa cause devant les gouverneurs du circuit et il fut suivi dans la salle des délibérations par des représentants de Kansas City et de Louisville.

A 6 heures, hier soir, Finley présenta officiellement sa demande en vue du transfert de son club. Les propriétaires de la ligue discutèrent de la chose durant près de deux heures et c'est à la fin de cette réunion qu'ils présentèrent leur ultimatum au propriétaire des Athlétiques.

Par la suite Cronin a déclaré qu'il avait été impressionné par les présentations faites par le groupe de Louisville. "Il est regrettable que nous ne puissions rien faire pour eux mais nous avons des contrats et nous devons les respecter"

Cronin a ajouté que Finley devra lui-même régler ses problèmes avec les autorités de Kansas City et que la ligue Américaine n'a pas l'intention d'intervenir.

Hier matin, Finley avait déclaré que la ligue ne l'obligerait probablement pas à rester à Kansas City à l'encontre de son désir. Finley aurait eu besoin de huit des dix votes pour transporter son club à Louisville.



FINLEY AVANT LA REUNION: Nous voyons ici Charles O. Finley, propriétaire des Athletics de Kansas City, alors qu'il s'entretenait avec les journalistes dans un hôtel de New York, hier. Le bureau de direction de la ligue Américaine de baseball a peu après refusé à Finley la permission de déménager son équipe à Louisville, Kentucky. (Téléphoto PA)

Balding prend l'avance dans l'omnium Crosby

PEBBLE BEACH, Californie (PA) — Le Canadien Al Balding a pris les devants à la première ronde du tournoi de golf Bing Crosby, d'un enjeu de $60,000, hier, avec un 66, six sous la normale, sur le parcours de Pointe Cypress.

Balding a ainsi supplanté le champion de l'Omnium britannique, Bob Charles, qui avait roulé un 68 antérieurement.

Balding a réussi cinq birdies au premier neuf ainsi qu'un eagle et un bogey au deuxième. Le Torontois n'a pas gagné de tournoi depuis celui de la Havane en 1957.

Pour sa part, Charles avait réussi son 68 à l'aide de sept birdies réduits par trois bogeys.

Bob Nichols a rejoint Hunt au deuxième rang avec un 67.

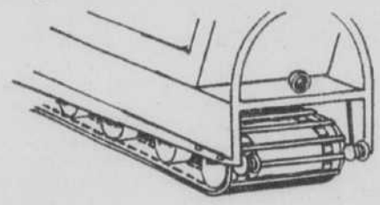
Arnold Palmer a réussi la normale 72, mais Paul Harney et Art Wall n'ont pu faire mieux que des 76.

Al Balding,	33-34—66
Goeffrey Hunt,	34-33—67
Bob Charles,	34-34—68
Al Besselink,	34-35—69
Bruce Devlin,	35-34—69
Skee Riegel,	33-36—69
Roger Ginsberg,	35-34—69
Bo Wininger,	36-33—69
Don Bies,	33-36—69
Eric Monti,	32-37—69
George Archer,	34-35—69
Mike Fetchick,	33-35—70
Ernie Vossler,	34-36—70
Dow Finsterwald,	34-36—70
Mason Rudolph,	33-37—70
Tommy Aaron,	36-34—70
Rex Baxter,	33-38—70
Bob Duden,	34-36—70
Tony Lema,	36-34—70
Jerry Steelsmith,	36-34—70
Bill Casper,	36-35—71
Bob Rosburg,	33-38—71
Wes Ellis,	36-35—71
Joe Carr,	37-34—71
Gardner Dickinson,	34-37—71
Don Fairfield,	35-36—71
Jacky Cupit,	37-34—71
Al Johnston,	37-34—71
Jerry Pittman,	37-34—71
Doug Sanders,	35-36—71
Dan Sikes,	36-35—71
Christy O'Conner,	38-33—71



Lancez-vous en SKI-DOO* dans la neige folle ou sur la glace vive . . . jusqu'à 35 m./h.

L'incomparable Ski-Doo vous révèle les merveilles de nos hivers. La randonnée en Ski-Doo est le sport de l'heure dans le Québec.



Sa robuste chenille caoutchoutée escalade les pentes abruptes et se rit des bancs de neige.

Le Ski-Doo est pratique pour tirer de lourdes charges sur les terrains difficiles, remorquer les skieurs ou atteindre le chalet d'hiver.

N'importe quel écolier peut le conduire sans danger. Et vous avez deux heures de randonnée par gallon de mélange d'huile et d'essence.

Superbe réalisation du génie, le Ski-Doo peut servir plusieurs hivers sans ennui. Choix de moteurs refroidis à l'air de 8 ou 9 h.p.

La coque de fibre de verre est légère et le robuste châssis est compact, ce qui limite le poids total à 250 livres et permet de transporter le Ski-Doo en station wagon, dans le coffre de la voiture ou avec une petite remorque.

Dès cet hiver, faites l'essai d'une merveilleuse randonnée en SKI-DOO Bombardier.



SKI-DOO* Bombardier

*Marque déposée

VOYEZ UN MARCHAND AUJOURD'HUI

Dépositaires

Laurentide AUTOMOBILES INC. — 25 DORCHESTER SUD QUÉBEC TÉL.: 525-8181

MORIN EQUIPEMENT INC. — CENTRE INDUSTRIEL STE-FOY — 2075 BRAMLY — STE-FOY — TEL.: 681-7741

GARAGE W. MARTIN LTEE — ROND POINT — LEVIS — TEL.: 837-8801

GARAGE PERRON Inc. — 701, 7e AVENUE — DOLBEAU — TEL.: 276-3710

LAPOINTE MARINE ENR. (B A SERVICE) — 685 BOUL. du CENTENAIRE — JONQUIERE — TEL.: 547-8000

BOB SPORTS ENR. — RUE GARNIER — ROBERVAL — TEL.: 275-2846

LAC ST-JEAN HORS-BORD ENR. — 222 SACRE-COEUR — ALMA — TEL.: 662-3916

GENIEVRE GIN



VEUVE SEVERY

Distillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy

HERDT & CHARTON INC. MONTREAL

PAR-DESSUS TOUT

. . . c'est le travail d'équipe qui compte

Chaque envolée d'un appareil de l'Aviation est une victoire du travail d'équipe, le fruit d'une étroite collaboration entre les membres de l'équipage et les hommes et les femmes qui s'emploient, au sol, à rendre cette envolée possible. Le fonctionnement d'une force aérienne à l'époque des réactés requiert une foule de spécialistes: pilotes, observateurs, ingénieurs, commis, médecins, comptables, techniciens, météorologistes et d'autres encore, qui mettent leur talent au service de la défense aérienne du Canada. C'est une vie passionnante, qui offre des occasions incomparables de se faire une carrière enviable. Pour obtenir des renseignements sur la façon d'entrer dans la "grande équipe des forces aériennes", postez le coupon ci-dessous, ou passez au Centre de recrutement de l'Aviation le plus près de chez vous.



A L'ÂGE DES RÉACTÉS C'EST LE TRAVAIL D'ÉQUIPE QUI COMPTE

(CENTRE D'ORIENTATION — 1048 rue St-Jean, Québec

Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, tous les renseignements sur l'instruction, les soldes et les divers avantages qu'offre l'Aviation. ( ) Service navigant, ( ) Aviateurs, ( ) Femmes-aviateurs.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Prov. .....

Instruction (année et prov.) .....

..... Age .....

AVIATION ROYALE DU CANADA

Le froid est bien accueilli à Innsbruck

INNSBRUCK, Autriche (PA) — L'entrainement sur les locaux olympiques 1964 a commencé hier alors que le dégel qui menaçait d'avarier davantage les pistes a pris fin.

Les équipes du combiné nordique de quatre nations sont arrivées à Seefeld et les Russes se sont lancés immédiatement à l'entrainement.

Les skieuses russes furent les premières sur les lieux, mais furent rejointes bientôt par les sauteurs italiens, un contingent de l'Allemagne de l'Est qui fait partie de l'équipe tout allemande ainsi qu'une équipe finlandaise.

Les organisateurs des jeux respiraient d'aise lorsque la température a baissé en bas de zero, mettant fin aux dommages causés aux pistes de bobsleds et toboggans et retardant la préparation des pistes du combiné alpin.

Les experts du bobsled ont déclaré que le changement de température au froid a sauvé la piste où des équipes d'urgence avaient travaillé pendant toute la soirée afin de consolider les courbes élevées avec de la neige fraiche.

AUTRES ENDROITS

A Seefeld, sise sur un plateau de 3,900 pieds d'altitude, le soleil brillait mais la température se maintenait juste au-dessous du point de congélation. C'est à peu près le seul endroit des jeux à l'épreuve du manque de neige. Les équipes n'ont pas le droit d'utiliser les pistes reservées aux jeux, mais peuvent employer des pistes voisines.

Les pistes du combiné nordique et du biathlon sont en parfait état avec une couche de 10 pouces de neige recouvrant un fond dur.

Les épreuves nordiques débuteront le 30 janvier avec la course de fond masculine de 30 kilomètres.

La météo ne prévoit pas de neige nouvelle, mais prédit une vague de froid en fin de semaine.

Les organisateurs des jeux continuent de placer en reserve des tonnes de neige aux endroits stratégiques avec l'aide de convois militaires qui la transportent des vallées voisines.

Dans la vallée de Lizum, endroit des épreuves alpines, des skieurs de l'armée préparent de permettre aux équipes de pratiquer, le 24 janvier.

A Bad Gastein

Jean Saubert gagne l'épreuve de slalom

BAD GASTEIN, Autriche — (UPI) — Jean Saubert, une skieuse de Lakeview, Oregon, a gagné hier le slalom des concours du "Silver Jug", donnant ainsi l'avertissement aux meilleures skieuses de ski alpin que les Etats-Unis ont d'excellentes chances de remporter une médaille d'or lors des prochains Jeux Olpmpiques.

Jean Saubert a réussi des temps de 45.38 secondes et de 45.01 secondes pour un temps combiné de 1:39.39 minutes et elle détient actuellement un record de saison de cinq championnats en quatre concours pré-olympiques. Jean Saubert est ainsi devenue la skieuse susceptible de livrer la plus belle lutte aux skieuses de l'équipe autrichienne et aux skieuses de l'equipe française.

Jean Saubert a 21 ans et, à venir jusqu'à aujourd'hui, elle a gagné le slalom géant et les honneurs du combiné à Val d'Isère, en France; le slalom à Oberstaufen, en Allemagne; le slalom géant à Grindelwald en Suisse et le slalom d'hier à Bad Gastein.

"Je me sens au sommet du monde" a-t-elle déclaré après sa victoire d'hier. "Je connais une saison merveilleuse et j'ai confiance de gagner une médaille d'or à Innsbruck".

Hier, elle a refusé de tenir compte d'un conseil de Don Henderson de Plymouth, N. H., le gérant de l'équipe, pour finalement triompher de Marielle Goitschell et d'Annie Famose de France.

Au moyen d'un "walkie-talkie", Henderson lui avait conseillé de manoeuvrer d'une certaine façon vers la fin du parcours mais elle décida à la dernière seconde de suivre sa propre idée. Au fil d'arrivée, Henderson lui déclara en riant: "Je te verrai plus tard".

Marielle Goitschell a réalisé pour sa part des temps de 45.72 et 44.98 pour un total de 1:30.70 minutes et c'est finalement elle qui a decroché les honneurs du combiné avec 27.04 points. Jean Saubert s'est classée deuxième dans le combiné avec 28.02 points tandis qu'Annie Famose s'est classée troisième dans le slalom avec un total de 1:30.80. Dans le combiné, Annie Famose s'est classée cinquième, derrière Traudl Hecher d'Autriche et Heide Biebl d'Allemagne.

En tout, cinq Américaines participèrent au slalom et Linda Meyers de Bishop, Cal. s'est classé neuvième en 1:35.47; Barbara Ferries de Houghton, Michigan, s'est classée onzième en 1:46.48; Joan Hannah de Franconia, N. H. s'est classée 20e en 1:41.20; Margo Walters de Salt Lake City s'est classée 27e en 1:43.11 tandis que Starr Walton de Sacramento, Cal. s'est classée 30e en 1:43.50.

Dans le combiné, Linda Meyers s'est classée huitième avec 70.59 points; Barbara Ferries s'est classée 10e avec 78.75; Mlle Hannah s'est classée 16e avec 102.13; Mlle Walton s'est classée 19e avec 111.46 tandis que Mlle Walters s'est classée 22e avec 128.26 points.

Un vrai gros GIN du pays



CAP TRINITÉ LE LONG DU SAGUENAY

Tout comme le Cap Trinité le long du Saguenay fait l'admiration des visiteurs du Saguenay, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

BEAU GESTE GIN GENIEVRE

UN PRODUIT DU QUEBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Tournoi de croquet en marge du Carnaval présenté du 25 janvier au 9 février

Le Club de Croquet Québec lance une invitation à tous les joueurs de croquet, pour son grand tournoi en double du Carnaval qui sera présenté du 25 janvier au 9 février.

L'organisation du Carnaval d'Hiver a bien voulu accepter d'inscrire dans ses cadres officiels ce tournoi qui aura lieu sur les courts réguliers du Club de Croquet Québec qui ont été aménagés pour la circonstance de glace et de sable, sur la rue du Carnaval, coin Verdun.

L'ouverture officielle du tournoi sera faite par le Bonhomme Carnaval.

Chaque joueur pourra, tous les soirs du Carnaval, participer à différentes compétitions. Plusieurs trophées et prix seront accordés aux vainqueurs. A noter que ces compétitions de tous les soirs figurent en dehors du grand tournoi.

On peut s'inscrire d'ici jeudi le 23 janvier en s'adressant au secrétaire, M. Gaétan Bédard, tél. : 524-7705 ou directement au Club de Croquet Québec, tél. : 527-0001.

Le Rouge & Or reçoit le Toronto à l'Aréna

La rivalité qui existe depuis 14 ans entre le Varsity Blue de l'Université de Toronto et le Rouge et Or de Laval reprendra, ce soir, à l'Aréna du Parc Victoria, à compter de 8 heures alors que les deux clubs s'affronteront pour la première fois, cette saison, dans une joute régulière de la ligue Interuniversitaire.

L'an dernier, Laval a fini en première place de la section Est de l'O.Q.A.A., tandis que Toronto s'assurait du deuxième rang. Cette saison, en trois joutes chacun, Toronto a deux victoires et une joute nulle, tandis que Laval a deux triomphes à son crédit, en plus d'une défaite. Un triomphe du Rouge et Or, ce soir, permettrait aux joueurs du pilote Jean-Paul Poulin de passer en avant des protégés de Joe Kane, l'instructeur des Blues.

Cette saison, chacune des sept équipes de la ligue visite et reçoit une seule fois ses adversaires et c'est dire que chaque partie est des plus importantes pour la course au championnat, la conquête du trophée "Queen's" et le droit de jouer dans la série finale du hockey interuniversitaire canadien, qui aura lieu à Kingston, les 13 et 14 mars.

Plusieurs nouveaux venus s'alignent pour les deux équipes. Toronto possède 11 joueurs de son équipe de l'an dernier, tandis que plusieurs juniors dont Bob Hamilton, Don Fuller, Hank Monteith, Austin Mackay et autres sont venus joindre les Soden, Stu McNeil, Ian Sinclair, Steve Monteith, Bob Awrey, George Olah, Sonny Osborne, Ward Passi et autres.

Quant à Jean-Paul Poulin, malgré une victoire de 9-3 remportée vendredi dernier contre Waterloo, il se dit assuré que son équipe peut faire beaucoup mieux et il compte sur Maurice Grenier dans les buts, Jacques Metras, Gérard Guy, Gratien Guimond et John Dixon à la défense. A l'avant, Reynald Dufour, Yvon Paquet, Michel Roy, Marcellin Tremblay, Claude Ste-Marie ont l'expérience de la ligue, tandis que Paul Doucet, Pierre Lachance, Harold Martel, André Hébert, Yves Denault ont très bien fait jusqu'ici et devraient permettre à Laval de s'assurer une autre victoire.

Zora Folley se mesure à George Chuvalo, ce soir

CLEVELAND (UPI) — Dans un combat télévisé qui pourrait conduire le gagnant à un match pour le titre des poids lourds, les durs cogneurs Zora Folley et George Chuvalo qui ont l'habitude d'endormir leurs adversaires, en viennent aux prises ce soir.

Agé de 31 ans, Folley qui habite Phoenix, Arizona, est classé au sixième rang parmi les poids lourds. Ce père de sept enfants, sera à la recherche de sa 64e victoire. En 12 ans de combats, il a fait 36 victimes par mise hors de combat, et il a été victime de la même medecine à cinq reprises seulement.

Folley qui tient à la fois du boxeur et du cogneur, a compilé un dossier envié de 63 triomphes, 6 défaites et trois matches nuls. En 1960, il s'est couché après trois rondes contre le champion Liston qui était au troisième rang sur la liste des poids lourds à l'époque.

Cet échec fut le point de départ d'une chute pour Folley, qui avant de se mesurer à Liston était l'aspirant numéro 1 au titre alors détenu par Floyd Patterson qui a entrepris un retour en Europe récemment. Il a maintenu cette excellente position de 1958 à 1960.

Le plus expérimenté et le plus âgé des deux rivaux, Folley a besoin d'une solide victoire pour freiner sa descente, alors qu'une victoire impressionnante sur le roi des poids lourds canadien lui assurerait une remontée.

Son cadet de cinq ans, Chuvalo est considéré comme le neuvième meilleur poids lourd. Le Canadien, un coriace pugiliste originaire de Toronto, détient le dossier suivant : 25-7-2.

Chuvalo n'a jamais été la victime d'une mise hors de combat, mais il a envoyé 19 rivaux dans la position horizontale.

En 1963, Chuvalo a remporté cinq victoires et a fait match nul dans un autre combat. L'une de ses victoires a été obtenue aux dépens de Mike DeJohn qui est classé au dixième rang.

Chuvalo l'a emporté par knockout sur DeJohn et cette brillante performance l'a probablement privé d'une bataille avec Cassius Clay qui doit faire face à Sonny Liston le mois prochain. Clay avait accepté d'affronter le gagnant du match Chuvalo-DeJohn, mais quand le Canadien passa à travers l'épreuve avec une grande facilité, le projet tomba à l'eau.

Le promoteur Larry Atkins a fait savoir que le gérant de Liston, Jack Nilon assisterait au combat pour évaluer Folley et Chuvalo comme éventuels adversaires du monarque.

Le Pont-Rouge reste en tête de l'Intermédiaire

Trois autres rencontres ont été présentées mercredi dans la ligue de hockey Intermédiaire "C" Massicotte. Beaupre est sorti vainqueur du St-Emile, 3 à 1. Gilles Cloutier, Gérard Paré et Fernand Caron ont compté pour les vainqueurs. Rosaire Garneau obtint l'unique but pour St-Emile.

A Beauport, l'équipe de l'endroit l'a emporté aux dépens du Trans-Québec de St-Gérard Majella, 8 à 4, grâce à deux tours du chapeau par Michel Pelletier et Marcel Donaldson. Jean-Paul Vandal et Fernand Rainville ont complété le pointage.

Pour le St-Gérard, Jacques Richard fut le meilleur avec deux buts. Réal Asselin et Gilles Lessard furent les autres compteurs. Le Pont-Rouge a vaincu le St-Albert le Grand, 3 à 2, pour garder son avance de quatre points sur le Beauport au second rang.

Le St-Albert le Grand, qui avait lancé un protêt contre Beauport, la semaine dernière, à la suite d'une défaite de 8 à 2, a obtenu gain de cause. Le Beauport alignait semble-t-il un joueur non éligible.

C'est donc dire que le Beauport perd deux points dans le classement.

Le Beauport a remporté de nouveau deux autres victoires dans la ligue de hockey Pee-Wee Massicotte. Il a battu le Montmorency, 4 à 1. R. Beaulieu, M. Gauthier, B. Aubin et S. Lepage ont compté, et D. Fortin réussit l'unique but des perdants.

L'autre triomphe a été remporté par voie de blanchissage, contre le Neufchatel, 2 à 0. Le blanchissage est allé à Serge Pelletier. Richard Beaulieu enfila les deux buts. Dans une autre rencontre, le St-Joseph l'emporta 5 à 4 contre Neufchatel.

Dans le classement, le Beauport a 17 points, suivi du St-Joseph, avec 9, Neufchâtel et Montmorency, ont chacun 7 points.

MALOUIN 3, PELLETIER 2

Première période
1—Pelletier: Hébert, (Gagné, Poitras) 5:43
2—Malouin: Morissette, (Farell) 14:33
Puns: Pacquet 2:2", Pacquet 7:30, Dolbec 10:01, Mercier 13:30.
Deuxième période
3—Malouin: Dolbec, 0:37
4—Pelletier: Lachance, (Pacquet, Gagné) 2:05
Puns: Guay 4:46, St-Hilaire 11:35, Aubin 11:35, Mercier 11:44, Dolbec 14:54.
Troisième période
5—Malouin: Farell, (Guay, Giroux) 12:00
Puns: Aucune.

BELL 2, BLAIS 1

Première période
1—Bell: Quelette, (Grenier) 2:31
2—Bell: Pacquet, (Quelette, Grenier) 14:45
Puns: Gagnon 3:17, Blondeau 8:08.
Deuxième période
3—Blais: Vallières, (Blais, Lacroix) 11:45
Puns: Blondeau 7:00, Gagnon 9:00, Pacquet 13:00
Troisième période
Aucun but.
Puns: Blondeau 7:00, Pacquet 8:10.

GUY 9, BISSON 3

Première période
1—Guy: Courteau, (Lachance) 3:50
2—Guy: Courteau, (Gravel) 10:45
3—Guy: Dubois, (Leblond, Gravel) 14:01
Puns: Laliberté 3:10, Beaudoin 8:30, Gadoury 10:05.
Deuxième période
4—Guy: Bilodeau, (Dubois) 5:54
5—Guy: St-Pierre, (Courteau, Lachance) 9:15
6—Guy: Courteau, (St-Pierre, Lachance) 12:26
7—Guy: Courteau, (Lachance) 14:45
Puns: Guérard 10:20, Careau 13:00.
Troisième période
8—Bisson: Guérard, (Villeneuve, Bisson) 3:45
9—Guy: Leblond, 5:20
10—Bisson: Gadoury, (Noël, Guérard) 12:00
11—Bisson: Guérard, (Bisson) 12:30
12—Guy: Bilodeau, (Boily) 14:30
Puns: Tremblay 2:00, Beaulieu 12:15, Laliberté 14:35.

Les Bulldogs à la dérive

WINDSOR, Ontario (PC) — Les Bulldogs de Windsor de la ligue Internationale de hockey continueront d'opérer jusqu'à dimanche au moins, a-t-on décidé ici mercredi.

Les joueurs ont décidé de retarder leur décision à savoir s'ils prendront eux-mêmes la direction du club. Ils devaient se réunir de nouveau, hier soir.

La ligue a pris elle-même la responsabilité d'aider financièrement l'équipe jusqu'à dimanche. L'équipe de Windsor doit jouer ce soir à Chatham, demain à Toledo, Ohio, et dimanche contre le Toledo, à Windsor.

Les joueurs se sont réunis, mercredi soir, après que John Wismer de Port Huron, qui aidait l'équipe financièrement, eut décidé de retirer son aide. L'équipe a perdu de l'argent depuis le début de la saison.

Les autres équipes formant les cadres de la ligue sont Muskegon, et Port Huron, de l'Etat du Michigan, Fort Wayne, de l'Indiana, et Des Moines, de l'Iowa.



A L'ENTRAINEMENT : En dépit des mauvaises conditions de neige sur l'emplacement des Jeux olympiques d'hiver à Innsbruck, en Autriche, l'entraînement a commencé, hier. Sur cette photo, quelques spectateurs regardent une équipe de compétiteurs à l'entraînement sur la piste de bobsled. En bas à droite, un photographe s'est aventuré plus près de la piste pour saisir la scène. (Téléphoto PA)

Pour Gene Kiniski, la lutte a été et est toujours une "profession" très payante

VANCOUVER (PC) — Gene Kiniski donne l'impression d'un homme d'affaires qui mène une entreprise des plus florissantes. Habillé de façon élégante, fumant un gros cigare, Gene laisse un généreux pourboire à la serveuse, en quittant la salle à dîner du plus fashionable hôtel de Vancouver, et après l'entrevue, on le voit s'éloigner dans le chahut de la circulation, au volant d'une luxueuse voiture, du plus récent modèle.

Quel est donc son métier ? Lutteur. "Et c'est un métier très profitable" de dire cet athlète de 33 ans qui a déjà gagné $89,000 en une année. "Trouvez-moi une profession où vous n'avez besoin qu'une couple de maillots de laine" dit-il.

Après quelques minutes de réflexion il réalise qu'il faut en réalité un peu plus. Le sens de la promotion et de la publicité, entre autres.

"J'ai le nez plat et les oreilles soufflées. Personne n'aime ma physionomie. Mais j'offre au public ce qu'il désire," de dire ce colosse de six pieds et quatre pesant 272 livres.

INCONVENIENTS

Mais si la notoriété s'avère un bon gagne-pain pour Kiniski, elle a parfois ses inconvénients. Les insultes sont nombreuses et quelquefois même insupportables.

Il a été "poignardé" à maintes reprises par des épingles à chapeaux et même par un couteau en une certaine occasion. Il a souvent été brûlé par des cigarettes et des cigares allumés, alors qu'il quittait le ring pour se diriger vers son vestiaire.

Un jour, son fils se fit dire par un compagnon de classe que son père n'était qu'un vilain lutteur. Mais heureusement, sa réputation dans le ring n'affecte pas tellement sa vie privée.

Lorsqu'il voyage, Kiniski se fait poser les mêmes questions : "Quels sont vos revenus par année et la lutte est-elle "arrangée" ?

"Certains prétendent que la lutte est "arrangée" de dire Kiniski. "Mais comment l'expliquer si un lutteur parcourt 1,000 milles pour affronter un lutteur qui a voyagé 1,000 milles en direction opposée pour le rencontrer" expliqua-t-il ?

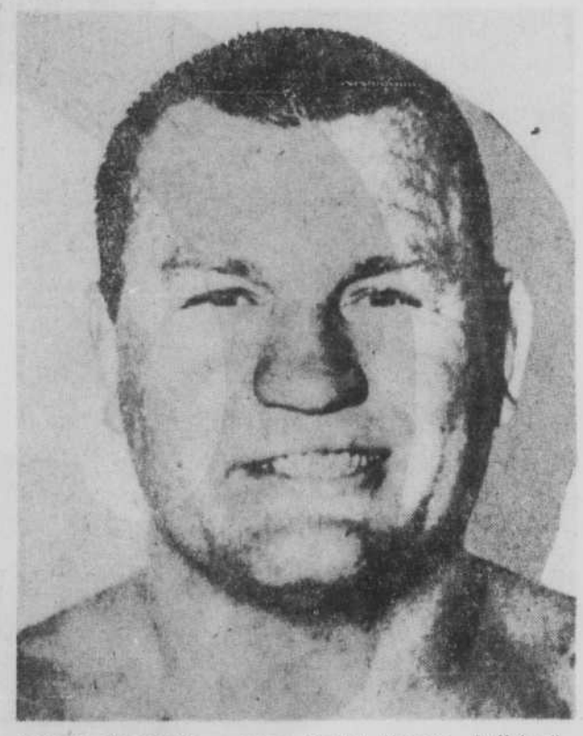
Mais en autant que les gens continueront de se rendre nombreux aux amphithéâtres pour voir la lutte ou encore à la télévision, Gene se soucie peu de ce qu'ils pensent de ce sport.

AU FOOTBALL

Kiniski est natif d'Edmonton en Alberta où il a obtenu son diplôme d'une école supérieure. Il fréquenta ensuite l'Université de l'Arizona où il joua au football et fut engagé par les Eskimos d'Edmonton de la section Ouest de la ligue Canadienne en 1952. Il quitta cette équipe deux ans plus tard, à la suite d'une dispute de salaire.

Il devint lutteur professionnel et réalisa $89,000 en 1957. Depuis, il a réduit ses engagements par mesure d'impôt sur le revenu et se contente de lutter trois fois la semaine, environ.

Mais Kiniski est d'avis que la lutte n'est pas nécessairement profitable à tous. "Plusieurs lutteurs sont forcés de manger des hamburgers. Lorsque je mange des hamburgers c'est parce que j'en ai le goût" conclut-il.



HOMME D'AFFAIRES — Gene Kiniski, "homme d'affaires" costaud de 33 ans, conduit une voiture luxueuse et fume de gros cigares lorsqu'il n'est pas au travail. L'affaire dont il s'occupe est la lutte libre et il déclare avoir gagné avec elle en un an, en 1957, $89,000. (Photo PC)

Une offre à Mazzinghi

FLORENCE, Italie, (UPI) — Le champion mondial poids-moyen junior, Alessandro Mazzinghi d'Italie, a accepté en principe de risquer son titre contre Gaspar Ortega, à Juarez, Mexique, a déclaré le directeur de boxe Adriano Sconcerti.

Sconcerti a déclaré que Mazzinghi avait reçu une offre de $16,000 pour le combat, mais qu'il demandait plus d'argent.

Il a également déclaré que la date proposée par les organisateurs mexicains, soit le 29 mars, devra être retardée au moins jusqu'à la mi-juin, parce que Mazzinghi ne pourra monter dans l'arène avant cette date puisqu'il vient d'être opéré à Milan.

Mazzinghi doit aussi se marier le 2 février.

Ron Piché signe avec les Braves

MILWAUKEE (UPI) — Le lanceur droitier Ron Piché a retourné son contrat signé, hier, aux Braves de Milwaukee, pour la prochaine saison.

Le lanceur âgé de 28 ans, natif de Lorraine, Québec, a lancé 53 manches en 37 joutes pour les Braves l'an passé, et finit la saison avec un dossier de 1-1. Il a conservé une moyenne de 3.40 points mérités par joute.

HOMME
demandé
pour le service de moteurs électriques, réparation, refilage. De préférence technicien. 12e année. Bilingue avec expérience. Bonnes conditions.
Ecrire à la main
A DEPT 4427 LE SOLEIL



apprécié

un qualificatif tout indiqué pour le whisky écossais, et qui s'applique *exactement* au 'Black and White', le whisky écossais de grande classe au goût délicat et savoureux. *Le secret de sa qualité réside dans le mélange.* 'Black and White' résulte du mélange d'une sélection des meilleurs whiskys écossais. C'est ce mélange qui procure le plaisir si apprécié d'une saveur constante et inimitable. 'Black and White' est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Bouteilles de diverses contenances.

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"





Chasse et Pêche



par François Roy

TERRITOIRES OUVERTS AU GRAND PUBLIC

"La question de la location, pour fins de pêche et de chasse, des territoires appartenant à la Couronne, a été étudiée par le Conseil du tourisme de la province de Québec à la suite de nombreux mémoires sur le sujet provenant de différentes associations ou individus intéressés à la chasse et à la pêche.

"Sur les recommandations du Conseil, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a établi une politique visant à rendre accessible au grand public les territoires situés à proximité des régions habitées.

"A cette fin, le comité des locations du ministère a établi un plan directeur pour mettre en oeuvre cette politique dont la complète réalisation nécessitera quelques années selon la date du renouvellement des baux déjà accordés dans certaines régions. C'est ainsi qu'environ 46 territoires qui avaient été loués à des clubs privés, plus particulièrement dans la région de St-Maurice, seront dès cette année ouverts au grand public.

LIGNE DE DEMARCATION

"Pour que cette politique soit appliquée d'une façon très objective, le comité des locations a fixé une ligne de démarcation entre les territoires qui seront ouverts au public et ceux qui pourront encore faire l'objet de locations.

"Une entente a été conclue entre le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et celui des Terres et Forêts pour que les propriétaires d'immeubles situés sur les territoires concernés aient priorité pour l'achat ou la location du fonds de terre pour fins de villégiature.

"Cette politique a été établie pour le bien commun et l'honorable Lionel Bertrand est d'avis qu'elle est de nature à donner satisfaction à toute la population."

PROJETS D'AMENAGEMENT

Il semble que des études sont actuellement faites par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour que le lac Humqui, le seul à être ouvert au public et à pouvoir fournir en assez grande abondance la truite grise dans la vallée de la Matapédia, soit aménagé de façon efficace à la satisfaction des pêcheurs et des truites.

De fait il en coûtera une somme considérable afin d'y augmenter la population de truites grises, connues aussi sous le nom de "touladi", et aussi afin de faciliter l'accès au lac pour les embarcations de pêche.

Un grand nombre d'entre vous êtes sans doute très heureux d'apprendre cette nouvelle qui marque un autre bon point en faveur du pêcheur sportif.

Et sur ce à mardi prochain et portez-vous bien !

Réunion de la Fédération des sports amateurs à Ottawa

OTTAWA (PC). — Le rôle des athlètes amateurs lors des célébrations du centenaire de la Confédération canadienne sera l'objet de discussions ici, demain, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des sports amateurs.

La réunion d'une journée, groupant les dirigeants des 50 organisations sportives amateurs du Canada, doit également approuver les plans en vue des premiers jeux d'hiver canadiens à Québec, en 1966. Les plans ont déjà été approuvés par le comité exécutif de la Fédération mais ils devront maintenant être approuvés par toute l'assemblée.

Arnold Charbonneau, officier de la commission canadienne du centenaire, en profitera pour présenter un plaidoyer puissant pour une préparation immédiate en vue des événements sportifs de 1967.

"J'espère soulever l'intérêt des délégués dans le but de présenter une série d'événements sportifs, y compris des tournois internationaux et des championnats canadiens", a dit M. Charbonneau.

FEDERATION

Connue auparavant sous le nom de conseil consultatif des sports canadiens, la Fédération a changé son nom l'an dernier afin d'éviter toute confusion avec le Conseil national de la santé physique et du sport amateur.

Son but est de donner l'occasion d'échanges d'idées chez tous les sports amateurs canadiens, d'encourager la participation aux sports et d'être un agent de liaison entre les agences du gouvernement et les différentes organisations de sports amateurs.

Lors de l'assemblée de l'an dernier, on a approuvé la tenue de jeux canadiens dans différentes villes à tous les quatre ans en commençant en 1965. Toutefois, la préparation des premiers jeux a commencé avec un retard et on songe maintenant aux jeux d'hiver 1966.

La Fédération attend toujours des nouvelles du cabinet fédéral au sujet de sa demande de subsides au montant de $700,000 au Conseil national, le tout basé sur le coût approximatif des jeux de Québec. On attend une réponse la semaine prochaine.

Un porte-parole de la Fédération a déclaré que la ville de Québec était très heureuse de présenter les jeux en 1966, si bien qu'une organisation, connue sous le nom de Corporation québecoise des jeux d'hiver, a déjà été formée pour organiser et diriger les jeux.

La Fédération elle-même s'occupera de la correspondance. De plus, elle utilisera tout argent obtenu du gouvernement pour défrayer les frais de voyages des athlètes concurrents et s'occuper de leur persion pendant les jeux.

J. W. Davies, de Montréal, président de l'Association canadienne des jeux de l'Empire et du Commonwealth, sera le président de l'assemblée demain. Il a accepté cette fonction en raison de la maladie du président de la Fédération, Melville Rogers, d'Ottawa.

Donald Jackson entrevoit une très forte concurrence pour les patineurs canadiens

NEW YORK (PC) — Donald Jackson d'Oshawa, Ontario, âgé de 23 ans, est d'avis que le Canada aura de sérieux concurrents dans les épreuves de patinage artistique aux prochains Jeux Olympiques, mais il ne croit pas qu'aucun Canadien soit favori dans chacune des trois catégories.

"Chez les hommes, la lutte est ouverte à tous. Dans les épreuves à doubles, l'URSS et l'Allemagne ont les plus sérieux aspirants au championnat, mais les Allemands seront favoris. Chez les dames, il faut favoriser Sjoukje Dykstra des Pays Bas, couronnée championne mondiale au cours des deux dernières années" de dire Jackson en faisant une brève analyse de la situation.

Jackson a été le premier Canadien à gagner le championnat mondial de patinage artistique. Mais lors des derniers Jeux Olympiques à Squaw Valley en Californie en 1960, il s'était classé troisième chez les hommes, méritant une médaille de bronze. Le Canada avait toutefois gagné deux médailles d'or, lorsque Barbara Wagner et Bob Paul de Toronto remportèrent les honneurs du patinage artistique en double.

Jackson, qui s'est joint à la troupe professionnelle des Ice Follies, s'était classé deuxième dans le concours pour le championnat mondial en 1960. L'année suivante, il a raté une excellente opportunité de se classer premier, quand le concours fut contremandé à la suite d'une tragédie aérienne qui coûta la vie à tous les membres de l'équipe américaine.

Finalement en 1962, il réalisa sa plus grande ambition, en décrochant le championnat mondial, et de façon éclatante, à Prague en Tchécoslovaquie. En effet, les sept juges lui accordèrent une mention d'excellence, pour une performance parfaite dans l'épreuve de style libre.

Jamais par le passé, un concurrent n'avait obtenu un si grand nombre de points dans une telle épreuve. Jackson couronna son rendement en exécutant un saut magistral dans les épreuves de patinage en double se terminant l'an dernier lorsque Maria et Otto Jelinek de Bronte, Ontario, successeurs de Barbara Wagner et Bob Paul de Toronto, comme champions du monde, devinrent professionnels.

Marika Kilius et Hans-Juergen Baumler de l'Allemagne de l'Ouest remportèrent le championnat mondial en double l'an dernier et selon Jackson, ils doivent être considérés comme favoris aux prochains Jeux olympiques qui débuteront le 29 janvier à Innsbruck en Autriche.

"Les représentants de la Russie dans cette compétition ont fini deuxième et troisième et doivent être pris en considération"

Mais Jackson a beaucoup de respect pour le duo canadien formé de Guy Revelle et Debbie Wilkes de Toronto. Ils n'ont pu participer au concours de l'an dernier, lorsque Mlle Wilkes s'est blessée au cours d'une chute à l'entraînement.

Jackson aime bien son métier, et non seulement parce qu'il est payant. Il ressent beaucoup de joie et de satisfaction à penser qu'il peut distraire le public sur la patinoire.

Résultats de boxe mercredi

MIAMI BEACH — Sugar Cliff, 152, des Bahamas, a défait aux points Willie Jones, 150, de Miami, en 10 rounds.

BARCELONE, Espagne - Fred Galiana, 148½, d'Espagne, a défait par k.o. technique Tigre Amarquaye, 149, du Ghana, en 3 rounds. Mimoun Ben Ali, 118, d'Espagne, a défait aux points Benny Leen, 120, du Ghana, en 10 rounds.

TOKYO — James Mutt Goodwin, 158, de Richmond, Californie, a défait par k.o. technique Takao Maemizo, 157½, du Japon, en 5 rounds.



HENNESSY

Deux siècles de tradition
Deux siècles d'excellence

Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est

LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Curling

TOURNOI REGIONAL

Seulement trois équipes restent en lice pour le championnat Québec-district et l'obtention du trophée Jim Weyman, à la suite des matches joués hier soir.

Dans l'un des deux matches d'hier, l'équipe du club Etchemin a défait celle de Beaupré 14-7, pour demeurer la seule équipe invincible dans la compétition. L'équipe du club Québec a défait celle du club Fleur de Lys 12-6, pour devenir la troisième équipe en lice au championnat régional.

Ce soir, à huit heures, au club Québec, les deux équipes s'affrontant dans la première semi-finale sont celles des clubs Etchemin et Jacques-Cartier. L'autre semi-finale, entre les clubs Québec et Etchemin, sera jouée demain après-midi à deux heures, au club Jacques-Cartier.

CLUB ETCHEMIN

Voici les résultats des deux matches joués hier soir dans la ronde quart de finale du tournoi "Bizier et Caron" : Mme Pierrette Amyot 10, Pierrette St-Hilaire 7; Mme Maurice St-Hilaire 11, Mme Rita Proulx 12.

La ronde semi-finale sera jouée ce soir à compter de huit heures.

Cranston domine chez les juniors

North Bay (PC) — Toller Cranston, de Lachine, domine les juniors à la fin de la première journée du tournoi canadien de patinage artistique avec un total de 431.7 points dans les épreuves obligatoires.

Les épreuves libres auront lieu ce soir alors que 80 concurrents participent à cette compétition de trois jours, où seront décidés les championnats seniors masculins et féminins.

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave



LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT

DÉSALTÉRANTE! Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

DOUCE! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

DÉLECTABLE! Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow



Dites Donc Dow

RHUMS

NAVY RUM
WHITE CAP
PALM BREEZE

Lamb

Lamb's Rum Company Limited — Montreal

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★ ★ ★

LE SOLEIL

83e ANNEE — No 17 QUEBEC, VENDREDI 17 JANVIER 1964 PAGE QUINZE

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde



L'état de l'intérieur de l'auto du Dr Thériault témoigne de la violence du choc.

Une collision fait deux morts

Par Lucien LATULIPPE

Quatre morts violentes étaient rapportées par la Sûreté provinciale, hier soir. Une collision a fait deux morts à Ville-Guay. Une jeune femme a été tuée par un train à Chicoutimi. Un ouvrier en forêt a été mortellement blessé par une pièce de bois.

A VILLE-GUAY

Deux automobiles se sont heurtées avec violence, vers 7h. 30 hier soir, sur la route transcanadienne, à Ville-Guay dans la municipalité de Lauzon. Les deux conducteurs ont perdu la vie. Il s'agit de M. Jean-Paul Fortin, 40 ans, 7389, 1ère avenue, Ville St-Michel, Montréal, et du Dr Armand Thériault, 40 ans, de Rivière-du-Loup.

Mme Armand Thériault repose dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Lévis où elle a été transportée avec son mari par l'ambulance Gilbert et Turgeon. Le Dr Thériault est mort vers 9h. M. Fortin avait été transporté à la même institution par l'ambulance Richard Gauthier. Il a succombé à ses blessures vers 8h. 15.

CHOC VIOLENT

La tragédie est survenue à environ un mille à l'est de l'Institut Mgr Guay. Les deux autos circulaient en sens inverse et elles se sont heurtées en se croisant. Le choc a été très violent. Les deux hélicules sont une perte totale.

Il poudrait au moment de l'accident et la chaussée était enneigée à certains endroits. Après la collision, les deux voitures se sont immobilisées de chaque côté de la route. Celle du Dr Thériault est au garage Capovilla, à Lauzon.

Les trois blessés sont demeurés emprisonnés dans leurs voitures démolies. La tâche pour les dégager a été des plus difficile. La Sûreté provinciale fait enquête pour établir les causes de la tragédie. Les corps des deux victimes sont à la morgue Gilbert et Turgeon, de Lévis.

TUEE PAR UN TRAIN

Une jeune mère de famille de Chicoutimi a perdu la vie dans cette ville, hier après-midi. La voiture qu'elle occupait a été happée par un convoi des Chemins de fer nationaux. Mme Fidèle Parent, 34 ans, a connu une mort instantanée.

L'auto de M. Parent était conduit par l'un de ses employés, Georges Lavoie. Ce dernier est indemne, ainsi que la fillette de la victime, Louise Parent, 4 ans.

Mme Parent revenait de magasiner et M. Lavoie la reconduisait à son domicile. Le véhicule a été heurté dans le côté droit par l'avant de la locomotive et il a été traîné sur une cinquantaine de pieds. Le joint d'attache en métal de la locomotive a défoncé la porte de l'auto et mortellement blessé la jeune femme.

MORTELLEMENT BLESSE PAR UNE PIECE DE BOIS

M. Lauréat Roy, 44 ans, de St-Anselme de Dorchester, a perdu la vie dans la forêt, à 20 milles de Parent, mardi. Sa dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gaston Breton, de St-Anselme.

La victime travaillait au moulin à scie Crête. Un morceau de bois 2 x 4 a été happé par la scie et projeté avec violence contre M. Roy. Ce dernier a eu la gorge transpercée et il a connu une mort presque instantanée.

Le curé Ernest Gendron, de Parent, était justement au moulin pour sa visite annuelle. Il a procuré les secours de la religion au blessé. La PP a ouvert son enquête et le coroner du district doit tenir la sienne, demain.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de sainte Prisque, vierge, martyre. Ce sera le premier jour de l'Octave de prières pour l'Unité chrétienne.

Offices de dimanche

Deuxième dimanche après l'Epiphanie. Vert. Seconde classe. Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, Préface de la Trinité.

Deuxièmes vêpres du dimanche sans mémoire.

(Si l'on doit célébrer la messe votive pour l'Unité de l'Eglise; Messe "Salvos nos fac", sans Gloria. Violet. Deuxième oraison du dimanche. Credo et Préface de la Trinité).

Evangile de dimanche

(Sain Jean, chapitre 2, versets 1 à 11)

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana de Gallilée. La mère de Jésus s'y trouvait. Jésus aussi fut invité. Or, le vin commençait à manquer. Alors, la mère de Jésus lui dit: "Ils n'ont plus de vin." Et Jésus de lui dire: "Qu'est-ce que cela peut nous faire, à toi et à moi? Mon heure n'est pas encore venue!" Sa mère dit alors aux serviteurs: "Faites tout ce qu'il vous dira." Il y avait là six urnes de pierre destinées aux purifications des Juifs. Elles contenaient chacune deux ou trois mesures. Jésus leur dit: "Remplissez les urnes d'eau". Et ils les remplirent jusqu'au bord. Puis il leur dit: "Puisez, maintenant, et portez au maitre d'hôtel." Ils en portèrent donc. Dès que le maitre d'hôtel eut goûté à l'eau changée en vin — il ne savait d'où cela venait, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient — le maitre d'hôtel appela l'époux et lui dit: "Tout le monde sert d'abord le bon vin, et quand on est grisé, on sert ensuite le moins bon; mais vous avez gardé le meilleur pour la fin." C'est ainsi que Jésus fit son premier miracle à Cana de Gallilée. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Heure solaire

Le soleil — Lever: 7h.25; coucher: 4h.25; longueur du jour: **9h.00.**

La Banlieue

GIFFARD

Le conseil municipal de Giffard a pris connaissance des offres de trois compagnies pour les assurances de la ville de Giffard.

Toutefois, aucune décision définitive n'a été prise. Le conseil a demandé au greffier de préparer un tableau comparatif, en collaboration avec le courtier de la cité, M. Eug. Crépault.

Le conseil a accepté un règlement pour le transport de la neige de la rue de l'Orphelinat. Les résidants de cette rue sont tenus de payer 50 pour cent du coût de l'enlèvement de la neige. La cité paie la différence.

A venir jusqu'à ce jour, la cité de Giffard n'avait pas de règlement concernant les panneaux-réclames. Le nouveau règlement stipule qu'un propriétaire doit obtenir l'autorisation de la cité avant d'installer toute affiche commerciale ou autre.

SAINTE-FOY

Le comité des noms de rues de Sainte-Foy a accepté des noms pour les rues du nouveau développement au nord du chemin Sainte-Foy, face au boulevard Pie XII.

Les noms sont: Place Trianon, "carré" de Nevers, rue Beaubassin, rue du Gué, "carré" Lorneau, rue des Châtelets, avenue Rougemont, rue Nassau, au nord du Chemin St-Louis, avec entrée par le boulevard Pie XII; rue François Lebrun, au nord du boulevard Neilson par la rue Du Perron; Port-Royal, partie de la rue originale Port-Royal et son prolongement, autrefois nommé Père Nouvel. Ce changement est attribuable au fait qu'une nouvelle subdivision permet le raccordement de ces deux rues. Il y a maintenant la Place Général Vanier, au nord du chemin St-Louis, partie est de la cité, près de l'avenue Charles Huot.

A la suggestion de Me André Legendre, président du Comité des noms de rues, l'appellation des rues du développement de la Place Général Vanier, sera choisie parmi une liste de noms de militaires canadiens, laquelle liste sera obtenue de source bien informée, d'ajouter M. Legendre.

L'appellation "Président Kennedy" est différée, et à la suggestion des membres du conseil de la cité de Sainte-Foy, cette appellation pourra être donnée à un parc ou une place de la cité.

QUEBEC-OUEST

Le conseil municipal de Québec-Ouest a accepté la soumission au montant de $16,250 présentée par la firme Bégin-Charland & Valiquette pour effectuer le travail d'évaluation technique à la valeur réelle et a confié à cette dernière, le soin de préparer cette évaluation pour le prochain exercice financier de cette municipalité.

La soumission de la firme choisie par le conseil municipal a rencontré toutes les exigences requises par la ville de Québec-Ouest en plus d'être la plus basse parmi celles qu'ont présentées trois sociétés d'évaluateurs.

C'est la première fois que la ville de Québec-Ouest adopte ce genre d'évaluation technique à la valeur réelle. D'après les termes du contrat, le travail des évaluateurs devra être terminé le 1er octobre 1964, pour que la ville de Québec-Ouest soit en mesure de procéder en temps à la confection du nouveau rôle d'évaluation prévu pour le début de l'année 1965.

ORSAINVILLE

Le conseil municipal d'Orsainville a accepté, mercredi soir, une assemblée de comité privé, le règlement de répartition des secteurs.

Le conseil a également confirmé l'engagement de M. Raymond Dumas, comme chef de police et pompier. M. Dumas était auparavant en charge de la sécurité à l'hôpital Saint-Sacrement.

LORETTEVILLE

La Chambre de Commerce de Loretteville organise une visite "mixte" des établissements

(Suite à la page 27, 6e col.)

Projet d'hôtel devant coûter $14,500,000...

Visite impromptue

par Clément Trudel

Une note optimiste a plané momentanément hier au Conseil de ville de Québec lorsque des représentants d'un syndicat financier sont venus exposer les "qualités" d'un projet d'hôtel pouvant coûter $14 millions et demi . . . dans l'aire no 3. Les deux agents ont cependant ajouté que si dans deux mois ils n'obtenaient pas le permis de construire, ils verraient à investir ailleurs. Le gros atout de MM. Jean Lemieux et André Desmarais semblait être que Québec ne devait pas manquer le bateau pour l'Exposition universelle de 1967.

L'hôtel aurait 800 chambres et permettrait à nombre de visiteurs de l'Expo universelle de venir dans "la petite France". Le maire Hamel a tout de même déclaré à ces agents de faire une demande de permis: "Qu'il vous soit accordé tout de suite, j'en doute; votre projet aura peut-être pour effet de hâter les choses".

Si l'on se rappelle que mardi l'échevin Lamontagne avait fait accepter aux membres du comité administratif l'idée d'une expropriation faite uniquement par la ville pour toute l'aire no 3, les discussions d'hier ont porté surtout sur "une" initiative privée. Le syndicat que représente M. Desmarais a comme raison sociale A. D. Mortgage Brokers Co. Ltd.; c'est, nous assure M. Desmarais, un groupement où les Canadiens français sont très nombreux; il semble difficile de préciser depuis quand il existe!

SPECULATION

M. Jean Lemieux a déclaré aux édiles qu'il travaillait dans l'ombre et avec prudence depuis trois ans dans le secteur du nouveau boulevard St-Cyrille et que ce sont les affirmations de certains journaux qui l'ont poussé à venir rencontrer le conseil. Les affirmations prêtées à l'échevin Gilles Lamontagne, leader des échevins du Progrès Civique, avaient parlé d'un groupe mystérieux qui "spéculait sur certaines propriétés"; en matière de sémantique cependant M. Lemieux n'était pas d'accord avec M. Lamontagne qui a rappelé que racket se traduisait en français par "spéculation" et que le spéculateur était celui qui achetait pour ensuite vendre avec profit. M. Lamontagne, sans vouloir préciser davantage, a dit qu'il y avait de bons et de mauvais spéculateurs et que son affirmation de mardi avait eu pour bon résultat de "faire sortir au grand jour" des gens que l'on ne pouvait identifier très sûrement auparavant.

EXPROPRIATION

MM. Desmarais et Lemieux sont contre l'expropriation mais ils ont affirmé qu'ils se retireraient si on les chassait, que "ce n'est pas tout le monde qui est intéressé à investir là-dedans". Les deux hommes d'affaires ont offert de "rendre service" à la ville en permettant à cet hôtel "prévu dans les deux plans de l'aire no 3" (dont aucun n'est approuvé) de faire prospérer une bonne partie de la population durant les 24 mois que durera la construction et en amenant une "grande chaine internationale d'hôtelleries", ce qui donnerait 1,500 emplois permanents à des personnes de la région en plus d'apporter $400,000 de taxes par année à la ville et ce pendant au moins 25 ans.

"Nous sommes les seuls à être prêts à commencer tout de suite la construction" a affirmé M. Desmarais qui dit posséder des options sur 95 pour cent des terrains nécessaires à l'érection de l'hôtel. "Nous vous demandons votre aide et un permis de construction dès maintenant et vous promettons de respecter toutes les restrictions que vos règlements prévoiront pour l'aire no 3", a conclu le "broker".

"M. Fontaine (directeur des services de la ville) sait que je ne cherche pas de faveur; je m'éloigne même lorsque l'on semble penser que c'est ce que je désire" a dit hier aux échevins et au maire de Québec M. Jean Lemieux en faisant appel à la "coopération" des membres du Conseil pour ce qui est du projet d'hôtel de $14 millions dans l'aire no 3. "Aujourd'hui, je vous apporte un projet, demain ce sera peut-être un deuxième et un troisième" disait M. Lemieux après que son collègue M. André Desmarais eut affirmé se présenter "ici croyant que la ville de Québec verrait assez clair pour nous donner le permis."

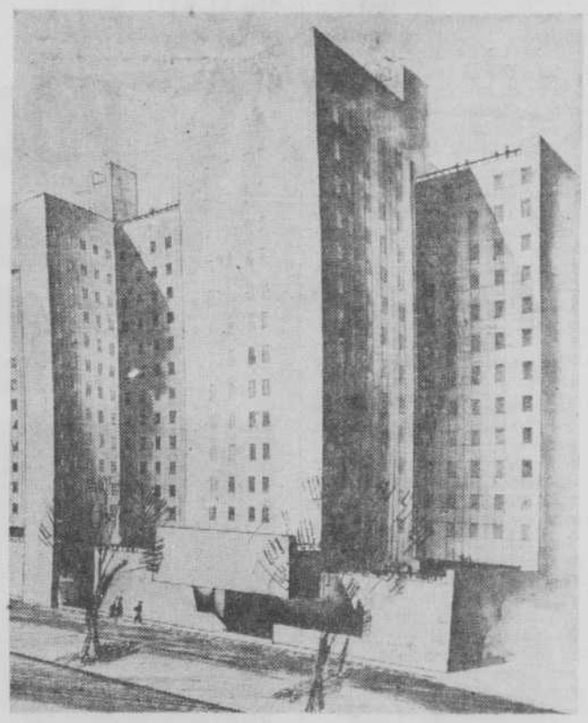
MM. Lemieux et Desmarais n'étaient pas attendus hier à la salle du Conseil mais le maire a demandé aux échevins de leur présenter des "personnes intéressées à l'aire no 3". Près d'une heure et demie a été consacrée à cet item impromptu. "Le fait que nous ayons obtenu le consentement de gré à gré de ces propriétaires (en face du Parlement) montre que nous avons travaillé comme doit le faire tout courtier en immeuble qui travaille consciencieusement, sans exploitation ni pour l'acheteur ni pour le vendeur". M. Lemieux dit être contre l'expropriation car son projet subirait un délai et ne pourrait être réalisé avant l'Expo de 1967; selon cet agent, la ville provoquerait la surenchère avec sa vente à l'enchère des terrains expropriés.

Le groupe que représente M. Lemieux est le même qui a fait le "regroupement de lots" pour la première étape de la Cité Parlementaire, en face de la Sûreté Provinciale de même que pour les terrains demandés par l'Hôtel-Dieu de Québec.

Si la ville donnait le permis au groupe représenté par MM. Lemieux et Desmarais, a dit l'échevin Deschênes, elle anticiperait sur des plans qui n'ont rien de définitif et que le Conseil n'a pas encore pu étudier. Un échevin a rappelé que le réaménagement de l'aire no 3 n'a pas pour but de construire un hôtel; ce à quoi M. Lemieux a rétorqué qu'il avait déjà rencontré le maire pour discuter de "relogement convenable" des personnes que l'on forcerait de quitter le secteur.

M. Gilles Lamontagne, représentant de Montcalm, a réitéré son intention de juger des projets dans "l'intérêt de la ville" et non en fonction d'un groupe ou l'autre. Le projet d'hôtel devrait revenir devant le Conseil une fois la demande étudiée par la Commission d'urbanisme.

A un échevin qui s'étonnait de constater que l'on parlait d'un emplacement bien délimité pour le futur hôtel, les agents d'affaires ont rappelé que les maquettes étaient disponibles pour l'aire no 3 et que de nombreuses conférences ont été données par des personnes chargées de penser le réaménagement. Plus d'une fois hier, un semblant de refrain patriotique a percé dans les arguments des promoteurs qui soulignaient que "nous, Canadiens français" pouvons faire quelque chose de magnifique et qu'il ne s'agissait pas de jeter bas des projets mûris "depuis trois ans" dans l'étude Coulombe, Veilleux et Lemieux.



EN FACE DU PARLEMENT? — L'immeuble projeté aurait 180 pieds de haut et les 800 chambres en feraient un endroit recherché pour "conventions". Il pourrait même y avoir un tunnel pour faciliter l'accès au Parlement. L'arrière de l'immeuble donnerait un peu en arrière de la vieille école des Beaux-Arts.

Réunion importante à la PP

Une importante réunion d'officiers supérieurs des divisions de Québec et Montréal de la Sûreté provinciale a eu lieu, aujourd'hui, dans les bureaux du commandant Lucien Descent et de l'inspecteur-chef J.-A. Matte. Plusieurs questions d'ordre administratif ont été discutées. L'inspecteur Rol. Racine, en charge de l'administration à Montréal, était un des officiers venus de la Métropole.

Automobiliste blessé à Charlesbourg

Une auto et un camion sont entrés en collision, hier soir, dans la Côte du Roi, à Charlesbourg. M. Gaston Turgeon, 42 ans, 3985 rue du Plateau, a subi une profonde entaille au front et il a reçu les soins requis à l'hôpital St-François d'Assise. Les constables S. Daigle et P. Belley ont fait enquête.

Discussion au sujet de la déclaration d'un ancien échevin

La commotion provoquée par des accusations ayant trait à des pots-de-vin pour les commissaires de l'Exposition Provinciale a fait sortir plusieurs échevins de leur placidité, hier, au Conseil. Les propos attribués à un ex-échevin qui assistait à une réunion de Ligue de citoyens, lundi, ont fait dire au maire que "nous demanderons des précisions" car c'est très délicat!

Les échevins Burns et Boissinot ont exprimé leur étonnement devant des accusations lancées ainsi "à la légère" tandis que MM. Deschênes et Letarte, qui assistaient à cette réunion de lundi, étaient d'avis que l'ex-échevin Charles-J. Bédard n'avait pas prononcé les paroles qu'on lui faisait dire dans un quotidien québécois.

La controverse au sujet du "promoteur" des spectacles au Colisée, pour la durée de l'Expo, se prolonge donc à mesure que les édiles demandent des éclaircissements sur ce qui se passe à Chicago lorsque la délégation de la ville s'y rend. Les échevins du Progrès civique soutiennent que la Commission de l'Expo pourrait se passer d'un intermédiaire pour "booker les shows" mais les avis sont toujours partagés lorsque la question vient devant le Conseil.

Hier, MM. Moisan et Boissinot ont cependant déclaré à peu près dans les mêmes termes que "la table de l'Exposition est trop grande" et que trop de personnes peuvent nuire à l'efficacité d'une entreprise de ce genre, sans parler du partage des plats à table! Les paroles de M. C.-J. Bédard étaient reliées à la "cuisine et aux pots-de-vin" autour de la Commission de l'Expo provinciale.

Un échevin réclame une enquête sur des LOGIS

Une enquête a été demandée, hier, par l'échevin Emile Robitaille sur plusieurs logis de la rue Sutherland et la rue St-Olivier, dans le quartier St-Jean-Baptiste; dans la requête, les services de Santé, de prévention des incendies, et des bâtisses sont requis de procéder à une inspection des lieux et de faire rapport. Si ces logis ne sont pas conformes aux règlements de la ville, l'échevin Robitaille entend amener les propriétaires à résipiscence.

EQUIPEMENT A NEIGE
pour camions en général
J.-E. AUDET SOUDURES INC
455 — 1ère avenue — Québec
Tél.: 529-9541

Dr Robert Noël
Optométriste
Examen de la vue | Verres de contact
529-9841 Loc. 242
SIMPSONS-SEARS
Place Fleur de Lys

ON DEMANDE
Homme entre 25 et 35 ans possédant léger capital pour vente détail produits de boulangerie. Compagnie bien connue à Québec. Produits annoncés par meilleur médium de publicité. Candidat choisi travaillera à son propre compte.
ECRIRE A C.P. 130
St-Sauveur, Québec
attention gérant du personnel

VOULEZ-VOUS ÊTRE PORTEUR de L'ÉVÉNEMENT?
Tout jeune garçon sérieux et bien élevé, intéressé à la distribution de notre journal, à St-Romuald et Charny, pourra faire sa demande à: Monsieur Albert Verret, représentant, Breakeyville, P. Q.
Tél.: 832-2084

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU CHEMIN
L'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Notre-Dame du Chemin aura lieu lundi le 20 janvier 1963
à 8.15 hres p.m.
dans le sous-sol de la Caisse, entrée à
914 Ave des Erables, Québec.
Prière d'y assister, car vous êtes tous invités.
LA DIRECTION

VENTE DISQUES 45 r.p.m.
CHACUN 25c 5 POUR $1.00
Tous nos Disques Monaural et Stéréo sont réduits dans cette vente
Disques long jeu à compter de 99¢
soir Vendredi ouvert jusqu'à 10h. p.m.
MATTE ELECTRONIQUE ENR.
394, 3ème Avenue, Québec
Tél.: 525-5895

CITÉ DE QUÉBEC

SERVICE DES VIDANGES

Les citoyens sont priés de noter qu'à partir de samedi, le 18 janvier, l'enlèvement des vidanges se fera comme suit:—

LUNDI ET JEUDI

Le quartier **MONTCALM** en entier.
Le quartier **ST-JEAN-BAPTISTE** en entier.
Toute la partie haute du quartier **CHAMPLAIN** (y compris les côtes du Palais, de la Canoterie et de la Montagne).
Le quartier **ST-ROCH**, du boul. Langelier (côté est inclus) à la rue St-Roch (côté ouest inclus).

MARDI ET VENDREDI

Le quartier **ST-SAUVEUR** en entier.
Le quartier **CHAMPLAIN** (partie basse), jusqu'à la rue St-Roch (côté est inclus).
La partie du quartier **LIMOILOU** comprise entre les voies ferrées du C.N. (voies de ceinture), les limites ouest de la ville et la rivière St-Charles.

MERCREDI ET SAMEDI

Toute la partie du quartier **LIMOILOU** à l'est des voies ferrées du C.N. (paroisses St-Pascal, St-Pie X et partie est de St-Paul-Apôtre).
La partie du quartier **LIMOILOU** située au nord-ouest de la voie de ceinture du C.N. (paroisses Ste-Odile et St-Albert-le-Grand).

Vu que les équipes d'enlèvement se trouveront à passer dans les rues à des heures différentes, par rapport à l'horaire actuel, on est prié de sortir les poubelles d'aussi bonne heure que possible les jours d'enlèvement.

Pour plus amples renseignements, appelez 522-3186 ou 522-7041, poste 82.

Ludger Gagnon
Ingénieur en Chef de la Cité

Une atmosphère d'amitié et de confiance a dominé les entretiens à Paris

Paris, (PC) — Voici le texte du communiqué publié à l'issue des entretiens qu'ont eus à Paris ces jours-ci le président de Gaulle et le premier ministre, M. Lester B. Pearson :

Sur l'invitation du général de Gaulle, président de la république française, le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a été, du 15 au 17 janvier, l'hôte de la France. Il était accompagné de M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

Le général de Gaulle et M. Lester Pearson ainsi que le premier ministre français, M. Georges Pompidou, et les deux ministres des Affaires étrangères, M. Paul Martin et M. Couve de Murville, ont eu des conversations approfondies dans l'atmosphère d'amitié et de confiance qui caractérise les rapports des deux pays.

Ces entretiens ont donné lieu à un échange de vues très complet sur les grands problèmes de la politique mondiale et aussi sur les questions de défense qui intéressent les deux pays. Le président et le premier ministre ont étudié l'état actuel et l'évolution probable des relations entre l'Occident et l'Union soviétique ainsi que les autres pays de l'Europe orientale, questions qui font par ailleurs l'objet de discussions au sein de l'Alliance Atlantique. Ils ont également passé en revue les développements en Asie et leur implication pour l'Occident. Ils ont examiné la situation dans les pays du Sud-Est asiatique où le Canada a des responsabilités comme membre des commissions internationales de contrôle et de surveillance.

COOPERATION

Les rapports franco-canadiens ont été examinés ensuite dans l'esprit de collaboration qui anime les deux gouvernements. Il a été reconnu de part et d'autre que le désir mutuel de renforcer la coopération existante trouverait utilement son expression dans des consultations qu'il a été prévu d'organiser régulièrement.

CULTURE

Sur le plan culturel, ont été enregistrés avec satisfaction les heureux résultats des initiatives prises, de part et d'autres, pour développer les échanges dans le domaine des lettres, des arts, des sciences et de la coopération technique. Ainsi a pu être facilité le rapprochement des deux pays, compte tenu en particulier du fait qu'une large partie de la population canadienne étant de souche française est héritière avec la France d'une même culture et d'une même langue. La volonté commune a été exprimée de ne rien négliger qui puisse renforcer ces échanges.

On a pris connaissance à cet égard du côté français avec beaucoup d'intérêt de l'intention du gouvernement canadien de mettre en oeuvre un programme de développement des relations culturelles franco-canadiennes. Le gouvernement français a promis sa coopération. Les fonctionnaires des deux pays se rencontreront au sujet de ce programme. L'accord récemment signé entre l'Association pour l'organisation des stages dans l'industrie française d'une part, la province de Québec et l'université de Toronto de l'autre, a été considéré comme susceptible de développements importants en ce qui concerne la formation des jeunes ingénieurs. Le ministre des affaires étrangères a confirmé au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures que le gouvernement français était disposé à accueillir à l'Ecole nationale d'administration des stagiaires canadiens. Le gouvernement canadien a donné son assentiment. Un échange de lettres a constaté cet accord.

Les deux gouvernements ont enfin mis l'accent sur l'intérêt qu'il convient d'attacher aux échanges universitaires au niveau supérieur ainsi qu'aux manifestations artistiques.

ECONOMIE

Les deux premiers ministres ont procédé à un échange de vues sur les relations économiques entre la France et le Canada. Ils ont émis le voeu que les échanges commerciaux entre les deux pays s'accroissent dans toute la mesure du possible. Ils ont estimé d'un commun accord que cet accroissement pourrait intervenir dans la perspective de la réduction des obstacles au commerce et dans le cadre de l'expansion du commerce international, ob ciation au sein du GATT. Ils ont noté avec satisfaction que des projets d'intérêt mutuel étaient étudiés en matière d'armements. Ils ont noté également l'intérêt manifesté par les milieux d'affaires français pour de nouveaux investissements au Canada.

Les ministres sont également tombés d'accord sur l'importance d'accélérer le progrès économique des pays en voie de développement en les aidant à augmenter leurs échanges commerciaux et en leur assurant une aide extérieure stable. Etant donné le rôle considérable que joue traditionnellement la France dans ce domaine et compte tenu des récents développements du programme canadien d'assistance aux pays africains d'expression française, les deux gouvernements sont convenus de l'utilité de coordonner leur politique à cet égard.

Le président de la république française et le premier ministre du Canada se sont félicités de la grande cordialité et de l'esprit de mutuelle compréhension qui ont présidé à leurs entretiens. Il ne fait pas de doute que la communauté de vues qui s'est dégagée à cette occasion ouvre les perspectives les plus favorables pour le développement des rapports entre le Canada et la France, pour leur bénéficie réciproque et pour celui du monde occidental dans son ensemble.



A LA PLACE GUILLAUME-COUTURE — Le Seigneur de Lauzon n'a eu aucune peine à couper le cordon de la glissoire, à la place Guillaume Couture, à Lauzon, hier soir, puisque la duchesse de Lévis, Mlle Edith Desrosiers, l'aidait à manier les ciseaux, tandis que trois autres charmantes duchesses tenaient le cordon. On aperçoit le nez du Marquis de Lévis entre la duchesse de Lévis et le Seigneur de Lauzon. Lauzon a une jolie glissoire qui suit la pente du terrain en décrivant une légère courbe vers la droite. Le Bonhomme Carnaval n'a pu procéder, comme il l'avait fait à Lévis, à l'inauguration de la glissoire, car il avait dû repartir de bonne heure pour un autre engagement.

Les voleurs sont aux aguets

Des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans le restaurant Pop's Snack Bar, au 280, boulevard Charest-Est, et ils ont dérobé de l'argent et des cigarettes. Il y a eu également tentative de vol dans les entrepôts de la charcuterie Hygienic, rue St-François-Ouest. Un client d'une hôtellerie du quartier St-Roch a constaté la disparition d'une somme de $27 qu'il avait laissée dans son manteau.

MISE AU POINT

Dans l'annonce de Terreau & Racine publiée dans notre journal hier, à l'item "Humidificateur", il s'est produit une substitution de vignettes qui change les prix. Le modèle à double usage se vend $52.50, l'autre à $37.50. Nos lecteurs sont priés d'en prendre note.

CITÉ DE LÉVIS

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables sera tenue à l'Hôtel de Ville de Lévis jeudi, le vingt-trois janvier mil neuf cent soixante-quatre (23 janvier 1964) à sept (7) heures du soir, aux fins de permettre à ces électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables de se prononcer sur le Règlement no 621 amendant le règlement intitulé "Règlement de constructions et de réparations de la Cité de Lévis no 341 tel qu'amendé jusqu'à ce jour".

Si dans l'heure qui suivra la fin de la lecture du règlement six (6) électeurs propriétaires présents et habiles à voter demandent que le règlement soit soumis pour approbation aux électeurs propriétaires, le Président de l'assemblée fixera le jour du scrutin à une date appropriée dans les quarante jours suivant cette assemblée; dans le cas contraire le règlement sera réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Lévis, le 17 janvier 1964.

Pierre Lemieux, Notaire
Greffier.



TUILES - PRELARTS ET TAPIS

Tuile Vinyle pure et caoutchoue épaisseur ⅛" prix en bas du prix du gros. Choix de très belles couleurs. Prise des mesures et estimé gratuits. En vente à l'entrepôt à :

614 Christophe-Colomb O.

Robert Simard

COUVRE-PLANCHER

Tél. : 683-0462

ANNONCE

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Le Québec compte plus de 100 instituts familiaux

Le Québec compte 111 institutions qui se vouent à l'éducation familiale auprès de 7,640 jeunes filles sous les auspices du Département de l'Instruction publique. Le corps professoral atteint les 1,157 membres, en presque totalité des religieuses.

Ces chiffres éloquents sont soulignés dans le rapport que vient de soumettre au Surintendant de l'Instruction publique le visiteur en chef des Instituts familiaux, Mgr Albert Tessier, P.D. En passant, il convient de signaler que Mgr Tessier a fait l'oeuvre de sa vie de ce service qu'il a développé sans cesse depuis un quart de siècle. Le distingué prélat était l'objet d'une fête récemment, à l'occasion de ce jubilé d'argent, au sanctuaire Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine.

Le service de l'Education familiale dirige "l'Institut de Pédagogie familiale" qui assume la responsabilité de la préparation professionnelle des éducatrices des instituts familiaux et des écoles moyennes familiales. Cet institut accueille aussi, à Montréal, les personnes désireuses de poursuivre des études féminines supérieures centrées sur la vocation familiale.

Une école de spécialisation en art culinaire et en alimentation relève aussi de sa juridiction à Montréal. Le cours s'adresse aux religieuses et aux laïques qui désirent acquérir une compétence particulière dans l'enseignement de l'art culinaire et des lois de l'alimentation. Une école de spécialisation en couture est aussi en pleine activité au Cap-de-la-Madeleine.

Les instituts familiaux (10e, 11e, 12e et 13e années), les écoles moyennes familiales et les écoles d'arts familiaux, à travers la province, relèvent évidemment aussi de la compétence du Service de l'Education familiale. Les instituts familiaux mènent de front la formation morale et religieuse, la culture intellectuelle et l'entrainement technique aux travaux et aux arts de la maison. Les diplômes de ces instituts donnent droit à l'enseignement familial ménager dans les écoles de la province.

Les élèves des écoles moyennes familiales suivent un programme pratiquement identique à celui des classes correspondantes du cours général. L'accent est mis sur la préparation de l'âme et des mains aux vertus et aux travaux de la maison. Le certificat de 9e année familiale a la même valeur de promotion que celui de 9e année des autres sections.

Les écoles d'arts familiaux accueillent des jeunes filles de 7e année ou qui ont 15 ans, désireuses de se préparer à leur vocation de maîtresses de maison, d'épouses et de mères. Le cours est de deux ans.

Le nombre des jeunes filles inscrites dans les instituts familiaux a fait un bond de 500 l'an dernier pour passer à 3,894. On compte 48 instituts familiaux dans la province et 56 écoles moyennes familiales. Les inscriptions dans les écoles moyennes familiales atteignent le chiffre imposant de 3,390.

Le service de l'éducation familiale organise occasionnellement des sessions d'études pour les directrices des instituts familiaux. Il offre aussi des cours de perfectionnement durant les mois de vacances. Les élèves des instituts familiaux des classes les plus avancées ont l'avantage, depuis quelques années, de faire des stages de puériculture dans des institutions appropriées. Durant la seule année 1961-62, 683 élèves ont bénéficié de ces précieuses leçons de vie.

La Ligue des propriétaires de Sillery ne veut pas entendre parler d'une augmentation de taxes

La ligue des propriétaires de Sillery s'est catégoriquement opposée à toute augmentation de taxes tant scolaires que municipales et a fait parvenir aux autorités concernées des résolutions dans ce sens.

Les propriétaires ont de plus exprimé leur vive opposition à ce que la ville de Sillery prenne à sa charge une partie si minime soit-elle, du coût de la construction du boulevard Champlain. La ligue juge que la construction de ce boulevard incombe entièrement et uniquement aux gouvernements provincial et fédéral et que Sillery n'est pas plus impliquée dans la construction du boulevard Champlain que dans celle du boulevard Laurier ou du Chemin St-Louis, tous trois étant considérés comme routes provinciales.

La ligue des propriétaires a également décidé au cours de la réunion tenue dans la salle du conseil municipal de Sillery, de former un comité au sein de ses membres pour qu'il étudie tout spécialement les finances de la commission scolaire locale.

CONTRE LES TAXES

Les membres de la ligue des propriétaires de Sillery présents à cette réunion ont fait front commun pour dénoncer toute augmentation des taxes scolaires et municipales. Le président de la ligue, M. Paul Ahern, qui dirigeait le débat sur ces questions, a expliqué que le conseil municipal et la commission scolaire de Sillery doivent prêter une oreille plus attentive à l'opinion publique qui s'élève d'une façon sans équivoque contre ces augmentations.

Parlant de la construction d'un nouvel hôtel de ville, M. Ahern a déclaré qu'il n'avait rien personnellement contre le projet de le voir ériger sur la propriété Tudor Hart, mais qu'il jugeait que la ville de Sillery avait pour le moment d'autres chats à fouetter et qu'il lui serait préférable de s'occuper plutôt du problème de la pression de l'eau et de l'usine de filtration de l'eau.

"On dit que Sillery ne peut guère se développer, ayant atteint le point de saturation et ce que peuvent lui permettre les limites restreintes de son territoire," a fait remarquer M. Ahern.

"Cependant, je crois que d'ici quelques années, Sillery connaîtra un nouvel élan, cette fois-ci dans la construction d'immeubles importants et de conciergeries."

Pour ce qui est des taxes scolaires, la ligue des propriétaires déclare que "la commission scolaire de Sillery devrait s'efforcer de faire des économies et de plus, d'utiliser davantage ce qu'elle a présentement en main comme corps professoral et immeubles et de cesser d'augmenter les taxes des contribuables."

Un des propriétaires présents a protesté contre ce qu'il appelle "l'ineptie" de la Commission scolaire, pour avoir fait poser au coût de $34,000, une porte coulissante dans le gymnase de l'école Thévenet, pour séparer les garçons et les filles lorsqu'ils l'utilisent conjointement.

"Une telle dépense, dit-il, en plus d'être très onéreuse, révèle une pruderie de fort mauvais aloi et un manque de maturité déconcertant."

Pour la première fois en 10 ans

VOUS POUVEZ GAGNER

$250 POUR VOTRE MONUMENT



RIEN DE PLUS FACILE :

1 — Erigez un monument de neige ou de glace

2 — Faites parvenir la photo du monument terminé, avant minuit le 23 janvier à : Concours de monuments de neige et de glace, Case postale 638, Québec 4.

3 — Conservez votre monument en parfait état pendant tout le Carnaval.

Vous n'avez pas encore commencé votre monument! Il est grand temps de débuter si vous voulez l'inscrire et gagner $250.

LE CONCOURS DE MONUMENTS DE NEIGE ET DE GLACE, UNE ACTIVITE OFFICIELLE DU CARNAVAL (1964) EST PRESENTE *par vos quotidiens préférés*

LE SOLEIL - L'ÉVÉNEMENT

en collaboration avec le Carnaval d'Hiver de Québec (1964)

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

CFCM-TV — Canal 4 — VENDREDI

10.30 Mire
11.00 Palmarès et hit parade
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout de tous
1.00 Siège réservé
"Les Anges aux figures sales"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 La revue de la maison
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La Boite à Surprises
5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 Capitaine Tombalo
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Mireaillon
6.45 Pignon sur rue
7.00 Panorama
7.30 Police des plaines
8.00 Adèle
8.30 Cinéma International
"Nouveaux Aristocrates"
10.15 Politique Provinciale
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Cinéma
"L'Aventure commence à Bombay"
avec Clark Gable
Rosalind Russell
Peter Lorre
12.30 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV — Canal 4 — SAMEDI

8.15 Mire et musique
8.45 Cours universitaires
"Chimie générale"
9.30 Cours universitaires
"Théorie et critique du fédéralisme"
10.15 Cours universitaires
"Probalités et statistiques"
11.00 Am stram gram
12.00 Croquignoles
12.30 De tout de tous
1.00 Les Vikings
1.30 Le tapis vert
2.00 Images en tête
"Graine de violence"
4.00 Quilles inter-cités
5.00 Les uns les autres
5.30 Hollywood à l'âge d'or
6.00 Nouvelles et météo
6.15 Soirée de la bougie
6.25 Télédisque
6.30 Les hommes volants
7.00 Soirée de la bougie
7.10 Court métrage
7.20 Soirée de la bougie
7.30 Tentez votre chance
8.00 Dans les rues de Québec
8.30 La soirée du hockey
"Détroit à Montréal"
10.15 Les Couche-Tard
10.45 Votre choix
11.00 Téléjournal
11.15 Soirée de la bougie
11.25 Télédisque
11.30 En roulant ma boule
12.00 Soirée de la bougie
12.30 La onzième heure
12.35 Cinéma du samedi soir
"La mort n'était pas au rendez-vous"
avec Humphrey Bogart
2.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV — Canal 4 — DIMANCHE

8.15 Mire et musique
8.45 Cours Universitaire
"Géographie Physique"
9.30 Cours Universitaire
"Histoire du Canada"
10.15 Cours Universitaire
"Histoire de L'Art"
11.00 Le Jour du Seigneur
12.00 Furie
12.30 Safari
1.00 Sourire en Coin
1.15 Emission politique
1.30 Les Travaux et les Jours
2.00 Soirée de Fraternité Canadienne
3.00 L'Univers des Sports
"Hockey — Ligue Métropolitaine"
4.00 Dans tous les cantons
4.30 Le Cardinal chez les Lépreux
5.00 A l'heure du Concile
5.30 L'heure des quilles
6.30 Destination danger
7.00 Caméra '64
7.30 Robin des Bois
8.00 Le Nord
8.30 Théâtre d'une heure
"Le Dossier de Chelsea St."
9.30 Film
10.00 Affaires Publiques
10.30 Téléjournal
10.45 Confidences
11.00 Sport-éclair
11.30 Conférence
12.00 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5 — VENDREDI

9.30 Mire et musique
10.00 National school broadcast
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery school
1.30 Mire et musique
2.00 Password
2.30 Scarlet Hill
3.00 Take Thirty
3.31 Friendly giant
3.45 Misterogers
4.00 Bob Roy
4.30 Cartoons
5.01 Razzle Dazzle
5.30 Kingfisher cove
6.00 Comment and conviction
6.30 News and sports
6.45 Dateline Québec
7.00 Roaring twenties
8.00 Country hoedown
8.30 The Defenders
9.30 Telescope
10.00 Hour glass
11.00 CBC news
11.14 Viewpoint
11.20 Penthouse 5 :
"High Treason"
with Liam Redmond
12.40 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5 — SAMEDI

1.30 Mire et musique
2.00 World of sport
CBC golf
3.00 World of sport
Cross Canada Curling
4.00 Bowling
5.00 Forest Rangers
5.30 Bugs Bunny
6.00 Teen Club
7.00 The Beverly Hillbillies
7.30 All Star Golf
7.45 Thriller
8.30 NHL
Detroit at Montréal
10.15 Juliette
10.45 Let's Talk About
11.00 CBC-TV news
11.09 Penthouse 5:
"Brief Encouter"
with Celia Johnson
Trevor Howard

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS



JOHN WERRY de l'université McGill, a reçu un "Fellow", hier soir, en psychiatrie. Le médecin, âgé de 32 ans, de Wellington, Nouvelle-Zélande, a fait ses études médicales à l'université d'Etat de son pays, pour ensuite suivre un cours spécialisé en psychiatrie à McGill. Interrogé au sujet des raisons qui l'ont poussé à faire ses études postgraduées à McGill, le Dr Werry a dit que c'est la haute réputation de cette université qui l'a conduit à Montréal. Il a ajouté qu'il demeurera maintenant dans la Métropole. On le voit, sur cette photo, alors qu'il donne la main au Dr G. Malcolm Brown, président du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

"Etat périlleux" de la recherche médicale au Québec (Dr Plamondon)

Le Dr Charles-A. Plamondon, professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval, a déclaré, hier, au cours d'une entrevue, que la recherche médicale au Québec est dans un état périlleux.

"En effet, la plupart des fonds consacrés à la recherche médicale proviennent du gouvernement américain. Or, il appert que ces subsides seront bientôt retirés.

"L'Office National du Film reçoit plus du gouvernement canadien que le Conseil Médical de la Recherche," a précisé le Dr Plamondon. Je crois que c'est là une situation qu'il faudrait changer.

"La Suède consacre plus d'argent à la recherche médicale que le Canada, quoique étant un pays moins populeux.

"Si nous voulons produire, et faire avancer la science, il est d'une absolue nécessité que le gouvernement canadien fasse un effort plus considérable pour aider les chercheurs.

"Au point de vue recherches fondamentales, la faculté de médecine de l'Université Laval a connu un essor formidable depuis quelques années. Quant aux hôpitaux universitaires, il s'y trouve un groupe de jeunes qui sont bien préparés. Si on leur donne les facilités, ils pourront augmenter le pourcentage de la recherche, qui se fait dans notre milieu, et conséquemment, contribuer à améliorer la qualité des soins.

Le Dr Plamondon a fait cette déclaration à l'issue du congrès de la Société canadienne d'investigations cliniques dont il était responsable cette année.

"Cette société compte 300 membres au Canada, dont l'âge ne peut dépasser 50 ans. Environ 10 médecins de Québec en font partie.

La médecine étatisée va fort bien en Angleterre

Sir Arthur Porritt, médecin de Londres, a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, que la médecine étatisée en Angleterre fonctionne relativement bien, mais qu'il y a encore du progrès à faire.

Sir Porritt, un médecin très en vue, a fait cette déclaration, alors qu'il participe au 33e congrès annuel du Collège royal des Médecins et Chirurgiens du Canada, qui tient ses assises dans la Vieille Capitale, de jeudi à samedi de cette semaine.

Parlant de l'étatisation de la médecine, il a dit qu'elle était fondamentalement bonne, parce qu'elle amène une meilleure distribution des soins. Il n'a pas caché, cependant, que les médecins d'Angleterre font actuellement face à de sérieux problèmes.

En collaboration avec d'autres médecins, Sir Porritt vient de terminer une étude sur la pratique médicale en Angleterre, et il a dit, à ce sujet, qu'il s'attend à ce que la plupart des recommandations du rapport soient acceptées.

D'autre part, plusieurs travaux ont été présentés, hier, lors de la première journée du congrès. Entre autres, le Dr D.F. White et le Dr Allan G. Ramsay, respectivement du Département de médecine de l'Université Western, Ontario, et du Victoria Hospital, ont présenté un travail sur les maladies des reins.

Le Dr Léo Gosselin, et le Dr Maurice Boulanger, de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à Chicoutimi, ont fait une étude intitulée : "Lipoprotéines chez quelques cas de myxoedème et de thyrotoxicose."

Le Dr Maurice Caouette, du Service de gynécologie de l'Hôtel-Dieu de Québec, a présenté un travail sur le cancer de l'endromètre ou du corps utérin.

Segni a quitté Washington

WASHINGTON (Reuter) — Le président italien, M. Antonio Segni, a quitté Washington jeudi matin après un séjour de 48 heures dans la capitale américaine où il a notamment conféré avec le président Johnson.

Le chef d'Etat italien s'est rendu à Norfolk, Virginie, où il a passé la journée au quartier général du commandement allié Atlantique. Il a quitté Norfolk pour New York en soirée.

Une étrange communauté de poissons

Dans l'Océan Atlantique, à proximité d'une petite formation isolée de corail, se trouve un étrange village sous-marin, habité par d'étranges citoyens qui y vivent en coopérative, formant ainsi une enchanteresse communauté aquatique."

C'est ce qua démontré, hier soir, M. Harry Pederson, de McAllen, au Texas, devant les membres de la Société Provencher d'histoire naturelle du Canada. Par la projection de films qu'il a lui-même tournés, M. Pederson fit admirer au public, une faune étrange et variée qui vit dans les profondeurs sous-marines.

Avec force commentaires, le conférencier expliqua les moeurs bizarres de ces poissons aux formes les plus diverses et le public put admirer des spécimens comme le Rouget Volant, par exemple qui se sert de ses nageoires comme si elles étaient des ailes d'avion, ou encore le "néon gobies" qui fait fonctionner ce que l'on pourrait appeler un poste de nettoyage d'écailles. Le spectateur a pu aussi regarder vivre sur l'écran d'étranges bêtes sous-marines qui tiennent à la fois de la plante et de l'animal. Ces créatures sont d'ailleurs considérées, d'après le conférencier, comme le pire ennemi des petits poissons qu'elles happent au passage.

Grâce à la projection de ces films, en couleur, le public a pu découvrir quelques-uns des innombrables secrets que renferment la vie sous-marine.

Patron mode

par Anne Adams

4557

Vous serez à l'aise et bien mise dans cette jolie robe dont la jupe a de larges plis plats. L'encolure est au ras le cou et vous choisirez un tissu uni ou imprimé.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 10, 12, 14, 16, 18. La taille 16 requiert 3¾ verges d'un tissu de 39 pouces.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.



- le filtre extra-fin "Excello", qui donne légèreté et douceur à chaque bouffée ...c'est la cigarette la plus agréable!

— et le merveilleux mélange de tabacs Virginie ...c'est la cigarette la plus légère!

OUI, LA MATINÉE L'A VRAIMENT... C'EST POURQUOI ELLE EST DE PLUS EN PLUS EN DEMANDE!



(SUITE DE LA PAGE 2, VOIR PAGE 22)

Saraguay demeure coriace à toute annexion par Montréal

MONTREAL (PC) — Durant 50 années, le village de Saraguay est demeuré isolé et inconnu sur une superficie de 280 acres, dans un coin éloigné de l'île de Montréal.

On ne faisait guère attention à ce petit village et à ses 427 résidents, bien que de magnifiques résidences aient réjoui l'oeil des automobilistes du dimanche, s'ils n'ont pas clignoté des yeux au moment où ils traversaient le village.

Puis, soudain, Saraguay a fait les manchettes des journaux locaux, devenant le point de mire de la bataille des annexions entre la plupart des banlieues de l'île de Montréal et la cité de Montréal, dont le maire, M. Jean Drapeau, a prédit une seule grande ville insulaire.

St-Laurent, l'une des banlieues les plus vastes, a commencé par offrir l'annexion à Saraguay, l'an dernier, mais l'offre fut rejetée, malgré un gel de l'impôt foncier pour une période de dix années. Même si la province l'interdit, un gel de cinq années est assuré, promettait St-Laurent.

Montréal, qui a annexé Rivière-des-Prairies, l'an dernier, jeta les yeux sur Saraguay et promit un gel de cinq années, un siège au conseil et le transport en commun.

MONTREAL ENTRE EN SCENE

Pour gagner à leur cause les 107 propriétaires du village, M. Drapeau et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, se rendaient à Saraguay la semaine dernière et ont fourni de nombreuses explications aux résidents de l'endroit, dans un abri en contreplaqué, spécialement aménagé par Montréal, à cette occasion.

Le conseil de Saraguay, qui avait rejeté l'offre de St-Laurent, a approuvé un règlement d'annexion, précédemment approuvé par le comité exécutif de Montréal, mais un groupe de propriétaires du village a exigé, hier soir, dans le même abri en contreplaqué, la tenue d'un référendum sur la question.

Les propriétaires iront aux urnes le 12 février et la question sera réglée à la majorité simple. La valeur foncière n'entre pas en ligne de compte.

ST-LAURENT RIPOSTE

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, a dit que l'offre de sa municipalité tient toujours. Il a renouvelé sa promesse à une réunion avec les propriétaires, au cours de laquelle un goûter fut servi, tout comme ce fut le cas lors de la visite des représentants de Montréal, la semaine dernière.

Et M. Laurin a fait une autre promesse. St-Laurent, a-t-il dit, construira un "Chalet" permanent à Saraguay, pour remplacer la structure temporaire que Montréal se propose d'installer dans un parc à Saraguay.

Il a également soumis que la taxe foncière de Montréal, par $100 d'évaluation, est de 36 cents supérieure à celle de St-Laurent. L'évaluation de Saraguay devra être haussée de 20 pour cent pour atteindre le même niveau que Montréal, a dit M. Laurin et le coût de l'eau à St-Laurent est le double meilleur marché qu'à Montréal.

Mais M. Laurin a dit qu'il ne pouvait donner un siège au conseil à Saraguay, "parce que tous nos quartiers comptent entre 5,000 et 6,000 de population. Ce ne serait pas juste d'offrir la même représentation à 107 électeurs-propriétaires."

EPREUVE DE FORCE

La décision à Saraguay, le mois prochain, ne sera pas tant de savoir si Montréal s'agrandira de 280 acres. Le référendum sera une épreuve des projets d'expansion de la cité.

Déjà, d'autres municipalités de banlieue s'unissent pour combattre le projet d'une cité insulaire unique. Quatre municipalités ont décidé, hier, de partager les mêmes facilités et se rencontreront de nouveau pour unifier d'autres services.

Pointe-Claire, dont le maire Art. Seguin, est fortement opposé à l'idée d'une cité insulaire unique, a consenti à prêter les services de son département d'urbanisme à trois autres municipalités, Kirkland, Beaconsfield et Dollard. Il est question aussi qu'elles partagent les services des départements de police et d'incendie.



INAUGURATION PAR TELECOMMANDE — De la Maison Blanche, hier, le président Johnson a mis en marche par télécommande, une machine à souder située à la Nouvelle-Orléans. Cette inauguration marquait le début des travaux sur un navire marchand très moderne que construisent les Etats-Unis. (Téléphoto PA)



CANDIDATS A LA PRESIDENCE DE PANAMA — Voici trois des sept candidats panamiens qui brigueront les suffrages populaires aux élections du 10 mai. De gauche à droite : Marco Robles, représentant du parti libéral; Juan de Arco Galindo, candidat supporté par sept partis, et l'ex-président Arnulfo Arias, du parti Panamenista. (Téléphoto PA)

L'Angleterre avait un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais. Le Royaume du Saguenay a son soleil qui paraît sans cesse.

AU PREMIER SIGNE DE RHUME OU DE GRIPPE



Prenez des Capsules Buckley's pour le Rhume

Soyez avisé — soignez promptement les symptômes du rhume avec ce remède éprouvé, genre ordonnance. Pour un soulagement rapide et efficace en cas de malaises dus au rhume, mal de tête, enchifrènement, sensation fébrile due à la grippe, procurez-vous des Capsules à la Canelle Buckley's pour le Rhume. 45c. 62-1F

● Toussez-vous? Prenez BUCKLEY'S MIXTURE ●

L'Observatoire a fait un succès de l'expérience

OTTAWA (PC) — La tentative des astronomes de l'Observatoire de faire oeuvre de pionnier dans l'utilisation d'équipement photo-électrique pour observer l'éclipse solaire totale de juillet dernier a été couronnée de succès.

C'est ce qu'ont révélé, hier, les astronomes J. L. Locke, chef de la division de physique stellaire, et Victor Gaizauskas, chef de la section des recherches solaires.

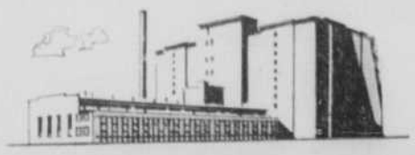
L'équipement photo-électrique qu'ils ont mis au point pour observer le phénomène a permis à une équipe d'astronomes, qui avaient pris place à bord d'un avion de transport Yukon, de procéder pour la toute première fois à une grande variété d'observations techniques.

Le principal objectif de l'équipe de savants consistait à mesurer la façon que la radiation émanant de l'atmosphère solaire ou couronne solaire, varie selon la distance de la surface du soleil. Un autre objectif consistait à étudier la lumière émise par les atomes hautement ionisés de la couronne solaire.

M. Locke a précisé que des appareils photo-électriques spéciaux avaient été mis au point pour remplacer les appareils photographiques ordinaires utilisés au cours des éclipses précédentes.

"L'étude préliminaire des renseignements que nous avons ainsi obtenus démontre que nos expériences ont été couronnées de succès."

MAINTENANT!!!
le gros gin
VAN KAMP
★ ★ ★
est distillé à
BEAUPRÉ
au goût de chez nous



Le "gros gin" Van Kamp, l'ami du Québec, est maintenant distillé et embouteillé par la Distillerie Beaupré Limitée, la seule distillerie de la région de Québec.



"J'ai vu votre annonce classée" } dans Le Soleil de ce soir"

C'est la voix d'un jeune homme d'affaires qui profite de nos pages d'annonces classées pour trouver des outils usagés pour son atelier de bricolage.

Vous avez certainement de bons outils usagés que vous n'utilisez plus ! Une annonce classée vendra rapidement et économiquement ces outils. Composez immédiatement 529-9231 et placez une annonce classée dans les pages des quotidiens préférés dans plus de 160,000 foyers.

529-9231
LES ANNONCES CLASSEES
LE SOLEIL — L'EVENEMENT

Le ministre Barber veut être informé du résultat des tests du sérum Naessens

LONDRES (Reuter) — Aux questions que lui avaient posées plusieurs parlementaires, au sujet du sérum Naessens, M. Anthony Barber, ministre britannique de la Santé, a apporté, hier, une réponse écrite dans laquelle il est notamment dit:

" "J'ai demandé au ministère français de la Santé publique de me tenir informé du résultat des tests du sérum . . .

"Il n'existe actuellement aucun sérum — Naessens — dans ce pays mais même s'il y en avait, il m'a été indiqué qu'il est improbable que des tests auxquels il serait procédé ici puissent être conclus plus rapidement ou d'une manière plus exhaustive qu'à Villejuif . . ."

Quatre autres petits leucémiques, trois enfants de Glasgow, Robert McFarlane, 3 ans, Donald Brown, 4 ans et John Huston, 5 ans — et un Français, Sylvain Sogaro, 4 ans, vont subir un traitement au sérum Naessens, apprenait-on, hier, à Ajaccio.

Le biologiste s'était vu demander de ne plus entreprendre de traitements avant que les tests n'aient été réalisés à Villejuif, mais il a déclaré à propos du petit Sylvain Sogaro qu'une permission spéciale lui avait été accordée.

SIMPSONS-SEARS VOUS POURRIEZ GAGNER CETTE SUPERBE MERCURY "PARK LANE"



Notre
SOLDE DE L'ENTREPOT
se continue!

RABAIS 45% à 50% !
CHAUDE VESTE SPORT
Rég. 8.99 à 29.99
4.99 à 14.49
Pour fillettes, 7 à 14; adolescentes, 10 à 16. Avec ou sans capuchon. Lainage à envers mousse, simili-fourrure ou simili-suède. Dans le groupe, des tweeds et tons unis.

Des rabais inespérés !
SOLDE DE ROBES
Rég. 6.98 à 24.98
4.99 à 12.49
Pour fillettes, 7 à 14; adolescentes, 8 à 16. Un choix de modèles en velours, lainage, coton, dentelle, pour les réunions ou le jeu. Des teintes unies, plaids, imprimés.

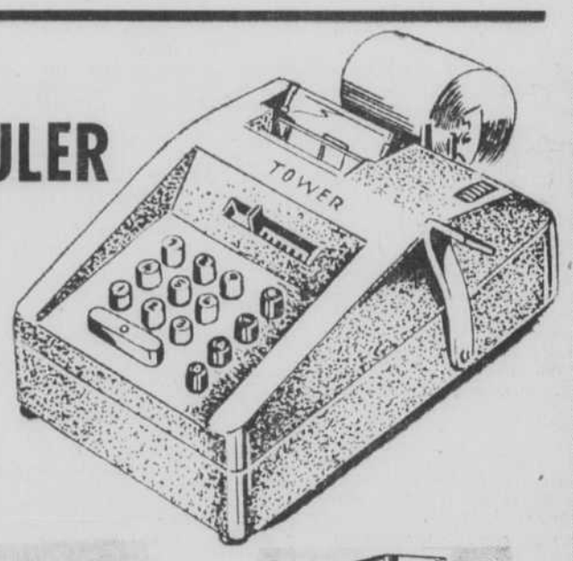
Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears — Vêtements pour fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée

A UN PRIX D'EXCEPTION!
COLLANTS de BAMBINE
Rég. 1.98 à 2.49
1.77
144 seulement ! Ils sont faits d'un nylon extensible indémaillable et très durable. Les teintes au choix : blanc, vert, rose, rouge, bleu, beige. 6 à 12 mois, 1 à 6 ans.

½ PRIX!
ROBES POUR BAMBINE
Rég. 5.98 à 17.98
2.99 à 8.99
120 seulement ! Dans ce groupe, des robes en coton ou nylon pour différentes occasions. Avec manches courtes ou ¾. Des coloris nombreux au choix. Ages : 3 à 6X.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9811
Simpsons-Sears — Vêtements pour enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée

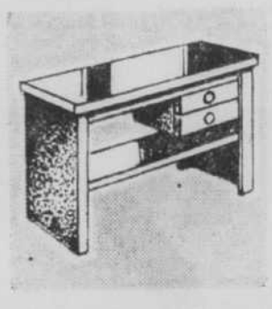
Rabais de $50 !
MACHINE À CALCULER
Rég. 149.95
99.98
Machine électrique portative qui additionne, soustrait, multiplie et fournit le solde créditeur. Ruban, papier, housse et instructions inclus.



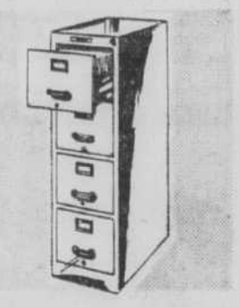
Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9841 loc. 203
Simpsons-Sears — Papeterie (Rayon 3), au Rez-de-Chaussée



CLASSEUR COMBINE
Rég. 89.95
79.50
Tiroirs-classeurs format lettres, armoire contenant tablettes escamotables et coffret de sûreté à combinaison chiffrée.



BUREAU EN ACIER
Rég. 14.95
11.88
De bonne qualité, à 2 tiroirs, grande tablette pour livres. Fini émaillé au four.



CLASSEUR 4 TIROIRS
Format à lettres Rég. 67.50 59.88
Format légal. Rég. 77.50 67.88
Plaque d'appui réglable et tige-guide. Fabrication en acier épais soudé électriquement.
Autres modèles: 2 tiroirs rég. 27.95 23.88
4 tiroirs rég. 47.50 34.99

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9841 loc. 203
Simpsons-Sears — Papeterie (Rayon 3), au Rez-de-Chaussée



APPAREIL "INTERCOM"
Bas prix ! 9.88
Comprend deux appareils communicant l'un avec l'autre de façon claire et distincte. Idéal pour parler d'une pièce à l'autre de la maison.

TABLE POUR CLAVIGRAPHE
Bas prix ! 8.88
Solide et pratique table en acier épais pour machine à écrire.



Notre SOLDE de L'ENTREPÔT SE CONTINUE

VOUS POURRIEZ **GAGNER** CETTE SUPERBE

SIMPSONS-SEARS



MERCURY "PARK LANE"

SPÉCIAUX DE 9h.30 A.M. SAMEDI! VENEZ TÔT! "QUANTITÉ LIMITÉE"!

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P.

40 Seulement !

PEIGNOIRS "SHIFT"

Rég. 2.99

Peignoirs avec boutons à l'avant. Couleurs variées, P. M. G. **99c**

Lingerie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée

45 Seulement !

COUVRE-LITS

Rég. 16.98

"Heirloom" réversible. Blanc et ivoire lits simples ou doubles. Légères imperfections. **8.49** ch.

Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième

24 Seulement !

PERCOLATEURS

Rég. 19.98

Automatiques. En acier inoxydable. Contient jusqu'à 9 tasses. **13.99**

Appareils Electriques (Rayon 34), au Rez-de-Chaussée

40 Seulement !

Escabeaux aluminium

Rég. 13.95

Robustes et légers. Ne rouillent pas. Marches antidérapantes, pattes à embouts. **7.99**

Peintures et Accessoires (Rayon 30), au Rez-de-Chaussée

22 Seulement !

JEU DE CLES

Rég. 9.99

Jeu de clés à douilles de 13 pièces dans un coffre métallique. **4.99**

Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée

5 Seulement !

TAPIS DE PEAUX

Rég. 14.95

Belles peaux de mouton, blanches. Décoratifs et pratiques comme descentes de lit. **5.44** ch.

Tapis (Rayon 37) au Deuxième

60 Seulement.!

Collants de fillettes

Rég. 1.79

Royal purple, olive, bleu de roy, rouge, noir. 7 à 9, 10 et 11, 12 à 14. **88c**

Bas (Rayon 75) au Rez-de-Chaussée

51 Seulement !

BLOUSES pour DAMES

Rég. 3.98

Coton, encolure ronde. Blanc, beige, aiguemarine, jaune. Ages 10 à 18. **$1**

Vêtements Sport pour Dames (Rayon 33) au Rez-de-Chaussée

SOYONS DANS L'ESPRIT DU CARNAVAL!

DECORATIONS ET ACCESSOIRES POUR TOUS!

BONHOMME CARNAVAL en plastique pour accrocher dans la voiture ou n'importe où ailleurs. 2 formats : Petit **1.19** Gros **2.49**

CENDRIER DU CARNAVAL pour mettre sur une table, il est surmonté d'un bonhomme carnaval de 9". **2.98**

CHANDELIER DU CARNAVAL décoré d'un bonhomme traditionnel et de deux cierges. **4.98**

BANDEAU SERRE-TETE pour le ski, décoré d'un bonhomme Carnaval. Blanc, noir, rouge **$1**

JUPES DU CARNAVAL pour dames. Elles sont tissées à la main à Québec. Bleu, rouge. Tailles 24 à 28. **15.95**

TUQUES DU CARNAVAL tricotées de 100% laine. Rebord à l'effigie du carnaval. Rouge, bleu, blanc. **1.98** à **2.50**

CEINTURES FLECHEES tissées de 100% laine. Pour hommes, femmes et enfants. **1.98** à **12.95**

CHEMISES DU CARNAVAL en coton "sanforized" pour hommes, femmes, garçons et fillettes. **2.95** à **4.98**

CARRES DE TETE avec dessins du carnaval. 32 x 32 po. **1.19**

BONHOMME EN PELUCHE les petits comme les grands raffoleront de cette effigie du sympathique bonhomme carnaval en peluche. 3 grosseurs. **3.50** à **6.95**

BONHOMME EN PELUCHE autre modèle plus économique, en noir et blanc. Petits, moyens, grands. **1.95** à **4.95**

BONHOMME ILLUMINE. Ne manquez pas de décorer votre fenêtre de l'emblème du carnaval. **2.98**

VEILLEUSE. Si vous ne laissez pas les couloirs et les chambres dans l'obscurité totale, employez cette jolie veilleuse en forme de bonhomme carnaval. **2.98**

TABLIERS en coton tissé. Rouge et blanc ou bleu et blanc. Jolis, gais et attrayants. **3.50**

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques s.v.p.

Simpsons-Sears — Articles du Carnaval (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée

RABAIS 33⅓% et 50%!

CHEMISES SPORT

Rég. 2.98 et 3.98



1.99

200 seulement ! Pour garçons, 8 à 18. Un élégant coton peigné, satiné. Des manches longues. Le choix est aux tout nouveaux imprimés, rayés ou teintes unies. En bleu, noir, vert, rouge.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **529-9811**

Simpsons-Sears — Vêtements pour garçons (Rayon 40), au Rez-de-chaussée.

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Le Canada est le second plus important exportateur dans le domaine du minerai de fer

L'industrie du minerai de fer au Canada connait actuellement une activité si intense qu'il estpossible de prédire que la production annuelle s'élèvera en 1970 à environ 40 millions de tonnes comparativement à 27 millions pour l'année qui vient de se terminer. A la fin de 1965, la capacité de production de ce secteur de l'industrie minière excédera, semble-t-il, 37 millions de tonnes. M. Jean-Paul Drolet, sous-ministre adjoint au ministère des Mines et des Relevés techniques, a émis cette opinion devant les membres de l'Institut des Mines et de la Métallurgie du Canada et de l'American Institute of Mining Engineers réunis en congrès cette semaine à Duluth, Minnesota. M. Drolet a prononcé à cette occasion une intéressante allocution sur les perspectives de la production et du commerce du minerai de fer au Canada.

Les progrès étonnants réalisés par notre pays en ce domaine proviennent surtout des conditions favorables à la mise en marché qui existent entre le Canada et les Etats-Unis. Grâce au investissements considérables dessociétés minières américaines pour la mise en valeur des gisements ferrifères du Québec-Labrador, les Etats-Unis se sont assurés peu à peu, depuis 1950, un fort pourcentage de la production canadienne. En 1962, ce pays a absorbé 79 p. 100 de toutes nos exportations de minerai de fer.

Vive concurrence

Le Canada occupe le cinquième rang parmi les producteurs mondiaux, après l'URSS, les Etats-Unis, la France et la Chine, mais il détient la seconde place en ce qui a trait au volume des exportations. Au cours des dernières années, les producteurs ont subi une vive concurrence sur les marchés internationaux à cause de la surabondance de minerai de fer à haute teneur et des difficultés sérieuses que suscite la concurrence des prix. Depuis 1960, de souligner M. Drolet, la Grande-Bretagne et les pays-membres de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier ont réduit considérablement leurs achats, mais fort heureusement nos exportations vers les Etats-Unis et le Japon se sont accrues nettement au cours de cette même période.

Stabilité du dollar canadien

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 17-32 cents en termes de devises américaines. Il se cotait à 92 9-16 cents la semaine dernière.

La livre sterling a baissé de 1-64 de cent à $2.79 29-32.

—o—o—o—

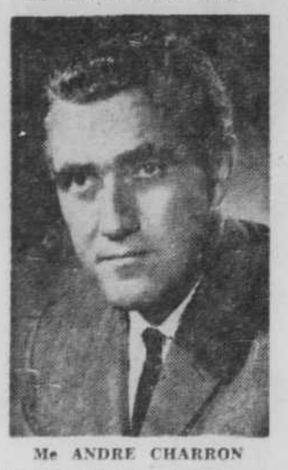
MONTREAL (PC) — Le dollar américain a monté hier de 1-16 de cent à $1.08 1-16 en termes de devises canadiennes.

La livre sterling était inchangée à 13.02½.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a baissé hier de 0.15 à 164.00 points.

NOMINATION A LA CORPORATION DE VALEURS TRANS-CANADA



Me ANDRE CHARRON

Monsieur J.-Louis Lévesque, président de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, annonce l'élection au poste de vice-président exécutif de Monsieur André Charron, LL.L. Me André Charron est en outre président de Enveloppe Internationale, Limitée, administrateur et secrétaire de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la vie et administrateur de plusieurs autres compagnies dont : Dupuis Frères Limitée, Blue Bonnets Raceway Inc., Alfred Lambert Inc. —

Tendances opposées à la Bourse de New York

New York (PC) La séance d'hier était irrégulière et les transactions nombreuses. Il y a eu des gains et des pertes considérables. Le marché a été l'objet de courants contraires toute la semaine. Il n'y a pas eu de tendances remarquables au cours de cette séance, sauf en ce qui concerne les valeurs des manufacturiers de cigares dont les titres ont continué de monter, sans doute à la suite de l'absolution dont les cigares ont été l'objet dans le rapport officiel sur le tabac. General Cigar a progressé de 3⅝ à 47¼ tandis que Consolidated Cigar prenait 3¼ à 43. Bayuk Cigar a monté de 1¼ et D. W. G. Cigar de 1⅝.

—o—o—o—o—

Montréal (PC) Les cours ont surmonté au milieu de l'après-midi une vague d'offres de vente pour devenir ensuite plus ferme sur les Bourses de Montéal et Canadienne. Pour l'ensemble du marché, les gains ont surpassé les pertes dans la proportion de 83 à 74. Les valeurs les plus vigoureuses ont été les banques, gagnant 0.4 à 126.3 à l'indice. Dans les métaux usuels, Falconbridge a grimpé de deux points. Les pétroles ont également été plus fermes. B. A. Oil a gagné 1¼.

—o—o—o—o—

Toronto (PC) La Bourse a connu des sommets nouveaux alors qua l'ampleur des transactions n'était que modérée. Il y avait un intérêt certain pour les valeurs spéculatives alors que les prix étaient à la hausse. La liste des valeurs industrielles indiquait des gains fractionnaires nombreux. Les papiers, les distilleries et les banques ont donné le ton au marché. Falconbridge était la valeur la plus remarquée parmi les métaux usuels avec un gain de 2½ à 64. Hudson Bay Mining a atteint à un moment un nouveau sommet de 60¼.

Le marché des obligations

Il y avait très peu d'activité hier sur le marché des obligations où les cours sont demeurés inchangés. L'émission de la société Trans Canada Pipe Lines portant intérêt à 5% et venant à échéance en 1988 se transigeait à 142½-143½. A New York, les obligations des sociétés américaines manifestaient une tendance à la baisse. Au comptoir, les émissions du gouvernement américain étaient inchangées ou à la hausse de 3-32 de point.

Fractionnement des actions de Dominion Corset

La Compagnie Limitée Dominion Corset projette de fractionner ses actions sur la base de 2 pour 1. C'est l'intention des directeurs de la compagnie de payer un dividende de 60 cents, annuellement, sur les nouvelles actions fractionnées; c'est l'équivalent de $1.20 sur les actions actuellement en circulation. Le dividende régulier sur les actions présentement émises s'établit à $1.00 par année. Par conséquent, le dividende sur les nouvelles actions augmentera de 20 cents. Les actionnaires de la compagnie se réuniront dans notre ville, le 13 février prochain aux fins de considérer et d'approuver la subdivision des actions.

Le nombre d'actions autorisées est présentement de 150.000 dont 137.500 sont émises. Après le fractionnement, la compagnie comptera 300.000 actions autorisées et le nombre d'actions émises atteindra 275.000.

Bourse de Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	4200	13⅜	13¼	13⅜	— ¼
Algoma	275	59½	59¼	59¼	— ¼
Alumin	9480	31¼	30⅝	31	+ ¼
Alum 4¼pr	125	84½	41½	41½	+ ¼
Asg Cdn pr	75	51½	51½	51½	
Asg T 300 p	50	55	55	55	+ ½
Asg T 265p	200	50½	50½	50½	— ½
Argus	175	94	93½	93½	— ½
Asbestos	875	22½	22½	22½	+ ½
Bank Mont	405	68½	64¾	65½	+ ½
Bank NS	870	47⅝	70¾	70¾	+ ¼
Bque CN	55	80	80	80	
Banq PC	25	34½	34½	34½	+ ¼
Bath P	825	17½	17	17	
Bath P A	830	43¾	40½	40¾	— ¼
Bell Phon	1894	34½	34½	34½	+ ¼
Bow S pr	25	50	50	50	
Bow 5½ pr	50	53½	53½	53½	— 3
Brasil	365	235	230	235	+ 5
BA Oil	2065	29⅜	28¾	29¼	+ 1¼
BC Forest	1250	24½	24½	24½	
Brockvl pr	100	83¾	83¾	83¾	+ 1¾
Bruck B	529	12½	12¼	12½	+ ¼
Cal Paw	1800	22	21½	22	+ ½
Can Cem	285	38¼	38¼	38	
C Cem pr	40	28¾	28¾	28¾	+ ¼
C Dom Sug	229	23¼	23¼	23¼	+ ¼
CI Fndry	175	28	28	28	
CI F 4½pr	5150	90	90	90	
CIL	165	62	61¾	61¾	— ¾
CAE	1275	9¾	9¼	9¼	— ¼
Cdn Brew	16238	10¾	10	10¼	+ ¼
C Brew pr	125	51	51	51	
C Hydro	110	18	18	18	+ ¼
Clmp BkC	210	65¼	64¾	65¼	— ¼
CIL	875	18¾	18¼	18¼	
CI Pow pr	40	47	47	47	+ ¼
CPR	1820	37¼	36¾	37½	+ ¼
Cn Pet pr	1100	12¾	12¾	12¾	+ ¼
C Vickers	125	19¾	19¾	19¾	
Cap Wire	200	87	87	87	+ ¼
Chemcell	625	13¾	13	13¾	
Coghlin	2625	87¼	8¾	7¾	+ 1
Col Cell	350	9¾	9¼	9¼	+ ¼
Con Paper	885	41	40¾	40¾	— ¼
Con MS	2960	31¾	31¼	32¼	+ ¼
Denison	400	10¾	10¼	10¼	+ ¼
Dis Seag	500	53¾	53¾	53¾	+ ¼
Dome Pete	500	16	16	16	
D Bridge	2805	19	18¾	18¾	— ¼
D Coal pr	100	14	14	14	
D Corset	775	28	28	28	
Dofasco	161	65½	65½	65½	— ¼
D Glass	1100	17¾	17½	17¾	— ¼
D Lime	200	83	83	83	
Donco	500	18¾	18¼	18¼	
D Stores	1450	17¾	17	17¾	
Dom Tar	2455	17¼	17	17¼	
Dom Text	355	25	24¾	25	— ¼
Donohue	100	24¼	24¼	24¼	
Du Pont	100	40¼	39¾	40¼	+ ¼
Dupuis FrA	750	13	12¾	13	+ ¼
Falcon	1270	84	82	84	+ 2
Fraser	150	38¼	38¼	38¼	— ¼
GL Paper	925	24½	24¾	24½	+ ¼
Hawk Sid	200	85¾	85¼	85¾	+ ¼
Hollinger	1240	20¼	20¼	20¼	— ¼
Horne Pf	100	250	250	250	
H Smith pr	75	44	43½	44	+ ½
Hud Bay	2230	60½	60	60	+ ¼
Husky Oil	400	56⅝	6¼	6⅝	+ ⅛
Imp Oil	1483	45⅝	45½	45⅝	+ ⅛
Imp Tob	2710	13⅜	12⅝	13	
Ind Accep	748	23¼	23	23¼	
Int Nickel	1265	87¾	77¾	77¾	— ⅛
Int Util	300	23⅞	23¾	23⅞	
Int Util pr	75	49	49	49	
Inter PL	390	83¼	82	82	— ¼
Labatt	585	19	19	19	
Laur Pin	125	14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
Loblaw A	2500	7⅞	7¾	7¾	
Loblaw B	2300	8⅜	8	8	— ⅛
Loeb M	320	24¾	24⅝	24⅞	— ⅛
Maclaren A	100	22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
MB PR	830	28	27¾	27¾	+ ⅛
Maritime T	532	11	11	11	
Mass F	1125	17⅞	17½	17½	
Morn & pr	200	12¾	12¼	12¼	
Molson A	330	27¾	27¾	27¾	— ⅛
Molson B	595	28¾	28¼	28¾	+ ¼
Mont Loco	300	47¾	47¾	47¾	+ ¼
Mont Trst	10	$100	100	100	+ ¼
Moore Corp	85	83½	81½	81½	+ ¼
Morse R A	125	10¼	10¼	10¼	
Morse R B	200	8½	8½	8½	— ¼
Nat Drug	100	14¼	14¼	14¼	— 1
Nfld Light	1200	11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Normanda	3015	42⅝	42	42½	
NS Pf	2555	25	25	25	
Ogilvie	200	15¾	15¾	15¾	— ¼
Pac Pete	1675	12¼	12¼	12¾	+ ⅛
Page Hers	255	22½	21½	21¾	— ¼
Penmans	385	20	20	20	
Pixcer	25	28	28	28	
Pow Corp	3935	11¾	11¼	11¾	
Price Br	60	39½	39	39	— ½
QN Gas	2030	8¾	8½	8¾	+ ⅛
Rio Algom	1750	13	12¾	13	
Rockwell	525	42¾	42¾	42¾	+ ¼
Rolland A	2175	9¾	9½	9¾	
Rolland B	100	$10½	10½	10½	+ 1
Rothmans	3580	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Royal Bnk	187	57¾	57¼	57¾	+ ¼
Salada F	2050	11	11	11	
Shaw Ind	825	10	10	10	
Shell Can	1800	18¾	18¾	18¾	
Shell Can	100	$10½	10½	10½	+ ¼
Shop Save	1215	12¾	12¾	12¾	
Simpsons	700	840	39½	39½	
Steel Can	970	42¾	23¾	23¾	
Steinbg A	685	26¼	25¾	26¼	+ ½
Tor Dom	150	84¾	84¼	84¼	— ¼
T Fin A	460	11¾	11½	11¾	
Tr C Cera	775	45½	9¾	9¾	+ ¼
T Can PL	1215	$15¾	23	23	— ¼
Tr Mt PL	4745	$15¾	15¼	15¾	+ ¼
Triad	400	184	185	185	— 7
Turnbull	100	11	11	11	
Viau	115	11¾	11¼	11¾	
Walk GW	1735	63	62	62¾	— ¼
WCoast Tr	1890	12¾	12¼	12¼	
Weston A	120	16½	16½	16½	+ ¼
Weston B	200	12¾	12¼	12¼	
Zellers	50	37½	37½	37½	+ ¼

TRANSACTIONS ENTRE AMERICAINS

Jubilee	100	230	235	235	
Kiena	200	430	430	430	
Midrosa	100	200	200	200	

Bourse de New York

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
ACF Ind	2000	66⅛	65¾	66⅛	— 1
Adress	75200	57¼	56	56⅞	
Allegany	2100	10⅝	10½	10⅝	—
Amerada	1300	72¾	72	72	— ⅝
Am Can	6100	43¾	43½	43¾	
Am Cyan	6900	61⅜	61⅛	61⅜	
Am Mot	160100	17¾	17	17⅜	— ⅜
Am Smelt	7800	94¾	92½	92½	
Am Stnd	4200	18¼	18	18⅛	⅛
Am Sugar	1700	24	23¾	23⅞	⅛
Am Tel	30900	142¾	141⅜	142⅜	⅜
Am Tob	27300	27⅞	27⅝	27⅞	
Amsted	1300	43¼	42⅞	43¼	
Anconda	22400	50	48⅞	49⅛	
Armco Stl	3700	68⅝	68¼	68½	— ⅝
Armstg Ck	2600	114⅝	112½	113½	+ 1
Babcock	800	53¾	53½	53¾	— ⅛
Balt Ohio	100	36¾	36¾	36¾	+ ⅛
Beth Stl	18500	34½	33¾	33¾	— ¼
Boeing	4100	37⅞	37⅛	37⅜	+ ¼
Bordn	2200	65¼	64⅞	65¼	+ ⅛
Borg War	3400	45⅝	45⅜	45⅝	+ ⅛
Bos Edis	1400	41	40¾	41	+ ¼
Brunswk	16200	10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Bucyr Rl	20000	23¾	23	23⅝	+ ⅛
Budd Co	4600	15¾	14⅝	15	+ ⅛
Burl Ind	14400	44⅜	43⅞	44	— ⅛
Burrghs	15300	24⅝	24⅛	24⅜	+ ⅛
Calumet	6500	14¼	14⅛	14⅜	+ ⅛
Camp Sp	1600	114	111	111	— 2½
Can Dry	3900	28¼	28	28¼	+ ⅛
Cdn Brew	300	9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
CPR	2200	34⅞	34⅜	34⅝	
Case JI	6100	10⅝	10¼	10⅝	+ ⅛
Cater Tr	44400	51¾	51	51¾	+ ⅜
Celanese	11800	60⅝	59⅜	59⅝	— ⅛
Ches Ohio	4500	72¼	71⅝	71⅝	— ⅜
Chrysler	72100	42⅜	40⅝	40⅝	— 1
Cities Sv	2200	63¼	62¾	63¼	
Clevite	2800	40⅝	40	40	— ⅛
Coca Cola	1200	113⅝	114¼	114¼	— 1⅛
CBS	6200	73⅝	73	73	— ⅜
Coml Solv	3500	31	30⅝	30⅝	
Con Edis	8300	84⅜	83½	83½	— ⅝
Container	5900	31¼	30¾	30¾	— ⅛
Con Cnds	7100	44⅝	44¼	44¼	— ⅛
Cont Oil	4300	61¼	60⅝	60⅝	— ⅜
Copw Sti	1300	42¼	41	42	— ⅝
Corn Prod	2700	64⅞	64⅜	64⅜	— ⅛
Crane Co	1200	56¼	56⅛	56⅛	— ⅛
Cr Zell	4400	53¾	52⅝	52⅝	— 1⅛
Curtiss Wr	5600	17⅝	17⅜	17⅜	+
Deere	16400	39¼	34⅝	35⅛	+ ¼
Dist Seag	1400	49¾	49¼	49¾	+ ⅛
Dome M	3000	27¼	26⅝	27	+ ¼
Douglas	2100	22⅛	22⅛	22⅛	— ¼
Dow Chm	4500	71¼	70⅝	71	— ⅛
Du Pont	4800	249	244	247¾	+ 4
East Kod	6200	115⅝	115⅛	115⅜	+ ⅛
Eaton Mfg	7200	40⅝	39¾	39¾	— ⅜
Ellitor Bat	5800	39¼	39⅛	39¼	+ ⅛
El Paso	18400	20¼	20	20	— ⅛
Firestn	12000	38¼	38	38¼	+ ⅛
Ford	41000	51⅝	51¼	51⅝	+ ⅛
Frueh Tr	9600	28¼	28	28	— ⅛
Gen Dyn	13900	24¾	24	24	— ⅜
Gen. Elec	12900	85⅝	84¾	84⅞	— ⅛
Gen Fds	4200	88	87¼	88	+ ⅜
Gen Mills	1700	39⅞	39	39¼	— ⅛
GMC	32400	78⅞	78¼	78¼	— ½
Gen Tire	12600	22¾	22¼	22½	+ ⅛
GaPac Cp	5000	55	54½	54¾	+ ⅛
Glidden	700	45⅞	45⅝	45⅝	+ ⅛
Goodrich	8300	55¼	54¾	55	
Goodyear	8800	43½	43	43⅜	
Grand Un	2400	25¾	25⅜	25¾	— ⅛
Gt A P	6300	39¾	39⅜	39⅝	+ ⅛
Gt Nor Ry	2600	57¼	56¾	57	+ ⅛
Gulf Oil	22700	42¼	40¾	42¼	+ ⅛
Homstk	1400	44¾	43⅝	44	+ ⅛
Hud S M	600	58¼	57¼	58¼	+ 1⅛
Interlake	1200	25⅝	25½	25½	+ ⅛
Int Bus	25800	367	347	350	— 11
Int Harv	8200	33¾	33¼	33¾	+ ⅛
Int Nick	7500	72⅜	71⅝	71⅝	— ⅛
Int Pap	12600	33¼	32¾	33	+ ⅛
Int Tel	9200	56⅜	56	56	— ⅛
Johns M	3600	51¾	50¾	50¾	— ⅛
Kellogg	1800	41	40¼	40⅝	— ⅛
Kennecot	10600	39¾	39¼	39¼	— ⅛
Korvette	1000	34⅝	33¾	33¾	— 1
Kresge	3100	29¾	29¼	29¼	+ ⅛
Lib McNL	1300	14½	14⅜	14½	+ ⅛
Litt Ind	26400	70⅝	68⅞	69⅞	+ 1½
Lorwrs	7600	18¼	17⅞	18	— ⅛
Mad SGar	1200	1⅞	1⅞	1⅞	
Marath O	2500	57⅜	56¾	56¾	— ⅛
Marsh Fld	1100	38	37⅜	37⅜	+ ⅛
Martin	21000	19¼	18⅝	18⅝	— ⅛
McKee	500	18⅞	18½	18½	— ⅛
Merck	3900	113¾	112⅜	113¾	+ 1⅛
Mpls Hon	8000	144¾	142½	143	— ⅝
Minn MM	8700	68⅝	67¾	67⅞	+ ⅛
Minn Ont	1800	22⅝	21¾	21¾	— ⅛
Mohasco	5400	11¾	11¼	11¼	
Monsant	34800	63½	62¾	63½	+ ⅝
Mont W	10600	34¾	34¾	34¾	+ ⅛
Nat Aviat	2500	28	27¾	27¾	— ⅛
Nat Cash	3700	77½	76	76¼	+ ⅛
Nat Dist	6300	25¾	25	25¼	+ ⅛
Nat Gyps	1800	47⅛	47¼	47⅜	— ⅛
NY Cent	24300	37¾	37¼	37¾	— ⅛
Nor Pac	1100	49¾	49¼	49¾	+ ⅛
Outb Mar	4100	15¾	15⅝	15⅝	+ ⅛
Parke D	124300	37½	35½	36¼	—
Penn RR	34800	28¼	27¾	28	
Pep Cola	3200	31½	30½	30⅞	— ⅛
Pfizer	13300	51½	50¾	50¾	— ⅛
Phelps D	9100	67½	65¾	66	— ⅛
Phil Mor	5000	74¼	73¾	74	+ ⅛
Pit Plate	4300	35⅝	35	35½	— ⅛
Pro Gam	3600	80¾	80	80¾	+ ⅛
Pullman	3100	30⅞	30⅜	30⅝	+ ⅛
RCA	60800	107⅞	106¼	106½	— ⅜
Ralston	4300	33⅞	33⅛	33⅛	— ⅛
Repub Stl	3200	42⅜	42⅛	42⅛	— ⅛
Rey Tob	29400	41¾	41¼	41¼	+ ⅛
Rich Mer	5800	46⅛	45⅝	46	+ ⅛
Royal Dut	6400	52½	52¼	52¼	— ⅛
Sears R	7000	99⅞	99⅜	99½	— ⅜
Shell Oil	5000	46¾	46¼	46¼	— ⅜
Sheraton	2900	8	7¾	7¾	— ⅛
Sinclair	7800	46½	45¾	45¾	— ⅛
Socony	8200	72¼	70⅞	71⅝	— 1¼
South Pac	8700	37¼	36⅝	36⅝	— ⅜
Sperry R	79800	20¾	19⅝	20⅛	+ ¼
Std Brand	800	73¾	73⅜	73⅝	+ ¼
Std Cal	18200	62¾	62⅛	62½	+ ¼
Std Ind	4400	64¾	64½	64½	— ⅛
Std NJ	16700	77	76⅛	76¼	— ⅛
St Pack	17600	6⅝	6⅜	6⅝	
Sun Oil	1600	51⅛	50¾	51⅛	+ ⅜
Swift	17300	43¼	43⅛	43	+ ⅛
Texaco	18900	70⅞	69¼	70⅛	+ ¼
TexGSul	18600	21⅞	21¼	21⅞	+ ¼
Textron	4100	39⅞	39¾	39⅝	— ⅛
Thiokol	7300	17⅞	17½	17¾	— ⅛
Tidewt O	19700	41⅝	39½	40	— 1⅝
Timken	1900	79¾	79	79	— ⅛
Twent C	8300	24⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Un Carb	45300	122	120¼	122	+ 2
Utd Airc	7500	41⅞	41	41⅛	— ⅛
Utd Corp	1200	8¾	8⅝	8¾	— ⅛
Un Fruit	8400	21⅜	20⅞	21⅛	— ⅛
US Gyps	2100	88⅞	86½	88	+ 2⅛
US Rubb	8100	48⅝	47¾	47¾	+ ⅛
US Steel	31300	58¾	57	57¾	+ ⅛
Vnada Cp	400	12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Walkers	500	38½	38¼	38½	— ⅛
W Un Tel	9600	33¾	32⅝	33⅜	— ⅛
Wesths E	43000	32¾	32¼	32½	— ⅛
Woolwth	2100	74½	73⅜	73⅜	— ⅛
XeroxC	135400	92	88½	88¾	— 3¾

Volume des ventes : 6,210,000 actions.

Bourse Américaine

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
Bell Phone	300	50¼	+ ⅛
Brazil	3200	2⅛	
Bus Oil	500	27¾	+ 1¼
Bunk Hill	1700	21⅝	+ ⅛
CS Pete	3200	4 3/16	+1/16
C Javelin	5100	12⅝	
Cdn Marc	2600	3⅜	— ⅛
Con MS	300	30½	— 1
Creole	5600	41¾	— 1⅛
Crown CP	400	14¾	+ ⅛
Dev-Pal	9200	1⅛	
Dome Pet	4300	14⅞	— ⅜
Ford Can	20	164	— 1
Hollinger	100	27⅜	— ⅛
Imp Oil	300	42¾	
Ins N Am	3100	92⅝	+ 2¾
Jupiter	1500	7¼	+ ⅛
Massey F	1800	16⅝	+ ⅜
Mead John	9400	22⅞	— ⅛
Molyb C	100	7/16	+1/16
Nat Pet	7200	25¾	— ⅛
Nat Rub	900	22½	+ 1¼
NJ Zinc	700	40¾	+ ¼
Pac Pete W	700	5⅞	+ ¼
Pow Corp	400	10⅝	
Preston	1300	7¾	+1/16
Scurry R	4100	18½	+ ⅛
Sher Wms	1200	96	— 2¼
Technclr	12000	18¾	— ⅜
Trns Lux	800	11	— ⅛
Tr-Cont wt	400	3⅝	— ⅛
Utah Id S	1900	16	+ ⅛
Wr Harg	1200	9/16	-1/16

Volume des ventes : 2,030,000 actions.

Bourse Canadienne

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Ajax	3500	10	10	10	— 1
Alpha A	200	285	285	285	—15
Alnet	1900	13½	13½	13½	
AlbanBell	1200	5	5	5	
Ameran	18000	14	12½	14	
Angt Moly	800	210	200	205	
Arno	2500	5	4½	4½	— ½
Atlas Tel	4225	220	220	225	— 8
Augustus	1067	28	28	28	
Band Ore	1000	8	8	8	
Bateman	1000	6½	6½	6½	
Black Tk	10700	88	93	95	+ 2
Blue Bon	480	320	315	320	+ 5
Bluewts	1000	26	26	26	— 1
Bornite	4500	9	9	9	— ½
Brunrad	2500	25	24	24	
Brunswk	500	730	730	730	
Burnt H	88885	44	39	44	+ 5
Camflo	2000	95	95	95	
Camp Ch	1300	400	395	395	+45
C Secur A	1000	135	125	125	—10
Casavant	200	475	475	475	—15
CentMan	31100	11	9	11	+ 2½
Cressland	200	135	120	135	+13
Chemalloy	2640	39	38	39	— 1
Chimpan	500	3½	3½	3½	— ½
Cleveland	1500	4	4	4	+ ½
Comodore	100	455	455	455	— 5
C Canorm	735	37	37	37	— 1
ConCCad	11300	7½	7½	7½	— ½
C Mogul	1000	31	31	31	
Conprim	2000	14	14	14	
Couvrel A	400	$14¾	14	14	
Del Elect	2300	235	230	230	+10
Denault	75	$18½	18½	18½	
Dome	200	39	39	39	
D Explor	7000	22	20	20	
D Lease	8000	18	18	18	— 2
D Oilsloth	75	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
Dumagin	2500	135	126	133	— 7
Dumont	3000	30	29	30	
East Sull	600	285	275	275	— 5
E Ventur	2400	135	130	132	
Equi Exp	31500	15	13½	14½	
Fab	500	15	15	15	
Fano	3500	3½	3½	3½	
Fontana	4300	3½	3½	3½	— ½
F Reliance	2500	25	32	32	+ 1½
Fox Lake	3000	22	20½	20½	— 1½
Frigistors	14300	100	80	80	
Fundy	1000	7½	7½	7½	
G Autocr	300	340	340	340	
Glen Lake	1000	100	105	105	
Gold Age	2200	16	15½	15½	— ½
Grissel	215	175	175	175	
GulPor Ur	3000	9	8½	8½	— ½

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
HUILES					
Alminex	4730	270	265	270	+ 5
A Leduc	47841	7	6½	6½	
Anchor	4700	10	9	9	
AngU Dev	3000	25½	25½	25½	
Asamera	1600	87	87	87	— 3
Banff	75850	245	239	240	+ 3
Bata	8500	4½	4½	4½	
Cal Ed	210	$18¼	18¼	18¼	
C Oil Lds	800	162	160	162	
CS Pete	5100	460	450	450	
C Delhi	3460	530	515	525	+10
CEx Gas	39300	118	106	115	+ 9
C High Cr	375	15	15	15	— 2
Cent Del	8707	740	720	725	— 5
Chart Oil	100	155	155	155	+5
C Dragon	21933	39	36	37	— 1
C West P	112	177	177	177	
Dev-Pal	400	126	126	126	
Dome Pete	1000	$16¼	16½	16¼	+ ½
Duvan	5000	9	9	9	+ 1
Dynamic	800	18	18	18	
Fargo	3100	260	252	252	— 8
FtPete pr	1680	340	330	340	+15
Glacier	9200	12	11	11	— ½
Gr Plains	360	$11¼	10⅞	10⅞	— ¼
HB Oil G	1300	$15½	15¼	15½	+ ⅛
Lg Point	5000	13	12½	12½	— 1½
Medal	10637	450	440	450	
Midcon	700	29	29	29	
Nat Pete	1500	295	290	294	+ 2
N Concord	556	4	4	4	— ½
N Davies	5833	21	20	20	— 2
NC Oils	1450	205	200	200	— 2
NCO pr	365	845	45	45	+ 3
Numac	2900	169	166	169	+ 4
Numac wt	1300	75	70	71	— 4
Pamoil	1000	49	49	49	
Permo	1320	32	32	32	
Petrol	2800	52	51	51	— 1
Place	1100	46	46	46	+ 1
Provo	10837	188	182	188	+ 5
Quonto	13550	19½	18	19	+ 1
Sarcee	3400	127	120	125	+ 3
Spooner	4000	12	11	11	+ ½
Stanwell	8133	70	67	70	
Teck Corp	2915	480	475	480	—10
Trans C	600	88	88	88	— 1
Triad Oil	3800	192	186	186	— 4
Union Oil	275	$12¼	12¼	12¾	
Unispher	10500	33	32	32	— 1
UCanso vt	2600	141	135	140	— 6
Un Oils	185124	188	171	181	+11
Watates	500	590	585	585	—15
Wsburne	1150	87	87	87	
W Decalta	8825	130	125	130	+ 3
Wilshire	1500	335	335	335	
Yan Can	12100	4½	4½	4½	+ ½
MINES					
Acad Ur	1200	5½	5½	5½	+ ½
Advocate	1000	670	645	670	+20
Agnico	3385	56	53	53	— 2
Akaitcho	3000	50	48	49½	— ½
All Pitch	1500	23	23	23	+ 1
Am Larder	1000	16	16	16	
Anacon	2333	30	30	30	— 1
An Rouyn	6000	18	18	18	+ 3
Ansil	5000	8½	8	8½	+ ½
Area	13300	120	115	120	+ 5
Arjon	500	13	13	13	
A Arcadia	8550	34	33½	33	— 1½
At C Cop	11900	123	115	123	+11
Atlin-Ruf	48000	9	8	8½	+ ½
Aunor	1200	370	355	360	
Anchor	4700	10	9	10	— 2
Bankeno	1600	20½	20½	20½	
Barex	1500	45	45	45	— 1
Barnat	1800	68	66	66	— 4
Bary Expl	500	18½	18½	18½	— ½
Baska	10700	13	12	12	— ½
B-Duq	6500	23	22	23	+ 1
Belcher	1300	36	36	36	— ½
Beiterre	4500	39	38	38	— 2
Bethlm	3460	705	675	700	+15
Bevcon	9000	15	15	15	
Bibis	17200	22½	21½	22½	+ ½
Black Bay	7000	12	12	12	
Bralorne	630	410	400	405	— 5
Broul Reef	500	28	28	28	+ ½
Brunswk	5130	740	720	730	—10
Buff Ank	700	210	210	210	
Camflo	1600	93	92	92	— 1
Camp Ch	40750	400	380	390	+10
C Tung	2000	85	85	85	+ 2
C Astoria	63000	7	6½	7	
C Austral	22500	11	10	11	
C Dyno	400	103	103	103	+ 1
C Malart	21076	54	50	54	+ 4
Cdn NW	4500	4½	4½	4½	+ ½
Candore	79233	38½	36	37½	— ½
Can Erin	5560	11	10	11	+ 1½
Captain	1500	8	8	8	— 1
Cariboo	3200	71	70	70	— 1
Cassiar	3210	$11	11	11	
Cent Pat	6900	109	106	108	— 2
Cent Pore	2500	7	7	7	— ½
Cheskirk	3000	6½	6	6½	
Chester	1000	16	15	16	+ 1
Chib Kay	8000	12½	10½	12	+ 1½
Chib M	7000	37	34	35	+ 2
Chimo	343905	145	126	145	+ 3
Chrom	600	93	93	93	+ 3
Comb Met	7800	22	21½	22	
Coniagas	4500	54	53	53	— 1
Con Key	16500	11½	11	11	
Con Shaw	4000	25½	25	25	
C Bellek	3833	7	6½	6½	
Cn C Cad	2500	7½	7½	7½	+ ½
C Discov	1000	98	98	98	+ 1
C Halli	34900	20	19	19	
C Marcus	225	137	137	137	
C Mogul	97525	515	490	500	+10
CMorrison	4200	64	58	64	+ 4
C Mosher	1800	164	160	164	+ 4
C Nichol	3566	9½	9½	9½	
C Northld	1300	22	22	22	— 2
C Ramb	27600	165	155	165	+ 5
C R Pop	18784	18½	17½	18½	+ 1
CRegcour	16000	12	11	12	+ ½
C Sanor	59700	13½	12	13	— ½
Conwest	102	420	420	420	
Cop Corp	13100	19½	18	19½	+ 2½
Cop-Man	7300	10	9½	9½	
Coulee	300	26½	26½	26½	
Cowich	4000	72	71	71	— 1
Craigmt	2375	$18¼	17¾	17¾	
Croinor	145340	42	39	42	+ 2½
Crowpat	3500	8½	7½	7½	— 1
Cusco	13500	13½	12	12½	+ ½
Daering	8725	14	13	13	— ½
D'Aragon	1000	17½	17½	17½	— ½
De Cour	4000	8	8	8	+ 1
Deer Hrn	9400	57	55	57	+ 1
D'Eldona	300	9	9	9	
Delhi P	10500	21	20	21	
Denison	6478	$10½	9⅝	10½	+ ⅜
Dicknsn	646	558	550	555	+ 5
Donalda	6000	9	8½	8½	— ½
Duvaine	1000	21	21	21	+ 1
East Sull	720	280	270	280	+ 5
El Sol	1000	6½	6½	6½	+ ½
Fatima	2000	12	11½	11½	— ½
Frncoeur	1000	10½	10½	10½	+ ½
Frobex	1932	77	76	76	— 3
Galtwin	4000	6	5½	5½	— ½
Geco Mine	300	$32¾	32⅜	32¾	+ ⅜
Genex	2000	11	11	11	+ ½
Gnt Masct	1000	78	78	78	
Giant YK	254	$11	11	11	+ ½
Goldale	2000	28	27	28	+ 1
GF Mining	4510	16	15½	16	
Goldray	1533	24	24	24	+ 2
Grandroy	1500	14	14	14	
Granduc	2800	425	420	425	
Gunnar	3325	790	780	780	— 5
Har-Min	8500	13½	13	13	— ½
Hastings	22800	123	116	122	+ 7
Headway	2000	20	19½	19½	— ½
Heath	1000	6	6	6	
High-Bell	1100	320	310	320	+15
Hollinger	3685	$29¾	29¼	29¼	— ½
Hud Bay	11889	$60½	60	60	— ½
Hu-Pam	2000	10	10	10	— 1
Hydra Ex	56590	36	33	36	+ 4
I Helium	7901	200	190	200	+ 5
Irish Cop	9600	37	33	37	+ 4
Iron Bay	10100	105	93	103	+10
Iso	53400	315	291	300	— 5
J Walte	300	13½	13½	13½	
Jacobus	4000	19	18½	18½	— ½
Jaye Expl	2000	11½	11½	11½	+ ½
Jejex	1900	24	24	24	+ 1
Jobburke	1000	7½	7½	7½	
Jonsmith	4500	13	12½	13	+ 1
Joutel	34775	144	120	141	+21
Jowsey	2000	29	28	29	+ ½
Keeley F	16000	19	18	19	
Kenville	2000	7	6	7	+ 1
Kerr Add	4486	685	675	685	+10
Killembe	200	350	350	350	+40
Kirk Twn	12000	22	21½	22	
Kopan	3000	17	17	17	
Lab Min	430	$38¼	38¼	38¼	
L Dufault	8650	825	810	810	—10
L Osu	37500	22	20	21½	— ½
L Shore	150	175	175	175	+ 5
La Luz	800	480	440	450	—30
Langis	5200	28½	27½	28½	+ ½
Latin Am	4500	23	22	22	— 1½
Leitch	5870	222	212	222	+12
Lencourt	9500	11	10	11	
Liberian	2800	$14	14	14	
LL Lac	9500	154	150	150	
Lorado	55540	213	209	213	+ 1
Louvict	30000	12	11½	12	
Lyndhst	15800	9½	9	9	— ½
Macassa	222	265	265	265	
MacLeod	2200	77	72	77	+ 2
Madsen	1800	222	220	222	+ 1
Magnet	1000	5	5	5	— ½
Malartic	1000	68	68	68	+ 2
Maneast U	2500	4½	4½	4½	
Man Bar	520	17½	17½	17½	
Maralgo	9000	10	10	10	
Marcon	65500	16½	14½	16½	+ 2
Martime	30500	62	59	60	
Martin	21800	68	66	68	
Matach	1500	11	9½	9½	
Mattagmi	14100	$12¾	12¼	12¼	+ ¼
McIntyre	12936	$57½	57½	57½	
McMar	3000	8	7½	7½	— ½
McWat	18500	23½	21½	23	+ 1
Mentor	3100	21½	20	20	— 2
Merrill	25150	82	74	78	+ 5
Meta Uran	4000	12	11½	11½	+ ½
Midrim	500	22	22	22	
Min Ore	5500	6½	6	6	— ½
Moneta	1500	85	83	85	
Mt Wright	6200	46	43	46	+ ½
Multi M	7100	34	31	34	+ 2
Murray M	7700	117	112	116	+ 3
Nama Cr	3400	15	15	15	
Nat Expl	10600	7	6½	7	+ ½
Nealon	500	11	11	11	
Nello	1000	20	20	20	
New Alger	500	6½	6½	6½	+ ½
New Ath	5100	29	29	29	— 1
New Bid	500	5	5	5	
New Cal	1000	31	30½	30½	
Newconex	350	405	400	400	— 5
N Goldvue	6600	8½	8½	8½	
N Harri	4000	9	8	8	— ½
NewHosco	44635	213	206	209	+ 3
New Jason	3013	6½	6½	6½	+ ½
N Kelore	77050	14	12½	13	+ 1
Newlund	37500	23	22	23	+ ½
N Mylama	5500	13½	12½	12½	
Newnor	15000	24	22	22	— 1½
Nw Rouyn	6000	11	10½	11	+ 1
N Senato	76000	22	20	20½	— ½
NickelMS	17300	20½	20	20	— 1
Nick Rim	600	23½	23½	23½	+ ½
Nisto	53000	20	18	20	+ 2
Nor Acme	500	12	12	12	— 1
Norbeau	2500	45	44½	45	
Norgold	23000	11	9½	10½	+ ½
Norlex	38250	16½	16	16½	
Normetal	1100	315	315	315	— 5
Norpax	9700	11	10	10	— 1
N Calstrm	2350	63	60	60	— 1
N Goldcrt	1000	20	20	20	— 1
N Rand	219800	30	28	30	— 1
N Rock	5600	33	32½	33	+ 1
Northcal	35900	55	50	53	— 2
Northgate	8665	430	420	420	— 5
Norvalle	500	8	8	8	— 1
Obaska	1000	5½	5	5	
O'Brien	4000	62	60	60	
O'Leary	2000	14½	14½	14½	+ 1½
Opemiska	20001	860	835	840	
Orchan	9700	435	420	430	+ 5
Orenada	7000	12	10½	10½	— 1
Ormsby	33900	49½	45½	45½	+ 1
Pamour	11537	113	110	113	
Paramaq	8000	13	12	13	
Patino	863	735	725	725	—10
Pax Intt	3000	19	18	18	— 1
Paymast	800	12	12	12	+ 2
Peel Elder	2550	$11	995	11	+ 1
Peerless	9500	16	15	16	+ ½
Perron	500	12	12	12	+ ½
Placer	690	$28½	27¾	28½	+ ½
Pow Rou	1400	48	48	48	+ 3
Preston	1835	810	800	810	
Purdex	17000	11	10	10	
Que Ascot	9500	10½	9	9	— 1
Qunston	500	11	11	11	
Quemont	1560	$11⅛	11	11⅛	
Radiore	14300	58	55	55	— 3
Raglan	1500	53	52	52	
Raytrock	300	85	85	85	
Reeves	300	225	225	225	+15
Rexspar	2000	16	16	16	+ 1
Rio Algom	9773	$13	12½	13	+ ⅛
Rix Athab	4500	23½	23½	23½	
Rockwin	9500	34	30	30	
Ryanor	13000	14½	12½	12⅞	— 1½
Salem	10560	43	42	43	
San Ant	14500	21	20	20	— 1
Satellite	11033	13	12	12	+ ½
Sherritt	53385	305	295	305	+ 7
Silvmaq	30500	13½	13	13	
Sil Miller	2157	21	20½	20½	— ½
Siscoe	3896	170	166	168	— 1
Starratt	6500	7	6	7	+ 1
Steeloy	18500	18	16½	16½	— ½
Steep R	3397	440	430	440	
Sturgeon	2000	18	18	18	+ ½
Sullivan	610	175	174	174	— 1
Sunburst	1000	12	12	12	+ ½
Tribag	2500	85	84	85	+ 5
Territory	2600	14	14	14	
Thom L	2500	54	53	54	
Tombill	2300	104	101	103	
Torbrit	43500	58	55	58	+ 2
Tormont	1200	20	19	19	— 1
Trans Res	1000	11½	11½	11½	— ½
Tribag	4200	145	142	143	— 3
Trin Chib	500	14	14	14	
U Mining	2233	39	39	39	— ½
U Asbesto	111214	235	225	225	— 5
Un Buffad	2200	68	68	68	
Un Keno	420	510	510	510	
U Macfie	13000	32	29	31	+ 2
Un Port	1000	11½	11½	11½	+ 1
Upp Can	300	135	135	135	+ 5
Vauze	5000	74	71	74	+ 4
Vespar	1100	18	18	18	— 1
Violam	7990	300	295	299	
Wasamac	4082	117	115	117	
W Malar	1000	5	5	5	— ½
W Beaver	1500	13	12½	12½	— ½
Wes Mine	25750	520	490	505	+15
W Surf I	1083	15	14½	15	+ ½
Willroy	90300	170	162	163	— 4
Wiltsey	11000	17	16	16	— ½
Winch	94000	13½	12	12½	+ 1½
Wnidfall	21000	56	52	56	+ 4
Wr Harg	2200	63	63	63	
Yale Lead	4000	13	12½	12½	
Yk Bear	620	115	112	113	+ 3
Zenmac	36300	30	28½	30	+ 2
Zulapa	5500	25½	26	25½	+ 1

TRANSACTIONS ENTRE AMERICAINS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Falcon	350	$64	62	64	+ 1¾
Inter Pl	200	$82½	82½	82½	+ 1½
Moore	150	$52½	52½	52½	+ ½
Salada	100	$11	11	11	
Seven Arts	100	$10	10	10	
T Fin A	100	$11⅜	11¾	11¾	
C Ex Gas	900	116	116	116	+ 7
Denison	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Dicknsn	800	550	550	550	—15
GP Mining	1000	17	17	17	+ 1
Gridoil	1500	36	36	36	+ 1
Lorado	34000	230	225	230	+ 3
Madsen	900	240	240	240	
Provo Gas	500	195	190	190	—10
Sherritt	100	300	300	300	
Steep R	200	435	435	435	—10
Sil Miller	1000	22	22	22	+ 1
Deer Horn	600	63	63	63	— 2

Ventes totales : 4,452,000 actions.

Fonds mutuels

Cours fournis par M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com	5.34	5.85
All Cdn Div	7.33	8.03
American Growth	9.79	10.60
Beaubran	35.76	38.83
Canada Growth	5.42	5.92
Cdn Gas and Energy	7.73	8.47
Canadian Investment	11.11	12.18
Cdn Trusteed	4.69	5.13
Canafund	45.74	48.03
Champion Mutual	6.29	6.91
Collective Mut.	5.13	5.65
Commonwealth Inter.	9.60	10.52
Commonw. Inter. Leverage	8.23	9.02
Corporate Investors	10.85	11.86
Diversified Inc. "A"	24.65	—
Diversified Inc. "B"	5.05	5.58
Dividend Shares	3.84	3.88
Dominion Corp	3.88	4.17
Dominion Equity	20.45	20.87
Dominion Div.	3.20	3.44
Dreyfus Inc	19.01	20.66
European Growth	6.85	7.49
Federated Growth	5.17	5.65
First Oil and Gas	4.89	5.34
Fonds Collectif "A"	6.72	7.30
Fonds Collectif "B"	5.46	5.81
Fonds Collectif "C"	7.01	7.61
Group Inc.	3.91	4.27
Growth Oil and Gas	10.06	10.57
Investors Growth	7.43	8.08
Investors Intl	4.83	5.25
Investors Mutual	13.45	14.62
Mutual Accumulating	4.19	4.58
Mutual Income	5.72	6.28
North American of Canada	11.82	12.92
One William Street	15.15	16.56
Prêt et Revenu Mutuel	6.49	7.09
Provident	4.18	4.57
Putnam Growth	9.05	9.89
Radisson	4.70	5.16
Research Investing	11.22	12.26
1962 Exec. Fund Cda	5.87	6.12
TV Electronics	7.77	8.47
Timed Investment	6.45	7.08
United Accumulative	6.99	7.64
West Growth	4.98	5.44

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Inc	8.27	8.94
American Bus Shares	4.12	4.45
Boston Fund	9.97	10.90
Bullock Fund	14.02	15.37
Keystone Cust B-3	16.68	18.20
Keystone Cust B-4	10.40	11.33
Keystone Cust K-1	9.34	10.20
Keystone Cust K-2	5.46	5.96
Mass Inv Growth Stock	8.58	9.38
Wellington Fund	14.47	15.99

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Alliance Credit	8¾	9¼
Anglo Can Tel	50	—
Banq. d'Ec. (new) de Québec	—	11¾
Banq. d'Ep. new C.&D. Mtl	20½	21½
Br Nfld	7.75	7.85
Canadian Javelin	13¼	14
Canadian Sup Oil	11¾	12¼
Chartered Credit	4¾	4⅞
Corps d'Expl Financière	—	12
Crown Life	250	260
Dupuis Frères pfd	21	—
Gen Investment	6½	7⅛
Great West Life	680	700
Guar of N.A.	—	220
Industrial Life	—	215
La Prévoyance	—	24
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
London Life	340	360
Northern Tel 5½ pfd	20½	21
Pacific Gas	16½	17½
Shopper's City	3¼	3¾
Soc. d'Adm. et Fiducie	38½	40
Soucy	5¼	5¾
Trust Gén. du Canada	44½	45½

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Aconic	6	7
Amer Ch 12	15	
Annamaque	1½	
Bald Min 4	7	
Bracem'c 10	12	
Brosnan 10	14	
Chesbar 11	17	
Cont Iron	45	
Cuvier	30	
Glen new 5	8	
Gibson 2		
Hucamp 70	85	
Hull Ir 40	50	
Kewag 10	12	
Lun Ech 45	55	
Main O 10	20	
Mart Bd 4	7	
New Ass 15	25	
New Mill 5	8	
New Ins 14	19	
Nipiron 5	7	
Nemrod 30	40	
P Point 24½	25½	
Quejo 4	7	
Rand Mal 5	8	
Tamara 7	12	
Titanium	10	
Vercheres	30	
Wats La 8	12	
Y David 14	17	

Marché du cuivre stable à Londres

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

Marché courant:

Pour les barres (fils):

239-A240 238½-A239

Marché à terme:

243-A243½ 242½-A243

Volume des ventes: 2,600 tonnes.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) Le marché était caractérisé par des fluctuations étroites. D'allure assez morne, le marché a cependant été marqué par des achats de lin de la part des comptes d'outre-mer.

Les prix du lin faisaient preuve de fermeté, en partie grâce à l'appui des intérêts d'outre-mer.

Quelques commandes d'origine nationale pour les grains de bétail ont donné une certaine activité à un marché extrêmement mince de l'avoine et de l'orge.

Voici les prix des options sur les marchés à terme aux Grands Lacs :

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	ferm. préc.
Mai			81⅜ b	81⅜
Juil	80¼	80⅛	80⅛ b	80⅛ b
Oct	....	....	79⅝ b	79⅝ a

ORGE

Mai	120½	120⅜	120⅜ b	120½
Juil	....	....	118⅝ b	118¾
Oct	....	....	117¼ b	117¼ b

LIN

Mai	330½	330¼	330¼	330¼
Juil	324⅝	324¼	324¼ b	324⅜ a
Oct	322	321½	321½ b	321⅜ b

SEIGLE

Mai	166¼	165¼	165½	165¾ b
Juil	158½	157⅜	157⅞	158⅜ b
Oct	....	....	154½ a	155¼ b

GRAINE DE COLZA

Jan	286½	286	286	286½ b
Mrs	289½	288¼	289 -289½	289½
Mai	291½	291	291¼ b	191¾ b

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.79⅛ ; ex. 3 c.w., 0.76⅜ ; 3 c.w. et ex. 1 fourr., 0.75⅜ ; 1 fourr., 0.74⅛ ; 2 fourr., 0.71¼ ; 3 fourr., 0.68¼ ; fourrage mixte, 0.53.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.18⅜ ; 1 c.w., 2-rangs, 1.16⅜ ; 2 c.w., 2-rangs, 1.14⅜ ; 3 c.w., 6-rangs, 1.16⅜ ; 3 c.w., 2-rangs, et 1 fourr., 1.12⅜ ; 2 fourr., 1.10⅜ ; 3 fourr., 1.07⅜.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 1.61 ; 3 c.w., 1.58 ; 4 c.w., 1.42½ ; ergoté, 1.37½ ; sur rails, 1.59½.

LIN : 1 c.w., 3.24½ ; 2 c.w., 3.19½ ; 3 c.w., 2.90¼ ; sur rails, 3.21¾.

GRAINE DE COLZA: canadienne No 1, 2.86.

—o—o—o—

WINNIPEG (PC) Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales : les ventes aux terminus sont sujettes à confirmation :

—o—o—o—

AVOINE : 2 c.w., 0.78¼ ; 3 ex. c.w., 0.77 ; 3 c.w. et 1 ex. fourr., 0.76½ ; 1 fourr., 0.75½ ; 2 fourr., 0.72½ ; 3 fourr., 0.69½ ; fourrage mixte, 0.53 ; grain mixte, 0.64½.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.30½ ; 1 et 2 c.w., 2-rangs, et 3 c.w., 6-rangs, 1.28½ ; 3 c.w., 2-rangs, 1.25½ ; 1 fourr., 1.14½ ; 2 fourr., 1.13½ ; 3 fourr., 1.10½ ; 3 grain mixte, 1.05½.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international :

Northern No 1, 2.05⅛ ; No 2, 2.02⅛ ; No 3, 1.99⅛ ; No 4, 1.92⅛ ; No 5, 1.86⅛ ; No 6, 1.81⅛ ; Durum No 1, 2.23⅛ ; No 2, 2.22⅛ ; No 3, 2.14⅛.

Prix selon l'accord et prix canadiens : Northern No 1, 2.05⅛ ; No 2, 2.02⅛ ; No 3, 1.99⅛ ; No 4, 1.92⅛ ; No 5, 1.86⅛ ; No 6, 1.81⅛ ; Durum No 1, 2.23⅛ ; No 2, 2.22⅛ ; No 3, 2.14⅛.

MARCHE DU LIN

Prix courants : 1 c.w., 3.24¼ ; 2 c.w., 3.10¼ ; 3 c.w., 2.90¼ ; sur rails, 3.21¾ ; No 1 canadien, 2.86¾.

Prix aux commerçants : 18 cents de moins que l'option de mai.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	52
Québec, 93 points en solide	53
Québec No 1 motte d'une livre	54

PRIX DES OEUFS

Catégories grosseur	A	B	C	D
A-Ex-Gros				
	35½-36½	42½-43½	52-54	61-63
A-Gros	31½-32½	38½-39½	48-50	57-59
A-Moy.	25 -26	32 -33	41-43	50-52
A-Petits	21 -22	28 -29	37-39	46-48
B	23½-24½	30½-31½	40-42	50-52
C	17½-18½	24½-25½	— —	— —

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

A-Prix aux producteurs

B-Prix aux postes enregistrés

C-Prix aux détaillants

D-Prix aux consommateurs

N.-B. - Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 14 janvier 1964.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux



par Monique Deslauriers

Heureux qui comme Ulysse . . .

Le président du Carnaval revient aujourd'hui de Charlottetown où les représentants officiels de notre Carnaval ont été reçus "comme des rois".

A Valcartier

La duchesse de Montcalm, Mlle Lisette St-Gelais, se rendra au camp Valcartier demain soir où elle sera l'objet d'une réception. Diverses démonstrations carnavalesques auront aussi lieu à cette occasion.

Pour la première fois

Vous pouvez gagner $250 pour votre monument de glace ou de neige si vous l'inscrivez avant minuit le 23 janvier prochain au concours de monuments de glace et de neige, case postale 638, Québec 4, présenté par vos quotidiens "Le Soleil" et "L'Evénement", en collaboration avec le Carnaval d'Hiver de Québec.

Samedi, 18 janvier 1964

La vente officielle de la bougie du Carnaval débute samedi le 18 janvier à 6.30 p.m. M. Marcel Rochette, contrôleur du Carnaval d'hiver, nous fait savoir que des gens ont vendu des bougies à Lévis et à l'Ile d'Orléans. Ces bougies n'étaient pas celles du Carnaval d'hiver. Nous soulignons donc de nouveau que seules les bougies vendues à partir de 6.30 p.m. demain, samedi le 18 janvier 1964, sont officielles. Elles seront distribuées par des vendeurs du Carnaval qu'on pourra facilement identifier.

Miss Porte-Bonheur

Le Carnaval d'hiver lance un concours parmi les petites filles de 8 à 10 ans afin de déterminer celle qui le 25 janvier prochain choisira la capsule servant à élire la Reine du Carnaval. Toutes les fillettes désireuses de participer à ce concours n'ont qu'à envoyer leur nom et adresse au Carnaval d'hiver de Québec, 61 rue D'Auteuil, Québec 4.

La gagnante de ce concours, Miss Porte-Bonheur, sera choisie au hasard le 22 janvier, à 2.15 p.m. au cours d'une conférence d'information. La gagnante sera alors vêtue gratuitement pour cet événement important. Toutes les petites filles demeurant dans les limites des sept duchés du Carnaval de Québec sont éligibles.

A St-Romuald

Le Bonhomme Carnaval se rendra dimanche prochain dans la ville de St-Romuald pour la première fois de son histoire. Cette visite fera partie du programme du festival 1964 qui se tiendra sur la patinoire du Collège du Sacré-Coeur de cette municipalité. Outre le Bonhomme, les sept duchesses et le président du duché de Lévis sont attendus pendant cette journée de festivités.

Lumières blanches s.v.p.

Certains quartiers de la ville ont encore leurs décorations des Fêtes. On demanderait à tous de faire un petit effort pour décorer leurs rues et demeures de lumières blanches en cette année d'anniversaire.

La Chambre approuve Sir Home

LONDRES (Reuter) — La Chambre des Communes a approuvé la politique de défense du gouvernement de sir Alec Douglas-Home par une majorité de 79 voix.

Prenant la parole au cours du débat, M. Peter Thorneycroft, ministre britannique de la Défense, a souligné la nécessité de trouver une solution politique à la situation "sérieuse et peut-être grave" qui résulte de la politique d'hostilité de l'Indonésie à l'égard de la Malaisie.

M. Thorneycroft a souligné que les forces armées britanniques devaient faire face à des communistes dissidents dans le Sarawak ainsi qu'aux forces indonésiennes qui lancent des attaques à proximité de la frontière.

Les Communes ont rejeté par 296 voix contre 214 une motion travailliste demandant qu'il soit établi clairement que les forces armées britanniques sont en mesure de faire face à leurs engagements militaires. Elles ont adopté une motion du gouvernement approuvant "l'efficacité et la rapidité avec lesquelles les forces armées britanniques se sont acquittées récemment de lourdes tâches qui leur ont été demandées."

Selon S. Exc. Mgr Maurice Roy

Les prêtres doivent éviter un trop grand pessimisme dans leur prédication et compter sur la spiritualité

—o—o—o—o—

La morale des principes chrétiens

Le R. P. Olivier Drolet, franciscain, affirme que la morale des principes chrétiens est une pédagogie de l'amour.

Montrant comment la vocation chrétienne est une vocation à la liberté, il a déclaré que le renouveau actuel dans la morale chrétienne remet en valeur les données traditionnelles de l'Eglise. "Cette perspective est très importante, a-t-il dit, pour saisir la portée et l'utilité des préceptes à l'intérieur de cette morale".

Il a montré comment les préceptes ont pour but de faire prendre conscience au pécheur de sa situation de pécheur, une "condition de guérison", suivant saint Paul. Il a aussi montré que la loi a aussi son utilité pour les "justes", dont la liberté imparfaite, réserve des risques de chute.

Il a suggéré aux participants de la neuvième Session d'Etudes sur la Prédication, de présenter ces préceptes à leurs fidèles, en premier lieu et non isolement; dans la perspective du Royaume; tels que vécus par les Saints (témoignages, exemples) et dans un climat de joie. Il a montré comment dans la vie d'aujourd'hui et celle des Saints la joie cohabite avec la fidélité, chez saint François d'Assise, par exemple.

"Dans le Christ qui a accompli la loi d'une façon parfaite, on découvre la liberté et la joie, se à l'heure actuelle, il a conclu en substance qu'un renouveau de vie chrétienne et liturgique, à la lumière de Pâques, ne sera pas facile, si les pasteurs ne créent pas d'abord ce renouveau dans leur propre vie.

Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a déclaré, hier après-midi, que pour donner à la prédication un caractère vraiment pascal, prêtres et prédicateurs se doivent d'abord d'intégrer le Mystère pascal dans leur propre vie.

"Notre grande préoccupation, a-t-il dit en substance, doit être de nous pénétrer du grand mystère pour ensuite le transmettre aux autres."

L'archevêque de Québec, qui clôturait la 9e session d'études sur la Prédication, tenue à la Maison Montmorency, a incité les prêtres à ne pas trop se montrer pessimistes dans leur prédication, montrant que là où l'on découvre des tares, une source de fautes, il peut aussi y avoir une puissante source de générosité. Il les a invités à tenir compte de la spiritualité des fidèles et de la leur propre.

Félicitant les quelque 125 prêtres qui ont participé à la rencontre, pour leur désir d'étudier "en profondeur" l'un des problèmes qui préoccupent le plus l'Egli-

MGR COUTURIER

Son Exc. Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive, qui a aussi assisté à la session, s'est dit frappé par la préoccupation des participants à prendre conscience de la situation actuelle de la pastorale et de trouver remède à ses déficiences. Le prélat, a dit que c'est pour lui, en quelque sorte, un second Concile, dont il a retrouvé l'enthousiasme et le grand souci pastoral.

Grand problème de la vie pastorale

Le renouveau de vie chrétienne a créé une coupure (Père Briand)

Le R. P. Georges Briand, des Fils de la Charité, déclare que le renouveau liturgique et le renouveau de vie chrétienne ont créé une coupure dans la vie des fidèles, et que c'est le grand problème de la pastorale actuelle.

S'adressant hier, aux participants de la 9e session d'études sur la prédication, il a déclaré que le plus grand nombre de pasteurs a accordé une faveur particulière, à la liturgie alors que la vie chrétienne et son intégration dans le Mystère pascal semble avoir été oubliées. Il a noté que certains mouvements d'action catholique adulte ont tenté de réagir, mais qu'ils sont effectivement peu nombreux.

"Le rôle du prédicateur est de révéler le Mystère que l'on vit à l'église, ainsi qu'avant et après les offices liturgiques". C'est une lacune grave pour le prêtre de n'avoir pu intégrer le Mystère pascal dans la vie quotidienne" a-t-il dit.

L'abbé Briand, qui est curé à St-Jean, Montréal, a déclaré que c'est précisément cette attitude qui explique le pessimisme, le peu d'enthousiasme des fidèles. "Ces derniers seront plus enthousiastes, si on leur fait savoir qu'ils vont de l'avant, qu'ils sont sur la bonne route". Il a montré que là où le prédicateur et le confesseur sont portés à ne voir que péché, il peut aussi y avoir des réserves insoupçonnées de courage, de générosité et même de vertu. "On est porté à être pessimiste et l'on oublie facilement que l'Esprit Saint agit dans le coeur de nos fidèles" a-t-il dit.

Il a montré qu'à Noël, on se désole, par exemple, parce que cette fête se commercialise, "se paganise", et a déclaré qu'en aucun temps de l'année il ne se fait par ailleurs d'aussi grandes démonstrations d'altruisme, de charité, de solidarité.

Explicitant le thème "Le dimanche, Pâque du Seigneur", il a montré comment les prédicateurs se doivent de mettre en relief ce thème de la Résurrection, dans la prédication dominicale, pour que ce jour soit le temps fort de la semaine, et amène les hommes à vivre une charité plus intense.

Il a apporté quelques suggestions pratiques concernant l'observance du dimanche. Comme ce jour doit être un jour de repos, destiné à une vie plus intime avec Dieu, il a suggéré que l'on accueille au foyer une personne seule, un immigrant, un parent ou un ami; que l'on fasse des lectures pieuses ou assiste aux émissions religieuses radiodiffusées ou télévisées; et surtout que l'époux et l'épouse symbole de l'union du Christ à l'Eglise, s'aiment plus profondément encore.

Il a suggéré que dans la prédication l'on ne présente pas Dieu uniquement comme un gendarme, mais comme un Père qui se réjouit lorsque ses fils adoptifs font bien.

Le R. P. Louis-B. Geiger, o.p.

Les morales naturelle et évangélique se complètent

Le R.P. Louis-B Geiger, dominicain, déclare que la morale naturelle ne vient pas en conflit avec la morale évangélique ou surnaturelle, mais qu'au contraire, il y a union et complément entre les deux.

Prenant la parole lors de la 9ème Session d'Etudes sur la Prédication, il a dit, hier avant-midi, que la morale naturelle provient de la loi naturelle gravée par le Créateur dans le coeur de l'homme, et qu'il ne saurait y avoir de conflit de celle-ci avec la morale surnaturelle, c'est-à-dire celle révélée par le Christ aux hommes. "Au contraire, elle la surélève" a-t-il dit.

Il a défini la morale comme étant un effort de la raison qui décrit l'attitude d'un être humain face à un univers quelconque, fut-il catholique, marxiste, capitaliste ou autre. Pour ce dernier, la morale diffère suivant que son champ d'action ou son "univers" (physique, humain, invisible) est différent dans sa conception.

"Dans ce cas, la morale peut être ou une morale de commandements, ou une morale de prudence qui consiste en la rectitude intérieure, la recherche du bien" a-t-il dit.

Il a dit que la morale est naturelle en ce sens que son objet a été fixé par l'homme, sous aucune lumière, et qu'il n'a pas été revélé; le contenu, les fins, les règles ont été déterminés par une intelligence naturelle dans un univers naturel et fermé.

Par l'Evangile, Dieu s'est révélé à l'homme, et par "l'univers naturel" Dieu invite l'homme à lui. Le conférencier a expliqué que la morale naturelle ne peut entrer en conflit avec la morale surnaturelle en précisant que Dieu Créateur et Rédempteur ne peut se contredire, et déclarer mauvais ce qui est bon.

Il a dit que les prédicateurs se doivent d'insister auprès de leurs fidèles que la religion n'a rien changé dans la loi naturelle, si ce n'est le fait qu'elle les a invités à se dépasser, à s'épanouir, avec l'assistance de l'Esprit Saint, à "devenir ce que l'on est", selon l'expression de saint Paul.

"La morale naturelle dure, a-t-il dit, mais le comportement de Fils adoptifs de Dieu doit nécessairement être marqué par ce nouvel aspect."

Le R. Père A. Luneau

"Diverses façons de présenter la morale chrétienne aux fidèles"

Le R. P. A. Luneau, Oblat de Marie Immaculée, affirme que la morale chrétienne est une réponse spontanée de l'homme à Dieu qui invite ce dernier à être heureux avec lui, et non les exigences normatives du dogmatisme et du moralisme.

S'adressant aux quelque 125 participants de la 9ème session d'études sur la prédication, à la Maison Montmorency, il a rappelé qu'il existe diverses façons de présenter la morale chrétienne aux fidèles: montrer l'ensemble des lois qui établissent quelles doivent être les relations de l'individu avec Dieu, ou encore l'énumération des devoirs de ce dernier avec la divinité.

"Ni l'un, ni l'autre ne sont mauvais en soi", a-t-il dit, en soutenant cependant qu'elles ne reflètent pas l'aspect réel de la morale chrétienne, qui doit être une réponse d'amour envers Dieu qui nous communique le Salut.

Le conférencier a admis que dans la société, de nombreux fidèles ne sont pas adultes sur le plan psychologique, et conservent une foi puérile. Il a cependant soutenu que prêtres du ministère et prédicateurs ne doivent pas pour autant leur servir une éducation religieuse du type "gendarme", fondée par exemple sur la peur de l'enfer, du péché, d'un Juge redoutable dans l'au-de-là, etc...

"La morale chrétienne, est une réponse d'amour à Dieu qui nous invite à être heureux avec lui. Ce bonheur qu'il veut nous communiquer est en quelque sorte l'épanouissement humain" a-t-il dit, en substance.

"Dieu donne son bonheur à celui qui en est digne. La morale chrétienne n'est pas celle de l'effort personnel mais une morale de rencontre entre Dieu et l'homme".

"Contrairement à ce qu'attendent les fidèles, a-t-il poursuivi, le bonheur promis par Dieu n'est pas celui que l'on trouve dans un quelquonque confort matériel. Et il a cité l'exemple du mariage, où deux personnes qui s'affrontent avec leurs tares et défauts, peuvent quand même avoir un certain bonheur, grâce à la joie intérieure.

Il a montré qu'autrefois, et même à l'heure actuelle, on a peur du bonheur.

"Chez certains chrétiens, a-t-il également dit, on est souvent porté à confondre le bonheur chrétien avec le bonheur terrestre. Le premier exige un dépassement personnel, du renoncement.

"Il a rappelé aux prêtres présents qu'il serait dangereux de présenter la vie chrétienne comme un bonheur immédiat, alors que l'on sait que la vie est une lutte constante. A son avis, le bonheur n'est ni dans la fuite des moins beaux côtés de la vie, ni dans la recherche maladive de l'effort et de la souffrance. Il réside dans un équilibre entre ces deux attitudes, dans la perspective d'une victoire finale.

Il a regretté que dans la prédication actuelle, on axe trop la religion sur le Christ souffrant, laissant souvent en plan l'image du Christ glorieux et victorieux par la Résurrection, laquelle a aussi été promise au peuple chrétien. "Il importe de réagir contre cette tendance" a-t-il dit." La morale chrétienne en est une de vie et non de mort".

Il a conclu en disant que l'on a trop souvent insisté sur le renoncement sans l'orienter vers autre chose, et que l'on ne parle trop souvent aussi du bonheur chrétien sans insister sur le renoncement nécessaire pour l'acquérir.

R. P. L.-A. GIGNAC, o.p.

Poursuivant la pensée du R. P. Luneau, dans un exposé ultérieur, le R. P. Louis-André Gignac, dominicain, a montré que la volonté divine n'est pas une volonté de commandements, mais une volonté d'amour dans le salut.

Le directeur de la revue "Communauté chrétienne" a donné un bref aperçu de l'affrontement de deux attitudes morales fausses face à l'univers sacramentel: la primauté de l'effort moral, dans lequel les sacrements sont les soutiens et des moyens d'accumuler un trésor surnaturel; la primauté des sacrements dans l'effort moral, en tant qu'ils sont considérés comme des moyens magiques d'obtenir le Salut.

Il a montré comment l'Evangile est présent dans l'univers chrétien par des signes (Eglise, sacrements); comment l'agir moral chrétien est un agir proprement sacramental, et comment l'agir moral humain et chrétien peut s'exprimer dans un univers chrétien et s'y épanouir.

Au cours de l'après-midi d'hier, les échanges de vues ont mis en lumière le contenu de ces deux exposés.

L'université Laval inaugure des cours publics d'initiation aux calculateurs électroniques

Le Centre de traitement de l'information de l'université Laval, dont le directeur est M. Louis Robichaud, inaugure des cours publics d'initiation aux calculateurs électroniques dans le but de répondre à un besoin de plus en plus actuel. On sait, en effet, que l'utilisation de ces calculateurs électroniques devient un phénomène familier dans un grand nombre d'industries, de maisons de commerce, de maisons d'affaires, etc.

Ces cours ont donc pour but d'initier les ingénieurs, les comptables, les techniciens, les administrateurs, les étudiants et toute personne intéressée à l'emploi et à l'usage de ces appareils. Pour la première fois, à Laval, ce Centre d'information est en mesure d'offrir, en deux séries, ces cours spécialisés en collaboration avec l'Extension de l'enseignement universitaire.

Le cours numéro un porte le titre de "Programmation des calculateurs numériques" et sera donné par M. Paul Ardouin, professeur et programmateur senior du Centre. Le second cours, dispensé par M. Paul Millet, administrateur et professeur au même endroit, portera sur le "traitement de l'information par ordinateur électronique". Ces cours débuteront la semaine prochaine, plus précisément mercredi, le 22 janvier, pour le cours numéro deux et jeudi pour le cours numéro un. Les deux se donnent à la salle 00083 du pavillon des Sciences pures, à 7 heures 30. L'inscription se fera à 7 heures.

La durée de ces cours sera d'environ quinze semaines. A la fin de la session, une attestation d'études sera remise aux participants qui auront assisté aux cours théoriques et qui auront accompli avec succès les exercices soumis.

LE PREMIER COURS

Les ordinateurs électroniques sont des machines qui peuvent exécuter automatiquement et avec une très grande rapidité les opérations nécessaires pour obtenir la solution d'un problème. La programmation est la mise au point d'un problème du plan de travail suivant lequel les opérations sont exécutées.

Ce cours comprendra les matières suivantes: Analyse de problèmes, algorithmes, organigrammes, programmes, description des calculateurs électroniques, systèmes de numération, langages des machines, langages symboliques, FORTRAN, ainsi que des notions d'analyse numérique.

En plus d'assister à ces cours théoriques, les participants seront appelés à écrire des programmes pour des problèmes qui leur seront soumis. Ces programmes seront ensuite essayés sur un des ordinateurs du Centre de traitement de l'information.

LE SECOND COURS

Le but de ce cours sur le "traitement de l'information par ordinateur électronique" est d'étudier les problèmes techniques de la programmation des calculateurs électroniques. Comme une telle étude ne peut se faire sans la pratique, tout l'équipement du Centre sera à la disposition des étudiants.

Ce cours est offert à toute personne intéressée aux ordinateurs électroniques et aux méthodes de travail requises par ces appareils. Aucune formation particulière en mathématiques ou en électronique n'est requise sauf une certaine aptitude au raisonnement scientifique.



MM. Pierre Ardouin, Louis Robichaud et Paul Millet

Les sociétés d'assurance devraient être exemptées de certaines taxes

Montréal, (PC) La "Canadian Underwriters Association" a soutenu, aujourd'hui, que les compagnies d'assurances ne devraient pas être appelées à payer des taxes sur des services qui profitent à toute la population.

Dans un mémoire adressé à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, l'Association se réfère spécifiquement à l'article 27 de la loi des enquêtes sur les incendies et à une clause de la charte de la cité de Montréal.

A cet article 27, la loi des enquêtes sur les incendies permet à la cité de Québec d'imposer les compagnies d'assurances faisant affaire dans cette ville dans une proportion équivalente aux deux tiers du salaire du commissaire des incendies.

La charte de Montréal confère le droit à la cité d'imposer les compagnies d'assurances pour une somme allant jusqu'aux trois quarts des sommes payées aux commissaires, secrétaires et détectives de la Commission des incendies de Montréal.

L'"Underwriters Association" déclare que ces services sont d'intérêt public et devraient être "supportés financièrement par les revenus ordinaires de la province et des municipalités intéressées.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable, d'ajouter l'Association.

Le mémoire estime à $40,000,000 par année les dégâts causés par des incendies dans la province de Québec chaque année.

Des personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

L'astronaute J. Glenn, candidat démocrate au poste de sénateur (Ohio)

HOUSTON (UPI) — L'astronaute John Glenn a donné sa démission, hier, de l'équipe des aviateurs américains entraînés pour se rendre sur la lune et a l'intention de se présenter comme candidat au poste de sénateur de l'Ohio, sous la bannière du parti démocrate.

Glenn avait conquis la gloire, il y a deux ans, lorsqu'il accomplit trois orbites autour de la terre. Il était le premier Américain à forcer les barrières de l'espace. Aujourd'hui, à l'occasion d'une conférence de presse à Columbus, Ohio, il annoncera officiellement sa candidature au congrès de nomination pour le poste de sénateur. Il fera la lutte au sénateur Stephen M. Young, de Cleveland.

Bon nombre de stations-service disparaîtront...

"Les habitudes d'achat du consommateur dans l'industrie pétrolière amèneront probablement une diminution des stations de service et la création de stations d'un genre nouveau", a déclaré hier, M. D. F. Kindellan, de la compagnie Imperial Oil, lors du dîner régulier des membres de la Chambre de Commerce de Québec.

M. Kindellan, qui est directeur du "marketing" de la région de Québec pour cette compagnie pétrolière, a expliqué que devant ces habitudes que possède le consommateur, la création d'établissements de vente à rabais, la rude guerre des prix et l'enrichissement de la gamme croissante des marchandises, nombre des stations de service sont appelées à disparaître peu à peu.

"D'autre part, a-t-il dit, on peut prévoir la création d'établissements offrant aux consommateurs une gamme de produits variés et répondant ainsi au désir du public de se voir servi de façons diverses et diversifiées".

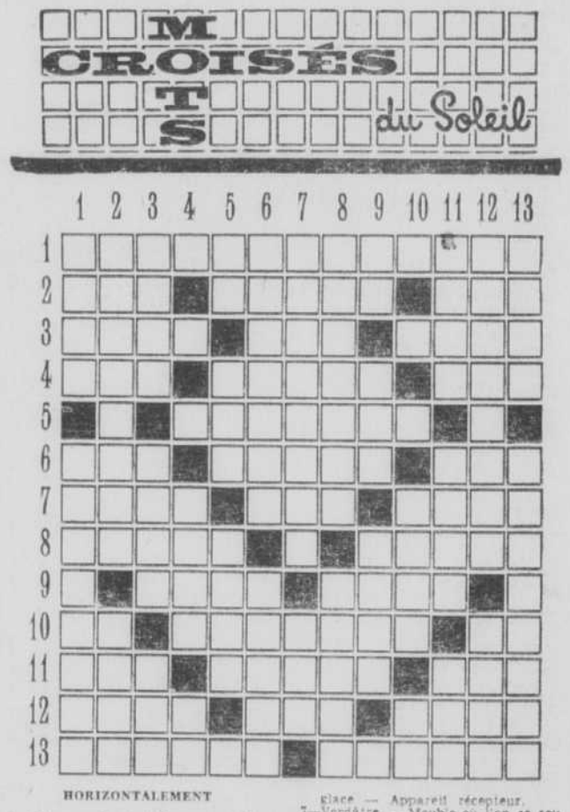
"C'est ainsi, a expliqué M. Kindellan, que le consommateur, s'il est automobiliste, est surtout intéressé à ce qu'on lui débite l'essence et l'huile à moteur rapidement et efficacement. Toutefois, il arrive aussi qu'il tienne à pouvoir se procurer des marchandises diverses, des fournitures de jardin aux articles de sport, pendant que le pompiste fait le plein de sa voiture".

"En vue de répondre à ces besoins divers, a dit M. Kindellan, on voit se construire de grandes stations de service possédant, à l'intérieur de leurs locaux l'espace voulu pour vendre une grande variété de produits."

Le conférencier signala ensuite les répercussions qu'exerce l'évolution du marché de détail et des habitudes d'achat du consommateur dans l'industrie pétrolière et souligna que les changements qui se manifestent à la station de service du coin, sont l'aboutissement de facteurs que personne n'a créés ni ne peut modifier.

"Les changements ont commencé le jour où se sont amorcés l'augmentation de la population et l'exode rural vers la ville. Ils ont débuté le jour même où un habitant de quelque village a ignoré l'épicerie locale pour se rendre, dans sa voiture, au super-marché de la ville voisine," a dit en terminant M. Kindellan.

MOTS CROISÉS du Soleil



HORIZONTALEMENT

1—Qui appartient à la capitale d'un état.
2—Longue ceinture en soie des Japonais — Rendre un son enroué — D'aller.
3—Graminacée commune dans les prés. — Thymus de veau — Trouble.
4—Ote la vie — Description détaillée des pièces — V. d'Autriche.
5—Polie, délicate.
6—Breuvage — Attaquée par les mites — Camp armée.
7—Filet pour prendre les oiseaux — Genre de légumineuses — Attacher avec un lien.
8—Action d'arrêter — Arrogante.
9—Titre des descendants de Mahomet — Couleur entre le vert et le bleu.
10—Inf. — Uniformité — Note de musique.
11—Tamis de crin — Magistrat municipal — Comédie de Corneille.
12—Pois — Allez en latin — Règle réglementaire.
13—Sur le champ — Balancement d'un navire.

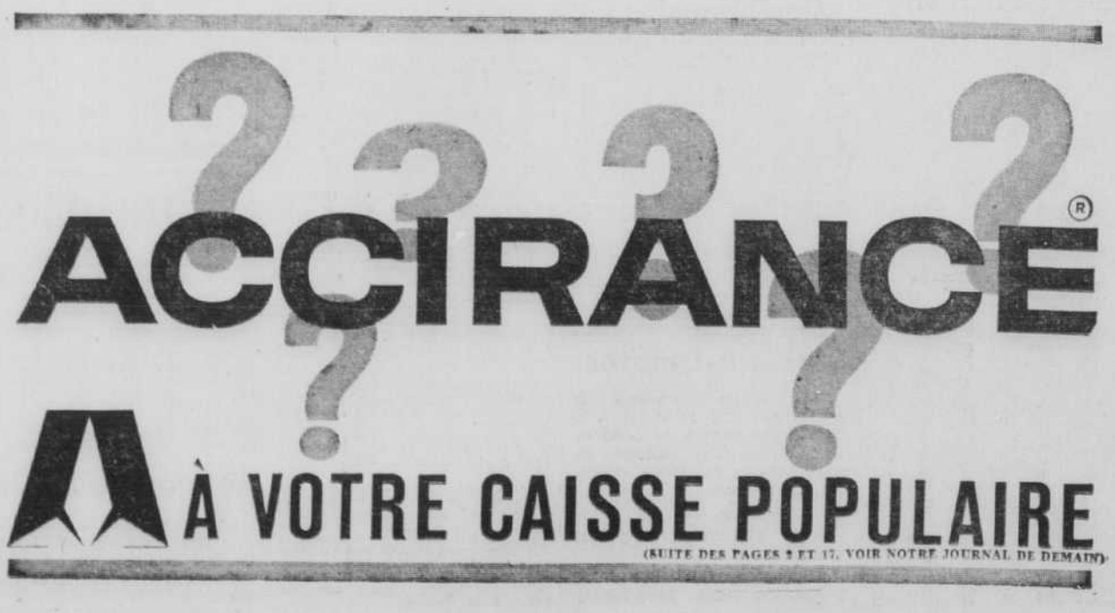
VERTICALEMENT

1—Grande élévation naturelle — Costume de travestissement.
2—Esquisser — Bande d'acier.
3—Fatigue — Tout ce qui est — Assaisonnement.
4—Met en terre — Neg.
5—Métal précieux — Damnation — Partie d'un végétal.
6—Ensemble des images du soleil dans un nuage formé de cristaux de glace — Appareil récepteur.
7—Verdâtre — Meuble où l'on se couche.
8—Ladreries — Broyer.
9—Inf. — Sainte — Solennité religieuse.
10—Monnaie italienne — Symb. chim.
11—Qui a un penchant pour quelqu'un — Coteaux de basse-cour — Vêtement qui entoure le cou.
12—Prendre un ton ironique — Milieu du jour.
13—De nature — Agitée de petites secousses rapides.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	C	A	N	A	D	A	■	Z	O	W	R	I	E
2	A	A	R	O	N	■	G	R	I	V	A	L	■
3	F	I	M	E	■	P	A	S	■	D	A	T	E
4	A	T	E	■	M	O	R	U	E	■	L	I	E	V
5	T	E	■	A	A	T	T	E	L	U	E	■	L	E
6	E	■	P	I	L	L	E	■	T	O	M	E	■	A
7	■	L	O	G	A	L	■	A	D	O	N	C	■	■
8	K	A	S	A	T	E	■	M	E	L	V	I	E	S
9	A	R	E	W	E	■	H	E	L	I	T	E	■	■
10	I	R	E	■	T	I	R	■	L	E	R	■	■	■
11	S	O	T	■	M	A	L	I	N	■	A	O	T	■
12	I	N	■	C	O	L	E	R	E	S	■	T	E	■
13	N	■	E	P	A	■	A	Z	O	T	E	■	■	■

17—1—64



(SUITE DES PAGES 9 ET 17, VOIR NOTRE JOURNAL DE DEMAIN)

Les annonces classées du Soleil Tél.: 529-9231

"Le Soleil" est publié et imprimé au 590 de la Couronne à Québec, par la compagnie LE SOLEIL LTEE.

"Le Soleil" est sociétaire de la Presse Canadienne et affilié à l'Association des journaux quotidiens du Canada à l'Audit Bureau of Circulation, à la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, à l'Union internationale de la Presse catholique, à l'Institut international de la Presse, au Commonwealth Press Union.

"Le Soleil" puise son information aux sources suivantes : la Presse Canadienne, la Presse Associée, l'agence Reuter, la United Press international et la Conférence catholique canadienne. Il est abonné au service de Téléphoto de la Presse Canadienne. La Presse Canadienne est seule autorisée à reproduire les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, la Presse Associée et l'agence Reuter, ainsi que toutes les nouvelles locales publiées par "Le Soleil".

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous : Atalante Baie-Comeau, Beauport, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Hauterive, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency, Région du Saguenay-Lac-St-Jean.

8c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année.

Sept-Iles 50 par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $26.00 par année.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs, 30c par semaine ou $15.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique pour nos abonnés qui demeurent dans un de ces centres et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

PAR LA POSTE

Dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapedia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $3.00, 1 mois $1.25. Ailleurs au Canada : 1 an, $16.00, 6 mois $8.00, 3 mois $4.25 et 1 mois $1.50.

Etats-Unis et pays étrangers : 1 an $30.00; 6 mois $16.00 ; 3 mois, $8.00 ; 1 mois, $3.00.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 529-9231

TARIF COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum .30 $1.00
3 ins consécutives. Escompte de 12%
6 ins consécutives. Escompte de 20%
24 ins consécutives Escompte de 20% + 15%
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payable d'avance.
Avis de décès formule régulière $2.00
Services anniversaires formule régulière $1.50
Services anniversaires avec photo $18.00
Remerciements, formule ordinaire $1.50
Mots additionnels $0.06
Avis dans carnet mondain $2.00
Remerciements pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées minimum $1.00
La charge de service pour les numéros de dépt., ou de case, requis dans les annonces $1.00
Les réponses sont envoyées à tous les mardis et jeudis de chaque semaine, en ville et à l'extérieur.
Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence le dommage, ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier.

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display), 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 5 heures le vendredi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

COMMERCE. Commencez le vôtre à crédit. Votre propre patron. $75 cet gagné de $3000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, commerce profitable endossé d'un bout à l'autre du Canada. Ecrivez à Paula Limitée, Dépt. 5, 21 St-Paul Est, Montréal. quo-31

8 ANIMAUX A VENDRE

RAVISSANTS mignons caniches français, bouclés pure race, nains, pesant adultes 3 lbs. Certificats. L'Islette, 247-3392. quo-22

PETIT bijou chihuahua. Tél.: 523-5469. quo-31

BERGERS allemands, boxers, cocker, autres races. Vendons, achetons. Tél.: 661-5510. quo-3

CHIHUAHUAS, Fox Terriers, Beagles, Collies, Berger Allemands. Achetons, échangeons. 663-0076. quo-28

BEAU St-Bernard pur sang, autres races, échangeons. Lac Beauport.: 849-3131. quo-17

TRES beaux caniches, maison de confiance 410, 23e Rue. 522-2462. quo-12

COCKERS blonds, descendants de champions, jeunes et adultes. 663-0076. quo-18

CANICHES mâle, blanc, enregistré, 4 mois, Ste-Anne de Beaupré, 263-3416. quo-18

COLLIES pure race, 6 semaines, $25 chacun. 352 Bernatches. 683-7347. quo-20

4 CHIENS norvégiens âgés 1½ mois, $7 chacun. 522-0671. quo-17

PETIT chien chihuahua âgé 3 mois. Tél.: 837-1394. quo-18

GROS cheval de chantier, 1,700 livres, le soir, tél.: 842-2198. quo-18

13 ARGENT A PRETER

$3,000,000 à 6¼-7-7¼-7½-7¾-8, sur résidence privée et commerciale dans province. 1ère et 2e hypothèque. Aucune charge d'inspection. Prêt accordé immédiatement. S'adr.: Les Entreprises de Prima, 264 la Couronne, sous-sol. Bur.: 529-8333. Le soir : 683-0614. quo-27

1ère ET 2ème hypothèques, résidentiel et commercial. Taux défiant toute compétition. Inspection gratuite. Frontenac Inc., 1538 Garnier, 681-2802, soir, 523-9820. quo-21

ARGENT à prêter, disponible immédiatement. Première ou deuxième hypothèques, ville et extérieur. Terme: 5 à 15 ans. 77 St-Louis. 523-9187. quo-3

PRETS
PAR
TELEPHONE
$50 à $5,000
APPELEZ JEAN GOUGE
837-3608
87 COTE DU PASSAGE
LEVIS
MICHEL CAREAU
529-0135
594, 3e AVENUE
LIMOILOU
ou
PAUL KRONSTROM
529-4871
466 DE LA COURONNE
QUEBEC
CHICOUTIMI, LAC-ST-JEAN
JEAN LAPOINTE
547-3605
278, ST-DOMINIQUE
COMMUNITY
FINANCE CORP.
1243-31

13 ARGENT A PRETER

N'EMPRUNTEZ pas sur hypothèque sans nous consulter. Société d'Entreprises. 529-9511. quo-5

ARGENT sur hypothèque, Québec, banlieue. Immeubles Montcalm, courtier. 529-1711 — 529-8366. quo-7

1ère et 2e hypothèques. Québec, banlieue seulement. Samson, Samson, Gaston et Mercier, notaires. 970 avenue Cartier. quo-11

PRETS 1ère et 2e hypothèques sur propriété résidentielle ou commerciale. Baillargeon & Carrier, notaire. Le Crédit Hypothécaire Inc., 38, Desjardins, Québec. Demander: André Lepage, 525-4637. quo-12

J'AURAIS à placer $5,000, en 2e hypothèque sur maison à logements ou à appartements pour période de 5 ans. Jour 529-9750, soir 661-7076. quo-17

Si vous travailliez avez-vous besoin d'argent? Payez comptant et vous bénéficierez sûrement d'un escompte de votre marchand. Tél.: 529-1518 entre 9 et 5 P.M. soir 623-3870. quo-23

24 BICYCLETTES—MOTOCYCLETTES

TRIUMPH T.R. 4 - 1962 à vendre. Aussi chien Doberman. 842-4289. quo-18

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE de brûleurs $4.00, banlieue $5.00, ouvrage garanti. Vente brûleurs Victor, Lynn, Boston Breeze, Kemac, Parent, 198, 3e Avenue, 524-4990. quo-21

30 BUREAUX A LOUER

CARRE Jacques-Cartier, bureau meublé Téléphone : 525-8711 ou 527-0405. — quo-18

502, 1Ère AVENUE. Bureau à louer, chauffé, $60.00. Tél.: 529-4908. quo-20

APPARTEMENTS l'Elysée, 925 Myrand. Bureaux luxueux, ascenseur, pour professionnels. 525-5427. quo-20

BUREAUX. Edifice éprouvé du feu, ascenseur. L. Cassulo, 1026 St-Jean. quo-23

EDIFICE Holland, 1305 chemin Ste-Foy, 400 pieds, $125 par mois, service d'ascenseur, concierge, 529-9077. quo-24

BUREAU pour médecin ou dentiste, 1191 des Erables. 525-5427. quo-28

EDIFICE Montminy, réserves pour 1964 votre bureau, nouvelle construction, ascenseur, concierge. Pour visiter : 529-0171, Royal Trust, soir, 661-1552. quo-30

BOULEVARD Charest, dans le coeur de St-Roch, grandeurs au choix, concierge, ascenseur, conviendrait médecins, architectes, bureau de finance. Royal Trust, 529-0171. Soir 661-1552. quo-30

LIBRE immédiatement au 1er étage, un bureau 2 pièces, situé 1057 ave des Erables, 524-7306. quo-31

BUREAUX ultra modernes, différentes grandeurs, ascenseur, service concierge, stationnement. 529-9077. quo-1

629, 3e avenue, 1er étage, 2 bureaux chauffés, $75.00. 525-5427. quo-5

RUE St-Jean, bureaux neufs, grandeurs au choix, $60.00 par mois. 529-0171. — 527-7618. quo-5

31 McMAHON coin d'Auteuil, local 210 pieds carrés, 2e étage, libre immédiatement. 681-6151, soir 527-2814. quo-5

BUREAU, salle d'attente, 1028 des Erables, 683-0622, après 5 hres. quo-12

RUE St-Joseph Est, 3 bureaux chauffés, conviendraient pour professionnels. St-Cyr Frères, 754 St-Joseph Est. quo-13

1 ou 2 pièces à louer conviendrait comme bureau ou pour médecin. Tél.: 683-6784. quo-18

$30 PAR SEMAINE

RUE St-Jean, bureaux modernes, idéal pour courtier, agent manufacturier. Royal Trust, 529-0171 soir 527-7618. quo-31

36 CHALETS A VENDRE

LAC St-Joseph, entre 31ème et 41ème avenue, chalet 24 x 54', meublé, ayant 8 pièces. Prix : $20,000 ; comptant $5,000. Jacques Plante, Montreal Trust, courtiers en immeubles. 529-8841 (soir, 681-7486). quo-3

VILLE Lac-St-Joseph, terrain 200' x 500', maison 27' x 40', meublé, foyer, $19,500.00. Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles 529-8841 (soir 681-7486). quo-3

38 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e avenue, 523-6945. quo-4

FOYER Notre-Dame de Foy. Pension pour retraités, endroit idéal. 2580 chemin Ste-Foy. 653-3626. quo-10

ORSAINVILLE. Chambre et pension pour monsieur. Tél.: 623-0551. quo-21

CHAMBRE avec pension. S'adr. 386 Dorchester. quo-21

CHAMBRE et pension, très bonne nourriture, entrée seule, 832 St-Vallier Ouest. 524-9064. quo-17

CHAMBRE neuve, plus pension, 1-2 personnes. St-Jean-Baptiste. 524-8568. quo-18

CHAMBRE pour 1 ou 2 messieurs sérieux, maison privée. 525-7907. quo-18

CHAMBRE et pension pour monsieur, dans famille tranquille. Tél.: 529-7977. quo-18

CHALET 34 x 26, tout meublé, poêle, réfrigérateur, pouvant coucher 8 personnes, au bord du lac, avant accès 2 lacs, $5,000. Ecrire Dépt 540 Le Soleil. quo-18

ST-SACREMENT, bonne pension avec chambre double, $14 semaine, pour jeune homme. 681-4242. quo-18

DONNERAIS repas du midi et du soir. Tél.: 524-7298. quo-22

CHAMBRE avec ou sans pension, lit double, 10 Langevin. 681-2496. quo-18

POUR 1 ou 2 personnes, 352, 16e rue. 524-3437, 529-7221. quo-18

HAUTE-Ville, chambre et pension, monsieur, 328 Delbeau, 681-3294. quo-23

ST-ALBERT, chambre et pension, double et simple, stationnement, 623-9135. quo-20

40 CHAMBRES A LOUER

5 HAMEL, près Hôtel-Dieu, chambre à louer. quo-22

AVE Turnbull, tapis, eau, autre bain, douche, balcon, monsieur. 524-9904. quo-41

ST-SACREMENT, libre, chambre propre, dame ou demoiselle, près autobus. 683-3082. quo-31

CHAMBRE renouvelée neuf, entrée seule, permis cuisine, 2303 chemin Ste-Foy. quo-3

MODERNE, famille tranquille, près autobus, demoiselle, 552 - 18e rue. 523-9344. quo-3

CHAMBRE de luxe, entrée seule 1 - 2 personnes, 1588 Chemin St-Louis, jour 527-2648 soir 527-9413. quo-4

ST-PASCAL, grande chambre, permis de cuisine, entrée seule, 2060 Chamfleury. quo-4

DAME, belle chambre, meublée, propre, confort, 715 de Salaberry, 529-4208. quo-17

STE-FOY, près centres d'achats, tapis mur à mur, ameublement neuf, eau courante, entrée privée, 683-9574. quo-18

CHAMBRE Sillery, proximité de tous les services, prix raisonnable. 527-0881. quo-20

ST-THOMAS d'Aquin, chambre meublée, maison privée, $8 semaine. 683-4002. quo-20

CHAMBRE double, bain, téléphone, confort, tranquillité, $40.00. 525-9749, 816 St-Patrice. quo-10

PARC Neilson, Ste-Foy, belle chambre, entrée privée, homme seulement. — 683-3658. quo-20

ST-CYRILLE Ouest, belle chambre-boudoir, lavabo, tapis, balcon, peinte, meublée, neuf, entrée seule. 524-6710, 522-7714. quo-18

CHAMBRE-boudoir, permis cuisine, près de Place Laurier. Tél.: 653-0375. quo-20

MAGNIFIQUE choix de chambres à Ste-Foy, prix convenant à toutes les bourses, privilège de cuisine fourni, proximité de centre d'achats Laurier et Université Laval, école secondaire Ste-Foy. Visibles sur appointement. Tél.: 681-8571. quo-20

MEUBLE, réfrigérateur, privée, dame, demoiselle. 1673, 24ème Rue St-Pie X. quo-20

RUE des Franciscains, grande chambre. Tél.: 683-0657. quo-20

A louer, chambre double, 1443 de Léry St-Pascal, tél.: 661-2624. quo-20

ST-SACREMENT, meublée, moderne, éclairé, entrée seule, demoiselle $9 semaine 683-8566. quo-27

CHAMBRE, rue St-Jean. Tél.: 523-2355. quo-21

ST-ALBERT, simples, doubles, permis cuisine 40 des Bouleaux Ouest 626-2645. quo-11

PRES centre universitaire, grande chambre à louer. Tél.: 683-0441. quo-18

LORETTEVILLE, chambre à louer. Tél.: 842-7135. quo-18

CHAMBRE, permis cuisine, réfrigérateur, 122 St-François est. quo-17

CHAMBRE moderne, près 1ère Avenue, stationnement, endroit tranquille. Tél.: 626-0518. quo-20

CHAMBRE à $7, avec lavabo, 93 rue Ste-Anne, S'adr. Epicerie Pageau 525-7601. quo-17

3 GRANDES chambres à louer, meubles, eau chaude, douche, stationnement auto, entrée seule, construction neuve, 775 Emile Côté, Ste-Foy. 683-8239. quo-17

PRES Cité Universitaire, Académie, tapis, télévision, téléphone, 794 Chèvremont. 653-0981. quo-21

ST-SACREMENT, boul. St-Cyrille Ouest, chambre-boudoir, entrée semi-privée, permis cuisine, monsieur seulement. — 681-1900. quo-17

ST-SACREMENT, grande chambre bien meublée, propre. Tél.: 681-5345. quo-17

CHAMBRE, entrée et salle bains, seule, à l'année préférence. 681-3854. quo-17

CHAMBRE et permis cuisine pour 2 personnes à 909 Cartier. quo-18

30 LOCKWELL, simple, ensoleillée, en avant, tranquille, monsieur préférence. 529-1947. quo-18

BELLE chambre, maison tranquille, ensoleillée, pour monsieur distingué. 661-1130. quo-22

586 BOISSEAU, permis cuisine, demoiselle, $5 par semaine. quo-18

3 CHAMBRES à louer, pour quelqu'un désirant un bon chez-soi, maison tranquille. Tél.: 623-2024. quo-18

JOLIE chambre, 130 Belvédère, appt 7. Tél.: 681-5222. quo-18

HAUTE-Ville, chambre pour monsieur, pas de cuisine. 48 Ste-Ursule. quo-29

CHAMBRE à louer, 2281 de la Ronde. Tél.: 523-9761. quo-18

ST-PASCAL près hôpital St-Michel, grande chambre, entrée privée, stationnement. S'adr. 663-8292 soir 524-0957 jour. quo-18

ST-CYRILLE, magnifique chambre-boudoir, lavabo, tapis, télévision, entrée seule. 529-3812. quo-22

ST-RODRIGUE grande chambre moderne, lavabo, salle de bains, entrée privée, près centre d'achats. 623-8132. quo-20

CHAMBRE à louer, tranquille, 742 de la Salle. quo-18

COIN St-Cyrille, Turnbull, tranquille, propre, maison privée, maison distinguée. 525-7585. quo-18

GRANDE-Allée, chambre-boudoir, tranquille, bien chauffée, personne distinguée. 522-1788. quo-18

SILLERY, près Université, chambre, permis cuisine, stationnement. Tél.: 527-3217. quo-12

CHAMBRE à louer. 745 Salaberry. 522-7513. quo-18

PRES Parlement, chambre chauffée, famille sans enfant. 1060 Conroy. quo-18

CHAMBRE louer, permis cuisine, eau chaude année. 728 St-Vallier ouest. quo-23

CHAMBRE à louer. Tél.: 681-5607, rue Bardy, St-Pascal. quo-18

BELLE chambre, quartier latin. Tél.: 524-9604. quo-18

ST-PASCAL, chambre-boudoir, 2274 Viré. Après 6 heures : 529-3077. quo-20

CHAMBRE avec pension pour monsieur seulement. S'adresser 308 Boul. Langelier. quo-20

CHAMBRE, près hôpital St-Sacrement, tél.: 681-3441. quo-18

STE-FOY, chambre, permis cuisine, près Univeraité et centres d'achats. 653-9831. quo-20

ST-SACREMENT, grande chambre ensoleillée, simple ou double, famille privée, 527-1281. quo-20

CHAMBRE, près Université, lavabo, thermostat, stationnement, entrée privée, tél.: 683-3188. quo-18

GIFFARD, chambre meublée, lavabo. Tél.: 663-6901. quo-18

CHAMBRE simple, 1er étage, chauffée, rue St-Cyrille est. 529-8087. quo-18

2 BELLES grandes chambres, dans St-Sauveur, permis de cuisine. 527-0346. quo-18

ST-Paul-Apôtre, chambre-boudoir, endroit tranquille, près autobus. 529-1193. quo-18

1428, 1ère avenue, près église, St-François d'Assise, eau chaude, monsieur. quo-18

CHAMBRE éclairée, étage, bain, permis cuisine. Tél.: 663-0925. quo-18

ST-Jean-Baptiste. Belle chambre dans 4 pièces modernes, permis cuisine si désiré. 524-5833. quo-18

DES Franciscains, chambre éclairée, propre, $8. Monsieur seulement. 524-9580 quo-20

AVE Murray, endroit tranquille, résidentiel, magnifique ameublement, stationnement. Tél.: 683-3086. quo-20

GRANDE chambre propre, meublée, chauffée, poêle, réfrigérateur, 522-4137. quo-20

334 4e avenue, chambre à louer. Tél.: 523-7858. quo-20

CHAMBRE, 1er étage, près ave Cartier, pour homme seulement. 73 Ch. Ste-Foy Tél.: 523-5212. quo-18

GRANDE chambre meublée, neuf, de préférence 1 couple. Tél.: 523-0334. quo-18

PRES Hôpital St-Sacrement, grande chambre $8.00 par semaine. 683-4667. quo-18

CHAMBRE tranquille, près centre industriel, rue Lafayette. 683-9637. quo-18

STE-Foy près Université chambre avec lavabo, entrée seule. 808 ave Bon Air. Tél.: 683-8089. quo-17

44 CHAUFFAGE
bois, briquettes, charbon, huile

J.-L. HARTON, 315 Latourelle — Tél.: 522-6821. Huile pour brûleur. quo-31

48 CLAVIGRAPHE

LOCATION clavigraphe, additionneuse, neufs et usagés. Vente et réparation. Jacques Coulurier Enr. 661-6412. quo-27

CLAVIGRAPHES louer $7.50 par mois, ou 3 mois pour $18.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester. 525-5156. quo-29

CLEMENT & Clément Inc., agent exclusif d'Underwood 511 boul. Charest est. Téléphone 529-9244. $7.50 par mois; 3 mois, $18.00. Réparations clavigraphes. quo-31

CLAVIGRAPHES Olympia, Underwood, Royal, E. Lacouline, 330 d'Abraham. Tél.: 522-1339. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. quo-7

CLAVIGRAPHES neufs à louer, modèles récents. Tél.: 522-6876. Gérard Poulin 1961 Inc, 770 côte d'Abraham, Québec. quo-13

53 COMMERCES A LOUER

PHARMACIE louer pour 1er mai, très bon poste d'affaires, bien située et établie. Ecrire dépt 549 Le Soleil. quo-18

EPICERIE à louer 2259 avenue Royale Courville. 661-6796 — 663-4720. quo-20

54 COMMERCES A VENDRE

EPICERIE-boucherie avec maison de 3 revenus, chiffre d'affaires $150,000.00, revenu net $40,000.00, en plus $6,000.00 de revenus. $30,000.00 comptant, prendrais échange bloc appartement ou terre dans la ville ou terrain. Vente cause santé. Tél.: 837-1495. quo-18

RESTAURANT comptoir-lunch à vendre, cause santé. Tél.: 524-0139 quo-21

A vendre, hôtel licencié. S'adresser à Grandes Bergeronnes, 232-8233. quo-31

54 COMMERCES A VENDRE

TAVERNES magasin général, épiceries licenciées moleix maisons. — Morel, courtier, 527-1732. quo-21

EPICERIE banlieue à vendre, considérerais échange maison ville. Morel, courtier, 527-1732. quo-30

Al commerce de tous genres. Demandez Léo Bernier, courtier, 523-6066. quo-17

EPICERIE-boucherie licenciée, affaires annuelles $160,000.00. Possibilités augmentation. Ameublement choix, 8 milles de Québec. Echangerait maisons appartements. — Gingras, courtier, 623-1949. quo-17

LIMOILOU, restaurant-tabagie, 3 pièces meublées. Léo Bernier, courtier, 522-6066. quo-17

SALON coiffure à vendre, cause mariage. Après 6 heures, 522-8989. quo-7

EPICERIE-restaurant avec ameublement, direct propriétaire, aubaine. Tél.: 524-7375. quo-17

MAGNIFIQUE steak-house, au charbon bois, air climatisé, restaurant, bar-salon salle manger salons privés pour réception, chiffre d'affaires, $160,000. Profit à réaliser $24 à $30,000 annuel. Centre des affaires. Occasion exceptionnelle pour acheteur sérieux. Ecrire dépt 436, Le Soleil. quo-28

CANARDIERE local exceptionnel avec 3 revenus. 1400 de la Canardiere. quo-20

RESTAURANT équipé à vendre, chiffre d'affaires $20,000 par année, bons profits nets. Aucune offre raisonnable refusée. Pour rendez-vous : Tél.: M. Miller, entre 2 et 4 hres P. M. 522-6643. quo-20

HOTEL Albert à vendre, cause maladie. S. 132, St-Pacôme, Kamouraska. quo-20

RUE Collin. Salon coiffure $300.00 par semaine, cause départ. J.-A. Turmel Inc. Courtier. 529-2575. quo-20

MOTEL splendide, face Lac St-Louis, restaurant, bar, piscine, moderne, 3 grosses licences, exposition unités 67, mine d'or, gros chiffre d'affaire, cause maladie grave. Beauharnois, 268-4608. quo-24

BOUL. Charest, à vendre ou à louer, salon de coiffure, 6 séchoirs, équipement complet. Théo Genest, courtier 522-1533 - 524-9459. quo-20

CENTRE Laurier, kiosque à bonbons, à sacrifier pour $3,000. Théo Genest, courtier, 522-1533 - 524-9459. quo-20

SILLERY, salon de coiffure, 3 séchoirs, équipement moderne. Théo Genest, courtier. 522-1533 - 524-9459. quo-20

EDIFICE COMMERCIAL

1ère AVENUE, Limoilou, entrepôt et bureaux, 6,000 pds carrés, libre à l'acheteur, plus salle quilles, 8 allées 3 logements, 7 hureaux, terrain superficie 16,600 pds carrés. Royal Trust, demander Marcel Robert, 529-0171, — soir: 683-0635. quo-21

EPICERIE A VENDRE

AMEUBLEMENT complet et stock, $1,495, acheteur du Lac St-Jean, venu à 329 St-Sauveur, aujourd'hui à vendre, 525-8263. quo-21

MAGNIFIQUE OCCASION

RESTAURANT équipé, très bon chiffre d'affaires, bons profits. Aucune offre raisonnable refusée. Tél.: 681-2151 ou 839-8014. quo-23

OCCASION

SALLE de quilles moderne, avec comptoir-lunch, salle d'amusement. Revenu net $25,000, grand terrain stationnement. Place commercial dans centre ville. Commerce en pleine opération. Exceptionnel pour acheteur sérieux. Accepterais peut-être maison à revenus. Obliger de vendre cause santé. Ecrire Dépt 839 Le Soleil. quo-20

ATTENTION

Nous avons changé notre numéro de téléphone, afin de faciliter les communications, d'éviter les erreurs, d'augmenter l'efficacité et la promptitude de notre service des annonces classées.

CE NOUVEAU NUMERO EST :

529-9231

EMPLOYEZ-LE SOUVENT.

LE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL - L'EVENEMENT

54 COMMERCES A VENDRE

LIMOILOU, salon coiffure très bien situé. Prix d'aubaine. Tél.: 529-4754. quo-21

CAMION avec permis transport général Québec et environs. Tél.: 524-8122. quo-18

LIBAIRIE à vendre, cause mortalité. Tél. soir seulement. 527-9276. quo-18

A vendre, 8 allées de quilles, 1½ étage, $75,000, très bons termes. S'adr. Robert Ling, Bureau 238-2336, Warwick, résidence 358-2360. quo-20

EPICERIE-boucherie licenciée, située dans quartier St-Sauveur, directement du propriétaire, $4,500. Tél.: 527-8037. quo-18

PATISSERIE restaurant à vendre, vis-à-vis 9-6½ p.m., 374 Aqueduc. quo-18

PETITE boulangerie bonne clientèle. Faucher Immeubles & Prêts Inc. courtiers. 681-7743. quo-25

AVE. Lamontagne, épicerie-boucherie, licencié, bon poste, avec bâtisse. Faucher Immeubles & Prêts Inc. courtiers. 681-7743. quo-22

RESTAURANT, bon poste, près écoles, machine boules, cause santé, 522-1630. quo-20

LAUZON, 125 St-Joseph, boucherie-épicerie licenciée. Commerce prospère. Prix de sacrifice. Cause maladie. 837-4417 — 837-7435. quo-18

RESTAURANT Fontaine Fleur de Lys, capacité 100 personnes. S'adr.: Gilles Biloteau, Pharmacie Québec, Place Fleur de Lys. 529-0611. 561-27

HOTEL 4 Chemins St-Lambert, 18 unités, salle de quilles salle de réception, bar, voir Gabriel Fontaine, St-Lambert. Tél.: 889-2206. quo-20

OCCASION. Faites vos conditions, rive sud, épicerie-boucherie, $17,000, outillage moderne complet, avec propriété, camion, seul boucher, revenu net $10,000 certifié. 529-8121, demandez Roger Mercier. quo-20

RESTAURANT à vendre cause départ. $4,500. Tél.: 523-8446. quo-20

EPICERIE licenciée. Très belle et bien située, vendrait sur inventaire ou échangerait pour propriété. Cause maladie. Tél.: 527-8633. 56-1

ST-ROCH, salon coiffure, 5 séchoirs, bonne clientèle, $6,500. Acompte $2,500. Albertus Bouchard, courtier. 653-9522. quo-23

LAITERIE à vendre, Ste-Anne de Beaupré, bon chiffre d'affaires, retiré des affaires cause d'âge, argent comptant. S'adresser Laiterie Ste-Anne, 10094 Avenue Royale. 56-1

RESTAURANT bon poste, clientèle, équipement, marchandise, $2,000. Loyer $75. S'adresser 6 Petit Champlain. 524-0210 527-9506. quo-18

55 COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux avec comptant — Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-8358 quo-3

COMMERCES — Avons acheteurs sérieux. L. Huot, courtier, 171 St-Jean. 529-5582. quo-23

61 DEMENAGEMENT - TRANSPORT

DEMENAGEMENT local, longue distance. Québec Moving & Warehouse. Tél.: 529-2185. quo-20

62 DIVERS

ANTIQUITES, vente, achat: Vieux Temps Antiquités, 48 St-Louis. 523-5561. quo-25

ACHETERAIS bague diamant, argent comptant, Case Postale 3422, Québec 3. quo-21

62 DIVERS

ACHETEUR pour un congélateur de 17 ou 20 pieds cubes, en bonne condition. 842-1015. quo-20

63 DIVERS — A LOUER

SALON Camilla Nadeau : robes mariées, soirées, diadèmes, crinolines fourrures. 653-0465. quo-4

DU nouveau — Location, vente, robes mariée, soirée, demoiselle d'honneur, crinoline, voiles, diadème. Salon Chez Jeanne Enr., 436, 3e avenue, 529-7606. quo-3

LEA Nadeau Enrg., robes mariées, demoiselle d'honneur, soirée, crinoline, diadèmes, capes renard blanc, vendre, louer. 2817, 1ère Avenue. 524-3724 524-3725. quo-11

MACHINE A COUDRE

$1.50 PAR semaine ou $6.00 par mois. Singer, 75 Côte du Passage. 837-4181. quo-18

64 DIVERS — A VENDRE

VENEER neuf toutes sortes, et usagé, prix d'aubaines. 842-1969. quo-21

MACHINES coudre différentes marques, provenant salles démonstration, valeur $139.00 à $488.00 pour seulement $40.00 à $175.00, premiers arrivés, premiers servis. Jour, soir, R. Trudel, 1058 St-Michel, près parlement, Québec. 524-3825. quo-31

SKI-DOO Autoneige neufs et usagés. Prix d'aubaine. 524-0720. quo-22

SKI-doo usagé, en très bon état. Tél.: 681-7741. quo-27

ACHETEZ ou louez vole set d'haltères Weider, bicycles pour culture physique, courroies à massages. Distributeur-vendeur Jacques Collin, 523-0712, 683-0548. quo-23

STOCK faillite, machines coudre, $45 à $150. 1058 St-Michel. Tél.: 524-3825. quo-24

EN spécial, veneer, préfini, feuilles 4 x 8 $4.70. 842-1969. quo-29

FUTURS mariés, attention ! Achetez votre ameublement tout en économisant chez un marchand ayant très peu d'administration, un beau choix vous attend, aussi quelques reprises de finance, état neuf. 523-3760. quo-18

FIANCES: Si vous voulez vous meubler à des prix jamais vus, consultez-nous. Pour appointement du jour ou du soir, téléphonez avant 6 hres p. m., à 529-5648. Sûrement il y va de votre intérêt. 239 St-Vallier ouest. quo-1

ECHANTILLON de plancher, démonstrateur, T.V., poêle, réfrigérateur, transistor, machine coudre, escompte jusqu'à 60%. 683-7243. quo-18

REPRISE de finance. Réfrigérateur Belanger, poêle 110, poêle 220, stéréo TV, tourne-disques, machine coudre. Chaque article peut être vendu séparément avec garantie. $8 par mois. 683-7343. quo-20

REFRIGERATEURS $45, poêles $20, laveuses $20, téléviseurs $49. Excellentes conditions. 529-3822. quo-5

LOT téléviseurs, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellente condition, termes faciles. 529-3822. quo-5

MONTRES toutes sortes, boutons manchettes, etc., en gros seulement. 681-5847. quo-23

CARNAVAL, costumes, fuxedos, collerettes reine, sorciers, régence. Vendre, louer. 523-9027. quo-6

BOIS franc sec, 2 pieds, balance Toledo épicerie. Tél.: 872-3582. quo-17

SKIS métalliques, attelage, marker $80, bâtons $10, bottes $20. 524-1120. quo-17

64 DIVERS — A VENDRE

TRIPORTEUR Lambretta 1963, 7,000 milles. Aubaine. Gaston Careau, 529-0051. quo-17

COLPORTEURS, marchands, ou celui qui désire ouvrir magasin, lot de marchandises en bas prix coûtant. 522-6108 — 623-0709. quo-17

CANADIANA, livres de poche Marabout, achetons vendons. M. Gilbert, 529-8324. quo-17

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 St-Vallier est. 525-6402. quo-7

SET à dîner, style provincial français, état neuf, 527-8705. quo-17

POLISSEUSE, balayeuse, aussi télévision. 623-5078. quo-7

SINGER usagée, aucune offre refusée. 975, 3e avenue. Tél.: 525-7363. quo-8

BOUILLON pour malades, vieillards, excellent avec concentrés du Chef chez votre épicier, Simon 663-3548. quo-8

CONCENTRES du chef, indispensables pour réussir une bonne soupe. Exigez chez votre épicier, Simon, 663-3548. quo-8

TV 21 pouces $41 avec garantie. Service réparation. 524-6487 - 525-6876. quo-18

EQUIPEMENT de comptoir-lunch au complet. Tél.: 653-2429. quo-18

TELEVISION 21, tube, image neufs, garantie 1 an, $48, 17 pouces tube neuf $40. 529-3000. quo-20

CHAUFFERETTE électrique, Fan-Glo, Set chromé. Tél.: 661-5293. quo-17

MACHINE à coudre, à vendre. Tél.: 522-5320. quo-17

LAVEUSE General Electric, en bon état, 630 Fraser. 683-9553. quo-21

3 PALANS, 300 pieds chacun, cable ¾ de pouce, stage, 2 balancoires. 523-2409. quo-17

REFRIGERATEURS, poêles, laveuse, télévision. S'adresser 10 des Bouleaux Ouest. 626-2845. quo-11

3 ROBES soirées, 12-14 ans, très bon marché. 529-1882. quo-17

MACHINE coudre Singer, style O-Matic, reprise de finance, liquider pour balance, 1023, 3e Avenue, Limoilou. quo-17

BRULEUR Boston-Breeze, machine à tricoter "Légaré". 661-2211. quo-17

ROBES cocktail, manteaux sport, costumes gr. 8-16 ans, 1360 de Callières. Tél.: 527-9230. quo-17

ATTENTION

AMEUBLEMENT complet de restaurant, presque neuf et ameublement de magasin de lingerie. Tél.: 263-2960, Ste-Anne de Beaupré. quo-18

MEUBLES NEUFS-USAGES

ENSEMBLE complet ménage, stéréo télévision, salon, cuisine, chambre. Prix avantageux. 402, 3e Rue, Tél.: 523-2793. quo-5

MIROIRS — TAPIS
PRIX DU GROS

TAPIS et miroirs direct du manufacturier. Distributeur Kraus, Wilton, Axminister, Nylon Vendus avec garantie de 10 ans. Bernard & Fils, 466 Canardière. 529-4260. quo-17

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles et autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs, usagés, bas prix. 110 rue St-Paul. Tél.: 529-1741 quo-18

Bain — Toilette — Lavabo

NEUFS et usagés. Gilles

Composez 529-9231 — Le numéro magique pour des économies

autos usagées



Toutes les marques
Tous les modèles

SPECIAUX DU CARNAVAL

VENEZ CHOISIR VOTRE CONVERTIBLE AFIN DE PARTICIPER A TOUTES LES ACTIVITES DU CARNAVAL.

1963 DODGE, convertible — 1963 DODGE, convertible
1963 IMPERIAL CROWN, convertible — 1962 FORD, convertible
1961 MERCURY, convertible — 1961 RENAULT CARAVELLE convertible
1960 DODGE, convertible — 1957 DE SOTO, convertible

NOUS SOMMES LE SEUL GARAGE A VOUS OFFRIR UN CERTIFICAT DE SERVICE DE $50.00, VALIDE POUR 1 AN, SUR NOS VOITURES USAGEES.

VASTE CHOIX D'AUTRES MODELES

R. TANGUAY AUTOS LTEE

Rond-Point — — — Lévis

quo-18

MONARCH 1956, hard-top, sedan, 8, automatique, terme, échange. 1265 Canardière. 529-0371. quo-20

1963 COMET et Buick, V8, très propre, comme neuf, 3,000 milles seulement. Marc Giroux, 681-6311. quo-17

CAMION Ford 2 tonnes, équipé pour charroyer neige. 572-2667. quo-17

MORRIS Oxford 1961, parfaite condition. Aucune offre refusée. — Soir : 681-4778. quo-18

GALAXIE 500, hard-top, 1963, 17,000 milles. 681-4687, M. Pageau. quo-18

PONTIAC 8, coach, 1962. Parfaite condition. Aubaine. 1265 Canardière. 529-0371. quo-20

VOLKSWAGEN de luxe, 1961, propre. Terme échange. 1265 Canardière. 529-0371. quo-20

CHEVROLET 1962, sedan, 6, automatique. Terme échange. 1265 Canardière. 529-0371. quo-20

CHEVROLET Impala, Hard-Top, 1958. Terme échange. 1265 Canardière. 529-0371. quo-20

SPECIAUX

BUICK 1963, 1960, 1958, 1957, 1956. Chevrolet 1964, 1960, 1959, 1957, 1955. Dodge 1963, 1959, 1957, 1956. Conditions 36 mois. 1050 Capucins, coin Canardière. 529-4394. quo-18

AUTOMOBILISTE : Peinture, débossage, ouvrage garanti. Prix $40 à $50. — 839-9394. quo-11

PONTIAC Laurentien 1962, hard-top, 2 portes, 8 automatique. 681-6281. quo-17

PONTIAC Station, sedan 1962, 6 cyl. automatique, parfaite condition. 681-6281. quo-17

CHEVROLET, hard-top, 2 portes, Impala 1958, automatique, 681-6281. quo-17

CHEVROLET, sedan 1957, V-8, automatique, bonne condition. 681-6281. quo-17

PREFECT Sedan, radio, très propre. $385.00, taxe incluse. Repas 523-4716. quo-18

2 ACCESSOIRES D'AUTOS DE CAMIONS

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées. 889, 1ère Avenue. 529-0661. quo-23

LUDGER Perland Enr. Parties d'automobiles neuves, usagées, vitres. 661 1ère avenue. Tél. : 524-3920. quo-11

Mr. Moteur et Transmission !

CHANGER pour remanufacturé ou faites réparer, toutes marques voitures. Beulement $2.50 semaine. Garantie 100%. 260 Anna. 681-3804, 9-9 p.m. quo-21

17 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

ACHETONS autos argent comptant. Turmel Automobiles, 1385 Dorchester. Tél. : 529-5719. quo-21

ACHETERAIS voiture 1955 à 1962 de particuliers. Paierais comptant. — G. Bourget. Tél. : 529-9268. quo-5

ACHETERAIS M.G. 1954-1956 en bonne condition. S'adr. : 681-2411. quo-20

ACHETONS AUTOS

ARGENT comptant. Hudon Auto, 1363 rue Dorchester. Tél. : 525-4769. quo-17

ACHETONS COMPTANT

TOUS modèles. Aussi vente, échange. Beulé Auto, 25, 1e Avenue. quo-5

1963 FAIRLANE hard-top équipé, 5,000 milles, $2,600.00 St-Vallier. Belechasse. 886-3344. quo-18

CHEVROLET 57, 6 cylindres, transmission ordinaire. Visible de 6 à 8 p.m. à 228 des Pins Est. Tél. : 626-2415. quo-18

$250. STUDEBAKER 1956, radio, propre, Météor 1951 reconditionné, $125. — 622-4873. quo-17

THUNDERBIRD 1961, convertible, en bas du prix liste. 219 Du Pont. quo-18

PONTIAC station 1961, terme échange. 219 Du Pont. 529-9268. quo-18

AUCUN COMPTANT

POUR automobile, 36 mois pour payer. Tél. : 529-4394 ou 529-8477. quo-1

CHEVROLET Sedan 1962, Ford Sedan 1962, Plymouth Sedan 1952, $300. Renault 1960, $400. Terme échange. Martinière Auto, 281 De La Naudière. 538-6570. quo-18

MONARCH Sedan 1960. Balance de financé, $1,180. — 210 Du Pont. 529-9268. quo-18

FORD Sedan 1957, parfaite condition. 219 Du Pont. 529-9268. quo-18

A sacrifier, ski-doo, état neuf, avec trailer. 529-9268. quo-18

AUCUN comptant pour automobiles, jusqu'à 36 mois pour payer. 681-7398. 513-31

ANGLIA 1963, accidentée, 3,000 milles. Renseignements le soir : 527-7950. quo-18

VAUXHALL Cresta 59, 6 cylindres. Tél. : 922-8777 jour. quo-18

PONTIAC 1956 à vendre, bon ordre, bon marché. Tél. : 661-4653. quo-18

FORD Victoria 1955. Comme neuf. Aubaine, $395. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-23

BUICK hard-top 1961, 2 portes. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-23

PRIX REDUIT

THAMES 1963, Panel Vitus, 15,000 milles, $1,495. T.R.3, 1963, 10,000 milles, $2,150. Anglia 1961, $795. Boivin & Gray, 346 Boul. Hamel, 527-4099. quo-18

STATION-wagon Chevy II, 1963, automatique. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-23

PICK-up 1956. Comme neuf. International, $775. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-23

DODGE sedan 1961, automatique, radio, $1,195. 1385 Dorchester, 529-5319. quo-23

JEEP "Land-Roover", moteur flambant neuf, à vendre conditions faciles. Tél. 527-4077, M. & M. Caravan Ltée, 16 Marie-de-l'Incarnation. quo-20

DU propriétaire, petite Cadillac 1955 bien équipée pour hiver. Cause vente, voiture fournie. Toute offre raisonnable sera considérée. 822-1709. quo-18

MERCURY Comet 1962, sedan, équipé, occasion $1,775. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-23

CONVERTIBLE

1958 BUICK spécial, blanc, top noir, neuf, radio, transmission automatique refait, power-steering, power-brakes, pneus blancs été et hiver, prestone, grands caps de roues, vendu avec garantie. Visible 20, 3e Avenue. quo-18

CHEVROLET 58, Bel-Air 2 portes, hard-top, 6 cylindres, automatique, parfaite condition. Tél. : 529-1938. quo-18

PLYMOUTH 1953 hard-top, radio, chaufferette. Tél. : 523-7751, 206 Chenier. quo-18

VOLVO 1962, sport, avec garantie. Termes, échange. 1385 Dorchester, 529-5319. quo-23

METEOR Rideau 1957, transmission ordinaire, parfaite condition. — Tél. : 663-0940. quo-18

FORD 300, 1963, 7,000 milles, prix de liste, 527-8428. quo-18

OLDSMOBILE 88, 1955, automatique, prêt pour hiver, très propre. 663-7277. quo-18

DODGE 1956, Custom Royal. Tél. : 529-8277 ou 246, 4e avenue. quo-18

PONTIAC 1958, 6 automatique, en bonne condition. Tél. : 681-4894. quo-18

FORD 1959, sedan, 6 cylindres, automatique. Tél. : 661-1840. quo-18

12 STATION-WAGON

PONTIAC Chevrolet, Plymouth, Valiant, Dodge Envoy, 56 à 63, terme échange. 35, 3e Avenue. quo-18

PONTIAC convertible 1961, 8, automatique, radio, état neuf, tél. : 623-9064. quo-20

RAMBLER 59, parfaite condition, 6 cylindres, 4 portes, radio, $850, meilleure offre. 663-0107, Mercier. quo-18

CHEVROLET 1958, Bel-Air, hard-top, 2 portes, très propre, 522-5501. quo-18

A vendre, camion Mercury 1950, 3 tonnes, spécial, boîte neuf, boîte à neige neuve. 839-8438. quo-18

CAMION Ford pick-up, ¾ tonnes, 58, parfait ordre, 5623, 623-4214. quo-20

DODGE 1959, 6 cyl. très propre, seul propriétaire, $750. 683-3444. quo-20

1963 Volkswagen 1500, bas millage, comme neuf. Cause char fourni. Jour 522-8532, Soir 525-7337. quo-23

Attention automobilistes

PEINTURE, débossage, estimé gratuit. Prix spécial l'hiver. Demandez Charlier, 500 Franklin. 681-2452 — 683-8136 456-25

DODGE 1963 Hard-top 8, automatique, 14,000 milles. Terme échange. 1050 Caouchin, coin Canardière. 529-4394. quo-18

CHOIX 35 automobiles. Aucun comptant. Balance 30 mois. 1163 Boulevard Charest Ouest. 527-1418 ou 837-6211. quo-21

RACHIFIER, Meteor 1959 automatique. Après 6 heures. Tél. : 524-5303. quo-18

CADILLAC 1961, bas millage. Cause décès. Tél. : 529-4280 soir 623-7783. quo-20

CHEVY II, 300, 1963, équipé, bas millage de particulier. 661-1946. quo-18

CAUSE départ, chevrolet Impala 62, 2 portes, V-8 automatique. Louis Padadis. 529-3331. quo-18

PONTIAC 1956 automatique, bas millage, comme neuf. $400. Particulier. 681-7130. quo-18

BUICK 1953, reconditionné, $200. Tél. : 523-0032. quo-18

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR ?

Achetez-en une grâce à un prêt peu coûteux, comportant une assurance-vie.

CAISSE DE PRETS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

quo-17

PONTIAC 58, 6 cylindres, automatique. Chevrolet 58, 6 cylindres régulier. Chevrolet 56, Station-Wagon. Chevrolet 55, 6 cylindres, automatique. Dodge 1956. Garage Jos Martin, 1979 St-Vallier ouest. Face Smith Transport. 683-7218. quo-22

A vendre Mercedes moteur diesel, très économique, parfait ordre de marche, directement du propriétaire. Tél jour 524-0307 soir 661-2951. quo-18

VOLKSWAGEN 62, parfait ordre, radio, échange acceptée, 822-1341, demander Paulo. quo-18

RAMBLER, automatique, radio très propre, possibilité finance. 623-1380. quo-18

BUICK 59, hard-top, 4 portes, 52,000 milles, 4 pneus neufs, radio, parfait ordre. S'adr. : 340, 85e Rue Ouest. — 626-0171. quo-18

CHEVROLET 1960, équipé, léger comptant. 210 Du Pont. 529-9268. quo-18

89 HOMMES DEMANDES

CHAUFFEUR de camion demandé. Doit avoir complété 10e année ou équivalent, bilingue, âge minimum : 25 ans. Conditions de travail et de sécurité excellentes. Ecrire mentionnant votre âge, grandeur, poids, expérience antérieure comme chauffeur, ainsi que toute autre information complémentaire au Dépt 538 Le Soleil. quo-18

GARÇON demandé, avec bicyclette. S'adr. 38 Ouest Christophe-Colomb. quo-18

HOMME demandé pour faire le ménage le matin dans restaurant. — Tél. : 622-8141. quo-20

GERANT DE PERSONNEL DEMANDE

Une importante industrie métallurgique employant plus de 600 personnes requiert les services d'un gérant de personnel bilingue, de préférence avec une formation universitaire et possédant au moins 5 ans d'expérience pratique. Position permanente offrant d'excellentes possibilités d'avancement.

S.V.P. mentionner âge, statut marital, éducation, expérience, références, etc. Confidence assurée.

ECRIRE DEPT : 534 LE SOLEIL

458-28

REPRESENTANT INDUSTRIEL BILINGUE

Manufacturier et Distributeur de produits industriels avec affiliations internationales requiert deux vendeurs experimentés et créatifs pour les districts de :

1 - Bas du Fleuve
1 - Ville de Québec

Nous Offrons :

1. Territoire exclusif
2. Clientèle établie, supportée par un programme de recherches et de réclames continues
3. Entrainement avancé théorique et pratique.
4. Rémunération sur généreuse base de salaire et bonus.
5. Dépenses de voyages payées
6. Autres bénéfices avantageux:
   Plan d'hospitalisation,
   Assurance groupe
   Vacances payées etc.

Le candidat devra avoir des aptitudes mécaniques et posséder une auto. Une connaissance des métaux serait un atout précieux. Pour rendez-vous écrivez en donnant tous renseignements à DEPT: 513 LE SOLEIL. quo-20

89 HOMMES DEMANDES

DESIREZ-vous travailler pour vous-même comme vendeur ou comme gérant ? Si qualifié, écrire Dépt 544, Le Soleil. 5634-1

CUISINIER demandé pour restaurant licencié, 100 places. Bon salaire et possibilité immédiate de gérer ou acheter ce restaurant. S'adr. Gilles Bilodeau, Pharmacie Québec, Place Fleur de Lys. 529-0613. 561-27

POSITION offerte dans la vente pour homme qualifié. Territoire reconnu, avec rémunération intéressante. Informations : 522-8277. 513-32

89 HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS vendeurs demandés. Un surintendant des ventes demeurant à Québec, 5 gérants de territoires, expérience préférée, 50 agents payés à 43% de commission plus bonis. Territoire 1,000 familles, aucune dépense d'échantillon. Assistance groupe. Vente gros et détail. Produits de ménage, suppléments vitamines, cosmétiques exclusivités. Entreprise du Québec, capitaux canadiens-français. Application confidentielle. Se présenter les 21-22 janvier, de 2 à 7 heures p.m. à 384, 45e Rue Ouest, St-Rodrigue, Québec. Rencontrer : C.-H. Beaudoin. quo-18

JEUNE homme avec expérience dans la vente connaissant bien la ville de Québec. Avenir assuré avec compagnie importante dans l'alimentation. Salaire suivant qualifications. Ecrire dépt 546 Le Soleil. quo-18

ON demande commis vendeur expérimenté dans la fourrure pour maison responsable. Salaire de base et commission. Ecrire dépt 553, Le Soleil. quo-20

JOUEUR de basses électriques demandé. Tél. : 661-7866. quo-18

ALSCO QUEBEC

MANUFACTURIER portes fenêtres, décin en aluminium, désire augmenter son personnel de vente pour Québec et les environs. Les candidats intéressés devront faire application par écrit à 2070 Branly, Ste-Foy, ou se présenter entre 9 heures et 11 hres 30 a.m. tous les jours, sauf le samedi. Demander le gérant M. C. Bérubé. quo-18

POSITION DE CARRIERE

JEUNE homme 22 à 28 ans, bilingue, ayant complété 11e année scolaire, comme investigateur au crédit. Bon salaire. Pour entrevue, Appeler M. J.-L. Ledoux 681-3522. quo-17

SURVEILLANT DE MONTAGE FOURDRINIER

FABRICANT américain Fourdrinier depuis longtemps en affaires, recherche surveillant expérimenté pour départements de l'essage et de lissage. Ecrire Département 533, Le Soleil. quo-21

Voyageur à commission

POUR la vente aux marchands seulement. Confection pour hommes, dames, enfants, chaussures, ligne additionnelle si désirée. Territoire : Matapédia, Abitibi, Cantons de l'Est, Ville-Marie, Kamouraska. Tél. : 523-8061, avant 5 hres. 56-8

AGENT-VENDEUR

UNE compagnie d'immeuble en pleine réorganisation a besoin de bons agents pour compléter ses cadres. Excellente opportunité. Conditions de travail exceptionnelles. Pour entrevue, tél. : 529-8458, Québec Land & Realty Co. quo-18

UNE POSITION

POUR homme ambitieux seulement, pour vendre produit exclusif dans Québec, salaire illimité, doit avoir belle personnalité, posséder auto. Voyez M. Baron, 60 ave Guy, Terrasse Bon-Air, 17 janvier, 2-5 P.M., 7-9 P.M. quo-17

COPPI — par App



Voici un commerce qu'il me faut absolument sur ma liste d'abonnés.

89 HOMMES DEMANDES

HOMME avec automobile pour ramassage et livraison des vêtements pour teinturerie. Place stable à l'année. 395 St-Jean. Tél. : 523-2483. quo-20

GUITARISTE demandé avec un peu d'expérience. 663-3668. quo-18

SAXOPHONISTE avec un peu d'expérience. Tél. : 663-3668. quo-18

BARBIER demandé, S'adr. : P.-E. Julien, 812 1ère Avenue. 623-9189. quo-18

POUR faire face à la demande générale nous désirons des représentants à travers la province. Conditions : jeune, honnête, dynamique et ambitieux. Ecrire à Capital-Rama, C. P. 3065, St-Roch, Québec 2. quo-18

89 HOMMES DEMANDES

COMMIS de bureau en comptabilité, salaire selon qualifications. Ecrire dépt 551, Le Soleil. quo-21

VENDEUR pour maison offrant foulards et accessoires pour dames ; articles réputés à prix populaires. Doit jouir de relations auprès des magasins de détail, chaînes, magasins de gros et à rayons pour la ville de Québec et la région avoisinante. Entrevue accordée en fournissant renseignements par écrit au Dept 552, Le Soleil. quo-20

HOMME demandé. Bon district Rawleigh maintenant vacant. Si consentant de continuer service à domicile avec bons profits, écrivez ou présentez-vous à Rawleigh, Dépt A-590-48, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. quo-17

DESSINATEURS EN MECANIQUE
DEMANDES IMMEDIATEMENT

Avons besoin de 2 dessinateurs en mécanique (designers) possédant au moins 10 ans d'expérience pratique. Positions permanentes offrant d'excellentes opportunités d'avancement.

Donner détails complets y compris âge, statut marital, éducation, expérience, références, etc. Confidence assurée. S'adresser par écrit à :

FORANO LIMITEE
a/s M. Hervé Rivard,
Chef du personnel,
Plessisville, P.Q.

456-25

ATTENTION

Nous avons changé notre numéro de téléphone, afin de faciliter les communications, d'éviter les erreurs, d'augmenter l'efficacité et la promptitude de notre service des annonces classées.

CE NOUVEAU NUMERO EST :

529-9231

EMPLOYEZ-LE SOUVENT.

LE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL - L'EVENEMENT

90 HOMMES OU FEMMES

ASSISTANT-cuisinier, serveuses table, laveur vaisselle demandés, les 3 fins semaine du Carnaval. Payés à l'heure. Travail dans restaurant. 524-0091. quo-18

COUPLE ou personne seule, pour les 3 dernières semaines de février. Références, 622-9576. quo-20

91 HOPITAUX — MATERNITE

HOPITAL privé. Convalescents, cas chronique, assurance-hospitalisation. 1480, Frontenac, 681-3275. quo-21

POUR filles-mères, consultation, assistance sociale, orientation, placement d'attente discret et rémunéré en maison privée avant hospitalisation. S'adresser Madame Alice-C. Fontaine ou son assistante, 43 d'Auteuil, Québec. Tél : 529-1757. quo-17

MATERNITE privée Laroche, demoiselle, 194 Pierre - Bertrand, Québec-Ouest. 683-4084. quo-11

722 D'ABRAHAM, local bien situé, central. Tél. : 522-2347. quo-21

105 LOCAUX A LOUER

SALLE de montre, avec 4 bureaux. Chauffé. Centre Commercial. S'adresser 210 Du Pont. quo-21

MAGASINS ultra modernes, différentes grandeurs, stationnement, excellents postes d'affaires. 529-9077. quo-1

MAGASIN, excellent poste d'affaires. S'adresser à 181 St-Vallier ouest. quo-21

2 BONS postes de commerce à 77½-89 rue St-Paul, près rue St-Pierre, libres le mai. S'adresser 85 St-Paul. quo-24

LOCAL à louer, sur la rue de la Couronne, $65.00 par mois. Tél. 527-4611. quo-21

MAGASIN à louer, superbe location, dans le coeur du centre commercial, rue St-Joseph, grand magasin, 44 x 98, 4 vitrines modernes, 2 entrées, disponible comme un très grand ou subdivisé en 2 magasins, situé 217-223 Est St-Joseph, face Mozart Ltée. Tél. 522-8484. Soir : 527-1577. quo-18

24 - 26 ST-JOSEPH Ouest, chauffé, ensemble, séparément, occupation mai. 524-5236. quo-10

411 DORCHESTER, 1200 pieds, 2e, convendrait salon coiffure, photographie, salle échantillons, réparation TV, libre. 527-8269. quo-21

ST-PASCAL, bâtisse 42 x 40, chauffage, grand stationnement pour différente industrie. Soir 663-6292, jour 524-0957 quo-18

LOUERAIT pièce dans salon de coiffure pour esthéticienne usagiste. 524-1825 quo-18

312, 6e RUE, près 3e Avenue, local pour bureau ou commerce. Tél. : 524-1704 — 525-5236. quo-18

LOCAL pourrait servir comme salon coiffure. Tél. : 626-1483. quo-18

LOCAL convenant salon coiffure ou autres, entrée 220. Tél. : 523-9166. quo-18

LOCAL commercial à louer, coin de rues St-Sauveur et Père Grenier. S'adresser 595 Père Grenier. quo-18

6500 PIEDS

DE planchers, bâtisse moderne avec salle de montre, bureaux, département de pièces, atelier, espace pour stationnement, site central, Limoilou. 522-3949. quo-7

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

APPARTEMENT meublé avec toilette, douche, 790 est Boul. Charest. S'adr. 428 Mgr Gauvreau. 524-9357. quo-17

2 GRANDES pièces meublées, chauffées, entrée seule, 1710 Bardy, 663-7286 après 5 p.m. quo-17

FLAT 2 pièces, entièrement meublé, chauffé, rénové, rue Dorchester. 663-4701. quo-18

FLAT 2 pièces, poêle, réfrigérateur, libre immédiatement. 12 St-Stanislas, 529-4717. quo-20

ST-CYRILLE magnifique flat meublé moderne, grand salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, eau chaude, entrée seule. 529-5812. quo-20

ST-SACREMENT, 1½ pièce meublé, chambre-boudoir, cuisinette, moderne, entrée seule, 681-4778. quo-18

PIE X, cuisinette, boudoir, meublé, chauffé, libre immédiatement. 523-7921 quo-18

LUXUEUX appartement bachelor, moderne, entièrement meublé, poêle 220, réfrigérateur, tapis, lampes, tables, draperies, fauteuils, centre résidentiel haute-ville. Informations : Bourval Immeubles Ltée, 1110 des Erables, apot 6, 527-9743, soir, 872-9402. quo-17

LOGEMENT meublé 2 pièces, réfrigérateur, endroit tranquille. Boul. Langelier. 626-1395. quo-6

STE-FOY, 3 pièces, meublé, Boul. Pie XII, autobus porte. 683-9794. quo-17

UNE pièce, plus salle de bains, petite cuisinette, chauffée et eau chaude, pas meublée. S'adr. 6 St-Stanislas, appt 22. 524-7585. quo-21

ST-ROCH, beau flat chauffé, meublé, éclairé, 656 St-Vallier Est. 529-7468 quo-18

3e AVENUE, appartements nouveaux, 1½-2½ pièces, 220, réfrigérateur, télévision, salle-bains individuelle. 522-3322. quo-22

STE-FOY, 3 pièces meublées, près Place Laurier. Soir 653-2367. quo-18

2 PIECES dans St-Roch. S'adr. 640 de la Salle. 456-25

2 LOGEMENTS, 2 pièces, plus salle bains meublés 1½ pièce plus salle bains neufs, 120 - 56e rue est St-Rodrigue. quo-18

MAGNIFIQUE boudoir, meublé, entrée seule, début Ste-Foy, autobus 8. 527-2968. quo-22

ST-MALO, flat 2 pièces, meublé complet, réfrigérateur, douche, chauffé, éclairé, entrée seule, 595 St-Ignace. 522-5709. quo-22

3½ PIECES, meublées, chauffées, éclairées, salle bains libre, $80. 529-8096. quo-18

RUE St-Joseph, 1 ou 2 pièces meublées, réfrigérateur, bains, poêle électrique. Jour : 525-9436, Soir : 522-3229. quo-12

3 OU 4 pièces meublées, finies modernes, chauffées. Tél. : 683-3971. quo-28

AVE Painchaud, cuisinette, boudoir, toilette, chauffé, éclairé, entrée seule. 527-7471. quo-20

FLAT chauffé, éclairé, meublé, entrée, toilette seule, 663-3859. quo-20

FLAT 3 pièces meublées, plus salle bains, rue Vitré, près hôpital Enfant-Jésus, $90.00. 663-9951. quo-18

2 PIECES, cuisine et boudoir, meublé et chauffé, libre immédiatement, $13 par semaine. 823-6981. quo-20

FLAT à louer, chauffé, meublé, éclairé. S'adr. 2215 Boul. Henri Bourassa, appt 3. Tél. : 523-3408. quo-18

3 ET 1½ pièces, neufs, modernes, tapis mur à mur, arrière centre d'achats Ste-Foy. 653-4269. quo-21

ST-PIE X, 5 pièces meublées, chauffées, 681-4717. quo-18

ST-CYRILLE Est, près parlement, 1 personne, 1 pièce moderne, comprenant cuisinette, eau chaude, poêle, réfrigérateur, chauffée, éclairée, concierge, 529-2745 — 523-3830. quo-23

MYRAND, 3 pièces meublées, $101. Tél. : 681-6719. quo-25

5 PIECES, meublées, Ste-Foy, tél. : soir 653-2959. quo-23

APPARTEMENT, le tout entièrement meublé. S'adresser : 1104 St-Vallier Est. quo-23

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

2½ PIECES, meublées, chauffées, poêle 220, réfrigérateur. 2040 Bardy, 661-6820. quo-20

2 PIECES meublées, près centre Laurier, visible samedi, soirs, dames distinguées. 945 Ave Fournier, Ste-Foy. quo-18

APPARTEMENT moderne, meublé, comprenant boudoir, cuisinette, douche, St-Pascal. 663-6567. quo-18

MEUBLE, chauffé, éclairé, eau chaude année, entrée seule. 527-2267 - 681-1074. quo-21

ST-PASCAL, 2 grandes pièces, chauffées, salle bains, passage, lingerie, vestiaire, cuisine meublée, chambre meublée ou non. Tél. : 663-6293. quo-23

1 PIECES, meublées, 1er plancher. S'adr. : 562 de la Reine. quo-17

HAUTE-Ville endroit tranquille, 1½ - 2 pièces, ameublement neuf. 683-3086. quo-20

GARCONNIERE, poêle, réfrigérateur, meuble ou non, angle rues Duchesneau et Hochelaga, Ste-Foy. 653-4925 ou 653-1261 quo-11

3 PIECES, meublées chauffées, 630 Fraser. 683-9586. quo-10

NON CLASSIFIEES

LES Patios, 5 et 6 pièces, chauffées ou non — 681-5829. quo-23

QUARTIER CHAMPLAIN

RUE Grand Champlain, 3 pièces semi-meublées, $40.00 mensuellement. — 661-6301. quo-31

4 PIECES, 220, près gare maritime et compagnie d'huile. 623-1097. quo-17

32 CANOTERIE, coin St-Paul, 3-4 pièces, $25, $35. 523-8083. quo-21

RUE Ste-Anne : magnifiques logements, 1-2-3 pièces, poêle, réfrigérateur, électricité payée par propriétaire, ascenseur, stationnement, à l'épreuve du feu, service conciergerie. Royal Trust, 529-0171. quo-31

COTE de la Fabrique, 4 pièces plus salle bains chauffé, libre 1er février. 529-4088, après 5 heures. quo-18

QUARTIER LIMOILOU

ST-PAUL Apôtre, 4 pièces, plus salle bains, chauffé. Logement neuf, thermostat, entrée laveuse et sécheuse. 500, 2e Rue. 622-3737. quo-22

STE-ODILE, 5 pièces, neuf, chauffé, près église, école, $105.00. 623-3948. quo-20

ST-PIE X, 4 pièces, plus salle bains, chauffé. Tél. : 661-4204. quo-18

3 PIECES non chauffées, 1284, 2e avenue, chauffage électrique installé, $57.00, après 6 heures : 522-8065. quo-27

STE-ODILE logements neufs, 4½ pièces, entrée laveuse, sécheuse, fan, pour poêle 345 des Bouleaux ouest, $85. net, tél. : 626-1845. quo-27

ST-PASCAL, 3 pièces plus salle bains, chauffé, eau chaude année. S'adresser 287 de la Couronne. quo-31

5 PIECES, chauffé, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, libre immédiatement. 663-6384. quo-4

4 PIECES, neuf, $80. S'adr. : 125 des Pins ouest. 623-1959. quo-18

4 PIECES chauffées, eau chaude. 4160 du Colisée, $85. 683-3971. quo-18

ST-PIE X, 4½ pièces chauffées, avec stationnement, $85.00 mois, près autobus. S'adresser 2660 Bardy. 527-5472. quo-8

302 DES Lilas Est, logement moderne, thermostat, 4 pièces, libre. quo-4

STE-ODILE logements 4 et 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie, taxe et vidange inclus $85. $95. Tél. : 623-2639. quo-5

LUXUEUX 4 pièces neuf, plus salle de bains, au bout rue du Colisée, buanderie automatique et compartiment à la cave. Prêt le 1er mars. 653-7458. quo-22

ST-PAUL Apôtre, 4 pièces modernes, entrée laveuse, sécheuse, thermostat, stationnement, occupation immédiate. 681-1823. quo-6

STE-ODILE 4 pièces, neuf, chauffé, thermostat individuel, 345 des Bouleaux Ouest $85 mois, tél. : 626-1842. quo-6

20 BEAUX logements neufs, 3 pièces plus bains et douches, chauffés, thermostat, près Centre d'Achats Canardière, sortie laveuse, sécheuse, balcon avant, tambour arrière, escaliers lavés, tuile dans cuisine et salle bains, prêts 1er mai, $65.00, $68.00, $70.00. Tél. 529-3481 — 524-5785. quo-6

ST-ALBERT Ouest, 4 pièces, salle bains, $85.00, libre, neuf. 623-2205. quo-6

St-PAUL Apôtre, 4 pièces, sortie laveuse, sécheuse, fan, chauffées, thermostat, prise courant auto, $80. par mois. 623-3901, 525-6548. quo-17

ST-PIE X, logements neufs, 2696 Mgr Gosselin, $85. 4½ pièces modernes, bien situés, stationnement. 525-8025. quo-7

ST-PIE X, 4 pièces, $78, thermostat, mai, 2175 Intendants, 524-1662. quo-7

ST-PIE X, 2508-A rue Mauffils, logement 7 pièces, salle bains, chauffé, libre 1er mai, $170.00. Trust Général du Canada, 529-5311. quo-17

LOGEMENT moderne, 4 pièces, installation laveuse et sécheuse, 850 des Lilas est, Tél. : 626-2923 quo-18

BARDY 1635, 5 pièces chauffées $85. libre. 661-2468. quo-18

STE-ODILE 4 pièces chauffées, eau chaude fournie, laveuse sécheuse automatiques, stationnement, libre $82. mois. 623-3807. quo-18

LIBRE 4 pièces chauffées, modernes, remise. St-Pie X, $79.00. 524-4484. quo-28

4 PIECES, chauffé 1er plancher, $85.00 mois, Ste-Odile, libre 1er mars. Tél. : 626-2834. quo-20

ST-PIE X, 4 pièces chauffées, neuf, balcon, stationnement. Tél. : 683-0686. quo-20

ST-PIE X, logement neuf, 4 pièces chauffé, thermostat, entrée laveuse, sécheuse, partie cave, prise pour auto. Tél. : 523-0609. 56-25

GRAND 5½ pièces, chauffées, $90 mois, libre immédiatement, 661-3605 — 2060 de Grand-Pré. quo-18

ST-PASCAL, 3 pièces, service de conciergerie, buanderie, stationnement gratuit, prix raisonnable, meublé si désiré, 2215 boulevard Henri Bourassa. Tél. : 522-8585. quo-20

ST-PASCAL, 4 pièces chauffées, $75. mois, libre immédiatement. 523-5776. quo-20

ST-PIE X, libre 1er février, 1er étage, 4 pièces chauffées, $75. 2437 rue Vitré. 623-4000. quo-20

RUE Cadillac 4½ pièces, 2e étage, $70, libre 1er mars, glassneat. Tél. : 681-2041 quo-3

5 PIECES, neuf, chauffé, stationnement, fan, entrée laveuse, sécheuse. 663-6165 quo-3

ST-PASCAL 2 pièces, modernes, chauffées, 2185 de la Canardière. Appt. 6 Tél. : 661-2526. quo-17

ST-ALBERT, flat 2½ pièces, poêle, réfrigérateur fournis. Tél. : 626-2934. quo-21

2690 BARDY, appt 2, 4½ pièces neuf, chauffées, thermostat, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, 1er février $85. mois, laisserais pour $70. les 3 prochains mois. 661-3297. quo-17

ST-PIE X, logements neufs 4 pièces, salle bains, chauffés, thermostat, entrée laveuse, sécheuse, fan. 661-6178 quo-11

ST-PIE X, 4 pièces, neuf, chauffé, installation sécheuse, laveuse, libre immédiatement, avril et mai. 623-2887. quo-11

4 PIECES, stationnement, thermostat individuel. Tél. : 626-1897. quo-18

TRES beau 4 pièces, neuf, chauffé, stationnement. Immédiatement. 522-7714, 524-6710. quo-21

MONT-Thabor, logements neufs, 1er mars, 1er mai, 4 pièces chauffées, $85, eau chaude. 623-2417. quo-12

STE-CLAIRE d'Assise, 3 pièses plus salle bains, 2e étage, chauffé, $85, libre. — 529-6834, soir 524-3842. quo-18

ST-PIE X, 4 pièces, occupation immédiate, transfert. Tél. : 653-8658 — 653-4832. quo-18

LOGEMENT, 3 pièces $25. par mois, situé rue des Sables. S'adresser 842 St-Joseph Est. quo-18

2 MOIS GRATUITS

335 DES Bouleaux Ouest, 3 logements chauffés, 4 pièces thermostat individuel, entièrement neufs, Royal Trust, 529-0171 — 626-0790. quo-31

PAYONS VOS DEPENSES DE DEMENAGEMENT

NOUS avons quelques beaux logements de 3-4-5 pièces où nous pouvons vous allouer jusqu'à 4 mois de loyer gratuit pour payer vos dépenses de déménagement. Pour inf. appeler M. Ferland, Royal Trust, 529-0171, soir 626-0790. quo-17

NOUVEAUX MARIES

2045 BERGEMONT, 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, chauffés, $79, 1 - 4 pièces, thermostat, concierge, $90. Occupation immédiate, Royal Trust. Tél. : 529-0171 — 527-7618. quo-31

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

ST-PASCAL 4 pièces, chauffées, modernes, 2ième, libre 1er février, 2020 Bardy, appt 5, près église, école, autobus, $70. Tél. : 663-6867. quo-18

330 De la Canardière, 4 pièces chauffées, libre immédiatement 523-7159. quo-22

2 PIECES meublées chauffées. S'adr. : 709 St-Olivier. quo-18

701, 3e RUE, 5 pièces, salle bains, chauffées 220, 1er plancher avec cave, $100. quo-18

ST-PIE X, 4 pièces chauffées, réfrigérateur, $65 mois. Tél. : 522-2297. quo-20

ST-PAUL, Apôtre, 4 pièces, $85, chauffé, 26e Rue. 623-1608 — 623-7377. quo-19

ST-ALBERT, 4 pièces plus salle bains, chauffé, près église, autobus, libre 1er mai, $75. 623-2072. quo-20

3e AVENUE, local, magasin, boucherie, avec logement si désiré, libre. 683-4134 — 683-4343. quo-18

INCROYABLE mais vrai, 3 belles pièces chauffées, chambre fermée, entièrement meublées, peu usage, sacrifiera tout tel qu'installé, léger comptant, balance facile, cause départ. Loyer $45.00. 2126 Benoit XV. quo-18

ST-ALBERT, 5 pièces, chauffé, 2e, $90, libre 1er avril. 529-7095. quo-18

3 PIECES chauffées, salle bains, 128, 22e Rue. Tél. : 523-0060. quo-18

ST-ALBERT, beau grand sous-sol, entièrement meublé, chauffage eau chaude, électricité payés, idéal pour couple jeunes mariés, situé 1ère Avenue — 529-7584 soir, fin de semaine 661-6593. quo-20

ST-FIDELE, libre 1er février, 4 pièces semi-chauffées. Tél. : 524-3511. quo-18

4 PIECES, chauffé, neuf. S'adr. 350, 15e Rue. 523-6422. qu

Trouvez la maison de vos rêves sous la rubrique "Maisons à vendre"

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY

4 ET 5 pièces, plus salle bains, chauffe, stationnement. Prix d'aubaine. Poele et réfrigérateur si désiré. 746 Myrand. 681-6840. quo-20

762 MYRAND Nord, 5 grandes pièces chauffées, près écoles, eglise. quo-17

ST-THOMAS d'Aquin, 4 pièces, chauffées, 2ième, $85, 1er mai, 527-0780. quo-20

APPARTEMENT non meublé 3½ pièces, Ste-Foy, près poste télévision, chauffe, eau chaude, incinérateur, stationnement, poele et réfrigérateur fournis, $97.00 libre 1er Mai. Tél. 683-4823 après 6 heures. quo-18

BAS, 4 grandes pièces fermées, chauffées, 879 Place Beloeil. 653-5988. quo-21

2 PIECES chauffées, éclairées, $65. mois, 1er étage, 524-8959. quo-21

PLACE Philippe, près chemin Ste-Foy, 5 pièces, libre immédiatement. 683-4527. quo-21

ST-LOUIS-de-France, 5 pièces chauffées, près écoles, centres d'achats, libre 14 mars, $100.00. 653-4758. quo-18

PLACE Laurier, 4 pièces, moderne, chauffé, près Université et Centres d'Achats, entrée laveuse. 653-4836. quo-20

RUE Emile-Côté, très beau logement 4 grandes pièces, thermostat, stationnement gratuit, près autobus la ville, vue magnifique, $90 mois, libre 1er février. Lundi au vendredi 7 à 11 p.m. 683-9971 ; samedi au dimanche 1 à 9 p.m., 527-4654. quo-20

ROUTE de l'Eglise, boudoir meuble, cuisinette, salle bains, près boulevard Laurier, aussi 4 pièces, rue de Bretagne, libre immédiatement. 653-2376. quo-22

DANS maison neuve de 3 logements, un 6 pièces, thermostat, stationnement avec prise de courant. A. Perrault, Montreal Trust, courtier. 529-8841 (soir 527-1194) quo-3

DANS maison neuve de 3 logements, 4 pièces, thermostat individuel, laveuse et secheuse, stationnement avec prise de courant $110.00 A. Perrault Montreal Trust, courtier, 529-8841 (soir 527-1194) quo-3

848 PIERRE Maufay, appt 2, beau demi-sous-sol, chauffage électricité, $70, 1er mai, 527-5559. quo-18

3254 CHEMIN Ste-Foy, 5 pièces, moderne, chauffé, stationnement et prise de courant pour auto très propre, libre 1er mai, $105.00. Tél. : 653-0264. quo-18

GRAND 6 pièces, tapis mur à mur, poele, réfrigérateur et secheuse fournis. Garage chauffé $140. 82 Place Beloeil, appt 1. Tél. : 653-5872. quo-18

PLACE Philippe, 5 pièces, très moderne, 1er étage, libre 1er février. Tél. : 681-5070. quo-17

3½ neuf, chauffé, $68.00. — 2839 Toussaint-Dussault, appt 2 — 683-8606. quo-22

CAUSE départ, 5½ pièces, très moderne, $125, sous-location $105, jusque mai. Place Philippe. 527-5135. quo-22

3788 CHEMIN Ste-Foy, 1er étage commercial, 5 pièces plus salle bains, convviendrait médecin, dentiste, salle d'échantillon, cordonnerie. 683-1134 — 653-1857. quo-18

ST-THOMAS d'Aquin, logement moderne, 6 pièces chauffées, thermostat individuel, espace automobile, libre 1er mai, 681-1042. quo-18

2097 DE Pinguet, 5 pièces plus salle bains, 1er étage, libre. 683-4134 — 683-4343. quo-18

731 CHANOINE Scott, appt 5, 4 pièces, $30 ou $100 avec poele, réfrigérateur, sous-louer 4 fév. au 30 avril. 653-4359. quo-18

3 MAGNIFIQUES 4 pièces, chauffés, $90 mensuel, 3 chambres fermées, salon, cuisine, salle bains tuile, grande galerie avant et arrière, promenade sur le toit, 91 Place Beloeil, Ste-Foy, près église, école, Tél. : 653-4828, 653-9137. quo-18

6 PIECES, modernes, chauffées, parking, vue magnifique, prix raisonnable, libre, 807 Mgr Grandin. 653-2003. quo-20

5 LOGEMENTS neufs de 4 pièces, libres immédiatement, 653-5801. quo-18

RUE Richer, 5 pièces, occupation immediate, près Université, école, centre d'achats. Appeler soir 527-8743 ou 527-7997. 36-25

SOUS-sol, 3 pièces avec salle bains chauffées, éclairées, meublées, renové neuf, très confortable $75 mois, $20 semaine. 2139 Louis-Jolliet, coin Myrand, 527-8510. quo-18

ST-THOMAS d'Aquin, 4 pièces, thermostat, libre, Tél. : 653-8227. quo-18

PLACE Laurier, 4 grandes pièces, 1er février, $90 mois, 653-9717. quo-18

99 PLACE Beloeil, 5 pièces, près centres d'achats, Université, 653-1301. quo-18

RUE Pierre Maufay, St-Thomas d'Aquin, demi sous-sol, 3½ pièces, plus salle bains, chauffe, poele et réfrigérateur fournis, $85 par mois. Tél. : 681-3262. quo-18

4-5 PIECES chauffées, 923 Place Beloeil, tél. : 653-2482. quo-18

LOCATAIRES

ACHETER au lieu de louer pour le même prix. Profitez du cadeau de $500.00 du Gouvernement Fédéral à tout acheteur de maison cet hiver. Modèles de choix disponibles. Louis Dion, 653-1902 ou 529-4702. Pamphlet sur demande. quo-7

JARDINS DES SEIGNEURS

4-5-2½-1½, PISCINE tennis, badminton, parc promenade, garderie d'enfant, école maternelle, salle jeu, salle réception. Couillard Entreprise Inc. 653-5291. Logé comme ces seigneurs pour le même prix qu'ailleurs. quo-18

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-modernes, 3½ pièces $100.00 5½ pièces $145.00 et plus, ascenseurs terrasse piscine garage à 925 Myrand. 525-5427 — 683-7474

LE BON-AIR

PRES Cité Universitaire, luxueux 3-4-5 pièces, neufs, stationnement, concierge buanderie, poele, réfrigérateur meublées ou non, $75 et plus. 653-2088 681-7684. quo-20

LE CAPRI
3015 BOUL. NEILSON

LOGEMENTS luxueux, 2-3-4-5 pièces, avec balcons vue panoramique, entrée pour laveuse et secheuse buanderie commune, terrasse, poeles et frigidaires, si désiré, stationnement, près autobus, écoles, terrain de jeux et piscine sur place. Tél. : 653-7279 ou 653-5561. quo-17

3 MOIS GRATUITS

IL nous reste 2 logements où nous pouvons accorder jusqu'à 3 mois de loyer gratuit. Pour informations, appelez Royal Trust, 529-0171. Soir ; 626-0790. quo-21

BANLIEUE

CHARLESBOURG, logements neufs à louer. Tél. : 623-3243. quo-27

ST-ANTOINE de Tilly, 6 pièces non chauffé, $40.00 par mois, occupation immédiate. Royal Trust, 529-0171. — Soir : 661-1553. quo-20

ST-RODRIGUE, 5 pièces, neuves, très modernes, chauffées, eau chaude fournie, $100. 623-1931. quo-27

CHARLESBOURG, 5 pièces modernes, chauffées, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, $75.00 par mois. Libre immédiatement 623-1189. quo-5

LIMITES de Giffard, 3 pièces, $65.00, $68.00, $70.00. Tél. : 529-3481. quo-6

MAGNIFIQUE logement neuf, 4 pièces, libre, près église Courville, 623-9187. quo-17

6 PIECES plus salle bains, 220, dépense, parterre, 683-4890 — 653-8827. — quo-20

4 ET 5 pièces, plus salles bains, connection pour laveuse et secheuse, ventilateur, poele cuisine, chauffage, thermostat individuel, remise au sous-sol, 6 x 12, S'adr. 1372 Boul. Ste-Anne, Villeneuve. 681-1416. quo-21

4 PIECES chauffées, plus salle bains, neuf. Toutes commodités. 681-3672. quo-11

STE-MONIQUE, rue St-Jean-Baptiste, plain-pied neuf, 3 pièces chauffées, $110. ou à vendre, termes faciles. Tél. : 872-2329. 643-18

BEAUPORT, logements neufs, chauffés, 4 pièces, thermostat individuel, centre ville. 663-3585. quo-18

BEAUPORT, logement neuf, 4 pièces, chauffé, thermostat individuel, centre ville, rue Langevin, libre 1er mai. — 681-6812 jour 7 hres 30 à 4 p.m. quo-17

LOGEMENT à louer, 6 grandes pièces plus salle bains. S'adresser 3006 Boul. Ste-Anne, Giffard. 681-7396. quo-18

GIFFARD, 1er plancher, 5 pièces, non chauffé, libre 1er février. — Tél. : 681-1729. quo-17

PETIT-village, 3 pièces, neuf, stationnement, eau chaude, chauffé libre 1 février, 663-6881. quo-18

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

BANLIEUE

LOGEMENT 5 pièces à louer, Val St-Michel. 842-4792. quo-18

GIFFARD, logement neuf, chauffé, 3 pièces, $67, départ transfert, 663-6466. quo-18

GIFFARD, logement neuf, chauffé, 4 pièces, salle bains, centre. 681-4811. quo-18

ST-EUGENE, libre immédiatement, 4 pièces, chauffées, peinturé à neuf. — 681-8376. quo-20

CHARLESBOURG, 5 pièces chauffées, $85, 8520, 1ere Avenue. 623-3863. quo-18

ST-RODRIGUE, logement neuf, 4 pièces, chauffé, 1er sortie laveuse, sécheuse, libre immédiatement, 580, 220, 47e Rue Ouest, appt 2. 525-7892. quo-20

LOGEMENT 5 pièces, plus salle bains, St-Jérôme de l'Auvergne Charlesbourg. S'adr. 290, 67e Rue Est. quo-18

BEAUPORT, rue Dugas, 4 grandes pièces, salle bains, chauffé, fini moderne, tuile à grandeur, entrée seule, construction neuve, prêt 1er février, 1er plancher, $80. 661-4600. quo-18

4 PIECES plus salle bains, chauffage individuel, eau chaude, tuile dans toutes les pièces, situé 14 rue Orleans, Beauport. 828-2172. quo-18

5 PIECES, non chauffé, $70 par mois, près eglise, école. 185 St-Léandres, Les Saules. 681-6781. quo-18

6 LOGEMENTS modernes, 5 pièces plus salle bains, S'adresser 245 St-Victor, près eglise en prenant rue Octave, Les Saules. 527-4334. quo-20

GIFFARD, 1 de 5 pièces, $93, 1 de 4 pièces, $80. 663-9262. quo-20

RIVE SUD

4 PIECES chauffées, meublées, $20 semaine. Tél. 837-5766 quo-28

PLAT 5 pièces, entièrement meublé, chauffé, entrée privée. Bienville. — 837-3468. quo-18

6 PIECES chauffées, électricité, $125, 2 Pie X, Lévis, 837-8480. quo-20

108 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES

LOGEMENT demandé pour adultes, 5 pièces plus chambre bain, dans St-Sauveur. Tél. : 527-9785. quo-18

ST-SACREMENT, logement 4 pièces avec garage ou espace extérieur, entretenu, pour 1er mai. Tél. : 681-7743. 456-25

MAISON seule, 5 ou 6 pièces, chauffée, non meublée 1 mai, entre Maguire, l'Eglise, Chemin St-Louis et Chemin Ste-Foy. Tél. : après 6 heures p.m. 653-7163. quo-22

CHAUFFE, 6 pièces, 220, eau chaude, 3 grandes personnes, de Basilique à Ave Erables. 663-6767 quo-18

4 GRANDES pièces, chauffées, modernes, 220, libre 1er mai. 524-0771 — quo-18

1er MAI. Deux adultes, petit logement chauffé, bain, duplex ou maisonnette seule. Ste-Foy, Cap-Rouge. 653-3287. quo-18

109 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A PARTAGER

JEUNE fille désire partager appartement Boul. Benoit XV. 523-3689. quo-18

4 PIECES modernes, toutes commodités, central, dame sérieuse. — Tél. : 683-8818. quo-20

110 MACHINERIES A VENDRE

CAMION Chevrolet 1957, 3 tonnes, compresseurs 350 lbs pression, ¾, 3 forces, soudeuse 300 ampères 550 volts, chargeur batterie. 525-5856. quo-21

TRACTEURS neufs et usagés, G. & G. Equipement, 105, 3e Avenue. — Tél. : 529-1439. quo-29

TRACTEURS — Allis - Chalmers industriels et agricoles, neufs et usagés. Turmel Auto Equipement, 1385 Dorchester. 529-5319. quo-5

TRACTEUR T. D. 14 International avec Winch, modèle récent, parfait ordre. Bouchard Auto, Château Richer. Tél. : 31. quo-21

MACHINE à moulure ou stocker marque Côté, 6 pouces, motorisé, en très bon ordre, actuellement en operation, prix très raisonnable. S'adr. Begin & Freres, 1851 Montreuil Giffard. Tél. : 661-1539 quo-18

A VENDRE, 1 Transfert case, 1 Winch, 1 Plate forme, pour installer sur bombardier Muskeg. Leopold Cloutier, Tél. : 681-5469. quo-18

VENDRE, échanger, Camion remorque Power Wagon Dodge, pouvoir 4 roues, winch, gratte, pompe électrique, Conde Lepage, 42 St-Andre, Riviere-du-Loup. quo-23

SOUFFLEUR SICARD

JUNIOR reconditionné à neuf. Giroux Auto Enr., 40 boul. Ste-Anne, Beauportville, 663-9972. quo-20

120 MAISONS A LOUER

NEUFCHATEL, plain-pied, 5 pièces, maison neuve, occupation immédiate. Royal Trust, 529-0171, soir, 626-0790. quo-20

MAISON seule 5 pièces, système chauffage $85, très propre. S'adr. : 327, 46e rue ouest. 623-1066 quo-11

5 PIECES chauffées, $135, mois à Charlesbourg. Entre midi et 1 hre 527-5596 quo-18

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

HOLLYWOOD, Floride, maison neuve 5 pièces, avec ménage neuf, piscine, 6531 Johnson ouest. Tel. : 989-9957. quo-6

DIRECTEMENT du propriétaire, Ste-Foy, chemin St-Louis. Luxueuse résidence 10 pièces, 3 salles de bains, chauffage à eau, tapis mur à mur, foyer, garage double, grand terrain entièrement fini. Tel. : 683-4354 de 9 à 5 hres. quo-23

STE-MARIE de Beauce, maison de briques, située dans le centre commercial, conviendrait pour bureaux pour commerce. S'adresser, Mme Theo Busque, 1031 Cartier, Quebec. 529-7519. Quo-20

LOCATAIRE

VOUS payez $80 par mois ou plus pour votre logement ? ... Alors devenez propriétaire de votre maison. C'est facile si vous avez un emploi stable à salaire moyen. N'hésitez pas, appelez Paul Riaquière 681-2478 pour plus amples informations. quo-22

QUARTIER CHAMPLAIN

PROPRIETAIRE, un commerce et 4 logements, revenu $5,200, prix $35,000, acompte $10,000. Tel. : 527-2383 Quo-20

QUARTIER LIMOILOU

PLAIN-pied moderne, aussi maison 2 étages, Morel, courtier, 527-1732. quo-23

$38,750, 6 LOGEMENTS 4 pièces rapportent, $5,364. Comptant, $10,000 — 524-4484 quo-28

ST-PASCAL, deux cinq chauffés, coin rue, près écoles, autobus, $18,300.00. Harris Gingras, courtier, 623-1949. Quo-17

STE-CLAIRE D'ASSISE, trois logis, grand sept disponible acheteur, sous-sol vacant, garage chauffé, construction 1ère classe, $28,000.00. Acompte $8,000.00. Harris Gingras, courtier, 623-1949. Quo-17

25e RUE, quatre logis, un six, 3 trois pièces, partie cave libre, garage attenant, $30,000.00. Acompte $8,000.00. Gingras, courtier, 623-1949. Quo-17

ST-PASCAL, maison seule 7 pièces, garage, Léo Bernier Courtier, 523-6066 quo-22

ST-ESPRIT 3 logement, 5 pièces, 17,000.00 Léo Bernier Courtier, 523-6066. quo-17

RUE VITRE, trois logis, 5 pièces disponible acheteur. Parfaite condition, belle apparence. $25,500.00 Acompte $6,000.00. Harris Gingras, courtier, 623-1949. quo-17

2ième RUE, plain-pied 5 pièces, brique américaine, plâtre, $13,500.00. Harris Gingras, courtier, 623-1949. quo-17

ST-PIE X, rue Maufils, 2 logements, 5 pièces, Morel courtier, 527-1732. quo-8

ST-PIE X, 2 quatre pièces, $13,500.00 Acompte $5,000.00, J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

ST-PASCAL, 4 quatre pièces non chauffées, Prix: $24,500.00. J.-A Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

ST-PIE X, 2 cinq pièces chauffées, Acompte : $3,000.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

ST-ALBERT, 5 pièces, installation laveuse, secheuse Acompte : $6,000.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

AUBAINE

RUE Bergemont — Maison intéressante 9 pièces en briques avec chauffage à l'huile. Pour visiter appelez Monique Lessard, 527-8253, Davis-Morin, courtiers, quo-18

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER LIMOILOU

ST-FRANCOIS d'Assise, 7 revenus dont 3 commerces, bon placement, $95,000.00. Acompte : $25,000.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

ST-PAUL Apôtre, 16 quatre pièces, chauffées. Acompte : $45,000.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

STADACONA, 2 quatre pièces non chauffées près eglise, $13,000.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

ST-PIE X, 6 quatre pièces chauffées, moderne, installation laveuse, sécheuse, $45,500.00. Acompte : $17,500.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

ST-CHARLES Limoilou, 7 trois pièces, non chauffées, $27,000.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

ST-FRANCOIS d'Assise, 2 logements, garage double, acompte $3,000. Theo Genest, courtier, 522-1333 — 524-9459. quo-20

4e AVENUE, 2 logements, 6 pièces, sous-sol fini moderne, Théo Genest, courtier 522-1333 - 524-9459. quo-20

ST-PIE X, 8 logements acompte $12,000. Direct du constructeur. 626-0397. quo-17

ST-PAUL Apôtre, 16 logements, direct du constructeur, acompte $25,000. — 626-0397. quo-17

STE-ODILE, 5 pièces, abri d'auto, en construction, comptant requis $5,500, autres modèles 6 et 8 pièces. Gilbert & Gilbert Ltée. 623-4483 quo-31

SI vous désirez une maison avec un revenu, j'ai ce qu'il vous faut, 2 jolis plain-pieds, de 5 pièces, loué $110 chacun, offert à $20,500. Appelez Mme Trahan, 683-4694, Trust Général du Canada quo-18

2 LOGEMENTS, 5 pièces, très bonne construction, chauffage central situé au 1785 de la Normandie. Offre raisonnable acceptée. — Royal Trust, 529-0171. — Soir, Jean Vaillancourt, 681-8227. quo-21

RUE Colomblère, plain pied, 6 pièces, coin rue, Théo Genest, courtier, 522-1333 - 524-9459. quo-20

STE-ODILE, 5 pièces finies plâtre, près église, école, autobus, comptant, minimum $2,500. Tél. : 623-0772 quo-29

ST-PIE X, rue de la Ronde, maison de 6 pièces, chauffé, aubaine à $13,500.00. Faucher Immeubles & Prêts Inc., courtiers, 681-7743. quo-22

ST-FRANCOIS d'Assise, 1-6 et 2-4, chauffage eau chaude, 2 garages, près lère avenue. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, demandes : Lacroix, tél. : 529-8121 quo-18

ST-PAUL Apôtre, maison seule 6 pièces, bien située, garage, prix raisonnable. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, demandes : Lacroix, tél. : 529-8121 quo-18

ST-ALBERT magnifique propriété avec revenu, direct propriétaire. S'adr. 38 des Saules Ouest. quo-18

MAGNIFIQUE cottage, 8 pièces, en excellent état, grande salle de jeu et buanderie au sous-sol, terrain paysagé et arbres fruitiers. Prix très convenable. 21e Rue, Québec Land & Realty Co., courtiers, Rodrigue Blouin, — 529-8456, soir 661-4728 quo-20

AUBAINE, prompt acheteur, épicerie-boucherie, coin, 3 revenus, direct propriétaire, 1673, 24ème Rue, St-Pie X. quo-12

ACOMPTE 5,500, paroisse Ste-Odile, 2 logis, 6 et 4 pièces, brique américaine, plâtre, $19,000.00. 622-3002. quo-18

ST-PASCAL, maison 3 logements, 2-6 pièces, 1-4 pièces. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust, 529-0171, soir 683-0481. — quo-23

ST-PIE X, maison 8 pièces, sous-sol fini. Appeler M. Gourdeau Royal Trust, 529-0171, soir 683-0481 quo-23

MAISON seule, 6 pièces, garage, Rue Champfleury, près église. 626-1560. Quo-18

ST-PASCAL, 10 logements neufs, près école, église, terrain paysagé, stationnement. Revenu $10,000, acompte $10,000. — 842-1849. Quo-20

Directe propriétaire, paroisse St-Fidele, maison 2 logements 3 pièces, chauffage central, construction récente. Inf. 521-8620. Quo-18

MAISON seule, 5 pièces, chauffage, garage, $12,000.00. — 82 des Epinettes. 36-23

ST-ALBERT, 3 logements près école, autobus, 330 Peuvillers-Est. 524-0302. Quo-18

STE-CLAIRE d'Assise, 2 logements, un 7 et un 3 pièces chauffés. — Tél. : 529-5586. Quo-18

QUARTIER MONTCALM

SALABERRY : 2 logements très propres, 5 pièces meublées si désirés. Georges Paquet Enr., courtier, 524-4517. quo-29

ST-SACREMENT, maisons 2 logements, 6 pièces, chauffées. Morel, courtier 527-1732. quo-4

ST-SACREMENT, maison seule, 4 chambres coucher, garage. Morel, courtier, 527-1732. quo-4

DU propriétaire, 6 logements, chauffés, revenu net $3,722. Tél. : 527-7256. Quo-17

$38,000 maison de chambres, Chemin Ste-Foy, revenu $7,500, 11 chambres plus logis. Corp. Immeubles Finance, Courtier J.-P Chevrier 681-6389 — 623-3002 quo-17

AVENUE Belvédère, propriété à revenus 3 logements, 3 pièces, 1 logement 5 pièces, 2 garages. S'adr. 1 Royal Trust, 529-0171, soir Marcel Robert, 663-0635. quo-17

ST-SACREMENT, 5 pièces, salle jeux, 3½ pièces, sous-sol, bien située, $35,000.00. J.-A. Turmel Inc., 529-2573. quo-20

PLACE Merici, plain-pied 9 pièces, grand terrain, garage double, Théo Genest, courtier, 522-1333 — 524-9459. quo-20

RUE des Erables, 10 pièces, garage double, sous-sol peut être aménagé pour logement ou bureau. Sans frais. Idéal pour professionnel. Conditions faciles. Royal Trust, 529-0171, soir Jean Vaillancourt, 681-8227. quo-21

STS-MARTYRS, 6 logements, plus 7 garages, très bon état. Royal Trust, 529-0171, le soir Jean Vaillancourt, 681-8227. quo-21

LUXUEUX plain pied, 6 pièces, foyer naturel, Théo Genest, courtier, 522-1333 - 524-9459. quo-20

MARECHAL-FOCH, St-Sacrement, propriété 10 pièces, 3 chambres, garage, Faucher Immeubles & Prêts Inc. courtiers, 681-7743. quo-22

RESIDENCE de choix, maison rénovée près Chemin St-Louis, 8 grandes pièces, foyer, cuisine moderne, garage, $32,000.00. Mme Garneau, 681-8992, — 529-9576. Davis-Morin, courtiers. quo-18

J'AI 4 propriétés à offrir dans St-Sacrement. Si vous êtes intéressé, appelez Mme Trahan, 683-4694, Trust Général du Canada. quo-18

PAROISSE St-Dominique, 3 logements chauffés, placement avantageux. Albertus Bouchard, courtier. Demandez Philippe Cordier, 681-7995 quo-23

BOULEVARD de l'Entente, maison de 3 pièces, plus 5 chambres à louer, au deuxième étage, $16,900. — Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir : 681-7486). quo-3

AVENUE Bégin, 5 chambres à coucher, maison 25' x 36', garage, salle de jeux. Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir : 681-7486) quo-3

ST-SACREMENT, maison 8 pièces, garage, sous-sol fini, $30,000. Livraison 1er mai. Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir : 681-7486). quo-3

PAROISSE Ste-Martyrs, 5 revenus, chauffés, placement intéressant $38,500.00 acompte discutable. Albertus Bouchard Courtier, 653-9522. — Quo-23

PLACEMENT

PROPRIETE à revenu, 39 logs situés dans centre de la ville, cuisinette dans chaque logement, service ascenseur buanderie, garage chauffé pour un char au sous-sol, revenu très intéressant. S'adr : Royal Trust, 529-0171 — soir : Marcel Robert, 663-0635 quo-17

PRIX DEMANDE

PROPRIETE 6 logements dont 1 logement 10 pièces, 5-5 pièces. Il faut vendre, occasion pour acheteur sérieux, revenu net approx. $4,300. Royal Trust, 529-0171, Jean Vaillancourt, soir 681-8227. quo-22

PROFESSEURS

MADELEINE de Verchères, grand plain-pied, brique américaine avec garage, 3 chambres coucher foyer, très bonne construction. Pour visiter en tout temps, même samedi ou dimanche, demandez : Mme Lionel Bouvrette, 527-0860. Davis-Morin courtiers quo-18

EXCEPTIONNELLE

SI vous êtes appelé à faire une vie sociale intense, cette spacieuse maison de 9 pièces, plus magnifique salle de jeux, est sûrement ce que vous cherchez depuis longtemps. Elle est en parfaite condition et fait face au Parc des Champs de Bataille. Plus de renseignements en appelant Mme Lucille Levie, 683-9862, Davis & Morin courtiers. quo-22

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER MONTCALM

1480 LONGUEUIL St-Sacrement, maison 2 étages, 8 pièces, 4 chambres à coucher, grand salon et grande salle, plus revenu au sous-sol, direct du propriétaire. Quo-18

ST-SACREMENT, maison seule, 2 étages 8 pièces, 3 chambres à coucher, arbres, haies, pelouse, du propriétaire. Tél. : 527-1281. Quo-20

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

RUE St-Olivier, trois logis non chauffés, deux 4, un 3, intérieur entièrement refait à neuf, $10,500.00. Gingras, courtier, 623-1949 Quo-17

MAISON à vendre, rue Richelieu, 4 étages, non habitée. 623-1798. quo-17

RUE de la Tour, maison de 14 pièces, carré 42' x 47', 3 chambres de bain, idéal pour institut, bureau etc., Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486) Quo-3

MAISON, 3 logements, rue Richelieu, $9,000.00 comptant, Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486) — Quo-3

QUARTIER ST-ROCH

ST-ANSELME : 4 logements non chauffés, $15,000 : la Reine, 2 logements, Georges Paquet Enr., courtier, 524-4517. quo-29

ST-ROCH, rue St-François Est, maison appartements, brique solide, chauffage huile, près église, couvent, 626-2803, 653-4431. quo-1

JACQUES-Cartier, 3 quatre pièces non chauffées. Prix : $10,000.00. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2573. quo-20

MAISON revenus, bâtisse commerciale, terrain pour stationnement. Morel, courtier. 527-1732. quo-12

JACQUES-CARTIER, 7 logements non chauffé, revenu intéressant $32,000.00 Albertus Bouchard, Courtier, demandez Philippe Cordier, 681-7995. — Quo-23

QUARTIER ST-SAUVEUR

ST-MALO, maison gros revenu, acompte $4,000, cause transfert, propriétaire, 523-1190. quo-5

RUE St-Alexis, deux maisons, trois revenus chacune, construction récente, brique, $18,700.00 chacune. Gingras, 623-1949. Quo-17

3 logements, garage, offre raisonnable acceptée. Léo Bernier Courtier, 523-6066. quo-17

32 REVENUS, acompte $20,000, 15% net. Service concierge. 523-0874. quo-17

533-37 CHATEAUGUAY, 42 x 62, $6,500. Tél. : 524-8202. quo-18

RUE NAPOLEON, 3 logements placement avantageux. Albertus Bouchard, Courtier, 653-9322. Quo-23

SILLERY

MAISON brique, 10 pièces, sous-sol fini, garage chauffe, grand terrain, 1210 Preston, près boul. Laurier. 523-7164. quo-29

PARC Lemoyne, 2 chambres coucher, garage carport grand terrain, 527-1623. quo-24

MAISON familiale, 1½ étage, 6 chambres coucher, Morel, courtier 527-1732 quo-29

VUE sur le fleuve, terrain et maisons neuves, Eugène Chalifour constructeur, 2483 Chemin St-Louis. 681-6389, Soir : 683-9011. quo-20

GASPARD Fauteux, 4 chambres coucher, bains, garage, Morel, courtier 527-1732. quo-4

GRAND plain pied, six pièces, plus salle jeu, garage près église, école, $23,000.00 Gingras, 623-1949. Quo-17

PARC FALAISE, cottage, $18,500, 8 pièces, foyer, Corp. Immeubles Finance, courtiers, Mme Terreau 523-6034 ou 681-6389 quo-17

$28,000, bungalow, brique, foyer, 7 pièces Corp. Immeubles Finance, Courtiers, J.-P. Chevrier 681-6389 — 623-3002. quo-17

RUE Williams, cottage 8 pièces, garage, sous-sol fini, près église, école, S'adr. Royal Trust, 529-0171, soir : Marcel Robert, 662-0635. quo-17

RUE Ploermel, maison deux étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher. Très grande salle à diner. Magnifique terrain. Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeuble, 529-8841 (soir, 681-7486) quo-28

ST-CHARLES Garnier, rue Preston, maison neuve en construction, 8 grandes pièces, 2 salles de bains, style canadien, foyer, terrain boisé, comptant $15,000, balance mensuelle $168, occupation juin 1er mai, plan visible en appartant 681-3527. quo-20

BOURBONNIERE, joli plain-pied en brique et stucco, 6 pièces, sous-sol fini, foyer, garage, terrain magnifique, Jerry St-Arnault, courtier immeuble. — 683-0911. quo-17

$25,000 STYLE Canadien, 2 étages, 4 chambres plus demi-chambre, 2½ salles bains, 2 foyers, grand terrain 100 x 100. Libre 1er mai. Pour visiter, appelez Gilbert Casham 681-4055, Davis-Morin, courtiers. quo-18

12 PIECES, dans Sillery, sur terrain 100 x 100, une vraie grande maison. Pour plus d'informations, appelez Mme Denis Lachance 681-4043, Davis-Morin, courtiers. quo-18

TERRAIN et maison de 7 pièces avec une vue magnifique sur le fleuve. Près de l'église St-Colomban, des écoles et terrain de jeux. Le prix demandé représente le prix du terrain de 5,600 p.c. Trust Général du Canada, 529-8311, Soir ; V. Labrie, 525-9517. quo-18

SILLERY, 4 logements chauffés eau chaude, $13,000. Courtage Yves Germain, Tél. : 529-8121. Demandez Mercier. quo-18

AVE Maguire, maison 7 pièces, sous-sol fini. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust, 529-0171, soir 683-0481 quo-23

AVE St-Cyrille, plain-pied, 7 pièces, sous-sol fini. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust, 529-0171, soir 683-0481. quo-23

SILLERY GARDENS

JE peux vous faire visiter en tout temps, même le samedi ou dimanche cette luxueuse maison de 6 chambres coucher, 3 salles bains, foyer salle de famille, salle à diner séparé, magnifique terrain. Davis-Morin, courtiers. Mme Lionel Bouvrette, 527-0860. quo-18

STE-FOY

DOMAINE d'Anjou, magnifique bungalow, 3½ pièces et 6 pièces, occupation immédiate ou pour mai, cpte comptant, à partir de $103.00 par mois. S'adr. Maison Modèle, 3158 de Bellefeuille. Demandez Louis Dion, 653-1902 — 529-4702 quo-27

RUE Windsor, Ste-Foy (près école Pilleau, terrain de jeux et église) magnifique développement de 30 maisons de 5-6 et 7 pièces, modèles variés mêlant style canadien, conditions d'achat facile W. Légaré Inc. demander Roger Lacroix, 653-3183 — 653-4945, Rés. : 681-1237. quo-18

ST-YVES, plain-pied, 2 chambres bains, foyer, Morel, courtier, 527-1732. quo-5

$17,500 — Directement du propriétaire, plain-pied 6 pièces, 3 chambres à coucher, foyer, pièce finie au sous-sol, face aux écoles élementaire, secondaire, cours classique, près église et centre d'achats; autobus sur la rue voisine. 1ère hypothèque à 5%. 523-4643. quo-6

SENSATIONNELLE

$94.00 PAR mois pour payer capital, intérêt et taxes sur une petite merveille de maison. Pour visiter, Mme Denis Lachance, 681-4043, Davis-Morin courtiers quo-18

$10,500.

COUPLE : j'ai pour vous ce 5 pièces avec vue sur les montagnes. Jacqueline Fleury, 523-0206, Davis-Morin courtiers quo-18

SPECIAL

TRES jolie propriété 6 pièces foyer, garage chauffé, salle jeu, buanderie, bar, etc. Extérieur pierre. Valeur exceptionnel. Royal Trust, 529-0171 le soir Jean Vaillancourt, 681-8227. quo-21

OUVERT AUX VISITEURS

DIMANCHE le 19 de 2 hres à 5 hres, Ste-Foy, rue des Chenaux, split-level, 6 pièces, garage, belle valeur à $17,000. Mme Burns : 683-4182, Faucher Immeuble et Prêt Inc, courtier 681-7743. quo-18

LOYER $110.00 PAR MOIS

RUE Le Cavalier, Bungalow de 7 pièces, magnifique terrain, salle de jeux, 4 chambres à coucher, $18,000.00. Comptant $5,000.00. Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486). quo-3

$18,000.00

VENTE bungalow de 5 pièces, sous-sol complètement fini, possibilité d'en louer une partie, tapis mur à mur, laveuse de vaisselle, comptant $4,000.00. M.L.S.-Q. 243. Jacques Plante, Montreal Trust, Courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486), quo-3

121 MAISONS A VENDRE

STE-FOY

CARRE Bochart, bungalow 4 chambres coucher, salon, cuisine, salle bains, direct propriétaire, cause départ. 623-0302. quo-24

PRES Cité Universitaire, carré Pijart, luxueux "split-level" neuf, 7 grandes pièces, 2½ salles de bains, foyer, garage. Prix $32,000; comptant $12,000. J.-Adrien Boivin Ltée. 681-3527 ou 527-3554 quo-17

MAGNIFIQUE bungalow, 6 pièces, comprenant grande cuisine, 3 chambres, salon, salle jeu avec bar, terrain magnifiquement décoré, $17,000.00. Gingras, 623-1949. Quo-17

RUE STANLEY, bungalow 6 pièces, 3 chambres à coucher, près église et Mary Mount College, possession immédiate si désiré, Mme LA 327-4458. Faucher Immeubles & Prêts Inc., courtiers, 681-7743. quo-17

BOIS Boulogne, semi-détachée, 2 logements, 7 pièces, garage, terrain 10,000 pieds, prix $43,000, endroit select. Eugène Chalifour, 681-6389 — 653-9011 quo-17

BOIS de Boulogne, cottage neuf, libre, 8 pièces, foyer, terrain 10,000 pieds. Corp. Immeubles Finance, Courtiers J.-P Chevrier 681-6389 — 623-3002. quo-17

$35,000, neuve, style Colonial, 9 pièces, foyer, carport, livraison 1er mai. Corp. Immeubles Finance, Courtier Claude Chalifour 653-9011 — 681-6389. quo-17

4 bungalows neufs libres, prix $27,000 : 5 pièces, foyer, carport. Corp. Immeubles Finance, Courtiers, Claude Chalifour 653-9011 — 681-6389. quo-17

10 minutes du centre de Québec, chic quartier, exclusivement résidentiel

Le danger de "journée d'études pédagogiques" à Québec-Ouest n'existerait pas pour le moment

A moins d'une entente préalable, le différend de la commission scolaire de Québec-Ouest, avec ses 71 instituteurs et institutrices laïques, pourrait trouver sa solution dans la décision que rendra le tribunal d'arbitrage sur un conflit analogue qui oppose la commission scolaire de Ste-Foy à ses 377 enseignants laïques. Ou encore, dans le cas où la commission scolaire de Québec-Ouest refuserait de s'inspirer de la décision du tribunal dans le cas de Ste-Foy, ses instituteurs pourraient réclamer un arbitrage particulier.

Il ne semble pas toutefois qu'il y ait à appréhender pour le moment la tenue de "journées d'études pédagogiques" à Québec-Ouest, comme la chose s'est produite à Ste-Foy en décembre; quand les professeurs s'abstinrent de se présenter en classe durant deux jours. L'état-major des organismes professionnels des enseignants n'encourage évidemment pas cette mesure de pression extrême dans les conditions actuelles. A Ste-Foy d'ailleurs, les "journées d'études pédagogiques" furent une initiative de l'équipe professorale locale.

La source du conflit à Québec-Ouest comme à Ste-Foy, c'est l'hésitation de la commission scolaire à adapter les salaires de ses instituteurs à ceux de la cité de Québec, municipalité voisine. Les institutrices, pour leur part, réclament la parité de traitement qui fut consentie à leurs consœurs de Québec récemment. Elles consentiraient toutefois à ce que la commission scolaire échelonne sur trois ans l'ascension au niveau de Québec.

La commission scolaire a représenté à ses instituteurs que la satisfaction de leur requête signifierait, pour cette année seulement, un supplément de frais de l'ordre d'environ $35,000 au chapitre des salaires. Les contribuables de Québec-Ouest ne semblent pas favorables . . . A l'occasion d'une séance de la commission scolaire, lundi dernier, un groupe qui prétendait refléter l'opinion générale, a manifesté sans équivoque son hostilité à la demande des instituteurs.

Quelle attitude prendra la commission scolaire ? A l'occasion d'une rencontre au début de la semaine avec les représentants du syndicat des instituteurs de la banlieue de Québec, dont relève leur équipe professorale, le président de la commission scolaire, M. Maurice Lagacé, et ses collègues, se sont montrés conciliants, mais ils ont plaidé la cause des contribuables dont le fardeau s'est alourdi sensiblement en ces dernières années. Les commissaires ont décidé à l'unanimité de différer leur décision.

Les commissaires de Québec-Ouest, d'autre part, ont à cœur le progrès de l'éducation et ils l'ont prouvé de façon probante. Ils se soucient de pourvoir les élèves de leur municipalité d'une excellente équipe professorale. Ils appréhendent toutefois que le recrutement des compétences se complique du fait de l'inégalité des salaires. On sait qu'il est arrivé à Québec qu'on reçoive des centaines de candidatures pour combler 75 vacances . . .

Les instituteurs plaident que les inégalités actuelles dans les traitements entre municipalités voisines n'ont pas leur raison d'être. Trois syndicats d'instituteurs de la région soulèvent le même argument depuis quelques années. Les syndicats du comté de Québec et de la Côte de Beaupré, comme celui de la banlieue de Québec, n'ont cessé de lutter pour faire disparaître ces inégalités entre instituteurs qui ont les mêmes qualifications académiques et assument les mêmes responsabilités. Ils ont d'ailleurs réalisé des gains substantiels dans cette voie.

Une prochaine rencontre aura lieu entre les commissaires de Québec-Ouest et les représentants du syndicat des instituteurs de la banlieue de Québec. On en a convenu lundi dernier. Mais la date n'a pas encore été déterminée. Les parties se concerteront pour la fixer.

Au Palais de Justice

Amende à un malcommode, dans une affaire de fronde, de petits pois, etc.

Une vicieuse attaque avec des petits pois secs lancés au moyen d'une fronde a causé tout un esclandre à St-Gérard-de-Majella au début de juillet de l'an dernier.

L'accusé (Tit-Noël), attacheur dans une fabrique de boîtes en carton, était à jouer au baseball avec son jeune frère quand une pluie de petits pois s'abattit sur eux de toutes parts et de tous côtés.

Tit-Noël entendait bien que ça ne reste pas là! n'écoutant que son courage, il avisa un petiot de 7 ou 8 ans qui était assis sur une grosse roche, le fit descendre de son perchoir et le poursuivit jusque sur la demeure de Madame Tapin. Cette dernière abandonna ses chaudrons et son eau de vaisselle, question d'aller mettre un peu d'ordre, mais ce qu'elle vit n'avait rien d'édifiant.

Tit-Noël était à botter l'arrière-train du tireur de pois quand Madame Tapin décida qu'elle pouvait facilement se dispenser de ce genre de grabuge chez elle, d'autant plus que son père était sur les planches et qu'elle avait les nerfs à fleur de peau.

"M. . . écoeurant ! Sors d'icitte ! Chus chez nous, pis tu vas sortir !"

Pas du tout impressionné, Tit-Noël rétorqua: "C'pas toé qui vas m'sortir !"

Tit-Noël et Madame Tapin ne s'échangèrent pas des politesses pendant bien longtemps et décidèrent plutôt de régler l'affaire 'manu militari'.

Pendant ce temps, le père de l'accusé criait à s'époumonner de l'autre côté de la rue et encourageait son fils à ne pas manquer une si belle chance de faire honneur à la famille.

Le juge Dumontier trouva l'accusé coupable sur deux chefs d'accusation pour voies de faits, le condamna à $5 d'amende sur chacun et demanda en grâce aux familles concernées de cesser ces querelles de village.

Le juge statua que le droit de propriété est sacré et qu'une personne qui n'obtempère pas à l'ordre qu'un propriétaire lui intime de déguerpir a contre elle une présomption 'juris et de jure' comme quoi elle a commis des voies de faits contre ce propriétaire si on l'accuse d'un tel délit on l'accuse.

Cautionnement refusé à l'auteur d'un hold-up

Un jeune homme de 19 ans, accusé d'avoir commis un vol à la pointe du revolver à la banque Canadienne de Commerce du centre commercial Fleur-de-Lys, le 23 décembre dernier, s'est vu refuser tout cautionnement par le juge Paul Roy hier matin.

L'accusé a choisi d'être juge par un juge sans jury et il subira son enquête préliminaire le 24 janvier.

Le produit du crime s'élevait à $4,200.

La prison pour vol d'une automobile

Toujours les causes de vol d'automobile.

Un menuisier a écopé hier de 15 jours de prison pour ce forfait sur un plaidoyer de culpabilité devant le juge Paul Roy.

L'automobile de M. Raymond Boulet, de Québec avait disparu le 15 janvier dernier. La Météor 1955 était évaluée à $400 et avait subi des dommages de $200, au cours d'une embardée.

Un co-accusé qui a plaidé non coupable devra attendre son procès à l'ombre, son dossier judiciaire commandant la prudence à son endroit.

"Fellow" accordé à 273 médecins

Deux - cent - soixante - treize médecins ont reçu un "Fellow" du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada, hier soir, lors d'une brillante cérémonie à l'amphithéâtre de la faculté de Théologie de l'université Laval.

Les médecins ont reçu leur diplôme dans leur spécialité respective, après avoir réussi les examens du Collège Royal.

Quatre médecins de Québec sont parmi les récipiendaires. Il s'agit des Drs François Couture, André Moisan, Roch-André Bourque et Henri-André Grégoire.

Le Dr Georges Bergeron de Québec a déclaré, lors de la cérémonie, que les examens du Collège Royal sont reconnus comme étant très difficiles. Conséquemment, si plusieurs échouent, il ne s'agit pas de discrimination, mais d'un moyen pour conserver le haut prestige attaché au titre de "Fellow", a-t-il laissé entendre.

Une femme est BRULEE VIVE

ILE BIGRAS (PC) — Une femme d'environ 40 ans, Mme Charles King, a été brûlée vive vers midi hier, dans l'incendie de sa demeure à l'Ile Bigras, dans le voisinage de l'Ile Bizard, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Son fils, Wayne, âgé de trois ans, a subi des brûlures graves et on l'a hospitalisé à Montréal.

Les pompiers volontaires de l'Ile Bigras ont maîtrisé l'incendie au début de l'après-midi.

Enquête préliminaire d'un jeune, accusé de vol, fixée au 24 janvier

Un adolescent de 18 ans qui comparaissait, hier, devant le juge Paul Roy des sessions de la paix ne sera plus reconnaissable lors de son enquête préliminaire, le 24 de ce mois, s'il suit le conseil de son avocat.

Plaidant pour obtenir un cautionnement pour son client, le procureur fit remarquer au juge que le jeune Apollon avait reçu le conseil de se faire tondre la chevelure et d'être plus sérieux.

L'accusé fut relâché sur un cautionnement de $500, souscrit par son père, après avoir plaidé non coupable à l'accusation d'avoir dérobé à M. Sidney Clark de Boischatel, un radio d'automobile, un essui-glace, un pneu de rechange et divers outils, le tout d'une valeur de $250. Le forfait aurait été commis au mois d'août 1963.

Un co-accusé, qui est déjà sous le coup d'une sentence suspendue pour vol d'automobile a été également admis à caution pour $100, en argent ou $600, par personne solvable.

Un complice qui aurait entraîné les deux jeunes sur la voie du crime purge actuellement une peine d'emprisonnement pour ce vol.

Transformation profonde de la famille canadienne-française

L'univers traditionnel de la famille canadienne-française a éclaté. Il y a 50 ans, 90 pour cent des revenus servaient à satisfaire les besoins physiologiques de la famille, alimentation, vêtements, mobilier. Aujourd'hui, près du tiers des revenus de la famille servent à satisfaire des besoins nouveaux: automobile, mobilier moderne, appareils ménagers, assurances, vacances et loisirs, ne gardant que 65 à 70 pour cent pour les besoins physiologiques fondamentaux.

C'est là ce que déclarait hier aux membres du Club Kiwanis de Québec, M. Marc-Adélard Tremblay, professeur titulaire au département de sociologie et anthropologie de la Faculté des Sciences sociales de Laval. M. Tremblay rappelait aux Kiwaniens quelques faits saillants d'une enquête sociologique menée pour le compte des Caisses populaires. Ce rapport a été publié pour la première fois en mai dernier, à l'occasion du congrès des Caisses populaires.

RECOURS AU CREDIT

Ces besoins nouveaux, a dit M. Tremblay, tiennent une place très importante dans la hiérarchie contemporaine des besoins. D'après les rapports des sociologues, qui ont mené cette enquête de 1957 à 1962, la famille canadienne-française vit au delà de ses moyens.

Le recours au crédit, poursuit M. Tremblay, est le moyen le plus usité pour satisfaire les besoins nouveaux. Soixante-quinze pour cent des familles se sont endettées au cours de leur existence, et 50 pour cent consacrent une tranche de 10 pour cent de leurs revenus à rembourser des dettes contractées dans l'année, soit un montant qui varie entre $600 et $800.

En considérant ces divers résultats, a dit M. Tremblay, on ne peut s'empêcher de se poser une question: La famille de demain est-elle en train de se dissocier trop rapidement des traditions ?

La Chambre de Loretteville a subi un échec

La Chambre de Commerce de Loretteville a fait échec avec son projet d'organisation des loisirs sur un plan "Loretteville métropolitain".

La Chambre prévoyait organiser les loisirs pour les municipalités de Loretteville et de Neufchâtel, et de former un comité qui dirigerait le tout.

Toutefois, le président de la Chambre, M. Antoine Parent, a dit qu'un comité avait été formé pour les loisirs de ces deux localités; mais devant l'ampleur que prennent les loisirs, la ville de Loretteville a cru bon de demander à la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Québec à la Chambre de Commerce, mais encore là, aucune entente n'a été trouvée pour la formation d'une organisation des loisirs qui engloberait les deux municipalités.

M. Parent trouve la chose malheureuse, soulignant "que les jeunes de Loretteville et de Neufchâtel auraient profité d'une telle organisation".

À VENDRE

Propriété à logements, revenus $3,900, plus terrain commercial 600 pds sur coin de rues avec autre propriété pour commerce, avec chauffage eau chaude. Le tout $24,000. Affaires directes avec propriétaire. Cause départ.

TEL.: 527-4757

VENDEUR DE MATERIEL DE CHAUFFAGE

Vendeur bilingue pour solliciter, dans un bon territoire de la ville et la région de Québec, le commerce de plomberie et chauffage. Doit bien connaître l'industrie. Excellente rémunération. Discrétion assurée aux postulants.

DEPT 4424, LE SOLEIL, QUE.

CITÉ DE QUÉBEC

Québec, le 17 janvier 1964
Bureau du Greffier de la Cité
CITÉ DE QUÉBEC
SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES DU SERVICE DES INCENDIES

Avis public est par le présent donné, que des soumissions cachetées, scellées et endossées: SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES DU SERVICE DES INCENDIES, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à Mercredi le 29 janvier 1964, à 3.00 P.M. pour la fourniture des uniformes (3 morceaux), pantalons, pantalons d'été, imperméables, paletots d'hiver, casquettes d'été, casquettes d'hiver, chemises blanches, chemises gris-bleu avec épaulettes, chemises bleu-pâle avec épaulettes, salopettes, froques, souliers, Geaters, claques, mitaines de laine, etc., etc.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau du Chef du Service des Incendies, Hôtel de Ville.

L.-P. DESJARDINS
Greffier de la Cité

VÉRITABLES SPÉCIAUX

Vous pouvez obtenir tous vos matériaux de construction à prix spécial

BOIS de toutes sortes, FENETRES PANORAMIQUES, PORTES intérieures et extérieures, PLOMBERIE de toutes sortes.

Afin de vous donner une idée des prix, voici quelques exemples:

Portes acajou 1ère qualité, 24" de large 4.95 — 30" de large 5.95
PLANCHE LAMINE Ther-o-bar extérieur, le mille pieds 53.50
PLANCHE LAMINE Ther-o-bar intérieur, le mille pieds 51.00
ISOLATION 2" le mille pieds 37.50

Nous vendons aussi les matériaux de construction usagés, BOIS, PORTES, CHASSIS, PLOMBERIE, TUYAUX ½" à 4", ISOLATION, ELECTRICITE, POUTRES de BOIS, BARDEAUX ASPHALTE et AMIANTE, etc.

MODERN PLYWOOD

CONTRE-PLAQUE
PRE-FINI — Feuille 4' x 8' 4.70

FLINTROCK, le mille pieds 46.00

MODERN PLYWOOD REG'D
74 boul. Pie XI
St-Gérard-Majella
(Chemin du Camp Valcartier)
Ouvert tous les soirs et livraison dans Québec et les environs.

BOIS
2 x 3 le morceaux de 8 pieds 36¢
le mille pieds 80.00

CONTRE-PLAQUE à l'épreuve de l'eau feuilles 4' x 8'

Sheeting	Select
5.16 2.60	2.90
3-8 3.05	3.35
1-2 4.25	4.55
5-8 5.20	5.50
3-4 6.30	6.60

TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



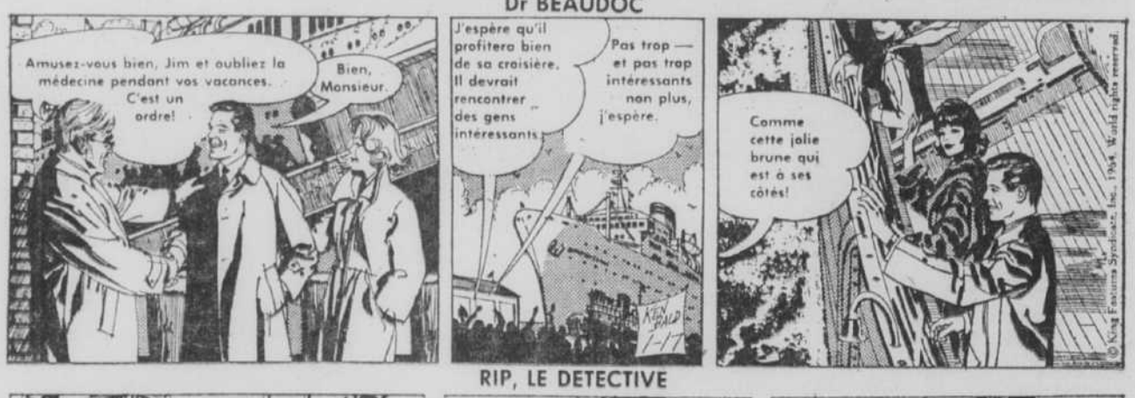
LES CANADIENS: Les Filles du Roi



LISONS . . . Le Comte de Monte-Cristo



Dr BEAUDOC



RIP, LE DETECTIVE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



L'Allemagne ne désire pas la création d'institutions nouvelles mais plutôt le renforcement des liens actuels

(Erhard)

LONDRES (Reuter) - Au terme de sa visite officielle en Grande-Bretagne, le chancelier Ludwig Erhard a évoqué hier à Londres devant la presse les problèmes européens.

Il a déclaré qu'il ne pouvait imaginer que la question d'une union politique européenne soit discutée, sur le continent, sans le désir manifeste dès les premiers stades, ou même dès le début, d'établir des contacts étroits et d'engager des négociations avec la Grande-Bretagne.

Ce à quoi pense l'Allemagne, a-t-il indiqué, n'est pas tant la création de nouvelles institutions que le développement de liens politiques et d'une coopération plus étroite. En conséquence, a-t-il ajouté, il ne faut pas attendre dans les prochains mois des négociations ou un accord à propos de la création de nouvelles institutions.

Le chancelier a fait remarquer que la Grande-Bretagne et les pays du Marché Commun étaient déjà liés au sein de l'union de l'Europe occidentale et que les ministres des Affaires étrangères des Sept se réuniraient à Londres la semaine prochaine.

L'Allemagne est inquiète du fait que si la communauté européenne s'en tient aux termes du traité de Rome, il ne peut en résulter qu'une Europe de technocrates et non un groupement politique.

Le chancelier fédéral a ajouté qu'il ne serait pas approprié de discuter, à ce stade, de propositions concrètes en vue de créer une unité politique de l'Europe occidentale.

Le professeur Erhard a déclaré qu'il considérait la coopération franco-allemande comme le noyau de l'unité européenne et que l'étape suivante devait être l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Quand ceci aura été réalisé, a-t-il dit, un pont aura été lancé en direction d'une communauté atlantique plus vaste ou d'un "partnership".

Il a ajouté qu'une réunion "au sommet" des six pays européens, à laquelle pourraient peut-être participer d'autres pays, constituerait l'étape finale des efforts déployés en vue de l'unité de l'Europe occidentale.

En ce qui concerne les relations est-ouest, le professeur Erhard a déclaré que les puissances occidentales examineront, au cours des prochains mois la possibilité d'une détente mais qu'en même temps, elles doivent veiller à ne pas relâcher leur vigilance.

Le chancelier Erhard a précisé que la question de la force nucléaire multilatérale de l'OTAN avait été examinée en détails au cours des entretiens qu'il vient d'avoir avec le premier ministre britannique.

Les deux chefs de gouvernement ont étudié cette question non seulement d'un point de vue militaire mais également politique, examinant les conséquences que pourrait avoir un succès ou un échec de ce projet.

Passant au problème du coût de stationnement des forces britanniques en Allemagne, le chancelier Erhard a déclaré que les deux parties étaient d'accord sur le fait que des unités de l'armée britannique devaient continuer à être stationnées sur le sol allemand.

Il a ajouté qu'il a toujours été possible de trouver des arrangements destinés à soulager la balance des paiements britanniques et que l'Allemagne est prête à étudier avec sympathie et largeur de vue ce problème.



Monsieur J.-H. Noël, époux de dame Bernadette Dorion, décédé à l'âge de 70 ans, 5 mois. Les funérailles auront lieu samedi à St-François d'Assise. —

La banlieue

(Suite de la page 15)

de la Fédération des coopératives.

NEUFCHATEL

M. Gilles Côté, de Neufchatel, vient d'être choisi l'un des douze architectes canadiens qui ont été invités à faire partie du comité consultatif qui doit procéder, d'ici trois ans, à l'étude des projets et des réalisations des différents pavillons pour l'Exposition universelle de 1967, à Montréal.

QUEBEC-OUEST

Le conseil municipal de Québec-Ouest a adopté en troisième lecture lors de sa dernière assemblée régulière le règlement 387 concernant la non évaluation de la machinerie industrielle.

Ce nouveau règlement municipal a pour but de favoriser l'établissement de nouvelles industries dans la ville de Québec-Ouest.

Le conseil municipal a ajourné sa réunion à lundi prochain, le 20 janvier.

Politique qui fait mal aux étrangers

Toronto (PC) — Le gouvernement de la province de Québec exerce en faveur de ses gouvernés un favoritisme économique beaucoup plus évident que dans toute autre province, a déclaré hier, à Toronto, F. G. Samis, gérant de l'Association canadienne des Manufacturiers de produits électriques.

La politique de préférence accordée par le gouvernement du Québec aux firmes de la province a provoqué des plaintes de nombreuses compagnies membres de l'Association à l'extérieur, a-dit M. Samis et cette situation sera discutée lors de la prochaine réunion de l'organisme.

La province de Québec offre de payer un taux supplémentaire de 10 pour cent aux compagnies situées sur son territoire qui soumissionnent pour ses contrats, offre qui n'est pas faite aux compagnies étrangères.

"Quand le gouvernement du Québec demande des soumissions pour ses contrats, il requiert que les matériaux proviennent de la province même," a dit M. Samis, qui a ajouté "Je crois que les architectes et les entrepreneurs qui présentent leur soumission doivent exercer leur métier dans la province même."

Il a souligné qu'une semblable politique existait dans toutes les autres provinces, y compris l'Ontario, mais que cette attitude semblait moins consistante dans le Québec quoique le gouvernement de cette province tente de l'appliquer de plus en plus.

MECANICIEN DEMANDE

Mécanicien ayant l'expérience, dans la machine à laver automatique, sécheuse, pour travail à domicile. S'adresser à :

351 E. Blvd Charest

Décès

BEDARD — A Loretteville, le 15 janvier 1964 à l'âge de 81 ans, est décédé M. Arthur Bédard, époux en premières noces de feu dame Marie Savard et en deuxièmes noces de dame Rosanna Noël demeurant à 104 Valvue.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ du salon funéraire Antonio Falardeau, no 30 rue St-Joseph, à 9 heures 45 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

BEDARD — A Québec, le 16 janvier 1964, à l'âge de 18 ans 8 mois, est décédé M. Roger Bédard fils de feu M. Alphonse Bédard et de dame Germaine St-Hilaire, demeurant à 311 rue Joliette.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 535 avenue des Oblats, coin St-Luc, à 8 heures 45 pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

BOUCHER — A Québec, le 15 janvier 1964, à l'âge de 83 ans 3 mois, est décédé M. Paul-Emile Boucher employé au ministère des Postes, époux de dame Clarence Desrochers, demeurant à 1728, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils no 1290, 1ère Avenue, à 9 heures pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

CAREAU — A Québec-Ouest, le 17 janvier 1964, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé monsieur Arthur Careau, époux de dame Flore Demers, demeurant 346 ave Proulx.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., no 270 rue Marie-de-l'Incarnation, à 8.45 heures pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance, et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

COTE — A Québec, le 17 janvier 1964, à l'âge de 58 ans 6 mois, est décédé M. Norbert Côté célibataire fils de feu M. Joseph Côté et de feu dame Marie Moisan, demeurant 630, St-Ignace.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, No 1547, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 8 heures 30 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

CRETE — A Ste-Marie de Beauce, le 14 janvier 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Irenée Crête, époux de dame Blanche Bilodeau.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du salon de Edgar Marcoux & Fils, à 9 heures 45 pour l'église de Ste-Marie de Beauce et de là au cimetière paroissial.

DE VARENNES — A Québec, le 16 janvier 1964, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Eva Lafleur, épouse de feu M. Joseph De Varennes, demeurant 855, rue Claire-Fontaine.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 120, rue St-Jean, à 8 heures 30 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

DROLET — A Québec, le 15 janvier 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marguerite Hanley épouse de M. Emile Drolet demeurant 484, des Franciscains.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, No 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 55 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

DUPLAIN — A l'Hôpital Général, le 15 janvier 1964, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Lucienne Duplain, demeurant à St-Raymond.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Raoul Alain, no 187 rue St-Joseph, St-Raymond, à 10 heures 15 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

GARIEPY — A l'Ange-Gardien, le 17 janvier 1964 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Léon Gariépy, époux de feu dame Emilie Laberge, demeurant 6885 Ave Royale, Ange-Gardien.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la Coop des Frais Funéraires, no 7861, Ave Royale, Château-Richer, à 8.30 h. pour l'église de l'Ange-Gardien, et de là au cimetière paroissial.

GUY — A Québec, le 16 janvier 1964, est décédée Mlle Justine Guy, demeurant 7, de Gaspé Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Enr., No 6, rue Perreault, Lévis, à 9 heures 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière de Bienville.

HAMEL — A la Clinique Médicale de Beauport le 15 janvier 1964, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Arcadius Hamel, époux de dame Odila Blanchette, il demeurait autrefois à Parisville.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures.

Départ de la nouvelle résidence funéraire de Wilfrid Robert Enr., no 3221 avenue Royale, Giffard, à 10 heures 45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière St-Charles.

HOUDE — A l'hôpital St-Sacrement, à Québec, le 15 janvier 1964, à l'âge de 64 ans 2 mois, est décédé M. Benoit Houde, époux de dame Albertine Blais.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ du salon funéraire Aurélien Verland, à Disquet, à 9 heures 45 pour l'église de Disquet et de là au cimetière paroissial.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

HOUDE — A Québec, le 15 janvier 1964, à l'âge de 69 ans 8 mois, est décédé M. Emile-S. Houde, époux de dame Lucienne Gagné, demeurant au no 348 de la rue.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

JOBIN — A Neufchatel, le 16 janvier 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J.-B.-A. Jobin, époux de dame Alice Savard, demeurant à 114 de l'Ormière.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 30.

Départ du salon funéraire Antonio Falardeau, no 30 rue St-Joseph, à 9 heures 15 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

LABERGE — A Québec, le 14 janvier 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Emile Laberge, bijoutier, époux de dame Beatrice Moisan, demeurant 523, rue St-Réal, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 ouest, rue St-Cyrille, à 9 heures 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

MARCOUX — A Québec, le 14 janvier 1964, à l'âge de 76 ans 8 mois, est décédé M. Napoléon Marcoux époux de feu dame Louise Voisele, demeurant à 1560 Nicolet.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 318 Chemin de la Canardière, à 9 heures 15 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

MORENCY — A l'hôpital St-François d'Assise, le 15 janvier 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Albertine Latouche, épouse de feu M. Joseph Morency, demeurant : 41, rue Tremblay, Beauport.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Enr. No 844, avenue Royale, à 9 heures 15 pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial.

NOEL — A Québec, le 16 janvier 1964, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé monsieur Jules-Henri Noël, ex-employé civil, époux de dame Bernadette Dorion, demeurant 1116 rue Aiguebelle.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1290, 1ère Avenue, à 10 heures 00 pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

ROY — A Parent, Abitibi, le 14 janvier 1964, à l'âge de 44 ans, est décédé accidentellement M. Laureat Roy, célibataire, de St-Anselme, Dorchester.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gaston Breton, à 9 heures 45 pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial.

VINCENT — A Québec, le 16 janvier 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée la Reverende Mère St-Vincent de Paul, née Marie-Louise Vincent.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la Maison Mère Mallet, 945 St-Olivier où un libera sera chanté samedi à 3 heures 30 p.m. en la chapelle de la rue Richelieu, pour être ensuite transportée à la Maison Générale, 1 rue d'Estimauville où le service sera chanté lundi à 9 heures a.m. et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

Madame J. De Varennes

Mme veuve Joseph De Varennes, née Eva Lafleur, est décédée le 16 janvier, à l'âge de 70 ans et 7 mois. Elle demeurait à 855, rue Claire Fontaine, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles : M. et Mme Henri De Varennes (Germaine Chartrand), M. et Mme Armand De Varennes (Yvette Renaud), M. Laurent De Varennes; ses frères et belles-soeurs : M. et Mme Emile Lafleur (Blanche Rouleau), M. et Mme Robert Lafleur (Rachelle Lemelin), Mme vve Henri Lafleur (Laetitia Landry).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean. Le service aura lieu lundi, en l'église de St-Jean-Baptiste, et l'inhumation sera faite au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean. Le service aura lieu lundi, en l'église de St-Jean-Baptiste, et l'inhumation sera faite au cimetière St-Charles.

L'UCC devant la Commission Bélanger

Corriger l'impôt foncier des fermes

De notre envoyé spécial, MARTIAL DASSYLVA

MONTREAL — L'Union catholique des cultivateurs qui a comparu ce matin devant la Commission royale d'enquête sur la fiscalité présidée par M. Marcel Bélanger, a demandé l'adoption immédiate d'une formule de rajustement comme correctif à l'imposition foncière en milieu agricole.

La correction proposée par l'UCC consisterait à ramener la valeur moyenne de la propriété agricole au niveau de la valeur moyenne de la propriété non agricole.

D'après le mémoire de l'UCC, le coefficient de correction pourrait être fixé pour chaque municipalité, selon ce que représente la valeur moyenne de la propriété non agricole par rapport à la propriété agricole. Le coefficient pourrait être aussi de ½.

L'UCC insiste sur le fait qu'il serait avantageux que les évaluations soient faites à la valeur réelle et sur une base technique.

L'organisme propose aussi une autre formule qui consisterait à n'imposer la taxe foncière que sur la résidence de ferme, laissant le bien de production agricole à l'abri de la taxation.

Toutefois, l'UCC préfère la première formule qui semble mieux tenir compte de la rentabilité de l'exploitation agricole comme telle et qui paraît plus apte à assurer une répartition équitable du fardeau de l'impôt foncier, tout en étant très facile d'application pour l'ensemble de la province.

L'UCC voudrait aussi que l'on introduise dans le Code municipale les mêmes dispositions contenues dans la Loi des cités et villes relativement à l'évaluation foncière de la propriété agricole. L'article 522 de la Loi des Cités et villes prévoit en effet un maximum pour le paiement de la taxe foncière. Cet article assure une plus grande protection à l'entreprise agricole, parce qu'elle tient compte de sa rentabilité.

"Une telle adaptation, de la législation au contexte social actuel, poursuit le mémoire de l'UCC, en plus d'apporter un tempérament fort appréciable à la situation présente, nous rapprocherait de l'esprit d'humanité et d'équité qui présida à l'élaboration des articles précités (art. 522 de la Loi des cités et villes).

Le Code municipal, selon l'UCC, devrait au moins prévoir les principaux critères permettant d'établir la valeur agricole d'une propriété, compte tenu de la rentabilité de l'exploitation agricole et des cadres dans lesquels évolue l'agriculture du Québec de 1964.

Par ailleurs, le Code scolaire devrait lui aussi être amendé et inclure l'exploitation agricole dans la préparation ou la modification du rôle d'évaluation.

De l'avis de l'UCC, les changements aux Codes municipal et scolaires devraient concorder avec la méthode de rajustement proposée plus haut.

Robert Kennedy entreprend des pourparlers avec Sukarno pour régler le conflit Indonésie-Malaisie

TOKYO (PA) — Le procureur général des Etats-Unis, M. Robert F. Kennedy, est arrivé à Tokyo hier afin d'entamer des pourparlers avec le président de l'Indonésie, M. Sukarno, dans un effort pour apaiser l'animosité de l'Indonésie à l'égard de la nouvelle fédération de la Malaysia.

Il a fait le voyage accompagné de son épouse Ethel. M. Robert F. Kennnedy en est à sa première mission officielle depuis que M. Lyndon B. Johnson a succédé à son défunt frère comme président des Etats-Unis.

M. Kennedy a révélé qu'il espérait conclure un pacte d'amitié entre les Etats-Unis et l'Indonésie de façon a apaiser la tension entre l'Indonésie et la Malaysia. Il a rendez-vous avec M. Sukarno demain.

Le procureur général des Etats-Unis, âgé de 38 ans, a ajouté, cependant, qu'il serait préférable que la crise malaisienne, soit réglée par les pays asiatiques, plutôt que par les Américains. M. Robert Kennedy a rencontré M. Sukarno pour la première fois en 1962, lors d'une mission en Extrême-Orient.

Bien que M. Sukarno ne se soit pas gêné pour critiquer ouvertement les Etats-Unis, on dit qu'il a beaucoup de respect pour l'honnêteté et l'habilité de M. Kennedy. M. Kennedy a aussi exprimé ses remerciements au nom de sa belle-soeur, Mme Jacqueline Kennedy et de toute sa famille pour les marques de sympathies et d'affection que le peuple japonais a témoignées lors de l'assassinat de M. John F. Kennedy, en novembre dernier.

M. Kennedy a révélé que son frère avait signifié l'intention de visiter le Japon ce mois-ci ou le mois prochain et qu'il avait toujours considéré qu'un lien étroit existait entre le Japon et les Etats-Unis.

Les efforts du procureur-général américain, dans le but d'apaiser la tension entre l'Indonésie et la Malaysie, le conduiront autour du monde afin de rencontrer tous les principaux intéressés. Lundi, il poursuivra son voyage à Manille, où il rencontrera le président Diosdado Macapagal des Philippines.

M. Robert Kennedy a aussi exprimé le désir de s'entretenir avec le premier ministre de la Malaysia, M. Tunky Abdul Rahman à Kuala Lumpur et le premier ministre britannique, Sir Alex DOUGLAS Home à Londres.

CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS

et bien rémunérés pour Québec, Lac St-Jean et Trois-Rivières.

Pour la vente et l'installation des réputés bains finlandais SAUNA pour maisons de rapport, hôtels, motels, clubs, centres de villégiature et logis privés. Exclusivement pour personnes sérieuses.

Formation et surveillance fournies par la compagnie

Territoire entièrement protégé par contrat écrit. Possibilités illimitées de profit dans un commerce prospère à l'année longue.

Pour renseignements complets en toute discrétion,

écrire ou téléphoner au

GERANT GENERAL

SAUNA COMPANY OF CANADA

5048 AVE WESTERN MONTREAL, QUE. TEL.: 489-5303

La conférence au sommet des chefs arabes "est consacrée à la destruction et complote la guerre"

MONTREAL (PC) — M. Gershon Avner, ambassadeur d'Israël au Canada, dit que la conférence au sommet des chefs arabes, au Caire, "est consacrée à la destruction et complote la guerre".

M. Avner adressait la parole au banquet de clôture, hier, du congrès de quatre jours de l'Hadassah - Wizo. L'Hadassah est une organisation féminine juive de 15,000 membres, affiliée à l'Organisation sioniste féminine internationale.

L'ambassadeur a dit que la conférence arabe, qui a pris fin hier au Caire, "constituait la première étape dans une guerre des nerfs qui se poursuivra durant plusieurs mois".

Il a ajouté que le principal souci des Arabes était "de saboter Israël pour l'empêcher de progresser et de se renforcir", en essayant d'empêcher que l'eau du Jourdain "serve à la réadaptation de la population du sud d'Israël."

Tout indiquait, hier, au Caire que les Arabes en sont venus à un accord, sur leurs propres projets d'irrigation, pour contrer le projet d'Israël de détourner une partie des eaux du Jourdain, pour l'irrigation du désert de Negev.

MENACE ARABE

Les Arabes ont parlé d'arrêter totalement les eaux du Jourdain. Israël a riposté en disant que le pays s'y opposerait par la force.

M. Avner a prédit qu'il y aurait "une bataille de relations publiques dans ce pays-ci", sur la querelle israélo-arabe, à propos des droits sur les eaux du Jourdain.

Les Israéliens sont habitués à ces menaces, a poursuivi l'ambassadeur et rien ne les empêchera d'aller de l'avant avec leur projet d'irrigation, à l'intérieur de leurs propres frontières.

"Un jour en 1964, quand nos ingénieurs seront prêts, les robinets seront ouverts."

M. Howard Sachar, directeur de l'Institut Jacob Hiatt de l'Université Brandeis, à Jérusalem, a parlé du développement et de l'histoire de l'Etat d'Israël.

Il a demandé aux jeunes Juifs nord-américains de donner une ou deux années de leurs services à Israël, qu'il a décrit comme "un petit pays vulnérable", aux prises avec une bataille économique continuelle.

Plus tôt dans la journée, Mme Charles Eisenstat, de Montréal, fut élue présidente national de l'Hadassah-Wizo. Elle succède à Mme Harry Cohen, de Sydney, N.-E., qui a occupé la fonction durant quatre années.

Près de 1,000 délégués de toutes les régions du pays ont assisté au congrès de quatre jours.

Sr St-Vincent- de-Paul

La Rév. Sr St-Vincent-de-Paul, directrice du service social des Soeurs de la Charité, que les pauvres et les infortunés de Québec et de la banlieue avaient pris l'habitude d'appeler la "Petite Soeur des Pauvres", est décédée, hier, à la maison généralice de sa communauté, à Giffard.

Depuis 1949 jusqu'à ces toutes dernières semaines, par tous les temps, elle accourait vers les foyers où existaient des problèmes d'ordre moral, physique ou financier.

Née à Québec, le 8 juillet 1895, elle allait célébrer son 48e anniversaire de vie religieuse. Elle avait étudié chez les Soeurs de la Charité avant d'entrer dans la congrégation. Bachelière en pédagogie et licenciée en service social de Laval, elle avait fait la classe et enseigner la musique avant d'être désignée à la direction du service social.

Elle croyait en l'aide matérielle et morale, et elle avait institué le programme des retraites fermées pour ses habitués de l'Oeuvre de la Soupe.

La Rév. Sr St-Vincent-de-Paul était la fille de M. A.-Elzéar Vincent et de dame Sulina Marcoux, décédés.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs: la Rév. Sr Ste-Vincente (Alice), des Soeurs de la Charité, économe au Foyer St-Antoine, à St-Roch, Mme René Nadeau (Bernadette), de Sillery; son frère, M. J.-Arthur Vincent; son beau-frère, M. René Nadeau; ses belles-soeurs: Mme Raoul Vincent (Léonida Gosselin), Mme Alphonse Vincent (Jeanne Guy), Mme Henri Vincent (Yvonne Boiteau) et Mme Arthur Vincent (Exilda Giasson).

Par permission spéciale, la dépouille mortelle sera exposée à la maison où tous les pauvres pouvaient la voir à tout moment, à 945, rue St-Olivier, à Québec. Un libera sera chanté, samedi après-midi, à la chapelle de la communauté, rue Richelieu. Elle sera ensuite transportée à la maison mère de Giffard, rue d'Estimauville, où le service sera chanté lundi. Elle sera inhumée au cimetière de la communauté.

Province de Québec,
Cité de Giffard.

Avis Public aux Electeurs Propriétaires d'Immeubles Imposables de la Cité de Giffard

AVIS PULBIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la Cité de Giffard que le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 26 novembre 1963 et en deuxième lecture, le 14 janvier 1964, le règlement numéro 374 amendant le règlement de zonage concernant les enseignes, affiches et panneaux-réclame.

Qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables est convoquée en vertu de l'article 426, paragraphe 1 de la Loi des Cités et Villes et sera tenue à l'endroit où siège le conseil municipal, soit à 3095 chemin Royal, Giffard, lundi le 3 février 1964 à 7 heures du soir, pour l'approbation ou la désapprobation du règlement numéro 374.

Fait et donné en la Cité de Giffard, ce 15 janvier 1964.

JACQUES SIMONEAU,
Greffier.

Champions de souque à la corde

L'invincible équipe de la taverne Durocher remporte, depuis quatre ans, le championnat provincial de souque à la corde, dont le concours est l'une des attractions du pittoresque Festival de la basse ville, à Québec.

Perspectives présente, cette semaine, un article illustré de photos en couleurs sur les cinq mastodontes de la taverne Durocher dont le poids total est de 1,646 livres.

A lire demain dans "PERSPECTIVES", avec le journal

LE SOLEIL



Il faut en finir avec ces insultes

SARNIA, Ontario, (PC) — Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, a lancé un appel à tous les politiques, qu'ils soient du Québec ou de l'extérieur du Québec, de cesser les déclarations "caassantes" sur les relations entre les Français et les Anglais qui forment les deux principaux groupes ethniques du Canada.

Si l'on veut en venir à une meilleure entente, a-t-il déclaré devant la Chambre de Commerce de Sarnia, il faut absolument élargir le dialogue entre les deux groupes.

"Ce serait là le point de départ vers des pourparlers visant à l'établissement d'une nouvelle constitution", a dit M. Arsenault.

Parlant en anglais, le ministre a demandé aux politiques de tous les partis et de tous les niveaux d'éviter de dire des choses ou de prendre des attitudes qui refléteraient davantage nos divergences plutôt que notre héritage commun aux deux groupes.

Il a ajouté que les Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec devraient bénéficier des mêmes droits que la minorité anglaise du Québec.

Il y a plusieurs cas, a signalé M. Arsenault, où le sens commun pourrait éviter les incompréhensions et les frictions entre Anglais et Français. Et l'un de ces cas est précisément l'octroi par Radio-Canada d'un poste français à Toronto.

"Nous, du Québec, ne voyons pas la raison pourquoi les 167,000 Canadiens français habitant Toronto ne bénéficieraient pas d'un poste de radio opérant dans leur langue quand on sait que les 25,000 personnes de langue anglaise de la ville de Québec, presque toutes bilingues, ont, depuis des années, et en plein coeur du Canada français, non seulement un poste de radio, mais une station de télévision diffusant dans leur langue."

Le sénateur G.P. Campbell est décédé

Toronto PC — Le sénateur Gordon Peter Campbell, de Toronto, est décédé la nuit dernière dans un hôpital de Toronto. Il était âgé de 65 ans.

Partenaire de l'étude Arnoldi, Parry, Campbell, Pyle, Godfrey and Lewtas, il avait été nommé sénateur le 21 février 1943.

Par suite du décès du sénateur Campbell, il ne reste au Sénat qui compte 102 sièges, que 59 libéraux, 34 conservateurs, deux indépendants et un libéral-indépendant. Il y a six vacances.

Services anniversaires

FAUBERT — Mardi le 21 janvier à 8 heures en l'église de St-Pie X, sera chanté le service anniversaire de Mlle Ginette Faubert.

GAGNON — Samedi, le 18 janvier 1964 à 9 heures en l'église du Très St-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de dame Cécile Lévesque, épouse de feu monsieur François Gagnon autrefois de Rimouski.

PIGEON — Lundi le 20 janvier, à 8 heures en l'église Notre-Dame de Pitié sera chanté le service anniversaire de M. Lorenzo Pigeon, époux de dame Georgette Fournier.

VERRET — Samedi le 18 janvier à 9 heures en l'église Ste-Marie Médiatrice, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Arthur Verret, époux de dame Rose-Anna Legaré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

Remerciements

MARTEL — La famille Charles-Henri Martel remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Charles-Henri Martel soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Le Soleil offre tous les jours une profusion de nouvelles dans tous les domaines de l'actualité.



CONFERENCE SUR LE DESARMEMENT — Le président Johnson a eu un entretien, hier, avec M. William C. Foster, chef de la délégation américaine à la Conférence sur le désarmement de Genève. M. Foster a exprimé l'espoir que les prochaines discussions à Genève réduiront la tension Est-Ouest. (Téléphoto PA)

Le souhait de Johnson

Un contrôle plus net des armes nucléaires

WASHINGTON (Reuter) — Le président Johnson a fait savoir, hier, dans un communiqué que les Etats-Unis présenteraient à la conférence de Genève sur le désarmement — qui reprend la semaine prochaine — des propositions visant à un contrôle plus poussé des armes de guerre.

Ce communiqué a été publié par la Maison Blanche à la suite de l'entretien que le président Johnson a eu avec M. William Foster, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement. Le communiqué ajoutait que le président a insisté sur le fait que les Etats-Unis saisiraient toutes les occasions de rechercher d'éventuels nouveaux terrains d'entente.

M. Foster qui dirigera la délégation américaine à Genève a déclaré de son côté, à la suite de l'entretien qu'il a eu à la Maison Blanche, que l'amélioration du climat des relations est-ouest devrait permettre d'espérer un pas en avant dans les négociations sur le désarmement qui doivent reprendre le 21 janvier.

Attendre avant de signer, dit McNaughton

OTTAWA. (PC). Selon le général A. G. L. McNaughton, le gouvernement canadien devrait attendre avant de signer les documents relatifs aux accords canado-américains sur la production d'énergie du fleuve Columbia. Le parlement devrait auparavant avoir la chance d'étudier toute la question.

Le général McNaughton était à la tête des délégués canadiens, lors des premières négociations entre les Etats-Unis et le Canada, en 1959. Il a affirmé qu'il avait obtenu du gouvernement américain que le Canada jouisse de la moitié de la force supplémentaire qui serait produite aux Etats-Unis, grâce aux barrages de contrôle établis en territoire canadien.

Il a dit, au cours d'une interview, qu'il avait de nouveau offert ses services au gouvernement fédéral, mais que celui-ci les avait ignorés.

Le Canada, la Colombie-Britannique et les Etats-Unis se sont entendus sur l'utilisation de la force hydro-électrique du Columbia et M. Pearson doit signer les documents sur la question, tout comme le président Johnson, lors de sa visite à ce dernier, la semaine prochaine.

Au procès d'Auschwitz

Première confession

FRANCFORT (Reuter) — L'ancien sergent SS Hans Stark, un des accusés au procès d'Auschwitz a reconnu hier qu'il avait abattu des prisonniers soviétiques et aidé à passer à la chambre à gaz plus de 200 personnes.

Stark, expert agricole, âgé de 42 ans est le premier des 22 accusés du procès des bourreaux du camp de la mort qui ait reconnu avoir pris part personnellement aux exécutions à Auschwitz.

Interrogé au cours de la septième audience du procès, Stark avoua : "J'ai abattu de ma propre main des prisonniers soviétiques au "mur noir". J'ai aidé aussi à passer à la chambre à gaz plus de 200 hommes et femmes.

Stark a déclaré qu'après que les Juifs eurent été poussés nus, dans la chambre à gaz, il avait refusé d'aider un autre SS à ouvrir les vannes de gaz.

Mais le commandant du camp lui dit alors : "Si vous ne vous dépêchez pas de l'aider, vous finirez vous-même dans la chambre à gaz."

Stark a également reconnu qu'il avait abattu quatre ou cinq responsables politiques soviétiques sur l'ordre verbal de son supérieur. Il avait considéré alors cet ordre "nécessaire et inévitable", mais, ajoute-t-il, "j'ai honte, maintenant."

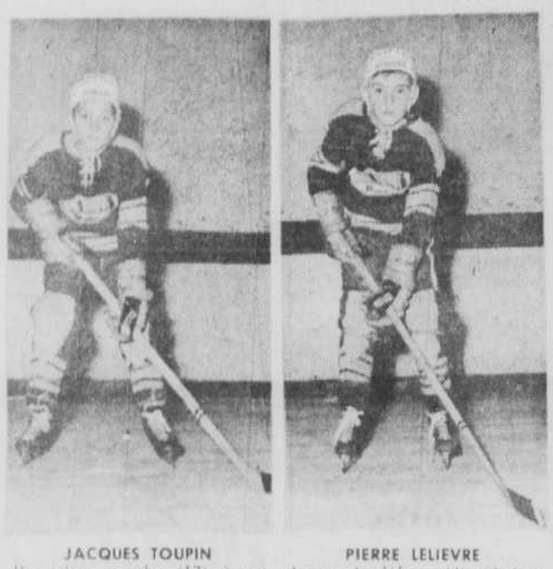
Paquet

CONCOURS PEE-WEE

des Castors de la Cie Paquet Inc.
du 10 au 22 janvier

DEVINEZ LE POIDS TOTAL DE L'EQUIPE

en uniforme et gagnez un téléviseur portatif ADMIRAL



JACQUES TOUPIN
Un ailier gauche (17) à sa quatrième année dans le hockey mineur. Natif de St-Charles de Limoilou et étudiant à St-Paul Apôtre, âgé de 11 ans et mesurant 4'9".

PIERRE LELIEVRE
Joueur de défense (4) qui s'est mérité une place sur l'équipe d'étoiles. Natif de St-Sauveur et étudiant à la même école, il est âgé de 12 ans et mesurant 4'9".

LA CIE PAQUET INC., C. P. 2327, Québec

Postez ce coupon ou venez le déposer dans une boîte à notre rayon d'articles de sport, 3e étage.

Nom .....
Adresse ..... Tel. .....
Poids de l'équipe en uniforme .....

Surveillez nos prochaines annonces dans ce journal.

Paquet

VENTE D'ARTICLES POUR BEBES FILLETTES GARCONS

Salons Bambino et Juvénile – 2e • pour garçons – rez-de-chaussée



1—CULOTTES
pour fillettes — en coton doux et absorbant, disponible en blanc seulement — Grandeurs: 2 à 6 ans.
Rég. .49 **3/1.**



2—DIDEE et ROBES
en coton ou en nylon de bonne qualité. Teintes pastel, pour 6, 12 et 18 mois.
Rég. 2.98 et 3.98 **1.**
AU COMPTOIR SEULEMENT



3—ROBE DE NUIT
en finette douce pour bébés. Blanc avec dessins jaunes, bleus et roses.
Rég. .69 **2/1.**



4—GANTS
en laine — pour garçons et fillettes. Rouge, gris, brun, bleu marine. Pour 7 à 12 ans.
Rég. .79 **2/1.**



5—COUVERTURES
Chaudes et légères, unies sans bordure. Choix de couleurs pastel variées. Dimensions: 30" x 40".
Rég. 1.59 **1.**



6—EN COTON
petit gilets pour enfants, disponibles en tons pastel : rose, bleu, blanc, jaune, vert. 1, 2 et 6 ans.
Rég. 1.59 **1.**



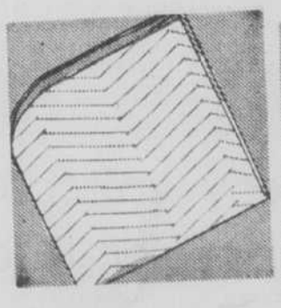
7—ENSEMBLE 3 pièces
composé d'une blouse, d'un pantalon et de pattes, cet ensemble est pratique pour le jeu ou le dodo. Bleu, jaune, rose, 6 à 12 mois.
Rég. 1.59 **1.**



8—PYJAMAS
et baby doll en coton imprimé pour fillettes. En bleu, vert, rouge, 4, 6 et 6X ans.
Rég. 1.99 **1.**
AU COMPTOIR SEULEMENT



9—COUCHES
en finette, très absorbante et de longue durée [illegible] 26" x 26" en finette.
la douzaine **3.**
AU COMPTOIR SEULEMENT



10—PIQUES
en coton matelassé de dimensions: 17" x 18", disponibles dans le blanc seulement.
Rég. .79 **2/1.**



11—CHANDAILS
en orlon de style boutonné : Teintes pastelles, dans les grandeurs 1, 2 et 3 ans.
Rég. 1.69 **1.**



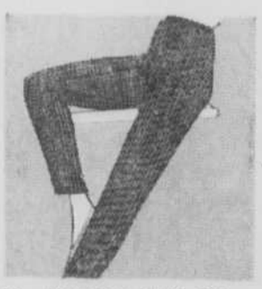
12—TROUSSEAU
de baptême en délicat nylon brodé, composé d'un manteau, d'une robe, d'un jupon et d'une capeline blanche.
Rég. 13.95 **10.**



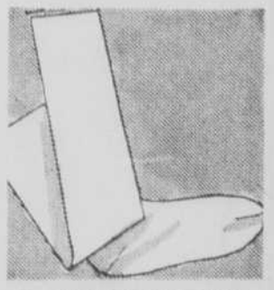
13—BLOUSES
en coton blanc ou imprimé dans les styles à manches courtes ou longues. Tailles: 4 et 6 ans seulement.
Rég. 1.99 **1.**
AU COMPTOIR SEULEMENT



14—SIEGE
pour bébés — se plaçant sur la table, le plancher et dans l'auto. Pratique et confortable, il vous permet de vaquer à vos occupations sans crainte pour le bébé. Blanc.
Rég. 9.99 **6.**



16—PANTALONS EN CORDUROY
Pour fillettes — modèle de parfait ajustement avec demi-taille élastique. En marine, rouge et noir. Modèle non "double", 7 à 14 ans.
Rég. 3.99 **2.**



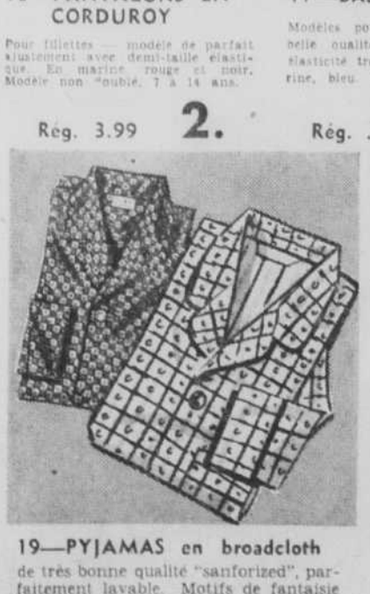
17—BAS EXTENSIBLES
Modèles pour fillettes — de très belle qualité, des bas de bonne élasticité très durables. Brun, marine, bleu. 9½ à 11 et 8 à 9½.
Rég. .69 **2/1.**



18—VESTON SPORT
en joli velours, une valeur incomparable, un chic veston de bonne coupe et de belle apparence. Pour garçons de 2 à 3X et 4 à 6X. Gris bleu, brun.
Rég. 4.99 **2.**



15—Chandail Kangourou
Modèle à manches longues avec cagoule et poche sur le devant. En coton ouate, blanc, bleu marine, vert ou rouge. 8 à 14 ans.
Rég. 3.99
2.



19—PYJAMAS en broadcloth
de très bonne qualité "sanforized", parfaitement lavable. Motifs de fantaisie en bleu, vert ou rouge. Pour garçons, 8 à 16 ans.
Régulier 2.99 à 3.50 **2/3.**



20—SUPERBES PANTALONS
en divers tissus, tels que: Acrilan et viscose, flanelle, Térylène et acétate. Des pantalons pour garçons, de la meilleure confection et de bonne coupe. En gris, brun ou noir. 8 à 18 ans.
Régulier 5.99 à 9.99 **3.**
AU COMPTOIR SEULEMENT



21—BOTTES DE NEIGE
Pour fillettes. Chaudes bottes en cuir doublé de mouton, empeigne et collet de loup-marin. En brun, rouge ou blanc. Pointures : 12 à 4.
Régulier 10.99 **5**

COMMANDEZ PAR NUMEROS
COMMANDEZ PAR LA POSTE
OU PAR TELEPHONE 529-4501
EXCEPTE POUR LES ITEM INDIQUES AU COMPTOIR SEULEMENT

Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée.



Paquet

Valeurs extraordinaires

POUR LES SKIEURS !

SENSATIONNEL ENSEMBLE DE SKI "SQUAW VALLEY"

de la meilleure qualité, comprenant des skis laminés, de solides attelages de sécurité et des bâtons en léger aluminium.

Skis: longueur 61" seulement.

Rég. 56.99 **29.88**

POPULAIRES BOTTES DE SKI "SAMSON"



De robustes et très confortables bottes de ski, doublé bottine, à armeuse rigide. Des bottes de qualité supérieure, une des marques préférées des skieurs.

Pour dames, 4 à 7 et messieurs 7 à 12.

Rég. 29.99 **24.88**

Paquet, articles de sport, 3e étage.

Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501



GAGNEZ L'UNE DES 3 EXCURSIONS DE SKI OFFERTES

ACHETEZ LA BOUGIE DU CARNAVAL ! $26,150.00 EN PRIX !